



Fièvre aphteuse

■ La Grande-Bretagne veut recourir à la vaccination

■ Londres attend le feu vert de l'Union européenne

■ Bruxelles prolonge l'embargo visant notamment la France

■ Le point sur les progrès dans la lutte immunologique

Lire nos informations pages 2 et 24 et notre éditorial page 16

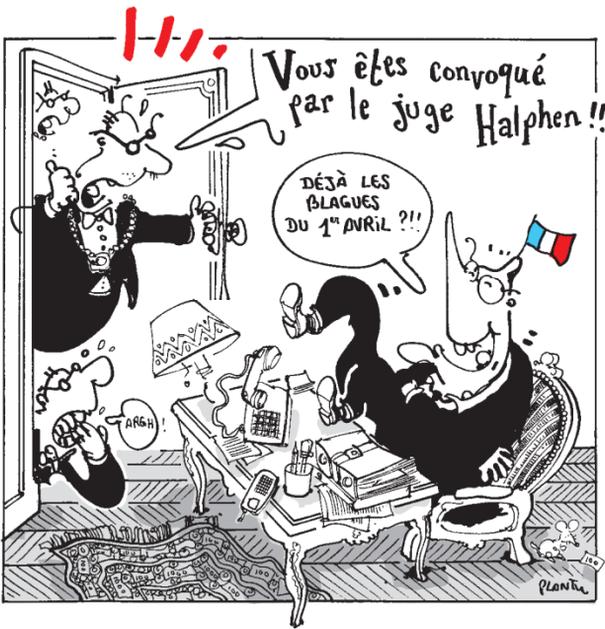
www.lemonde.fr/epizootie

Jacques Chirac convoqué par la justice

● Le président refuse de déférer à la convocation comme témoin que lui a adressée le juge Eric Halphen ● Le magistrat veut entendre l'ancien maire de Paris dans le dossier des HLM ● Dans sa confession posthume, Jean-Claude Méry déclarait : « C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillons »

JUGE D'INSTRUCTION à Créteil, Eric Halphen a convoqué Jacques Chirac en qualité de témoin. Révélée par *Aujourd'hui-Le Parisien* du 28 mars, cette information a été confirmée par l'Élysée, dans un communiqué diffusé à 6 heures. Adressée par la poste, la convocation est arrivée à la présidence de la République mardi 27 mars. La présidence a fait savoir qu'il est exclu que M. Chirac se rende à la convocation de la justice : « Compte tenu des règles constitutionnelles, le président de la République ne peut déférer à une telle convocation, contraire au principe de la séparation des pouvoirs comme aux exigences de la continuité de l'État. » « Le président de la République, ajoute le communiqué, s'il avait détenu des informations susceptibles d'éclairer l'autorité judiciaire, n'aurait pas manqué de les porter à la connaissance de celle-ci. »

Chargé de l'enquête sur l'affaire des HLM de Paris, qui met en cause le financement occulte du RPR, le magistrat souhaite entendre M. Chirac en tant qu'ancien maire de Paris et ancien président du parti gaullis-



te. Il veut notamment l'interroger sur la confession posthume de Jean-Claude Méry, révélée en septembre 2000 dans nos colonnes. Le promoteur immobilier et collecteur de fonds y déclarait notamment : « C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillons. Il affirmait avoir remis, en 1986, à l'Hôtel Matignon, une somme de 5 millions de francs en liquide « sur le bureau de Michel Rous-sin, en présence de M. Chirac », ce dernier était premier ministre.

« S'agit-il d'une opération politique ou médiatique ? », s'interroge le RPR Jean-Louis Debré à propos de l'initiative du juge. Patrick Devedjian, porte-parole du parti présidentiel, dénonce « un acte illégal et médiatique ». M. Chirac « est parfaitement susceptible de venir comme simple témoin », affirme à l'inverse François Hollande pour le PS. Au nom des Verts, Yves Contassot estime que « ça n'est absolument pas acceptable qu'un citoyen, qui est en plus le premier des citoyens, refuse d'appliquer la loi ».

Lire pages 6 et 7



PROCÈS

Guy Georges avoue enfin

Soulagement des familles des victimes

Au septième jour de son procès devant la cour d'assises de Paris, Guy Georges, le présumé « tueur de l'est parisien », a craqué. Il a avoué les sept crimes et l'une des agressions dont il est accusé puis, se tournant vers les familles de ses victimes, il leur a demandé pardon en admettant : « C'est moi qui ai bâti ma peine. » Ces aveux, accueillis avec soulagement par les familles, ouvrent une nouvelle phase du procès. p. 10

Michelin : aux urnes, salariés !

DIX-HUIT MOIS après l'affaire Michelin, déclenchée par l'annonce simultanée de 7 500 suppressions d'emplois et de confortables profits, le groupe de pneumatiques de Clermont-Ferrand revient au cœur de l'actualité sociale. Il organise, jeudi 29 mars, un référendum pour demander à ses 27 000 salariés français de se prononcer sur un texte de passage au 35 heures. L'enjeu de la consultation, qui divise les syndicats et a créé une grave crise au sein de la CFDT, va bien au-delà de la simple question du temps de travail. Edouard Michelin, le jeune patron du groupe, en attend la confirmation du changement qu'il essaie d'insuffler dans l'entreprise.

Lire page 18

A la recherche de l'UCK, dans les villages déserts autour de Tetovo

LISEC de notre envoyé spécial

Kastriot prend un air étonné. Lisec figure dans la liste des six villages passés sous le contrôle des forces gouvernementales, au soir de l'offensive du dimanche 25 mars lancée à partir de Tetovo vers les collines tenues par les rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK). « Il n'y a ici ni policiers macédoniens ni UCK », affirme ce paysan d'une quarantaine d'années. Les premiers ne sont pas encore arrivés, quant aux seconds, ils ont probablement troqué leurs uniformes pour des vêtements civils, ou bien se sont fondus dans les forêts environnantes.

Cela fait maintenant plusieurs semaines que la police n'est pas entrée dans Lisec, un bourg montagnard de 800 âmes, perché au-dessus de Tetovo. Des enfants jouent dans les cours des fermes de pierre et de bois. Derrière les plis de rideaux à peine entrouverts, on devine un visage de femme. Des hommes en civil, croisés dans les rues en terre battue, lancent des regards faussement indifférents aux rares étrangers. Depuis plusieurs jours, le village n'est accessible qu'à pied : soit par un sentier, soit par la route asphaltée. Tracée

au milieu de la forêt, elle est entravée en divers endroits de dizaines de troncs de chênes et de hêtres abattus par les rebelles albanais pour ralentir la progression des forces macédoniennes.

A 2 kilomètres du village, un de leurs bulldozers s'attache d'ailleurs à dégager cette route qui conduisait l'hiver précédent les skieurs de Tetovo vers les pistes les plus proches de la ville. Des soldats macédoniens avancent derrière la machine, qui progresse très lentement, tirant sur tout ce qui bouge. Chaque ombre peut être celle d'un tireur embusqué. Sans incident, il leur faudra sans doute plusieurs jours pour libérer cette route.

Après une faible résistance, les forces macédoniennes sont d'ailleurs entrées dimanche dans les villages déserts de Gajre et Lavce. Quelques dizaines de rebelles ont été retrouvés, tapis dans les caves afin d'échapper au mitraillage systématique des maisons par les forces de Skopje. Ils ont été évacués en bus par le gouvernement vers le village de Bogoviné.

De Lisec, on aperçoit ainsi, en contrebas, l'ancien bastion de l'UCK. Rien ne bouge. Kastriot affirme que « le village de Selce est désert » après

avoir été le siège d'un commandement local de l'UCK. Lui aussi est censé avoir été pris par les forces macédoniennes. Les familles de ce village exposé aux bombardements de l'artillerie macédonienne avaient reçu l'ordre de l'UCK de quitter leur domicile dimanche matin, au début de l'offensive. Quelques-unes tentent un timide retour. L'UCK a laissé sur la place du village quelques vestiges de son passage : de vieux fusils, quelques roquettes antichars, des boîtes vides de munitions.

Est-ce un message lancé aux autorités macédoniennes ? Ou bien les combattants se sont-ils allégés afin de s'enfuir plus rapidement dans les bois ? A Lisec, on fait mine de ne rien savoir. A entendre les habitants, Selce est un village comme les autres. L'UCK ? « Je ne sais rien. Je ne les connais pas », dit Kastriot. Puis il suppose qu'« ils se sont sans doute repliés avant l'arrivée de la police, pour protéger les civils. Maintenant on ne sait pas où ils sont. Ils reviendront sans doute ».

Christophe Châtelot

www.lemonde.fr/macedoine

Policier préfet et préfet policé



PHILIPPE MASSONI

APRÈS huit années comme préfet de police de Paris - un record de longévité à ce poste -, Philippe Massoni prend sa retraite. Retour sur la carrière d'un « grand flic » très politique qui, des gaullistes aux socialistes, des RG à la préfectorale, s'est montré un parfait cohabitant.

Lire page 12 et le portrait page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 329 - 7,50 F



Offre spéciale jusqu'au 31 mars 2001
REPRISE 35.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente XM



25.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xantia ou Evasion.

10.000 F*
pour l'achat d'une Citroën récente Xsara**.

8.000 F*

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo ou Berlingo.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. **Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso.

Le retournement électoral

MALGRÉ la très grande diversité des situations locales et des explications que l'on peut avancer pour chaque résultat, les scrutins des 11 et 18 mars dernier ne sauraient se résumer à une série de consultations sans signification globale. Il est vrai que les électeurs ont voté sans penser à la présidentielle ni à leur opinion sur le gouvernement, mais leur choix a une valeur politique et donne une physiologie précise de l'état des forces dans le pays. Il faut en particulier réintégrer dans l'analyse les élections cantonales, dont le modèle - scrutin uninominal à deux tours - est très proche de celui des législatives.

Aucune vague bleue n'a déferlé sur la France au cours de ce mois de mars. La gauche gagne les deux plus grandes citadelles conservatrices du pays, Paris et Lyon, et conquiert la majorité des sièges dans cinq assemblées départementales nouvelles. Certes, la droite l'a emporté dans beaucoup de villes moyennes de province et elle empoche au total un gain de 45 communes de plus de 9 000 habitants. Mais ces chiffres sont très inférieurs à ceux de 1983, où la droite avait conquis 95 villes de cette taille. Rien de comparable non plus avec le raz de marée du RPF, qui, en 1947, avait conquis à lui seul le tiers des communes de plus de 4 000 habi-

tants. Pas même le résultat symétrique de la vague rose de 1977, où la gauche avait remporté 60 villes de plus de 30 000 habitants contre 20 de cette taille à la droite cette année.

Pourtant un événement politique de première grandeur vient de se produire. Pour la première fois depuis son retour au pouvoir en 1997, la gauche a perdu les élections, et elle se trouve désormais devancée par la droite modérée. Aux législatives de la dissolution, la gauche l'avait emporté, aidée par les maintiens du Front national. Sur ses propres forces au second tour, elle avait gagné 226 duels l'opposant à l'UDF ou au RPR, n'en perdant que 173. En situation binaire, le rapport de forces pouvait être évalué à 51/49 en faveur de la gauche.

Aux cantonales de 1998, la gauche avait également enregistré un excellent second tour aidé par les alliances droite-Front national pour l'élection de cinq présidents de conseils régionaux.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

Lire la suite page 16, le point de vue de Patrick Braouezec page 17 et nos informations pages 8 et 9

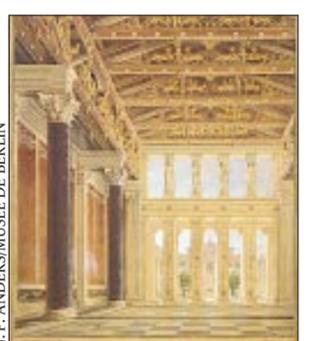
www.lemonde.fr/municipales



ÉVASION

La vérité sur Deauville

Deauville a inauguré les bains de mer, consumé fastueusement les Années folles, vécu en grande pompe les après-guerres. La station connaît un nouvel âge d'or grâce, notamment, à son casino et à l'arrivée d'une forte communauté pied-noire et sépharade. Mais l'éternel deauvillais est toujours là avec les rayures bleues et blanches, la toile de Jouy, l'odeur de pomme et celle du foin dans les granges. p. 26 et 27



ARCHITECTURE

Berlin fête le néoclassique

La ville de Berlin présente face à face deux figures emblématiques de l'architecture néoclassique allemande du XIX^e siècle. Inspirés par l'Antiquité grecque, Leo von Klenze et Karl Friedrich Schinkel entrèrent au panthéon germanique des arts avant de tomber dans l'oubli. Justice leur est aujourd'hui rendue. p. 30

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	28
Société.....	10	Carnet.....	29
Régions.....	14	Culture.....	30
Horizons.....	15	Guide culturel.....	32
Entreprises.....	18	Kiosque.....	33
Communication.....	20	Abonnements.....	33
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	34

ÉPIZOOTIE La progression continue de l'épizootie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne a conduit le gouvernement de Tony Blair à demander à la Commission européenne l'autorisa-

tion de recourir à la vaccination, une pratique jusqu'alors refusée par Londres. ● LE COMITÉ VÉTÉRINAIRE PERMANENT de l'Union européenne a prolongé, mardi 27 mars, les mesures d'em-

bargo concernant la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la République d'Irlande. ● LA RÉÉMERGENCE du virus sur le sol britannique pourrait s'expliquer par l'importation illégale de

viandes dont un restaurant chinois du Northumberland revendait les déchets à des fermiers pour nourrir leur porcs. ● LA CRISE née de cette épizootie, après celle de la vache folle, mobilise

l'opinion publique britannique contre les éleveurs du pays, accusés de profiter des subventions sans garantir la qualité de l'alimentation. (Lire aussi page 24 et notre éditorial page 16.)

La Grande-Bretagne souhaite vacciner contre la fièvre aphteuse

Londres en a fait la demande à la Commission européenne, ne parvenant pas à freiner la progression de la maladie. Cette mesure vise à compléter sa politique d'abattage systématique des animaux

CINQ SEMAINES après le début d'une épizootie de fièvre aphteuse qui prend chaque jour de l'ampleur, la Grande-Bretagne envisage, pour la première fois de son histoire, d'avoir recours à la vaccination pour tenter de reprendre le contrôle d'une situation épidémiologique qu'elle ne maîtrise plus. Le représentant britannique en a formulé la demande lors du dernier Comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union européenne qui s'est réuni, mardi 27 mars à Bruxelles, pour étudier la situation de l'épizootie de fièvre aphteuse. Le CVP, après avoir examiné la demande britannique, devait rendre son avis technique mercredi 28 mars. Les Pays-Bas ont déjà obtenu l'aval pour vacciner, le 24 mars, peu de temps après la découverte des premiers foyers de l'épizootie dans ce pays.

Il ne s'agit pas ici d'une vaccination préventive concernant l'ensemble des cheptels mais de vaccinations dites en « anneau », consistant à immuniser tous les animaux des espèces sensibles dans un rayon de 2 à 3 kilomètres autour des foyers. On espère ainsi freiner la diffusion du virus aphteux. Les

animaux ainsi protégés doivent ensuite — au vu de la réglementation sanitaire internationale — être abattus et détruits.

La question pourrait rapidement se poser de la possible consommation humaine des viandes des animaux vaccinés qui, de fait, sont comestibles. La demande faite à l'UE de pouvoir vacciner témoigne des difficultés majeures et croissantes auxquelles sont confrontés les responsables gouvernementaux et vétérinaires dans un pays où cette pratique a toujours été rejetée. La lutte contre ce type d'épizootie s'est toujours limitée à la politique de l'abattage et de la destruction.

Une mission d'évaluation vétérinaire de la Commission — qui n'est pas de simple routine — s'est rendue il y a une semaine en Grande-Bretagne, afin, précise un porte-parole, de « contrôler ce qu'ont fait les Britanniques dans les premières semaines suivant le déclenchement de l'épizootie ». Ces experts doivent établir un rapport. Une fois en possession de celui-ci, il est d'usage que Bruxelles adresse le projet de conclusions à l'Etat-membre concerné, qui dispose alors de vingt-cinq jours pour faire connaî-

tre ses remarques et objections. « Cela prend du temps, ajoute ce porte-parole, d'autant qu'il y a les délais de traduction. Il n'y a guère de rapport vétérinaire qui soit prêt

« à risque » (bovins, ovins, caprins et porcins), ainsi que les produits de viande, le lait et les produits laitiers. Toutefois, à partir du 2 avril, cette mesure pourrait être limitée

Divergences françaises sur l'immunisation

La France espère toujours « pouvoir éviter » la vaccination des animaux contre la fièvre aphteuse, car elle aurait « des conséquences catastrophiques » pour la filière de l'élevage, a indiqué mardi 27 mars Jean Glavany à l'Assemblée nationale. Le ministre de l'Agriculture a précisé que le gouvernement « gardait cependant cette possibilité » à l'esprit. Pour lui, l'épidémie actuelle « est essentiellement un problème économique et c'est comme cela qu'il faut le traiter », ajoutant : « Si nous vaccinons, nous reconnaissons à la face du monde que nous ne sommes pas indemnes, et nous ne pouvons plus exporter de bétail vivant ni de produits animaux transformés ». Pour sa part, François Bayrou, président de l'UDF, s'était dit, le 25 mars, « indigné » en voyant les bûchers d'animaux et avait plaidé en faveur de la vaccination. Luc Guyau, président de la FNSEA, « doute » de l'efficacité d'une campagne de reprise de la vaccination, mais a demandé, mardi 27 mars, « un assouplissement des mesures concernant le transport des animaux ».

avant un délai d'environ quatre mois. »

Pour ce qui est de la France, les membres du CVP ont décidé de prolonger, du 28 mars au 12 avril, l'embargo frappant les exportations françaises d'animaux vivants

aux départements de Seine-et-Marne (où a été découvert un second cas de fièvre aphteuse), et aux départements limitrophes de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, si d'ici là aucun autre foyer n'est signalé et si tous les tests se

rèvent négatifs. A Paris, on se félicite de cette décision. Ce qui signifie que le CVP a, pour l'heure, accepté les explications du représentant français, selon lesquelles le deuxième foyer est directement lié au premier situé en Mayenne (Le Monde du 28 mars).

Les Pays-Bas font quant à eux l'objet d'un embargo opérant la distinction entre animaux vivants, produits laitiers et viandes en provenance de certaines provinces néerlandaises. Il a été prolongé jusqu'au 6 avril. En ce qui concerne le Royaume-Uni et l'Irlande, il a été repoussé au 19 avril. Toutefois, un assouplissement a été décidé pour l'Irlande du Nord où les restrictions d'exportation sont « régionalisées », c'est-à-dire applicables aux deux seuls comtés concernés.

L'avis du CVP sur la demande britannique n'est qu'une réponse technique. Elle devra être entérinée par une décision du collège des commissaires européens comme ce fut le cas pour les Pays-Bas. Dans le contexte actuel et vu l'importance des conséquences économiques qu'elle impliquerait, cette expertise sera éminemment politique. Le CVP devrait également prendre une décision concernant la vaccination des animaux des zoos. Certains (les bi-ongulés) sont en effet menacés par la fièvre aphteuse. Un porte-parole de la Commission a cependant estimé, mardi, que toute exception en faveur d'une espèce animale — future menacée —, reviendrait à adresser un signal négatif aux pays tiers, lesquels seraient enclins à multiplier les mesures d'embargo, voire à classer tel ou tel pays européen (au pire l'ensemble des Etats de l'Union), parmi les pays non indemnes de fièvre aphteuse. Ce qui reviendrait à un embargo de fait généralisé et de longue durée sur les exportations.

La Commission regrette, d'autre part, l'embargo imposé par la Russie (jusqu'au 21 juin) à tous les produits d'origine animale en provenance de l'Union européenne. Elle l'estime disproportionné et lourd de conséquences financières à l'ins-

tar de la décision prise par les Etats-Unis. L'Union a, en effet, exporté 700 000 tonnes de viande bovine l'année dernière, dont 300 000 tonnes vers la Russie. S'agissant des porcins, les exportations totales se sont élevées à 1,4 million de tonnes dont 400 000 tonnes pour le marché russe. Dans ce contexte de restriction des exportations et compte-tenu

La question pourrait rapidement se poser de la possible consommation humaine des viandes des animaux vaccinés

des menaces inhérentes à la perte par les pays de l'Union de leur caractère de pays indemnes de fièvre aphteuse, il faut plus que jamais compter avec la politique dite « d'achat-destruction ».

On sait que le secteur de l'élevage bénéficie d'une aide communautaire par le mécanisme d'intervention publique sur le marché de la viande bovine, c'est-à-dire de rachat des excédents. Cette politique de soutien aux prix est vitale pour le secteur puisqu'on estime qu'une baisse de 1 % du prix de la viande se traduit par une perte de revenus de 200 millions d'euros pour les éleveurs. Ainsi, chaque 100 000 tonnes de viande achetée par l'UE revient à 190 millions d'euros. Comme 150 000 tonnes ont été achetées jusqu'à présent, la politique d'intervention pour la viande bovine a d'ores et déjà coûté 285 millions d'euros.

Jean-Yves Nau
et Laurent Zecchini
(à Bruxelles)

Les déchets d'un restaurant chinois seraient à l'origine de l'épizootie

LONDRES

de notre correspondant

Le chaînon manquant dans le long et mortel voyage du virus panasiatique O vers les rivages britanniques a peut-être été retrouvé. Selon des fuites émanant de la cellule d'investigation du ministère britannique de l'Agriculture, le désastre aurait sa source dans un restaurant chinois du Northumberland, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Les déchets de ce restaurant, dont le nom n'a pas été révélé, auraient contenu des morceaux de viande infectée, illégalement importée par le propriétaire, lequel avait pris l'habitude, selon *The Times*, de confier les restes de son restaurant à deux fermiers du cru.

Ces fermiers, Andrew Clement et son fils Kenneth — condamnés il y a deux semaines à 6 000 francs d'amende pour avoir utilisé des déchets alimentaires non traités et pour ne pas avoir tenu leurs comptes à jour —, avaient pris

l'habitude de ramasser tous les restes des cantines, hôtels et restaurants de la région pour en faire de la pâtée et la revendre. Cette pâtée a-t-elle été cuite quatre heures durant, à 93,3° comme le prévoit la réglementation ? C'est ce que les enquêteurs devront établir. Une seule chose est sûre : parmi les clients réguliers de la petite affaire familiale se trouvait un certain Ronnie Waugh dont la ferme à Heddon on the Wall est à l'origine de l'épizootie.

IMPORTATIONS ILLÉGALES

Le ministre de l'Agriculture, Nick Brown, l'a confirmé aux Communes, mardi 27 mars. Il a immédiatement proposé que soit désormais interdit tout recours aux déchets alimentaires pour nourrir les porcs. Officiellement, le nombre de fermiers recourant encore à cette pratique ancestrale serait inférieur à une centaine. M. Brown s'est déclaré « surpris par l'ampleur » des quantités de viandes illégalement

saisies par les douanes sur les visiteurs ou résidents. Fin février, après la découverte des premiers cas de fièvre, un conteneur entier de viandes dissimulées sous l'étiquette « ustensiles de cuisine » et destinées à un restaurant chinois a été stoppé dans un port, a révélé *The Times*.

Pour le reste, six jours après que Tony Blair en personne eut décidé de prendre en main la lutte contre la contagion, le délai entre la détection d'un nouveau foyer et l'abattage de tous les animaux vivant dans un rayon de 3 km serait « en passe » d'être limité aux « 24 heures maximum » recommandées par les experts. En passe seulement car, dans le Cumbria, la région nord la plus touchée — environ un tiers des 682 foyers découverts —, le nombre de bêtes en attente d'abattage approche les 300 000. La logistique britannique, même avec l'aide de l'armée, ne parvient visiblement pas à suivre.

P. C.

ESSEC

PROGRAMME
DOCTORAL

**Le Programme doctoral ESSEC,
25 ans de collaboration avec l'Université
pour former des professeurs
et chercheurs de haut niveau.**

- Une occasion de bénéficier de séminaires de haut niveau et d'un encadrement par des professeurs de renommée internationale.
- Possibilité de participer activement à des conférences et congrès de réputation internationale.
- Recrutement : après l'obtention d'un DEA en sciences de gestion ou économie ; mais aussi à l'entrée d'un des 4 DEA partenaires de l'ESSEC ou d'un autre DEA en Sciences de gestion ou économie (diplôme requis : 2^{ème} cycle ou grande école d'ingénieur ou de gestion).
- Possibilité de bourses de recherche significatives.

Date limite de candidature : 15 juin 2001

Contact

Marie-Pierre Dormeval - Tél. : 01 34 43 30 85
dormeval@essec.fr - www.essec.fr/doctoral

ESSEC
AGIR EN PIONNIER

LESSEC est la première école européenne accréditée par l'AACSB - The International Association for Management Education.
GROUPE ESSEC. ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
ASSOCIATION LOI 1901. AFFILIÉ À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISE - YVELINES

Les Britanniques reprochent aux paysans de porter atteinte à leur identité nationale

LONDRES

de notre correspondant

C'est fini, les Anglais n'aiment plus leurs paysans, « menteurs, tricheurs, empoisonneurs ». A Londres,

ANALYSE

Les charniers d'animaux ternissent l'imagerie populaire de la campagne anglaise

Ces jours-ci, il suffit de laisser traîner l'oreille au pub pour mesurer le vent mauvais qui s'est doucement levé contre eux. « Ras le bol ! », lance le patron bourru de ce débit de bière à Notting Hill, dans l'ouest de la capitale. « Ils nous ont amené la vache folle, une épidémie d'E. coli (bactérie qui prospère dans les intestins du bétail et peut se propager dans les laitages ou les viandes peu cuites), la listériose, la fièvre porcine et maintenant la fièvre aphteuse, ça suffit ! » Approbation vigoureuse et populaire de l'autre côté du zinc : « Les fermiers doivent les subventions comme personne et ils nous font manger de la m... ! » Neal Ascherson, dans *The Observer*, résumait dimanche dernier la montée du ras-le-bol national par une formule lapidaire : « Dans chaque cœur britannique, ces temps-ci, il y a comme un glaçon pour les fermiers. »

Que leur reproche-t-on exactement ? Rien de moins que d'attenter, par leurs pratiques, non seulement à la santé mais à l'identité nationale. Le paysan anglais ainsi cloué au pilori dans les campagnes du continent avait effectivement accroché, depuis plus de deux siècles, une partie de sa fierté nationa-

le à ce merveilleux « roast beef of Old England » chanté jadis par un poète nommé Henry Fielding. Ainsi va l'imagerie populaire des nations : « l'Oncle Sam » se gave de hamburgers, « Marianne » déguste du camembert et « John Bull », son alter ego d'outre-Manche, dévore des quartiers de bœuf. La tradition du rôti dominical en famille a beau s'être affaiblie depuis la guerre, l'Anglais demeure attaché à ses traditions. Il reste gros mangeur de viande et il n'apprécie guère le gâchis actuel que les médias lui montrent à longueur de journée. Plus grave pour les sujets de Sa Majesté, note Ben Rogers, chroniqueur au *Financial Times*, « observer ces carcasses de bœuf qui brûlent sur les bûchers, c'est comme regarder une partie de sa culture s'envoler en fumée ».

EXASPÉRATION

D'où l'émotion générale, d'où l'exaspération qui monte face à ces incessantes images de charniers de campagne, de bûchers moyen-âgeux, de randonnées interdites et de célébrations sportives reportées. « La campagne anglaise, dit Roy Hattersley, vieillissant ténor travailliste du cru, c'est le jardin d'Eden d'où la révolution industrielle a chassé les paysans victorieux. Week-ends et congés scolaires sont systématiquement mis à profit par 80 % des gens — statistique touristique officielle — pour renouer périodiquement avec l'âge d'or, pour gambader dans la verte campagne telle qu'elle est peinte sur les dépliants touristiques. « Pour nous autres, la campagne, c'est pratiquement une philosophie », résume Andrew O'Hagan dans la *London Review of Books*.

Face au bouleversement, Tony Blair et les siens peuvent bien répéter que la presse exagère, qu'on abat déjà quelque 600 000 bêtes par semaine pour nourrir le pays — 800 000 sacrifiées à cause de la fièvre en cinq semaines —, que 1,5 % seulement du cheptel national de 55 millions de bêtes est touché par la fièvre et que la campagne reste largement ouverte aux promeneurs ; l'oreille écoute, la raison prend note mais le cœur n'entend pas. Lui ne retient qu'une chose : les 250 000 paysans du pays étaient les « stewards » de la verdure, les gardiens du grand jardin d'Eden. Et ils ont trahi leur mission. En tout cas certains d'entre eux.

Question posée par divers journaux : pourquoi, lorsqu'on tente de retracer l'itinéraire d'un troupeau, s'aperçoit-on qu'il a parfois voyagé du nord au sud, puis du sud à l'est du pays, sur des centaines de kilomètres avant de regagner son étable d'origine ? La réponse a été fournie, dimanche dernier, à la « une » du *Sunday Times* par « un puissant ministre de M. Blair », non identifié : « Parce que des éleveurs indécents, avertis des contrôles de quotas par le ministère de l'Agriculture, augmentent artificiellement leur cheptel par des achats temporaires de moutons qui vont leur permettre d'accroître leur quota et leur enveloppe concomitante de subventions européennes. Après le passage du contrôleur, les bêtes sont revendues à d'autres fermiers "nécessiteux", à l'autre bout du pays parfois, lesquels vont les revendre encore une ou deux fois. »

Chaque mouvement accroît évidemment les possibilités de contagion, et c'est pourquoi le gouverne-

ment s'apprête à interdire la revente d'animaux dans un délai inférieur à vingt jours. Autre pratique très répandue : la vente et la revente directe entre éleveurs — cash, exclusivement —, donc sans aucune traçabilité possible, et ce pour éviter de payer au maquignon ou au marché proprement dit les 3 % de commission prélevés sur toutes les ventes « officielles ». Selon *The Economist*, au moins 1 % de tous les moutons vendus en Grande-Bretagne le seraient de cette manière. Ce qui fait tout de même plusieurs dizaines de milliers de bestiaux chaque année.

CONTREBANDE

Enfin, la détection la semaine dernière du premier foyer de fièvre aphteuse en Irlande depuis 1941 pose une autre question : l'infection initiale est partie d'un troupeau de 329 moutons achetés au marché de Carlisle (nord-est de l'Angleterre) à la mi-février. Les bêtes étaient officiellement destinées à l'abattage en Irlande du Nord. En fait, vingt et une d'entre elles ont été retrouvées paissant tranquillement dans la zone frontalière de South Armagh et les autres ont effectivement été abattues, mais de l'autre côté de la frontière. Pourquoi cette contrebande entre la province britannique de l'Irlande du Nord et la République de l'Eire, au sud ? Parce qu'un mouton en Irlande du Nord ne supporte aucune TVA, alors que le même mouton, au sud, a droit à un remboursement partiel de taxes, ce qui permet aux trafiquants de réclamer à Dublin des sommes qui n'ont, en réalité, jamais été déboursées...

Patrice Claude

Les antinucléaires allemands bloquent le convoi de déchets acheminés de la Hague à Gorleben

La neutralité des Verts n'a pas empêché une forte mobilisation

Le train spécial transportant les déchets nucléaires retraités au centre de La Hague, en France, a été bloqué à une cinquantaine de kilomètres de

sa destination par une action de militants antinucléaires appuyés par une forte mobilisation de sympathisants. Le gouvernement allemand, qui

tablait sur la neutralité des Verts, va devoir compter ces prochains mois avec cette résistance contre sa politique nucléaire.

DANNENBERG

de notre envoyé spécial

Les militants antinucléaires allemands sont parvenus, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 mars,

REPORTAGE

« Ceux qui étaient contre l'atome sous Kohl le sont encore aujourd'hui »

à bloquer l'acheminement des Castors, ces conteneurs chargés de déchets nucléaires retraités au centre français de la Hague, vers le centre de stockage de Gorleben, dans le nord de l'Allemagne. Dans les derniers 50 kilomètres du trajet ferroviaire, à mi-chemin entre Lüneburg et la gare de Dannenberg, cinq militants de l'association « Robin des bois » s'étaient enchaînés et bétonnés aux rails, juste devant le convoi, mardi peu après 22 heures.

Pendant des heures, au chalumeau, dans un froid glacial, les policiers ont tenté de les dégager. En vain. Au petit jour, quatre des militants, couverts de couvertures, étaient toujours pris dans le béton. Pour ouvrir le chemin à un convoi spécial susceptible de libérer les irréductibles et de réparer les dégâts, il a fallu ordonner le recul des Castors. Le train nucléaire a été parqué dans la petite gare de Dahlenburg. Les Castors, qui devaient être chargés, mercredi, sur des camions, en gare de Dannenberg, pour être amenés sur le

site de Gorleben, distant d'un vingtain de kilomètres, n'arriveront pas avant jeudi.

Personne n'osait vraiment prédire comment se passerait le premier retour de déchets nucléaires en Allemagne depuis quatre ans. Liés par le compromis qu'ils ont signé sur la sortie progressive du nucléaire, les Verts, membres de la coalition au pouvoir, appelaient à ne pas entraver le convoi, quitte à manifester pacifiquement. Mais les militants anti-atome étaient bien décidés à jeter toutes leurs forces dans cette bataille décisive et à susciter le chaos.

En début de journée, mardi, on a cru à la réalisation du premier scénario, qui semblait ainsi ouvrir la voie à la banalisation du rapatriement des déchets. C'est finalement à celle du second que l'on a assisté. La police n'est pas arrivée à contrôler quelques militants qui ont agi, selon leurs propres mots, de manière très « professionnelle ».

BELLES IMAGES

Mardi, au petit matin, la troupe des journalistes s'ennuie, et c'est Greenpeace qui se charge de les occuper : à l'aube, une cinquantaine de militants abordent, avec des canots pneumatiques à moteur, un pont que le train doit emprunter. Huit militants se suspendent à l'ouvrage.

Ce pont, classé monument historique, est hautement symbolique : sa réparation, pour permettre le passage du convoi, a été l'un des prétextes avancés pour retarder

pendant des mois le retour des déchets. La police ne libère le passage que vers midi. La manœuvre de Greenpeace ressemble avant tout à un show, avec de belles images pour la télévision : policier tombé à l'eau, militants conduits dans un bus-prison.

CAMP RETRANCHÉ

Au bord de la rivière, les habitants profitent du spectacle et dialoguent vivement avec la police. « Le temps que nous passons ici, c'est autant de moins à Hambourg pour conseiller les drogués », argumente un des 130 policiers-médiateurs mobilisés. Les militants écologistes, auxquels on reproche de vouloir faire de la Hague la poule de l'Allemagne, ont affiné leur discours : s'ils manifestent, c'est justement parce que « ce convoi va déverrouiller l'envoi de nouveaux déchets vers la Hague », explique le porte-parole de Greenpeace.

Dans l'après-midi, quelques centaines de manifestants convergent à proximité de la gare de Dannenberg, transformée en camp retranché pour policiers et journalistes. « C'est terriblement calme, calme à en faire peur », s'inquiète une mère de famille sous le soleil.

Une lycéenne se rassure : « Ceux qui étaient contre l'atome sous Kohl le sont encore aujourd'hui ». Elle a vu juste. Des militants affluent soudainement par centaines sur les voies, ridiculisant les 15 000 policiers censés protéger le convoi. Victoire symbolique, l'un d'eux parvient à grimper sur le convoi en

marche, qui s'approche. Alors que la nuit tombe, près de 10 000 manifestants ont envahi les rues de Dannenberg. Greenpeace offre la soupe chaude. Entre chien et loup, de jeunes autonomes vêtus de noir commencent à harceler les policiers. Une cinquantaine d'entre eux, grands gaillards casqués, sont cernés par une foule de plus en plus hostile. Ils parviennent à se mettre à l'abri.

Quelques minutes plus tard, trois fourgons de police, pneus crevés, doivent se retirer piteusement. Menacée, injuriée, une femme-policier donnerait tout pour être ailleurs. La nuit est froide. On a allumé des feux dans les rues. Des autonomes envoient des fusées vers les forces de l'ordre.

CANONS À EAU

Vers 23 heures, c'est la riposte. Les canons à eau entrent en action, les matraques aussi. Dans la région placée sous blocus par la police, six hélicoptères s'approchent.

Malgré un impressionnant déploiement de forces – un policier tous les trois mètres – pour protéger la gare, le train ne viendra pas. A Berlin, c'est la consternation. Un nouveau transport est prévu vers Gorleben avant la fin de l'année. Gerhard Schröder l'a promis à Lionel Jospin. Cela sera-t-il possible ? Beaucoup en doutent. Contrairement à ce que l'on avait pu pronostiquer, le mythe de Gorleben vit encore.

Arnaud Leparmentier

Hubert Védrine est optimiste sur l'évolution des relations américano-européennes

WASHINGTON

de notre correspondant

Hubert Védrine est reparti de Washington apparemment rassuré par ses premiers contacts avec la nouvelle administration américaine. Il a achevé sa seconde journée par une visite au Congrès mardi 27 mars.

Peut-être le ministre français des affaires étrangères s'attendait-il à une réception plus fraîche, à des discussions plus tendues. Il a, en tout cas, tout fait pour présenter à une équipe très conservatrice les positions françaises de la manière la plus conciliante possible. Au point que l'on pouvait se demander où se cachaient les divergences dont on a tant parlé, si ce n'est sur l'environnement : M. Védrine a exprimé « la consternation et la stupéfaction » manifestée le week-end dernier par les Quinze réunis en sommet à Stockholm devant le peu de cas fait par George W. Bush des accords de Kyoto de 1997.

Hubert Védrine a trouvé ses interlocuteurs « très ouverts au dialogue et très attentifs » et il s'est efforcé de minimiser à la fois le durcissement de la diplomatie républicaine et les ten-

sions apparues entre faucons et colombes. Selon lui, on assiste seulement à un débat d'idées et il faudra attendre la synthèse qu'en fera le président pour y voir plus clair. En attendant, « wait and see », y compris sur la Russie, car il se refuse à voir dans la vague d'expulsion de diplomates russes la marque d'un changement de diplomatie américaine. Et il s'est félicité de l'identité de vues sur la Macédoine.

ÉVENTUEL RAPPROCHEMENT SUR L'IRAK

L'Irak, important point de friction avec l'administration Clinton, rapprocherait-il Français et Américains ? Sans doute non si la position dure du Pentagone, déterminé à renverser Saddam Hussein, devait l'emporter.

Mais le recilage des sanctions sur les objectifs militaires préconisés par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, représente un progrès par rapport au blocage précédent : quand la France disait que la politique irakienne ne marchait pas, on lui répondait qu'elle était poussée par des intérêts mercantiles, comme si la politique américaine ne l'était jamais, a-t-il expliqué. « Mais quand Powell dit que ça ne marche pas et

qu'il faut des sanctions plus intelligentes, c'est important même si nous ne sommes pas d'accord sur tout. »

Même optimisme sur les relations américano-européennes. Le ministre français ne s'inquiète pas trop du fait que, pour l'équipe Bush, le Vieux Continent ne soit « ni un objectif ni un souci prioritaire ». Il s'est félicité que « W » ait été convaincu par le premier ministre britannique du bien-fondé de la défense européenne, qui n'est pas, a-t-il souligné, seulement une initiative française : si les contradictions et les divergences entre l'OTAN et les Quinze ont été surmontées, c'est parce que la Grande-Bretagne et la France ont changé.

Quant à la défense antimissile – dont le général Powell a vanté lundi les mérites comme « capable de défendre non seulement les Etats-Unis, mais aussi les amis et alliés » –, M. Védrine affirme que la messe n'est pas encore dite, que l'on est encore loin d'une décision définitive : « On verra. On n'est pas encore devant le fait accompli. »

Patrice de Beer

Pays basque : le président du PNV contre-attaque

A l'approche des élections autonomes, Xabier Arzalluz dénonce la « satanisation du nationalisme » et les « candidats de la peur »

BILBAO

de notre envoyée spéciale

Que faire, lorsque les dérapages de vos dernières stratégies vous ont fait prêter le flanc à la pire critique qui soit au Pays basque : celle d'avoir plus ou moins pactisé avec le terrorisme pour vous maintenir au pouvoir ? Comment reprendre l'initiative, lorsque vos opposants aux élections autonomes basques du 13 mai, le Parti populaire de José María Aznar et les socialistes, ont transformé ce scrutin en une véritable révolution pour en finir avec vingt ans de règne nationaliste ? Bref, en un mot, comment rebondir, lorsque tout semble se liguer contre vous ?

Réponse : en contre-attaquant. Mais avec modération (si possible) et doigté : surtout, tout laisser ouvert et ne rien se fermer. On ne sait jamais, car même si les premiers sondages donnent à nouveau le Parti nationaliste basque (PNV) en tête, rien n'est joué. Et surtout pas les majorités et les éventuels marchandages du lendemain d'élection pour former un gouvernement.

Dans ce genre d'acrobatie mentale et verbale, Xabier Arzalluz – 68 ans, un passé jésuite et des origines carlistes assumées, une ironie parfois dévastatrice et un credo nationaliste qui n'a jamais flanché – est passé maître depuis longtemps. Sans cela, comment aurait-il pu rester aussi longtemps à la présidence du PNV (modéré), à laquelle il est parvenu en 1986, téléguidant fermement le destin de la vieille formation démocrate-chrétienne qui se maintient au pouvoir, à Vitoria, depuis plus de vingt ans ?

Recevant à déjeuner, mardi 27 mars, dans l'immeuble-bunker du PNV à Bilbao, un groupe de correspondants étrangers, Xabier Arzalluz avait donc décidé de contre-attaquer. Pour dire quoi ? D'abord qu'il en a assez de cette « satanisation du nationalisme » basque. Il dénonce le rapport – accablant – du commissaire européen aux droits de l'homme, Alvaro Gil-Robles, sur le manque de libertés fondamentales au Pays basque : « Un rapport écrit à l'avance au goût de Madrid et publié, contrairement à ce qui avait été dit, avant les élections ». Mais un contre-rapport est en préparation.

Pour le reste, il nie toute « radicalisation » et affirme n'avoir pas changé : « L'autodétermination reste un droit du peuple basque », répète-t-il, mais pour nuancer aussitôt : « Nous ne faisons pas une politique sortie des nuages. Nous nous efforçons de nous adapter aux réalités : nous savons bien qu'elle n'est pas au programme des quatre prochaines années. En revanche, ce qui sera de nos priorités, c'est d'en finir avec

la violence. » Et, à cet égard, il déplore que l'Espagne n'ait pu créer les conditions d'un « processus à l'irlandaise » où « tout le monde parle avec tout le monde au profit de la paix ».

Xabier Arzalluz regrette aussi que « la police française, qui ne sous-estime pas l'ETA, ne la considère pas comme un problème français ». Et il ajoute : « L'ETA s'est remise à tuer. Ce n'est pas pour six mois. Cela va durer. La tragédie, c'est qu'on entre dans l'ETA à vingt ans. A vingt-cinq ans, on est général. Et un général de vingt-cinq ans n'arrête pas la guerre... »

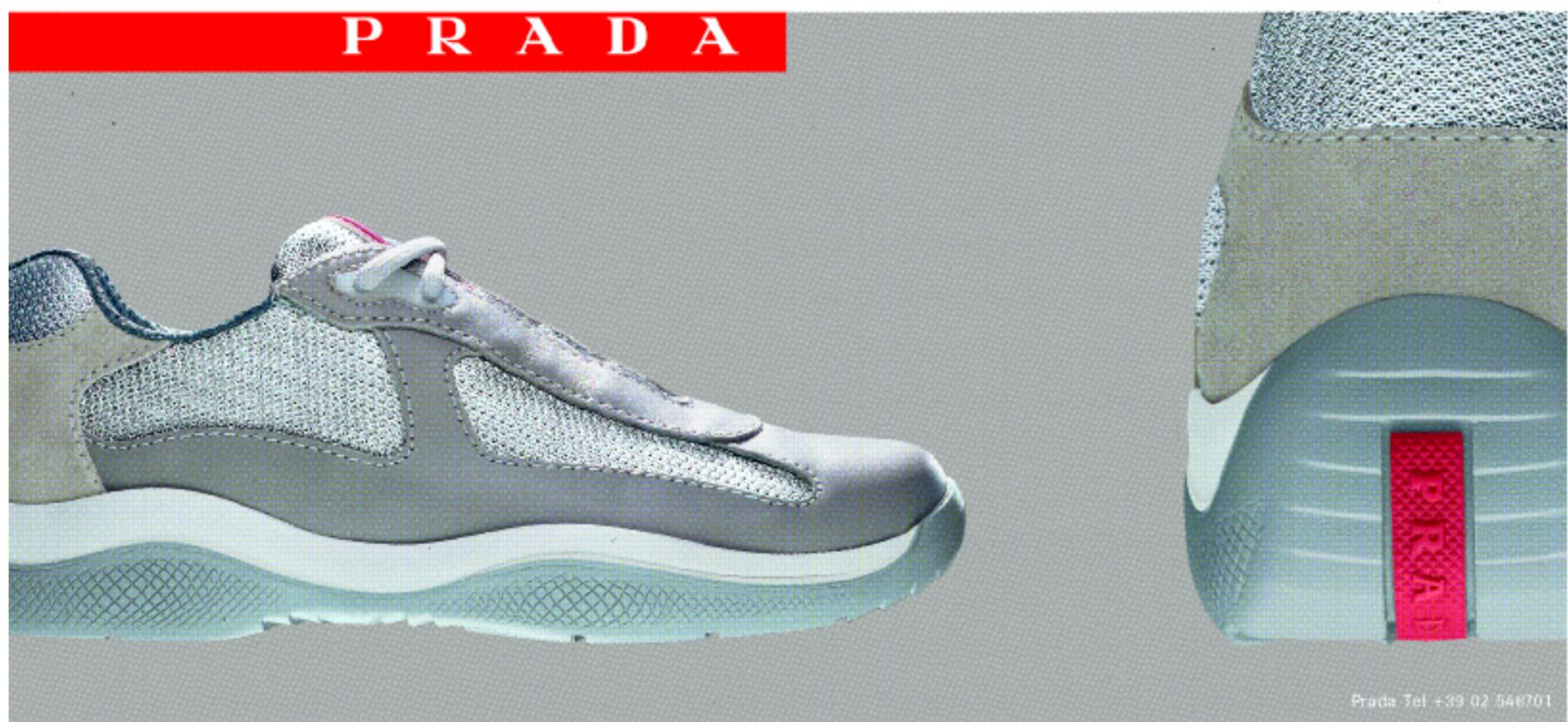
« CANDIDAT-POLICIER »

Et pour tous ceux que son aventure purement nationaliste avait inquiétés, voire indignés, lorsque, souscrivant les accords d'Estella avec les radicaux indépendantistes de Herri Batasuna-Euskal Herriarrok (HB-EH), en 1998, il avait préparé la « piste d'atterrissage politique » de la trêve pour l'organisation séparatiste, ETA, il précise : « Estella, ce n'est pas l'"enfer de Dante" qu'on a décrit, l'accord vénérable dénoncé par Madrid : c'était juste une proposition pour la paix, comme la trêve n'était pas le fruit d'un marché. Si nous avions voulu pactiser avec l'ETA, nous aurions pu obtenir une trêve définitive. Seulement, nous ne l'avons pas fait, car nous n'avons pas accepté les conditions de l'ETA. »

Pas encore rassurés sur l'avenir et sur un accord de majorité éventuel, à nouveau avec HB-EH, le « bras politique » de l'ETA ? Xabier Arzalluz, en pleine opération de séduction, ne recommencera plus, c'est juré : « Pas question d'un accord parlementaire avec eux tant que l'ETA continuera à tuer ! » En revanche, il s'inquiète, insiste-t-il, des rumeurs qui voudraient qu'une opération politico-judiciaire « rende illégale la coalition indépendantiste HB-EH aux élections. Mais attention à ce qui arriverait ensuite... »

Plus conciliant avec les socialistes (une hypothèse difficile mais possible de gouvernement) il s'en prend finalement au Parti populaire et à son « candidat-policier », à savoir son ennemi personnel, l'ancien ministre de l'intérieur Jaime Mayor Oreja. Comment résister à une petite méchanceté ? « La recette de Mayor Oreja, c'est d'arrêter tout le monde. Comme si une solution policière avait jamais réglé quoi que ce soit ! Même la torture franquiste n'a pas fonctionné : on arrête des gens, mais il en pousse d'autres, comme des champignons. Mayor, c'est le candidat de la peur. S'il continue, ce sera notre meilleur agent électoral ! »

Marie-Claude Decamps



Washington oppose son veto à l'envoi d'une force d'observation de l'ONU dans les territoires palestiniens

Un nouvel attentat a fait trois morts mercredi matin en Israël

Les Etats-Unis ont mis leur veto, mercredi 28 mars, à un projet de résolution, présenté au Conseil de sécurité des Nations unies, prônant le

déploiement d'une force d'observation internationale dans les territoires palestiniens. Israël y était opposé. Sur place, un nouvel attentat a fait

trois morts mercredi matin. La veille, le premier ministre Ariel Sharon avait choisi de ne pas riposter à deux autres attentats.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Pour la première fois depuis plus de quatre ans, les Etats-Unis ont mis leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Proche-Orient. Le texte, présenté par les sept pays non alignés membres du Conseil, réclamait le déploiement, dans la région, d'une force d'observation des Nations unies pour la protection des populations civiles palestiniennes. Neuf des quinze pays membres du Conseil ont voté pour, quatre pays européens – la France, le Royaume-Uni, la Norvège et l'Irlande – se sont abstenus. L'Ukraine, qui préside le Conseil pour le mois de mars, n'a pas participé au vote. Les Etats-Unis ont voté contre, empêchant l'adoption du texte auquel Israël était opposé.

Les quinze pays membres du Conseil de sécurité qui avaient, sans relâche, négocié depuis cinq jours – dont trois nuits consécutives – ont quitté la salle du Conseil amers et frustrés de leur échec, dû disent-ils à « l'intransigeance » américaine. Particulièrement déçus étaient les quatre Européens qui avaient présenté un projet plus consensuel. Washington, a expliqué au *Monde* un diplomate après la séance publique du Conseil, s'est livré à « un durcissement progressif » de sa position, auquel les derniers attentats en Israël ont contribué. Les Européens ont été tout aussi exaspérés par la décision

de dernière minute des Palestiniens de mettre aux voix le texte « malgré le veto inévitable de Washington », avant la clôture du sommet des pays arabes en cours à Amman. Les Européens, qui soutiennent le principe d'un déploiement des observateurs non armés à Gaza et en Cisjordanie, espèrent toutefois pouvoir proposer à nouveau leur texte dans les jours à venir.

Prenant la parole lors du vote, le chargé d'affaires américain James Cunningham a dit que son pays s'est opposé au texte « parce qu'il est déséquilibré et inapplicable et plus sensible au théâtre politique qu'à la réalité politique. » Exprimant sa frustration, le représentant palestinien Nasser Al Kidwa a lancé : « Nous ne pouvons plus supporter qu'un seul pays empêche le Conseil d'assumer ses responsabilités, et cela est fort regrettable. » L'ambassadeur israélien Yehuda Lancry, lui, a regretté le fait que le texte des Palestiniens ne fasse « même pas allusion aux victimes israéliennes. »

« EN TEMPS ET EN HEURE »

En Israël, les autorités avaient choisi, la veille, de ne pas riposter immédiatement aux dernières violences : l'assassinat d'un bébé à Hébron, lundi 26 mars, et les deux attentats à la bombe perpétrés le lendemain à Jérusalem qui ont fait trente-cinq blessés, dont deux graves, et provoqué la mort d'un terro-

riste. Le premier ministre Ariel Sharon et ses proches collaborateurs avaient délivré ce message tout au long de la journée. A une délégation du Consistoire central de France, conduite par son président, Jean Kahn, venu en Israël pour un premier contact avec le nouveau gouvernement, M. Sharon avait expliqué qu'« Israël ripostera en temps et en heure ». M. Sharon avait eu plusieurs entretiens sur la sécurité avec le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, et celui de la police, Uzi Landau. La réunion du cabinet de sécurité, un moment envisagée, n'a même pas eu lieu.

M. SHARON SOUS PRESSION

L'artisan des accords d'Oslo, Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères de M. Sharon, était sur la même longueur d'onde. « Ils (les Palestiniens) n'obtiendront rien de nous par la force. Ces attaques étaient conçues pour influencer le sommet (d'Amman). Nous ne sommes pas impressionnés et nous réagissons comme il se doit », autrement dit plus tard. Plus tard, c'est-à-dire après le sommet, car une riposte musclée immédiate de l'armée israélienne dans les territoires palestiniens aurait risqué d'obliger l'Egypte et la Jordanie à adopter une ligne dure à l'égard d'Israël, ce à quoi ces deux pays ne sont a priori pas enclins.

Autre motif de prudence, cette semaine pour le gouvernement de

M. Sharon : la Journée de la terre, vendredi 30 mars, qui commémore les événements du 30 mars 1976 – six Arabes israéliens avaient été tués alors qu'ils manifestaient contre la confiscation de leurs terres. Conscient du potentiel de violence que contient ce 25^e anniversaire, six mois après la mort de treize autres Arabes israéliens lors des manifestations de soutien à l'intifada début octobre, M. Sharon a renoncé, lundi 26 mars, une délégation de représentants politiques de cette communauté, les uns et les autres s'engageant à ce que cette journée se déroule dans le calme.

Mais le premier ministre n'attendra sans doute plus très longtemps avant de lancer une opération contre les Palestiniens. Il commence à subir la pression de l'armée, des colons, de ses amis politiques de droite et de l'opinion publique qui n'a pas élu M. Sharon pour qu'il fasse la même politique que M. Barak. Les événements de mercredi matin – un nouvel attentat commis près du check-point de Kalkilia, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Tel-Aviv, qui a fait trois morts, et une autre bombe désamorcée à temps à Nétanya – pourrait même l'obliger à réagir plus vite qu'il ne l'aurait souhaité.

Afsané Bassir Pour
(avec Catherine Dupeyron à Jérusalem)

► www.lemonde.fr/israel

Yasser Arafat veut reprendre les négociations là où elles se sont arrêtées

AMMAN

de notre envoyé spécial

La vieille maxime qui affirme que les conseillers ne sont généralement pas les payeurs a connu une nouvelle illustration, mardi 27 mars, à Amman, lors de l'ouverture du sommet de la Ligue arabe. Le conseiller était, cette fois, Bachar El Assad, fils de son défunt père et comme lui président de Syrie, qui, dans un style très à la mode il y a encore vingt ans, a estimé que « la société israélienne » était « plus raciste que les nazis » et que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, « homme de massacres qui déteste les Arabes », avait accédé au pouvoir « par la volonté de la rue israélienne, qui est restée telle quelle, raciste et extrémiste ».

Appliqué et monocorde, le jeune président syrien s'est ensuite lancé dans une leçon de sciences politiques, regrettant le temps perdu à distinguer la gauche de la droite israélienne : « En Israël, a-t-il estimé, dès qu'il s'agit d'Arabes, il n'y a plus ni gauche ni droite. Celui qui tue mille Arabes est de gauche, et celui qui en tue cinq mille est de droite. Pour nous, Arabes, tous les Israéliens sont de droite. » Moralité : rien ne sert d'espérer quoi que ce soit d'un quelconque chef de gouvernement israélien.

Apparemment, Yasser Arafat, principal payeur, ne l'entendait pas de cette façon. Au diapason du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, invité en observateur au sommet et très critique quant aux responsabilités israéliennes dans les violences de l'intifada, le président de l'Autorité palestinienne n'a pas

mâché ses mots pour stigmatiser ceux qui, « par une guerre sauvage », « assassinent nos dirigeants, volent nos terres, affament notre peuple et tuent nos jeunes ». Mais il n'en a pas moins réaffirmé que, attaché à la « paix des braves », il était « prêt maintenant à revenir rapidement à la table des négociations » pour reprendre les discussions là où les rencontres avortées de Camp David et de Taba ont laissé le dossier des relations israélo-palestiniennes.

« Celui qui veut réellement la paix ne doit pas proposer qu'on renonce à zéro, et il ne doit pas ignorer les accords déjà conclus, ni les références et les fondements de la paix », a expliqué Yasser Arafat en contestant la position de la partie israélienne, qui estime ne pas être liée par les résultats des négociations antérieures avortées. « Nous n'avons pas de temps à perdre pour élaborer de nouveaux accords et discuter de nouvelles références », a poursuivi le président palestinien.

HÉSITATIONS ET PRUDENCE

En dépit de ses reproches, des récriminations des siens et des difficultés multiples qui entraînent toute reprise actuelle du dialogue, le président de l'Autorité palestinienne a paru vouloir montrer à un sommet hésitant, et finalement fort prudent, qu'il n'avait pas d'autre choix que la négociation. Malgré quelques envolées rhétoriques et des propositions de boycottage qui, vraisemblablement, resteront lettre morte, personne dans la salle n'a fait mine d'ouvrir un autre chemin, de proposer une solution de

rechange réelle au processus issu d'Oslo, que l'on dit mort, mais qui demeure cependant toujours irremplacé.

Cette unanimité par défaut ne s'est guère retrouvée sur la question irakienne. Mardi, le sommet n'a pas réussi à faire ratifier par l'Irak la résolution de compromis ciselée par les diplomates durant trois jours d'intenses négociations.

Au diapason de tous les participants, le roi Abdallah de Jordanie, lors de son discours d'ouverture, a lancé un appel à la levée des sanctions, Kofi Annan a reconnu que la situation humanitaire en Irak « posait un problème moral aux Nations unies », et les Etats arabes ont accepté de ne plus stigmatiser « l'agression irakienne », mais, plutôt, de parler de la « situation qui s'est développée entre l'Irak et le Koweït ».

Les Irakiens, qui n'acceptent aucun compromis sur la Palestine – « toute la Palestine, du Jourdain à la Méditerranée » –, n'ont pas voulu se contenter de ces euphémismes et des prudences qui les enveloppent. En échange de la reconnaissance de l'intégrité des frontières du Koweït et de la promesse d'examiner le sort des Koweïtiens prisonniers de guerre, disparus ou supposés toujours détenus en Irak, ils exigent de leurs voisins qu'ils transgressent immédiatement toutes les mesures de boycottage décidées par les Nations unies, sans passer par le canal du Conseil de sécurité. Un pas que le sommet ne franchira pas.

Georges Marion

Malgré les 68 morts de l'incendie de Kyanguli, les dortoirs kényans resteront fermés la nuit

KYANGULI

de notre correspondant

Il pleuvait si fort sur l'est du Kenya, cette nuit du dimanche 25 au lundi 26 mars. Un interne de l'école de Kyanguli, découvrant le sol de son dortoir inondé en se réveillant, vers 1 h 30, a aussitôt pensé à une inondation. Il se trompait. Le « liquide » inflammable venait d'être répandu dans la travée centrale du bâtiment. Le temps de s'habiller et de sortir pour signaler l'incident et le bâtiment s'embrasait, prenant au piège au moins 130 garçons de quinze à dix-huit ans.

Dans le dortoir, tout s'est joué alors en quelques minutes. Les plus chanceux sont parvenus à s'échapper par l'unique porte ouverte, tandis que certains s'engouffraient dans une brèche ouverte dans le toit par les flammes. Les autres, 68 garçons selon les dernières estimations, sont restés prisonniers dans un enfer de feu fermé à clé. Leurs corps calcinés, au matin, racontaient leur drame : tous étaient groupés devant la seconde porte du dortoir, cadavres depuis l'extérieur, ou face aux fenêtres condamnées par de lourds barreaux. Horrifié, un professeur a assisté à leur agonie : « Leurs cris étaient terribles. Au bout d'un quart d'heure, peut-être, ils ont cessé. Tout était terminé. »

A l'intérieur du dortoir en briques, le sol disparaît à présent sous un tapis de cendres d'ou-

émergent les carcasses noircies des lits superposés. Sur les murs, la peinture rose délavée est restée étrangement propre, signe que le feu a pris vite, et s'est éteint aussi soudainement.

En raison d'indices « techniques » comme celui-ci, la police oriente son enquête vers une piste criminelle. D'autres éléments renforcent cette hypothèse. A Kyanguli, les langues se délient, et les récits coïncident au moins sur un point : chacun, à l'école, savait que « quelque chose » allait arriver.

RUMEURS DE VENGEANCE

Les élèves racontent comment la découverte de tricheries au cours d'un examen de fin d'études en mathématiques, en décembre 2000, avait entraîné l'expulsion de 117 élèves, puis des tensions de plus en plus grandes entre certains recalés, qui exigeaient leur réintégration dans l'établissement, et le directeur de l'école, qui s'y refusait.

Anthony Ooko, un survivant de l'incendie soigné à l'hôpital de la ville voisine de Machakos, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Nairobi, rappelle l'ambiance délétère de Kyanguli au cours de la semaine précédant l'incendie : « Des affiches étaient placardées juste dans les toilettes pour demander le départ du directeur. Des rumeurs de vengeance circulaient ». La veille du drame, des élèves avaient

déjà détecté une « forte odeur de pétrole », sans en découvrir l'origine.

Quels que soient les résultats de l'enquête, une certitude hante les esprits à Kyanguli : si les portes et les fenêtres avaient pu s'ouvrir, de nombreuses vies auraient été épargnées. Mais la leçon sera-t-elle retenue ? Exactement trois ans plus tôt, à douze heures près, un autre incendie avait déjà condamné à une mort atroce 28 internes dans le dortoir cadennassé d'une école de filles de la côte kényane. Une commission d'enquête a rendu, depuis, un rapport qu'apparemment personne n'a jamais pris la peine de lire.

Malgré cette nouvelle hécatombe, il y a fort à parier que les dortoirs, au Kenya, resteront fermés à clé la nuit. Le système scolaire du pays, avec ses châtements corporels et ses « préfets », des élèves chargés de faire respecter la discipline à coups de canne dans les dortoirs, s'accommode mieux des cadenas que de mesures de sécurité.

Cependant, les drames à répétition commencent à ébranler les certitudes d'une pédagogie surannée. A trois reprises, entre 1999 et 2000, des « préfets » ont été brûlés vifs par leurs camarades de dortoir. Les coupables ont expliqué qu'ils avaient voulu ainsi se venger « des brutalités subies ».

Jean-Philippe Rémy

Cinq des neuf otages occidentaux libérés en Somalie

MOGADISCIO. Cinq des neuf expatriés, retenus depuis mardi 27 mars par une faction armée à Mogadiscio, ont été libérés mercredi matin et remis au « gouvernement de transition », a annoncé ce dernier. Deux des expatriés travaillent pour les Nations unies, trois autres sont membres de l'ONG Médecins sans frontières (MSF). Le sort des quatre étrangers également faits prisonniers – deux gardes de sécurité de l'ONU, un employé de l'Unicef et un collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé – n'était pas précisé. Ils seraient toujours détenus, en deux groupes séparés, par les hommes de Musa Sudi Yalahow.

« Nous voulons montrer que Mogadiscio n'est pas un lieu sûr », a déclaré le porte-parole de ce « seigneur de la guerre », qui conteste l'autorité du « gouvernement » mis en place en septembre dernier. Mardi en fin de matinée, ses partisans avaient attaqué le siège de MSF, où étaient rassemblés les humanitaires engagés dans une campagne de vaccination contre le choléra. Huit Somaliens auraient été tués, une trentaine d'autres blessés. (-AFP, AP, Reuters)

L'accident de trains en Belgique serait dû à une erreur humaine

BRUXELLES. La collision de deux trains a fait huit morts mardi 27 mars à Pérot (Belgique). Elle serait due à une erreur humaine : le conducteur d'un convoi vide n'aurait pas respecté un feu rouge, ce qui l'aurait conduit à circuler à contre-voie.

Cet accident survient alors que le gouvernement belge se déchire sur la réforme des chemins de fer : la ministre des transports, Isabelle Durant (écologiste), a été déseussée de ce dossier par le premier ministre, ce qui a provoqué de graves tensions au sein de la coalition gouvernementale. Les socialistes ont critiqué M^{me} Durant, parce qu'elle a proposé une dépolitisation du conseil d'administration de la SNCB (société nationale). Les libéraux flamands ont profité de cette crise pour réclamer plus d'investissements dans le nord du pays. Devant le refus opposé par le sud, ils se disent prêts à cofinancer leurs infrastructures, ce qui serait le prélude à une régionalisation du rail dont ne veulent pas les francophones, incapables de suivre financièrement. — (Corresp.)

Le corps européen n'a pas besoin de l'OTAN, selon Jean-Pierre Kelche

LONDRES. Le chef d'état-major des armées françaises estime, dans un entretien publié mercredi 28 mars par le quotidien britannique *Daily Telegraph*, que la force européenne de réaction rapide doit avoir sa propre structure de commandement, indépendante de l'OTAN. Le général Jean-Pierre Kelche souligne que, contrairement à ce qu'affirment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, cette force multinationale ne fera pas double emploi, ou ne rivalisera pas avec l'OTAN.

Cette force européenne de 60 000 hommes pourrait être opérationnelle avant 2003, qu'elle ait ou non le soutien de l'OTAN. « Nous avons notre propre calendrier », confie le chef d'état-major français, rejetant l'idée que l'Alliance doive être consultée avant d'engager toute action militaire. L'Europe « n'est pas encore une puissance militaire mûre » et elle a encore besoin de l'aide des Etats-Unis pour certaines opérations, admet toutefois le général, en ajoutant que, « plus tard, nous serons en mesure d'agir seuls ». — (AFP.)

Les rebelles musulmans reprennent les négociations avec Manille

MANILLE. Le Front moro islamique de libération (FMIL) a accepté de reprendre des négociations de paix avec le gouvernement philippin, a annoncé, mardi 27 mars, la présidente Gloria Macapagal-Arroyo à Manille. Un accord a eu lieu à Kuala Lumpur entre des émissaires des deux parties, a-t-elle ajouté. Le FMIL aurait aussi accepté de suspendre ses opérations à Mindanao, la grande île du sud de l'archipel où sa guérilla est la plus active. Parallèlement, le gouvernement philippin a accepté le principe de négociations, en Suède ou en Norvège, avec des représentants de l'insurrection communiste.

M^{me} Arroyo avait décrété, en février, la suspension des opérations offensives contre le FMIL et la NAP (Nouvelle armée du peuple, d'obédience communiste). Elle refuse, en revanche, tout compromis avec le groupe Abu Sayyaf, responsable d'enlèvements contre rançons dans l'extrême sud des Philippines. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **CHINE : le pays le plus peuplé du monde comptait 1,265 milliard d'habitants** à la fin de l'année 2000, selon les premiers résultats du recensement publiés mercredi 28 mars par le gouvernement chinois. La population a crû de 132 millions d'habitants (+ 11,66 %) par rapport au précédent recensement de 1990, soit un taux moyen de croissance annuelle de 1,07 %. Ce dernier taux est inférieur de 0,4 % au pourcentage qui prévalait à la fin des années 1980, « ce qui prouve que la politique de contrôle des naissances a été couronnée de succès », a commenté un responsable du comité directeur chargé du recensement organisé en novembre 2000. — (AFP.)

■ **BIRMANIE : le général Than Shwe a exhorté les Birmans à « œuvrer collectivement en faveur de la concorde nationale »**, dans un discours jugé conciliant et prononcé mardi 27 mars lors de la journée des forces armées. « Si l'on veut résoudre les problèmes entre nous, le conflit et la confrontation ne feront qu'empirer les choses plutôt que d'offrir des solutions », a ajouté le président du Conseil pour la paix et le développement (junte au pouvoir). Depuis octobre 2000 et avec l'aide d'une médiation de l'ONU, la junte poursuit un dialogue avec le leader de l'opposition, M^{me} Aung San Suu Kyi, chef de la Ligue nationale pour la démocratie. Les deux parties observent la plus grande discrétion sur ces négociations approuvées notamment par l'Union européenne et les Etats-Unis. — (Corresp.)

La présence syrienne à nouveau critiquée au Liban

BEYROUTH. Quelque 100 000 Libanais ont réservé, mardi 27 mars, un accueil triomphal au patriarche maronite Nasrallah Sfeir, à son retour d'une tournée en Amérique du Nord, où il a plaidé pour la fin de la tutelle syrienne sur le Liban, jugée trop pesante. Des portraits du patriarche, mais aussi de Samir Geagea, l'ex-chef de la milice des Forces libanaises (FL) emprisonné depuis 1994, de Béchir Gemayel, fondateur des FL, et du général Michel Aoun, ancien premier ministre aujourd'hui exilé en France et qui avait proclamé en 1988 une « guerre de libération contre la Syrie », ont été brandis sur les routes et à Bkerké, au siège du patriarcat. Dans son discours à la foule, Mgr Sfeir a adopté un ton modéré, en appelant à des « relations transparentes et sincères » avec la Syrie. Après la cérémonie religieuse et le discours du patriarche, la foule s'est dispersée sans incident. — (AFP.)

JUSTICE Le juge d'instruction de Créteil chargé de l'enquête sur les HLM de Paris, Eric Halphen, a adressé à l'Elysée une lettre convoquant Jacques Chirac en qualité de témoin,

révèle, mercredi 28 mars, *Le Parisien*. Il souhaite entendre l'ancien maire de Paris et ancien président du RPR au sujet de l'affaire des HLM et des aveux de Jean-Claude

Méry. ● **DANS UN COMMUNIQUÉ**, l'Elysée affirme que, « compte tenu des règles constitutionnelles, [le président] ne peut déférer à une telle convocation, contraire au principe

de la séparation des pouvoirs comme aux exigences de la continuité de l'Etat ». ● **DANS UNE CASSETTE** diffusée après son décès, le promoteur Jean-Claude Méry affirmait

qu'il travaillait « aux ordres de M. Chirac ». Il affirmait avoir remis, en 1986, une somme de 5 millions de francs « sur le bureau de Michel Roussin, en présence de M. Chirac ».

Le juge Eric Halphen convoque Jacques Chirac en qualité de témoin

Le magistrat instructeur de Créteil souhaite entendre le président de la République au sujet de l'affaire des HLM de Paris et de la confession posthume du promoteur Jean-Claude Méry. L'Elysée a fait savoir que le chef de l'Etat ne déférerait pas à une convocation « contraire au principe de la séparation des pouvoirs »

L'AFFAIRE des HLM de Paris a fait irruption, mercredi matin 28 mars, dans la cohabitation. Quelques heures après l'annonce, par *Le Parisien*, d'une convocation de Jacques Chirac en qualité de témoin par le juge Eric Halphen, le président de la République s'est entretenu avec le premier ministre, Lionel Jospin, et lui a demandé de prendre « toutes les mesures utiles relevant de sa compétence pour faire respecter la Constitution », a indiqué l'Elysée. Dans l'entourage du président de la République, on estimait que ces « mesures » pourraient prendre la forme d'une information judiciaire sur des faits de « violation du secret de l'instruction » ainsi que d'une enquête administrative pour éclairer les circonstances dans lesquelles la convocation adressée à M. Chirac a pu être rendue publique. Dans un communiqué diffusé à l'aube, la présidence avait indiqué que le chef de l'Etat ne déférerait pas à cette convocation, invoquant à la fois les « règles constitutionnelles » relatives à la « séparation des pouvoirs » et le fait que le chef de l'Etat ne disposerait d'« aucune information » susceptible d'éclairer la justice.

Chargé depuis 1994 d'une enquête sur les marchés de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de

Paris qui a fait émerger le soupçon d'un financement occulte du RPR, le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) a adressé une convocation à M. Chirac en qualité de témoin - « à la fin de la semaine dernière », indique *Le Parisien* du 28 mars. Figure institutionnelle inédite, la convocation aurait été adressée « par courrier simple » libellé à l'adresse officielle du président de la République, c'est-à-dire au palais de l'Elysée.

L'initiative du juge Halphen ne semble pas, toutefois, y avoir provoqué la surprise. Le scénario était envisagé par les collaborateurs du président depuis la publication par *Le Monde* du témoignage de Jean-Claude Méry, suspect principal du dossier instruit par le juge Halphen. Sur une bande vidéo enregistrée avant sa mort, en 1999, M. Méry évoquait les détails d'un « système » de fraude aux attributions de marchés dans la capitale - dont le maire était alors M. Chirac (nos éditions des 22 et 23 septembre 2000). Alors qu'il avait toujours contesté, au cours de ses interrogatoires par le juge, avoir « travaillé pour le RPR », Jean-Claude Méry affirmait, dans cette longue confession filmée, que l'organisation mise en place autour des marchés de l'OPAC obéissait « aux ordres de M. Chirac » (lire ci-dessous).

Dans les jours qui avaient suivi

sa divulgation, la fameuse cassette avait été saisie par plusieurs juges, dont M. Halphen. Dès le 27 septembre, *Le Canard enchaîné* suggérait que ce dernier pourrait solliciter le témoignage de M. Chirac. Quelques semaines plus tard, le sénateur (PS) des Hauts-de-Seine Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel,

son désir d'effectuer un pas vers le sommet de l'Etat. Les échos de cette rumeur s'étaient propagés jusqu'à la présidence.

Sans apporter à l'entourage présidentiel un véritable réconfort, les analyses commandées par l'Elysée avaient alors estimé cette hypothèse « impraticable » - selon le mot d'un conseiller du

de sa défense ; or tout porte à considérer que des « indices précis ou concordants » susceptibles de fonder des poursuites pénales existent dans ce dossier à l'encontre de l'ancien maire de Paris et ancien président du RPR. Le même raisonnement avait conduit un autre juge, Patrick Desmure, qui instruit à Nanterre (Hauts-de-Seine) l'enquête sur la prise en charge de cadres du RPR par la ville de Paris et certaines entreprises, à se déclarer « incompétent », le 15 avril 1999, pour poursuivre des faits « susceptibles d'être imputés à M. Jacques Chirac à titre personnel » dès lors que le statut du président de la République interdit à un simple juge d'instruction d'entreprendre des poursuites contre lui pendant la durée de son mandat (*Le Monde* daté 18-19 avril 1999).

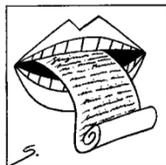
Le témoignage enregistré par Jean-Claude Méry contient, de fait, plusieurs accusations formelles contre M. Chirac, présenté à la fois comme le responsable hiérarchique d'un système frauduleux et comme le bénéficiaire des fonds occultes qu'il permettait de dégaier. Ancien membre du comité central du RPR, M. Méry relate même un épisode qu'il situait en 1986, alors que M. Chirac était premier ministre, au cours duquel il disait avoir remis une valise de billets à son chef de cabinet,

Michel Roussin, « en présence de M. Chirac ». C'est de toute évidence sur ces affirmations que le juge Halphen souhaite recueillir les explications de M. Chirac. S'agissant des procédures d'attributions des marchés de l'OPAC ; des relations de son ancien directeur général, l'élu (RPR) corrézien Georges Pérol, avec Jean-Claude Méry ; ou encore des liens organiques existant entre la mairie de Paris et son office HLM, dont le président était Jean Tiberi - mis en examen dans ce dossier - le magistrat de Créteil s'était dispensé de toute démarche auprès de M. Chirac jusqu'à la conclusion initiale de son enquête, initialement notifiée le 28 octobre 1999. Même lorsque la question d'une convocation lui avait été formellement posée, M. Halphen n'y avait donné aucune suite : dans une note adressée au juge, Jean-Marc Férida, avocat de l'ancien directeur général-adjoint de l'OPAC, François Ciolina - poursuivi pour « trafic d'influence » dans cette affaire - avait expressément demandé l'audition de « l'ancien maire de Paris », s'abstenant pudiquement d'en préciser l'identité. La confession exhumée de Jean-Claude Méry a, depuis lors, provoqué la réouverture de son enquête - et motivé la convocation du Président.

Hervé Gattegno

Jean-Claude Méry : « C'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillons »

DANS sa confession posthume, Jean-Claude Méry évoquait longuement le rôle de Jacques Chirac. A propos du marché de chauffage des HLM, le promoteur décrivait ainsi une scène qu'il situait sous la première cohabitation, dans le bureau de Michel Roussin, directeur de cabinet de M. Chirac, alors premier ministre, à Matignon.



VERBATIM

« C'est la Compagnie générale des eaux qui, au titre de sa Compagnie générale de chauffe - filiale directe, elle - va payer, comme les autres, la quote-part des 5 millions de francs ou 6 millions de francs que nous avons versés directement... - Au RPR ? - Non. A M. Chirac. (...) C'est-à-dire que je vais porter l'argent moi-même dans le bureau de M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. le premier ministre. M. le premier ministre va s'asseoir en face de moi (...). C'est le jour du décès du père de M. Georges Pérol [5 octobre 1986], puisque nous en avons parlé avec M. Chirac pendant un petit quart d'heure, après avoir parlé de qui avait donné l'argent, pourquoi l'argent avait été donné, ce que nous avions fait, des textes juridiques que j'avais préparés avec mon équipe de la concurrence du RPR sur l'habitat pour lui, m'être entendu féliciter par M. Chirac parce que je savais gagner de l'argent (...). Ce jour-là, j'ai remis les 5 millions de francs en argent liquide directement sur le bureau de M. Roussin, en présence de M. Chirac. »

Evoquant ensuite les sommes détournées, en marge du marché

des ascenseurs de l'office HLM de la Ville de Paris (OPAC), au profit du RPR, Jean-Claude Méry affirme :

« Je vais partir du principe que je le fais pour le compte de Jacques Chirac. Pas pour la poche personnelle de Jacques Chirac, je tiens tout de suite à ce que ce soit clair, mais c'est parce que, comme c'est l'OPAC de la Ville de Paris, c'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillons, et le tout est généralement reversé à M^{me} Casetta, pour le RPR. (...) Pour moi, l'argent, finalement, a servi de quelle manière ? A aider le RPR, certes, aussi certains hommes politiques en direct. Donc, aider le RPR, ça veut dire du côté de M. Chirac... (...) Je vais parler de Jacques Chirac. Je dirais que, à Michel Roussin, en direct, j'ai versé, bon an mal an, un peu plus de 5 ou 6 millions en liquide (...) directement à Paris, et quasiment la même chose en Suisse. »

Jean-Claude Méry évoque ensuite sa détention, entre septembre 1994 et mars 1995, période au cours de laquelle il ne mettra jamais en cause le maire de Paris lors de ses auditions par le juge Halphen.

« Je fais part de ma peine, de mon souci, de mon désir de sortir de prison et on insiste en me disant : "On vous en supplie, Jean-Claude, l'élection de Chirac dépend de votre silence." Je vais donc me taire. (...) Janvier, février... On va insister en me disant : "Vous voyez, votre silence, c'est en train de payer : Chirac remonte." Début mars, je suis libéré. On me dit : "Ah, Méry, grâce à vous, Chirac va être élu, vous allez voir." Et on me fait toutes les promesses du monde. (...) Et je me suis tu. Je me suis tu parce que l'on m'avait dit : "Rendez service à Chirac, et l'on vous aidera en sortant." »

Le communiqué de la présidence

La présidence de la République a publié, mercredi 28 mars, à 6 heures, un communiqué répondant aux questions qui lui avaient été posées à la suite de la révélation, dans *Le Parisien* du même jour, de la convocation adressée à Jacques Chirac par Eric Halphen. « Les services de la présidence confirment qu'une convocation a été adressée en qualité de témoin au président de la République par un juge du tribunal de grande instance de Créteil, indique ce communiqué. Le président de la République, s'il avait détenu des informations susceptibles d'éclairer l'autorité judiciaire, n'aurait pas manqué de les porter à la connaissance de celle-ci. Il s'est déjà exprimé publiquement à plusieurs reprises et ne dispose d'aucune autre information qu'il n'ait déjà donnée aux Français. »

« Compte tenu des règles constitutionnelles, conclut l'Elysée, il ne peut déférer à une telle convocation, contraire au principe de la séparation des pouvoirs comme aux exigences de la continuité de l'Etat. »

avait estimé, dans un article adressé au *Monde* (daté 17-18 décembre 2000), que la nécessité « d'éclairer la justice » était, pour le président, « un devoir de sa charge ». Depuis lors, le juge d'instruction avait confié à plusieurs interlocuteurs (avocats et magistrats)

Président. La raison en est essentiellement juridique, mais périlleuse à invoquer devant l'opinion : si M. Chirac est considéré comme « suspect » par le juge d'instruction, il ne peut être interrogé en qualité de simple témoin, car ce statut ne garantirait pas les droits

L'Elysée invoque la continuité de l'Etat et la séparation des pouvoirs

SELON la présidence de la République, la convocation comme témoin, adressée à Jacques Chirac par Eric Halphen, juge d'instruction au tribunal de Créteil, est arrivée par la poste mardi 27 mars. Il n'y aurait pas eu de « fuite » du bureau de M. Halphen vers l'Elysée, si bien que le président a, semble-t-il, été pris par surprise.

Depuis des mois, cependant, M. Chirac craignait de recevoir cette convocation. « Ce juge Halphen est suffisamment fou pour prendre une telle initiative », a-t-il confié à plusieurs reprises, ne partageant pas, sur ce point, le sentiment de ses conseillers. Sur TF 1, le 14 décembre 2000, le chef de l'Etat avait dit publiquement ce qu'il pensait du juge en évoquant « ces irresponsables qui cherchent à se tailler des succès personnels ». L'Elysée explique aujourd'hui, à propos de cette convocation : « C'est étrange de le faire, mais c'est tout ce que le juge peut faire contre le président. »

Ses proches assurent que le chef de l'Etat a été furieux de voir que *Le Parisien* avait, semble-t-il, été informé de l'envoi de cette convocation avant même qu'elle ne parvienne au palais. Mardi, les conseillers du président avaient gardé le silence. Ce n'est que lorsque le contenu de l'édition de mercredi du *Parisien* a été divulgué par l'Agence France-Presse, à 4 heures, dans la nuit de mardi à mercredi, que l'Elysée a réagi, par un communiqué publié à 6 heures (lire ci-dessus). La présidence peut ain-

si accrédiiter la thèse que le chef de l'Etat n'a cessé de mettre en avant depuis plusieurs mois : il est la « victime permanente », selon l'expression qu'il avait employée le 14 décembre, d'un système médiatico-judiciaire.

L'Elysée souligne que la position de M. Chirac n'est pas qu'il ne veut pas se rendre à la convocation du juge, mais qu'il « ne peut pas s'y rendre », cela en raison des principes de continuité de la République et de séparation des pouvoirs. « Mon intérêt et ma pente naturelle seraient, naturellement, d'accepter », avait-il déclaré, le 14 décembre, en assurant : « Ce serait très confortable pour moi. »

« JE SUIS LA VICTIME PERMANENTE »

« Etre entendu comme témoin me permettrait de torde le cou à un certain nombre de rumeurs, d'insinuations que font courir un certain nombre de gens, sachant parfaitement que je ne peux pas me défendre », avait-il dit. Mais, selon M. Chirac, « le chef de l'Etat tient son pouvoir de l'ensemble des Français ». « Il est le garant de la continuité de l'Etat. Il ne peut être soumis ni au pouvoir législatif, ni au pouvoir judiciaire, ni d'ailleurs au pouvoir militaire », avait-il expliqué sur TF 1. Le président de la République avait ajouté : « Tous ceux qui m'attaquent, sachant très bien que je ne peux pas me défendre, que je ne peux pas être entendu, que je ne peux pas porter plainte en diffamation, peuvent dire tout ce qu'ils veulent en toute sérénité et sans cou-

rir aucun risque. Je suis la victime permanente, dans cette affaire. » M. Chirac avait souligné, aussi, que le président de la République « n'est pas un citoyen tout à fait comme les autres », mais que, pour autant, « il n'y a pas de vide juridique pour le chef de l'Etat ».

« Si le chef de l'Etat a fauté avant ou pendant ses fonctions, il y a une procédure particulière, qui est la Haute Cour de justice et qui est conforme à l'esprit même des institutions », avait-il dit, en se fondant sur l'interprétation de la Constitution donnée par le Conseil constitutionnel le 22 janvier 1999. C'est pourquoi, d'ailleurs, certains juristes proches de M. Chirac estiment que la seule démarche juridiquement cohérente est celle du député socialiste de Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, qui vise à mettre en mouvement la procédure de Haute Cour.

A la différence de M. Chirac lui-même, certains conseillers croyaient la menace d'une convocation, telle que celle qu'a envoyée M. Halphen, écartée depuis l'entretien télévisé du président. Néanmoins, le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, et le spécialiste des affaires judiciaires, Jean-Claude Antonetti, n'ont jamais cessé de suivre en détail tous les dossiers qui tournent autour de la gestion de la Ville de Paris lorsque M. Chirac en était le maire, qu'il s'agisse des HLM, des emplois fictifs ou des faux électeurs.

Raphaëlle Bacqué

La trajectoire d'un magistrat marqué par le dossier des HLM

ERIC HALPHEN, aujourd'hui âgé de quarante et un ans, est d'abord le juge de l'affaire des HLM de Paris. A sa sortie de l'école nationale de la magistrature, en

PORTRAIT
Eric Halphen a fini par incarner l'image d'un juge « en guerre » avec le pouvoir politique

1982, le magistrat avait fait ses classes auprès de Renaud Van Ruymbeke à Caen, puis avait passé trois ans à Douai et trois ans à Chartres. Mais c'est son arrivée à Créteil en 1989, puis l'ouverture du dossier des HLM à son cabinet, en février 1994, qui lui ont valu une brutale notoriété.

En partant d'une banale affaire de fausses factures, le magistrat a mis au jour un système de financement occulte du RPR. Au fil des mois, M. Halphen a fini par incarner, sans doute à son corps défendant, l'image d'un juge « en

guerre » avec le pouvoir politique. Après avoir inculpé et placé en détention provisoire le collecteur de fonds occultes du RPR, Jean-Claude Méry, il avait mis en examen, le 14 novembre 1994, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, Michel Roussin, contraignant de dernier, alors ministre de la coopération, à démissionner du gouvernement.

Quelques semaines plus tard, le magistrat allait être la victime d'une manipulation, depuis condamnée par la justice, qui devait le déstabiliser durablement, aussi bien sur le plan privé que professionnel. Le 15 décembre, Didier Schuller, ancien directeur de l'office HLM des Hauts-de-Seine, avait porté plainte, après avoir pris conseil auprès du ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua, contre le docteur Jean-Pierre Maréchal, le beau-père du juge Halphen. Ce dernier aurait tenté d'extorquer des fonds à M. Schuller en échange d'une intervention auprès de son genre. Les policiers avaient alors tendu un piège au docteur Maré-

chal, arrêté alors qu'il récupérait un million de francs en espèces. Si l'affaire a rapidement tourné à la confusion des initiateurs de cette manipulation, Eric Halphen ne s'en est jamais véritablement remis. « On a cherché à me toucher en frappant ma famille », confiera à plusieurs reprises le magistrat.

LE ROMAN NOIR COMME EXUTOIRE

Depuis, son instruction a été marquée par de multiples avatars. Le juge a notamment suivi les pistes proposées par un mystérieux « corbeau » qui, des années durant, a tenté d'orienter ses investigations. En juin 1996, le magistrat était encore au cœur d'une « affaire dans l'affaire ». Sur instruction du directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, Olivier Foll, les policiers avaient refusé d'assister M. Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. Ce refus provoqua la démission de M. Foll. C'est au cours de cette perquisition que le juge Halphen avait saisi, dans des conditions jugées

ensuite irrégulières, le désormais célèbre rapport de Xavière Tiberi sur la francophonie. Par la suite, l'instruction allait être marquée par plusieurs erreurs de procédure.

Souvent qualifié de « fonceur » et « brouillon » par les avocats qui le côtoient, Eric Halphen semble avoir trouvé dans la littérature - sa grande passion, avec le football - un exutoire aux multiples chasse-trapes qui lui ont été tendues au cours de l'instruction qui l'a rendu célèbre. La publication, en janvier 1999, de *Bouillottes*, un roman policier, lui avait même valu d'être l'invité de Bernard Pivot dans l'émission « Bouillon de culture ». Dans un entretien à *France Soir* le 4 janvier 1999, il expliquait, pour justifier la noirceur de son ouvrage : « Dans la vie en général, et dans mon métier en particulier, j'ai surtout croisé des traîtres, des fourbes, des cupides, des sadiques. Donc, je suis devenu assez sceptique sur le côté joli de la vie, la bonté, la générosité... »

Fabrice Lhomme

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.

LE GUIDE DES MAIRES 2001

Biographies, photos, coordonnées... 490 frs TTC

Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

MEDECINE PHARMACIE

► Stage de pré-rentree
Mise en condition (2 semaines en septembre)

► Encadrement scientifique annuel
Par Faculté et par semestre.

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Lionel Jospin assure que « tout est ouvert » pour la gauche en 2002

Devant les députés, puis au conseil national du Parti socialiste, le premier ministre a esquissé son analyse des élections municipales et cantonales.

Le séminaire gouvernemental du 31 mars définira des domaines dans lesquels il conviendra de « bouger », tout en « gardant le cap »

« *Tout est ouvert* », a assuré Lionel Jospin au terme de l'analyse des résultats des élections municipales et cantonales qu'il a faite, mardi 27 mars, devant le conseil national du Parti socialiste. Selon le premier ministre, il n'y a

pour la majorité, en 2002, ni « *certitude de gagner* », ni « *fatalité de la défaite* ». Pour M. Jospin, la question est de savoir sur quoi « *bouger* », tout en « *gardant le cap* » d'une politique qui n'est pas, selon lui « *sociale-libé-*

rale », mais « *la plus à gauche* » dans l'Union européenne. Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, avait auparavant appelé à « *refaire de la politique* », et Laurent Fabius, ministre

de l'économie et des finances, avait refusé d'ajouter « *10% à toutes nos décisions publiques* ». François Hollande, premier secrétaire du PS, a insisté, pour sa part, sur le problème de l'insécurité. Interrogé, à l'Assemblée nation-

nale, à propos du cumul des fonctions de ministre et de maire, le premier ministre a réaffirmé que « *la règle du non-cumul continuera de s'y appliquer comme précédemment et peut-être même avec plus d'ampleur* ».

DOMMAGE pour les onze inscrits qui, Yvette Roudy en tête, attendaient leur tour, mardi 27 mars en fin d'après-midi dans un sous-sol de l'Assemblée nationale, pour s'exprimer devant le conseil national du Parti socialiste ! Une fois que le premier ministre a parlé, les travaux s'achèvent. En auditeur attentif, pendant plus de trois heures d'horloge, Lionel Jospin a analysé l'analyse des résultats « *paradoxaux* » des élections municipales faite par François Hollande – « *un acteur victorieux et un bon analyste* » – avant de livrer la sienne.

« *Tout est ouvert* », a-t-il répété, au diapason des intervenants, et il n'y a pour 2002 ni « *certitude de gagner* » ni « *fatalité de défaite* ». « *Si ce résultat contrasté, a-t-il lancé, peut réveiller notre vigilance, notre lucidité, notre mobilisation, alors, il n'aura pas été inutile !* »

« *Si nous voulons gagner, il faut refaire de la politique* », avait prévenu Henri Emmanuelli, en s'abstenant comme les autres orateurs, de Gérard Collomb à Julien Dray, de prôner ce qu'Alain Bergounioux a appelé la « *tentation du sinistrisme* », autrement dit du coup de barre « *à gauche* », selon l'étymologie du mot « *sinistre* ». M. Hollande a renouvelé son analyse du 20 mars devant le bureau national en récusant toute « *sanction* ». « *Si cette hypothèse s'était vérifiée, a martelé le premier secrétaire, il y aurait eu un recul général. Nous aurions perdu partout sans rien gagner nulle part.* » M. Collomb a renchéri en expliquant que, dans ce cas, il n'aurait pas gagné Lyon.

M. Hollande a de nouveau relevé, parmi les « *causes sociales* » de

cette déception électorale, « *l'exaspération des couches populaires, d'abord, à l'égard de l'insécurité* » et la « *frustration des exclus de la croissance* ». Il s'est employé à balayer les « *faux débats* », d'abord sur l'opposition entre classes populaires et classes moyennes. « *Nous avons besoin des uns et des autres* », a-t-il souligné, avant d'insister sur la « *nécessité de refonder l'unification des catégories qui nous sont proches autour des thèmes de qualité de la vie et des protections de toute nature* ». Ensuite, sur le « *dépassement* » de la gauche plurielle : elle « *nous a fait gagner* » et « *ne nous a pas fait per-*

dre », a-t-il dit, avant de s'appesantir sur la gauche « *radicale* ». « *Si on doit dialoguer avec cette gauche-là, il ne faut pas non plus dériver vers elle, car nous perdrons d'un côté sans gagner de l'autre* », a averti le premier secrétaire, avant de plaider pour le renouvellement des candidats aux élections législatives, qui seront désignés « *au plus tard à la mi-novembre* ».

CHANGER LE RYTHME

Il a invité le gouvernement à garder le cap mais à changer le rythme, afin de regarder maintenant « *la répartition des fruits de la croissance, le pouvoir d'achat, la*

qualité de la vie, l'environnement, la sécurité et la jeunesse ». « *Tout est ouvert* » pour 2002, a redit, après M. Hollande, Laurent Fabius. Le ministre de l'économie a jugé que, pendant la campagne, « *l'identité socialiste a été peu revendiquée, à mon avis trop peu* », et il s'est étendu, lui aussi, sur le « *déficit ressenti de sécurité* ». « *Si, sous l'impulsion de Lionel Jospin, nous avons été capables de faire reculer le chômage auquel, paraît-il, nous étions inévitablement condamnés, pourquoi ne pourrions-nous pas éradiquer l'insécurité ?* », a-t-il lancé.

M. Fabius a réfuté toute « *sanc-*

tion globale » de la politique économique du gouvernement et toute inflexion « *ajoutant 10% à toutes nos décisions publiques, ce qui, dans un environnement économique international devenu plus difficile, garantirait une rencontre rapide avec le mur* ». « *Bref, il ne s'agit pas de "tomber à gauche", il s'agit de réussir à gauche* », a affirmé l'ancien premier ministre.

« *Coup de barre à gauche, coup de barre à droite, cela ne veut pas dire grand-chose, a enchaîné Daniel Vaillant. Il faut une bonne politique afin que les gens aient le sentiment que leur vie de tous les jours change.* » Pour le ministre de

l'intérieur, l'insécurité justifie « *une réponse globale* ». « *Il faut prendre ces élections avec calme* », a synthétisé M. Jospin pour qui « *chaque élection a son moment, a sa logique* ». « *2002 n'obéira pas forcément à 2001* », estime le premier ministre, relevant que « *les divisions de la droite au sommet ont peut-être masqué le fait qu'elle était rassemblée en bas* ». M. Jospin a souligné la « *défaillance des milieux populaires* » à travers l'absentéisme. Il a insisté sur le fait que la gauche « *a rompu avec l'angélisme* » sur la sécurité, mais qu'il reste difficile, dans ce domaine, « *d'être efficace à court terme* ».

Il faut donc, a-t-il indiqué dans une formule vague, trouver « *des outils et des moyens unificateurs pour l'ensemble de la majorité plurielle* ». Sans s'étendre sur sa politique économique, M. Jospin a redit que « *la mondialisation est une donnée, le cadre est au moins européen* » et qu'« *il n'y a pas de solution dans le repli national* ». « *Nous ne menons pas une politique sociale libérale* », a martelé M. Jospin, pour qui la France réalise les meilleures performances de l'Union européenne alors qu'elle conduit « *la politique la plus à gauche* ».

« *Tout en gardant le cap, sur quoi bouge-t-on ? Que fait-on dans l'année qui vient et que laisse-t-on au projet ?* », a interrogé le premier ministre, en renvoyant la réponse au séminaire gouvernemental du 31 mars. Quant à la majorité plurielle, dont il connaît « *les fragilités* », mais qui reste « *la construction politique la plus précieuse* », il faut « *la faire vivre* ».

Pascal Robert-Diard

Michel Noblecourt

Au Palais-Bourbon, la savoureuse revanche de la droite

C'ÉTAIT délicieux d'être de droite, mardi 27 mars dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. On tenait haut la tête et on avait du défi plein les yeux. De l'autre côté, sur les bancs remplis de la gauche, on se tenait serrés les uns contre les autres, comme les familles dans les heures sombres. En bas, au banc du gouvernement, vers lequel tous les regards convergent, on paraissait, on annotait, on rédigeait, bref, ostensiblement, on travaillait.

Lorsque Lionel Jospin s'est levé pour répondre à la question du président du groupe communiste, Alain Bocquet, autoproclamé porte-parole « *du monde du travail, des quartiers populaires, des jeunes* » et qui appelait le gouvernement à « *entendre le message des urnes* », la droite d'abord été attentive. Prudente, on ne sait jamais. Mais quand le premier ministre a égrené le million de chômeurs en moins, les emplois-jeunes, les 35 heures, la couverture maladie universelle, alors elle s'est lâchée : ironique, lorsque il a évoqué la conquête de « *Paris, Lyon et Dijon* », railleuse contre ses considérations générales sur l'abstention et sa promesse de « *tirer les leçons de ces municipales* ». Cette fois, contrairement à

tant d'autres séances de questions, les députés de l'opposition ne se laisseraient pas souffleter par M. Jospin, écraser par les ministres.

Et surtout pas par Elisabeth Guigou. Face à la ministre de l'emploi et de la solidarité, à la peine sur la question des retraites – « *Il faut trouver une solution satisfaisante à un problème qu'il faut en effet résoudre et qui résulte à la fois du vieillissement de la population et du déséquilibre démographique* » –, les députés de droite savouraient. Ils avaient si longtemps tremblé lorsqu'elle prenait la parole. De leurs bancs, une voix s'élevait en chantonnant : « *Sur le pont d'Avignon...* » Vient le tour de Jean Glavany. Là, c'est déjà plus difficile. Sur la fièvre aphteuse, le ministre de l'agriculture explique, argumente. Une première fois, une deuxième. M. Jospin peut décroiser les bras et reprendre son courrier, tranquille.

Mais l'opposition n'a pas dit son dernier mot. « *Sur le cumul des fonctions de maire et de ministre, monsieur le premier ministre, le nouveau principe que vous avez défini est-il intangible ? Et pour combien de temps ?* » A leurs bancs, les ministres concernés s'abîment dans la lecture de leurs dossiers. « *Dans votre question, l'audace le dispute*

au paradoxe », rétorque M. Jospin. Ça a toujours marché d'habitude, ce retour de volée, mais là ça ne prend pas. Il essaie une autre recette, infaillible : « *C'est de votre côté que l'on a vu, par deux fois, un premier ministre exercer également la fonction de maire de la capitale pour l'un, de la grande ville de Bordeaux pour l'autre...* » Raté, même Alain Juppé sourit. « *Naturellement, j'ai laissé les ministres libres de se porter candidats...* (nouveaux rires à droite). Quant au gouvernement tel qu'il se présente, la règle du non-cumul continuera de s'y appliquer comme précédemment et peut-être même avec plus d'ampleur. » Justement, c'est au tour de Daniel Vaillant d'être interrogé. « *Bonjour M'sieur le maire !* », lâchent plusieurs élus de l'opposition lorsque le ministre de l'intérieur, dont plus personne n'ignore qu'il n'apprécie pas du tout de devoir abandonner sa mairie du 18^e arrondissement de Paris, se lève. Il parle de la pluie et pas du beau temps. Il pleut, assure-t-il. Il pleut même « *particulièrement* ». Et il mouille. Heureusement, assurément, « *la tendance est à la décréue* ».

APPEL DES INTELLECTUELS NATIONAUX CONTRE LA CONFUSION ET LE DEFAITISME

Nous, intellectuels nationaux, producteurs et reproducteurs de culture et de sciences, qui avons l'Algérie au cœur parce qu'elle est notre seule patrie et que nous entendons que nos enfants y vivent libres et en sécurité dans une société pluraliste : ● **Condamnons de manière intransigeante les appels lancés depuis Paris par des intellectuels européens et algériens, visant à entretenir le doute et la confusion sur ce qu'endure l'Algérie depuis dix ans.** ● **Rappelons que cette situation est le fait d'une minorité d'Algériens qui, dans une conjoncture d'affaiblissement du lien social, ont été saisis du vertige insensé d'une oblation millénariste de la transcendance islamique. Cette agression meurtrière, ils l'ont menée, et, pour certains, la mènent encore contre l'Etat d'abord, ensuite contre le peuple, coupable à leurs yeux de ne pas les soutenir, multipliant alors les attentats aveugles et les massacres collectifs dans le but de terroriser la population.** ● **Dénonçons l'imposture qui consiste à inverser les rôles et à transformer les bourreaux en victimes, niant par là même l'exis-**

tence de deux violences radicalement différentes : la violence terroriste infra-humaine et la légitime défense des citoyens exercée par les institutions de l'Etat pour assurer l'ordre républicain et la sécurité. ● **Constatons, avec tristesse et colère, les dégâts causés dans la conscience et la pratique de certains intellectuels européens et algériens par la nouvelle pseudo-pensée occidentaliste, à la fois unique et inique, dont le déferlement est une insulte aux grands courants de pensée humanistes existant dans le monde et notamment en Occident.** ● **Récusons, en l'absence de toute preuve fondée sur les faits, la thèse, par ailleurs saugrenue, que l'ANP serait "coupable" de massacres collectifs et dénonçons les "inventeurs" de cette thèse pour ce qu'ils sont : les auteurs d'un "Timisoara intellectuel" qui vise à priver la société et l'Etat algériens de leur victoire contre le terrorisme, en ouvrant de nouveaux fronts qui sont autant de nouveaux leurs.** ● **Saluons le courage tranquille de trente millions d'Algériennes et d'Algériens qui ont permis la défaite du terrorisme, tout simplement parce**

qu'ils ont refusé de se laisser terroriser et piéger par la question délétère du "qui tue qui ?".

● **Soutenons, loin de toute préoccupation politique, avec la plus grande fermeté et sans aucune ambiguïté, l'action menée par nos forces armées républicaines pour en finir avec le terrorisme. Dans la lutte terrible qu'elles mènent contre des infra-humains au cœur glacé, nous leur disons qu'elles ne sont pas seules et qu'elles ont le soutien de la société et de ses intellectuels nationaux.** ● **Participons de la douleur des familles des victimes du terrorisme et demandons à l'Etat d'intensifier le soutien qu'il leur apporte.** ● **Appelons l'opinion internationale à soutenir dans la clarté notre société et notre Etat dans sa lutte contre le terrorisme.** ● **Affirmons notre confiance lucide, loin de toute ingérence et de tout renoncement à notre souveraineté nationale, dans la possibilité d'un nouvel élan de la société algérienne sur la base de la libération de l'effort créateur et solidaire de toutes ses femmes et de tous ses hommes.**

-1. Mohamed Dib, écrivain - 2. Abdelkader Djehoul, sociologue - 3. Fatima Beljird, psychanalyste - 4. Ghalem Abdou, directeur de "La Voix de l'Oranie" - 5. Sebba Rabah, sociologue, journaliste - 6. Hassen Remaou, historien - 7. Bouziane Ahmed Khodja, Directeur général de "L'Echo d'Oran" et "Le Monde d'aujourd'hui" - 8. Rachid Boudjedra, écrivain - 9. Mohamed Bouzid, artiste peintre - 10. Mahtoud Bennoune, anthropologue - 11. Pierre Chaulat, professeur de médecine - 12. Claudine Chaulat, sociologue - 13. Mohamed Bouziane, professeur de médecine - 14. Ali Djerr, directeur "El Khabar" - 15. Ahmed Ben Naoum, anthropologue, université de Perpignan - 16. Menaouer Sam, historien - 17. Fouad Soufi, conservateur en chef des archives - 18. Ahmed Fettani, directeur du journal "l'Expression" - 19. Othmani Senadjki, rédacteur en chef "El Khabar" - 20. Ahmed Ben Allam, journaliste - 21. Abdelhakim Méziani, journaliste - 22. Réda Malek, président de l'ANR - 23. El Hachemi Chérif, Secrétaire général du MDS - 24. Lahcen Bourbia, journaliste - 25. Fatima Bouill, cadre à la direction de la culture - 26. Fatima Zohra Delladj, psychologue-clinicienne - 27. Nouredine Kacem, ancien officier de l'ALN - 28. Arab Izarouken, directeur de publication "Voix de l'Oranie" - 29. Malika Remaou, économiste - 30. Abdelaziz Kouti, géographe - 31. Mohamed Koudiri, enseignant-chercheur - 32. Mohamed Sebba, urbaniste - 33. Moussa Benoum, directeur général "Raf" et "Détective" - 34. Benameur Boukhalfa, journaliste - 35. Boualem Hamaz, démographe - 36. Abdellah Abdellouai, philosophe - 37. Mohamed Miliani, linguiste - 38. Sadek Benkada, sociologue - 39. Abdelkrim Elaidi, universitaire - 40. Zine Sebbagh, cadre - 41. Zohra Ounas, sociologue - 42. Houari Benfodila, maquettiste - 43. Malek Ouasti, journaliste - 44. Abdelkader Belala, directeur de publication "l'Echo d'Oran" - 45. Hocine Mezali, directeur de publication "le Monde d'aujourd'hui" - 46. Oum El Kheir Mahmoudi, directrice de crèche - 47. Leila Tenci, philosophe - 48. Abdelkader Bouteldja, enseignant - 49. Habib Boudadi, sociologue - 50. Sid Ahmed Sahla, cadre administratif - 51. Berrezkallah Soufi, journaliste - 52. Benamar Ichou, cadre retraité - 53. Mohamed El Morro, directeur bureau d'étude - 54. Cha Benchachoua, chef de service CRASC - 55. Zoubida Benmansour, documentaliste CRASC - 56. Samira Chikhaoui, étudiante - 57. Fatima-Nabila Moussaoui, étudiante - 58. Ibtissam Remini, étudiante - 59. Farid Benramdane, linguiste - 60. Mohamed-Nourine Benamar, journaliste - 61. El Hadi Haddadou, journaliste - 62. Abdelkrim Aouari, journaliste - 63. Abdelkader Arrouche, journaliste - 64. Karim Bennacef, journaliste - 65. Rafik Cherrak, informaticien - 66. Hocine Delmi, enseignant retraité - 67. Hocine Ourmidi, journaliste - 68. Habiba Ghrib, journaliste - 69. Hafida Benarnas, journaliste - 70. Abdelhak Abdeslam, journaliste - 71. Samir Ould Ali, journaliste - 72. Belkacem Taleb, cadre retraité - 73. Rudy Bekhechi, enseignant retraité - 74. Assia Benrêha Boudadi, agent de saisie - 75. Salah Eddine Bemli, journaliste - 76. Abdelkader Zeggai, journaliste - 77. Rafik Kilou, programmeur - 78. Nouredine Benreha, journaliste - 79. Moustéfa Mammerti, membre fondateur - 80. de l'association nationale des zaouia, - 81. Zoubida Senouci, Universitaire - 82. Soumicha Derras, citoyenne - 83. Djillali Mohamedi, cadre - 84. Mohamed Benguesmia Chadly, cadre retraité - 85. Abdelkader Ould Kadi, cadre retraité - 86. Réda Malik Djabeur, Avocat - 87. Faiza Remaou, étudiante - 88. Sabrina Bousouadj, cadre commercial - 89. Nassima Kaddour Ibrahim, étudiante - 90. Sabrina Kaddour Ibrahim, étudiante - 91. Sidi Mohamed Benghabat, chirurgien dentiste - 92. Malika Hamdi, médecin - 93. Zahia Bakhtoui, citoyenne - 94. Halim Miloud Arou, journaliste - 95. Rachid Roukbi, professeur - 96. Ahmed Amine Dellai, sociologue - 97. Nora Remaou, universitaire - 98. Azeddine Benyakov, journaliste - 99. Mohamed Abbou Jebar, ancien directeur général BDJ - 100. Belkacem Ghodbane, journaliste - 101. Nadia Hanafi, journaliste - 102. Abdelkader Tiouti, musicien - 103. Cheikh Bendada, médecin - 104. Mohamed El Ouad, médecin - 105. Mohamed Benabdellhakem, ingénieur - 106. Assia Benyacoub, ingénieur - 107. Benamar Zine, sociologue - 108. Lilia Ghodbane, professeure - 109. Hachoua Bendata, professeur - 110. Abdelaziz Didane, réalisateur - 111. Mustapha Bendehnia, journaliste - 112. Abdelkader Hamdi, journaliste - 113. Djamel Sebbagh, économiste - 114. Idris Sadou, cadre - 115. Said Kateb, cadre - 116. Amokrane Ait Larbi, sénateur - 117. Moulay Chentouf, secrétaire général de l'UNEP - 118. Belahcen Benbouhadj, cadre - 119. Kouider Métaïr, ingénieur - 120. Rachid Moussaoui, PDG d'entreprise - 121. Ahmed Kerroumi, philosophe - 122. Mohamed Berrezgou, cadre - 123. Chamil Boutalab, médecin - 124. Nouredine Bouregba, médecin - 125. Miloud Kessiri, médecin - 126. Zohir Benamar, cadre santé - 127. Mohamed Chemaoui, cadre retraité - 128. Mohamed Bakhtaoui, sociologue - 129. Omar Derras, sociologue - 130. Hamana Boukharji, philosophe - 131. Abdel'aim Médjaoui, écrivain - 132. Nawal Messoussa, secrétaire de rédaction - 133. Djamil Abbou, chirurgienne dentiste - 134. Mohamed Ramdane Ait Ali, syndicaliste - 135. Mohamed Benhadjar, journaliste - 136. Achene Ait Saidi, journaliste - 137. Kamel Bounaga, président d'association - 138. Mustapha Rebâa, Vice P/APC - 139. Lakhdar Achoui, SG SNAP/AP Tlemcen - 140. Sid Ahmed Bousaleh, Professeur de Médecine - 141. Abdelaziz Habchi, Journaliste - 142. Moussa Benmeddaj, Journaliste - 143. Omar Tefil, Journaliste - 144. Hacen Belaid, TS Santé - 145. Ammaria Ziani, Cadre d'entreprise - 146. Nasser Mouzaoui, journaliste - 147. Hakim

Outoudert, journaliste - 148. Said Boucetta, journaliste - 149. Mustapha Ait Mouhoub, journaliste - 150. Khelifi Rabah, journaliste - 151. Larbi Zouak, journaliste - 152. Abdelaziz Boubaker, rédacteur en chef "El Khabar Ousboui" - 153. Abdennasser Djabi, universitaire - 154. Abdelkrim Hayouni, journaliste "El Khabar Ousboui" - 155. Zahredine Smati, journaliste "El Khabar Ousboui" - 156. Mohamed Daoud, Enseignant-chercheur - 157. Orkia Abdou, artiste peintre - 158. Belkheir Abbou, cadre financier - 159. Mohamed Gadira, correspondant de presse - 160. Mohamed Koursi, journaliste - 161. Hamza Tedjini-Baiche, directeur général de l'ENRS - 162. Amhida Sahrrou, architecte urbaniste - 163. Leila Mehdaoui, psychologue - 164. Khaled Khemisti, cadre marketing - 165. Smati Zoghbi, Président du syndicat national des chercheurs permanents - 166. Yamina Rahou, sociologue - 167. Ammar Hadji Brahim, technicien - 168. Fouzia Bouchareb, comédienne - 169. Mohamed Mir, journaliste - 170. Chahira Bensmicha, journaliste - 171. Mustapha Boumedienne, haut cadre des P&T - 172. Tahar Reisi, parolier - 173. Slimene Bessayeh, directeur "Hebdo Rama" - 174. Rabie Yerdjam, fonctionnaire - 175. Zohra Drif Bilal, ancienne condamnée à mort, avocate et sénatrice - 176. Khalida Messaoudi, députée - 177. Naama Abbas, directrice "Horizon" - 178. Abdelkader Khomri, ancien ministre, Dg du groupe presse et communication - 179. Habib Chawki Hamraoui, ancien ministre, Dg de la télévision algérienne - 180. Amar Azouz, ancien ministre, éditeur - 181. Abdelwahab Djakoun, directeur "Nouvelle République" - 182. Abdellah Rékibi, professeur université, sénateur - 183. Azzeddine Boukerrou, directeur "Ec-Ch, ab" - 184. Ahmed Boucena, universitaire, cadre ANEP - 185. Djillali Khellal, écrivain - 186. Salah Chékirou, écrivain - 187. Zohier Méziane, journaliste - 188. Hamid Bousselham, éditeur - 189. Tayeb Adda Boudjella, universitaire - 190. Batoule Fekkar Lambiote, fonctionnaire internationale et présidente d'association "vivre en Islam et terres d'Europe" - 191. Bahia Tandjaoui, Professeur agrégée en neurochirurgie - 192. Hamdane Tandjaoui, pneumologue - 193. Khadija Khali, présidente association européenne des femmes musulmanes - 194. Abderrahmane Tadjeddine, Professeur de physique, université d'Orsay - 195. Abdelkader Khali, ingénieur - 196. Hamoud Khali, médecin - 197. Yamina Fekkar, psychologue - 198. Boudjem, Haichou, chercheur universitaire, sénateur - 199. Noredine Merdaci, journaliste - 200. Benyoucef Ouadia, journaliste - 201. Zohier Mèbarki, cadre - 202. Mohamed El Hadi Ghezali, journaliste - 203. Farouk Maghraoui, journaliste - 204. Zoubir Ferroukhi, journaliste - 205. Mouloud Benmohamed, journaliste - 206. Ahmed Ibrahim Mohamed, directeur de l'information - 207. Wassila Baliche, journaliste - 208. Amar Bourouis, journaliste - 209. Lazhar Meratla, rédacteur en chef adjoint - 210. Meriem Oubaiche, journaliste - 211. Nawal Kadi, journaliste - 212. Malek Lalmi, rédacteur en chef - 213. Dahlia Hamoutène, présentatrice canal Algérie - 214. Hacène Djebbar, journaliste - 215. Nouredine Hamraoui, journaliste - 216. Badre-Eddine Birak, technicien - 217. Fatima-Zohra Gouche, journaliste - 218. Nachida Mechtou, secrétaire information - 219. Fatima Boulemter, chef de département ENTV - 220. Abderrahmane Khellas, rédacteur en chef - 221. Ahmed Beldia, chef d'édition - 222. Mohamed Malem, présentateur et chef d'édition - 223. Khalil Choutri, journaliste - 224. Adel Salakdji, journaliste - 225. Djaber Boukables, journaliste - 226. Leïla Bouzidi, journaliste - 227. Nassima Kirat, journaliste rédactrice reporter - 228. Salah Mekiche, journaliste - 229. Salima Rekhrrouk, journaliste - 230. Souheila Herania, journaliste - 231. Faiza Mosteloui, journaliste - 232. Mohamed Bouhai, journaliste - 233. Amel Zerrouki, journaliste - 234. Youcef Sahrrou, journaliste - 235. Hakim Cherouane, journaliste - 236. Baya Belkier, journaliste - 237. Nazha Benkraouche, journaliste reporter - 238. Said Ameer, reporter cameraman - 239. Wahiba Hawam, rédactrice reporter - 240. Abdelhalif Chaib, journaliste - 241. Mohamed Bouvel, chef de section - 242. Hafidj Derradj, rédacteur en chef - 243. Karim Ouadia, journaliste Canal Algérie - 244. Rachid El Hadi, rédacteur en chef Canal Algérie - 245. Adlane Zerrouki, journaliste Canal Algérie - 246. Sophia Choubane, journaliste Canal Algérie - 247. Aïl Oudjanah, présentateur J.T. - 248. Yazid Ait Mahieddine, chef d'édition Canal Algérie - 249. Adel Sadoun, chef d'édition Canal Algérie - 250. Rabah Madaoui, journaliste - 251. Farida Belkessam, journaliste - 252. Ilhem Achir, journaliste - 253. Houria Djerdir, journaliste - 254. M'hamed Zerrouki, journaliste - 255. Mohamed Boulououak, journaliste - 256. Rachid Ait Ali, directeur du journal "Révolution et Travail" - 257. Babaadj Messaoud, journaliste - 258. Mustapha Lacherai, écrivain - 259. Souail Mohamed, journaliste - 260. Boumsaha Abderrahmane, journaliste - 261. Leïla Eltayeb, ancien ministre, sénatrice - 262. Dahlia H'liou, comédienne, sénatrice - 263. Chérif Abetroune, cadre - 264. Djamel Ouiki, journaliste - 265. Khadija Tahar Abbas, journaliste - 266. Hided Ben Bella, journaliste - 267. Karima Nahami, journaliste - 268. Feriel Bouchouya, journaliste - 269. Mohamed Kadie, journaliste - 270. Nabila Mihoub, journaliste - 271. Mohamed Salah Harzallah, écrivain, directeur de journal, sénateur - 272. Abdelkader Melchad, p-dg - 273. Antar Cherbal, directeur de journal - 274. Abderrahmane Tigane, p-dg - 275. Abdeljalil Khalas, journaliste - 276. Mokhtar Saidi, rédacteur en chef - 277. Said Graït, directeur de rédaction - 278. Abdelkrim Djabelah, - 279. Mostefa Benaïssa, retraité.

LA VOIX DE L'ORANIE : 03, rue Rouis Rayah, Hai Oussama (ex-Boulanger) - Oran 31000 - Fax : 00 213 41 32 18 01

Le gouvernement est légèrement remanié pour cause de cumul

Deux femmes sont nommées secrétaires d'Etat

NI LOUIS BESSON ni Dominique Gillot n'étaient sur les bancs de l'Assemblée nationale, mardi 27 mars, pour la rentrée d'après-municipales. La nouvelle n'est tombée qu'à 18 heures 30, pendant que Lionel Jospin était déjà devant le conseil national du PS. Sur proposition du premier ministre, Jacques Chirac a nommé deux nouveaux secrétaires d'Etat : Marie-Noëlle Lienemann au logement et Paulette Guinchard-Kunstler aux personnes âgées. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, s'occupera des handicapés, attribution qu'Elisabeth Guigou souhaitait voir confier au ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, tandis qu'elle aurait bien « récupéré » les personnes âgées (*Le Monde* du 24 mars).

« J'ai besoin d'avoir des ministres pleinement engagés dans leurs fonctions ministérielles », a seulement commenté M. Jospin. Ce remaniement, que Matignon voulait à minima pour lui donner une lecture strictement technique – application de la règle du non-cumul édictée en 1997 – était rendu nécessaire par le

départ de M^{me} Gillot et de Louis Besson, qui ont choisi de donner la priorité à leur fonction de maire, respectivement à Eragny-sur-Oise et à Chambéry (Isère). Secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale en juillet 1999, M^{me} Gillot avait essuyé les critiques de Matignon après des déclarations jugées intempestives et affolantes sur les victimes à venir de la maladie de la vache folle. En février, elle avait dû céder le dossier de la santé à M. Kouchner. Mardi, M. Jospin a rendu hommage à la « compétence » et aux « convictions » de M. Besson et a salué le « sens politique » de M^{me} Gillot.

Soucieux de dissiper la mauvaise atmosphère qui s'est installée au gouvernement après les municipales, M. Jospin a vanté les mérites des ministres battus : « Ceux qui ont tenté ce combat doivent être respectés. D'ailleurs, tous les sortants ont été réélus, à l'exception de Jack Lang, qui est un bon ministre », a-t-il insisté.

Ariane Chemin

Les députés adoptent à l'unanimité le compromis du gouvernement sur les tribunaux de commerce

Les socialistes acceptent une réforme moins ambitieuse qu'ils ne le souhaitent

L'Assemblée nationale a commencé, mardi 27 mars, l'examen du projet de loi réformant les tribunaux de commerce. Majorité et opposition

ont adopté l'article introduisant des magistrats professionnels dans la justice consulaire. Mais ces « chambres mixtes » auront un champ de

compétence limité, comme l'a proposé le ministre de la justice, Marylise Lebranchu, pour désamorcer la grogne des juges consulaires.

LES BONS VIEUX conseils de François Mitterrand font encore recette. « Mitterrand disait : "si vous êtes attaqué en diffamation, ne répondez pas ! Vous déstabiliserez l'adversaire. Car si vous répliquez, vous alimentez les rumeurs contre vous" », raconte le député François Colcombet (PS, Allier).

Le rapporteur du projet de loi sur les tribunaux de commerce s'en est souvenu, mardi 27 mars, alors que l'Assemblée nationale commençait l'examen des trois projets de loi réformant la justice consulaire : le texte rapporté par M. Colcombet, qui introduit les juges professionnels dans les tribunaux de commerce ; la réforme des mandataires de justice et le statut des conseillers de cour d'appel.

Dans l'Hémicycle, l'ancien président de la commission d'enquête sur les tribunaux de commerce, conduite en 1998, n'a pas dit un mot plus haut que l'autre. Il n'est pas revenu sur les auditions musclées qu'il avait menées, à l'époque, avec Arnaud Montebourg

(PS, Saône-et-Loire). Pince sans rire, il s'est contenté de rappeler, par exemple, qu'un président de tribunal de commerce avait été condamné « pour prise illégale d'intérêt » mais avait pu continuer à traiter de gros dossiers grâce à un administrateur qui faisait « traîner les choses ». « Ce qui n'est pas bien ! », a-t-il observé.

La feinte a marché. Porte-parole du RPR, Jean-Paul Charié s'est chargé de rappeler le fruit des travaux des deux compères... « N'ont-ils pas dit que toute l'institution était pourrie ? », s'est-il insurgé.

MM. Colcombet et Montebourg avaient affirmé, aussi, que les juges consulaires étaient « partiaux », qu'ils étaient des « brigands »... « M. Colcombet voulait étendre la mixité à tout litige mettant en cause un établissement de crédit ! » Bref, le « monsieur commerce » du RPR, président d'un groupe d'études sur les PME, a évité aux deux compères de ressasser, à la tribune, la réforme ambiguë dont ils avaient rêvé... Autrement plus ambitieuse que

celle présenté aux députés, mardi.

Pour calmer le mouvement de protestation des juges consulaires, le gouvernement a dû, en effet, revoir sa copie : le 23 mars, Marylise Lebranchu a présenté un amendement limitant le champ de compétence des chambres mixtes aux seules procédures collectives (*Le Monde* du 26 mars). MM. Colcombet et Montebourg ont fait bonne figure : « l'essentiel, c'est que les juges professionnels entrent dans les tribunaux de commerce », expliquait M. Colcombet, dans les couloirs.

« FAIRE DU TECHNIQUE »

Le compromis accepté, la discussion était close. « On va faire du technique », a promis le député de l'Allier. Après avoir rejeté les trois motions de procédure de la droite, la majorité plurielle a voté les dix premiers articles du projet de loi sur les tribunaux de commerce en moins de deux heures ! L'amendement « Lebranchu » a été adopté à l'unanimité, sans débat. Les députés ont étendu le champ de

compétence des tribunaux de commerce aux artisans, qui pourront élire les juges consulaires. La droite s'est seulement insurgée contre « l'inégalité » de traitement entre les juges professionnels et les juges élus : seuls les premiers pourront présider la chambre mixte – composée d'un juge professionnel et de deux juges consulaires.

L'opposition RPR-UDF-DL avait, aussi, quelques problèmes à régler. Le porte-parole de l'UDF, Christian Martin, était prêt à s'abstenir sur les tribunaux de commerce. Mais la droite, réunie en intergroupe, mardi, en début après-midi, a décidé de voter contre. « Il faut voter tous ensemble », plaide Renaud Muselier (RPR), qui a défendu le renvoi en commission. La droite devrait s'abstenir sur les deux autres textes. « On est en phase avec le texte Montebourg sur les mandataires de justice », reconnaît M. Charié. Les « deux compères » n'auront pas travaillé pour rien.

Clarisse Fabre

PROFIL

MARIE-NOËLLE LIENEMANN

Huit ans après qu'une cinglante défaite eut renvoyé dans l'opposition l'équipe de Pierre Bérégovoy, dans laquelle elle était ministre déléguée au logement, Marie-Noëlle Lienemann revient au gouvernement comme secrétaire d'Etat, au logement à nouveau. L'égérie de la Gauche socialiste, qu'elle anime avec Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray, a indiqué, dès mardi soir 27 mars, qu'elle n'attend pas de « coup de barre à gauche » mais qu'elle veut rendre « tangible » la perception du changement « pour les couches les plus modestes et aussi les plus jeunes ».

Réélue à Athis-Mons, dans l'Essonne, le 18 mars, au second tour des élections municipales, M^{me} Lienemann a laissé à l'un de ses adjoints le mandat de maire qu'elle détenait depuis 1989, mais qu'elle ne pouvait cumuler avec celui de députée européenne. Vice-présidente du Parlement européen depuis juin 1999, elle va laisser son siège de Strasbourg à André Laignel.

L'esprit volontiers frondeur, le verbe facilement enflammé, le propos toujours passionné et forte-

ment teinté d'indignation, M^{me} Lienemann sonne en permanence l'alarme sociale. Mais elle sait faire preuve d'un sens aigu du concret, propre à la professeure de physique-chimie qu'elle a été. Née le 12 juillet 1951, à Belfort, elle adhère au PS en 1972. Catholique pratiquante, elle est d'abord rocardienne puis se retrouve, en 1982, dans un courant « né-rocardien » avec Alain Richard. Elle y acquiert sa culture de minoritaire. Adjointe aux affaires scolaires à Massy (1977), conseillère générale de l'Essonne (1979), secrétaire nationale du PS (1983), députée européenne (1984), députée de l'Essonne (1988), elle rejoint la Gauche socialiste en 1991 après la « fracture » de la guerre du Golfe. Mais elle voue, sur le tard, une vraie admiration à François Mitterrand.

Au congrès socialiste de novembre 2000, cette anti-blairiste prône, avec sa fougue habituelle, « un plan Marshall pour casser les ghettos ». Au diapason de ses camarades de la Gauche socialiste, la toujours coquette Marie-Noëlle plaide alors pour « une nouvelle donne sociale ». « Il ne s'agit pas de mettre le couteau sous la gorge du gouvernement », affirme-t-elle. Au gouvernement, elle va réapprendre à conjuguer son impatience et son sens des réalités.

M. N.

PROFIL

PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER

En confiant à la députée (PS) de la deuxième circonscription du Doubs, Paulette Guinchard-Kunstler, cinquante et un ans, le secrétariat d'Etat aux personnes âgées, Lionel Jospin n'a pas seulement fait le choix de la compétence. Il a également récompensé le dévouement d'une militante de terrain, autant investie dans l'action sociale que dans le combat politique. Infirmière en psychiatrie, puis directrice du centre régional des droits de la femme en Franche-Comté, sensible aux drames nés de la solitude et de la maladie, cette professionnelle n'a jamais cessé de se consacrer aux problèmes de la dépendance et du vieillissement, avec un souci principal : favoriser le maintien à domicile.

C'est donc tout naturellement que M^{me} Guinchard-Kunstler est devenue formatrice à l'accompagnement des personnes âgées en 1989, un métier qu'elle a assumé jusqu'en juin 1997, date de son élection à l'Assemblée nationale. Conseillère municipale de Besançon depuis 1983, elle a rejoint le PS en 1986, après avoir d'abord milité au PSU. Adjointe chargée des relations avec les collectivités, elle a contribué à créer le district urbain du Grand Besançon.

Candidate à la candidature pour

succéder à Robert Schwint (divers gauche) à la mairie de la capitale franc-comtoise, elle a été écartée par les militants du PS, qui lui ont préféré un autre député du Doubs, Jean-Louis Fousseret. Seconde sur la liste de la gauche plurielle, celle que les électeurs voyaient déjà première adjointe a pourtant décliné tout poste dans la nouvelle municipalité, « par refus du cumul et pour mieux [se] consacrer à [son] mandat parlementaire ».

Après avoir remis à Lionel Jospin, le 1^{er} octobre 1999, un rapport intitulé « Vieillir en France », puis avoir été chargée, par Martine Aubry, d'une mission sur les personnes dépendantes, la députée du Doubs avait été nommée rapporteur du projet de loi sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui doit être débattu à l'Assemblée à partir du 17 avril. « C'est parce que tu connais bien ce dossier que Lionel a pensé à toi », lui ont confirmé, mardi soir, M^{mes} Guigou et Aubry en la félicitant. M^{me} Guinchard-Kunstler, qui estime que le texte sur l'APA « sera la deuxième grande loi sociale du gouvernement après la couverture-maladie universelle », déplorait cependant que le principe des recours sur succession, même avec un plafond revu à la hausse, ait été maintenu dans le projet à la demande de Bercy. Elle désirait qu'un amendement parlementaire vienne « corriger le tir ». Il lui faudra désormais plaider le contraire.

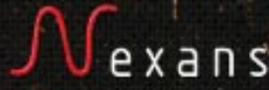
Jean-Pierre Tenoux

Quand  fait circuler des centaines de milliers de volts, vous ne voyez rien passer.

Nexans, un leader mondial des câbles et systèmes.

Partout dans le monde, Nexans sophistiquée en permanence les infirmes capacités du câble au sein de systèmes indispensables aux plus hautes technologies. Chaque jour, les câbles et systèmes de Nexans permettent de répondre aux attentes des entreprises et des particuliers, en transportant des milliards de volts en toute sécurité.

www.nexans.com

 **Nexans**

Le futur passe par Nexans.

ASSISES Au septième jour de son procès devant la cour d'assises de Paris, Guy Georges, le présumé « tueur en série de l'Est parisien », a avoué, mardi 27 mars, les sept assas-

sinats et une des agressions dont il est accusé. ● **PRESSÉ DE PARLER** par ses avocats dès la reprise de l'audience, il a acquiescé à l'énoncé du nom de chaque victime puis a pleuré. ●

« **JE VOUS DEMANDE pardon** », a-t-il lancé à l'adresse des familles des victimes. ● **ÉLISABETH ORTEGA** a témoigné de la façon dont elle a été agressée chez elle, en 1995. Elle avait réus-

si à échapper à Guy Georges après de longs moments d'angoisse. ● **LES FAMILLES** des victimes ont accueilli les aveux avec soulagement ; une mère s'est surprise à dire « merci » à

l'assassin de sa fille. ● **M^e FRÉDÉRIQUE PONS**, avocate de la défense, explique que la « conscience [d'un avocat], c'est de ne jamais dicter ses déclarations » à son client.

Guy Georges reconnaît ses crimes et demande pardon

Le présumé « tueur en série de l'Est parisien » a avoué, au septième jour de son procès, les sept assassinats et l'une des agressions qu'il avait obstinément niés jusqu'alors. « C'est moi qui ai bâti ma peine », a reconnu l'accusé, suscitant l'apaisement des familles des victimes

C'EST UN « OUI » presque inaudible, un cri étouffé venu des tréfonds de l'être, une parole libératrice... Enfin. Guy Georges, le présumé « tueur en série de l'Est parisien », vient d'avouer ses crimes. Il est 13 h 55, mardi 27 mars, et la cour d'assises de Paris retient son souffle. Ce que plus personne n'espérait vient de se produire. Guy Georges, qui, depuis le début de son procès, nie obstinément les faits qui lui sont reprochés, a finalement craqué.



PROCÈS

Quand il est entré dans le box, quelques minutes plus tôt, tous les regards ont convergé vers lui. L'homme de trente-huit ans, qui se tient là debout, l'air hagard, presque penaud, a physiquement changé. Il s'est rasé le crâne et porte un pull irlandais blanc cassé qui lui donne un air d'adolescent. Ses traits sont tirés, mais il n'a plus le regard agressif qu'il affichait lors des précédentes audiences. Paradoxalement, même si on le sent nerveux à l'extrême, il paraît avoir retrouvé une certaine forme de sérénité. Sait-il à cet instant que quelque chose se prépare ?

Il a à peine le temps de s'asseoir que, déjà, M^e Frédérique Pons, l'un de ses avocats, demande la parole. Elle s'adresse à lui, le place face aux incohérences de son discours. « Avez-vous quelque chose à préciser ? », questionne-t-elle. Guy Georges répond par la négative, mais il est visiblement mal à l'aise. Ses lèvres disent « non » quand tout son corps dit « oui ». Il s'accroche nerveusement au rebord du box. Lève les yeux, fixe les familles de victimes, se tourne vers la cour. Il cherche un regard qui pourrait l'aider à dire l'inexprimable. Son autre avocat, M^e Alex Ursulet, se lève à son tour : « Une jeune fille va venir témoigner aujourd'hui, la seule rescapée. Personne ne supportera votre silence, ni les familles de victimes, ni elle, ni nous. Avez-vous quelque chose à dire ? »

– Non.
– Pour toutes les familles qui sont là, si c'est vous le coupable, ne restez pas dans ce silence.
– Non.
– Pour votre famille, pour votre mère, pour votre père, quel que soit l'endroit où il se trouve, il faut que vous puissiez parler. Avez-vous agressé Elisabeth Ortega ?

– Oui.
– Avez-vous tué Catherine Rocher ?
– Oui.
– Avez-vous tué Elsa Benady ?
– Oui. »

Guy Georges reconnaît finalement les sept assassinats précédés de viols pour lesquels il est poursuivi, ainsi qu'une agression, mais il en conteste trois autres. « Ai-je bien compris ? », interpelle le président, avant de reprendre un à un les

aveux de l'accusé. Guy Georges pleure. Des larmes vraies, qu'il ne prend pas la peine d'essuyer. Ses deux avocats le soutiennent du regard, les yeux embués. L'accusé baisse la tête, la relève. Il veut parler, encore : « Je sais que je vais être condamné à une peine par les jurés, mais en fait, c'est moi qui ai bâti ma peine. » Puis il s'adresse aux familles des victimes. « Je vous demande pardon, lance-t-il dans un souffle, à trois reprises. Je demande pardon à ma famille, à ma petite sœur, à mon père, à Dieu s'il y en a un, je me demande pardon aussi, c'est tout. »

« JE LA RECONNAIS »

Sur le banc des parties civiles, les familles écoutent, dans un silence pesant. Une mère de victime essuie une larme. Les autres parents sont comme assommés (lire ci-dessous). Malgré l'intense émotion qui submerge le prétoire, le président Jacob poursuit son audience. Il interroge Guy Georges sur l'agression dont a été victime Elisabeth Ortega, le 16 juin 1995. « Vous avez fait un grand pas aujourd'hui, il faut continuer », conseille-t-il. « C'est dur, répond l'accusé, tête baissée, je préférerais qu'on me pose des questions. » Victime d'un accident qui l'a rendu paraplégique, Elisabeth Ortega, assise dans un fauteuil roulant, regarde son agresseur. « Je la reconnais, dit l'accusé. C'était dans le quartier Bastille. Je l'ai vue arriver dans la rue, elle est entrée dans

le hall d'un immeuble, je l'ai suivie. Les mots ne viennent pas. »

– Vous êtes entré chez elle ?, interroge le président.

– J'étais sur le palier, je l'ai menacée d'un couteau, je lui ai demandé d'entrer, on a discuté, elle avait peur.

– Vous avez parlé de quoi ?

– Elle m'a demandé mon prénom, j'ai dit Eric, elle m'a répondu que j'avais pas une tête à m'appeler Eric, alors j'ai dit Flo. J'ai fumé une cigarette. »

C'est grâce à cette cigarette de marque Winston que les experts en empreintes génétiques parviendront à déterminer l'ADN de Guy Georges. Mais, faute de fichier centralisé, les rapprochements avec d'autres crimes n'interviendront qu'en mars 1998.

« Vous aviez quelles intentions à ce moment-là ?, poursuit le président Jacob.

– Comme pour les autres, je pensais la tuer, précise l'accusé. J'ai attaché ses mains avec du Scotch que j'avais emmené avec moi, je l'ai bâillonnée, je suis monté à l'étage éteindre une lumière, elle en a profité pour partir. Quand je l'ai vue s'enfuir, je l'ai appelée, je crois.

– Vous vouliez juste la tuer ?

– Non, je voulais la violer avant. »

Le président veut comprendre ce qui passait par la tête de Guy Georges au moment de ses crimes. L'accusé regarde le plafond de la cour d'assises, il cherche ses mots. « Je me posais des questions sur le pour-

quoi, admet-il. Mon explication est simple, mais c'est pas ça : tu pètes les plombs et, d'un autre côté, tu es quelqu'un d'autre. Je me suis demandé comment je pouvais arrêter ça. C'est pour cette raison que j'ai accepté de donner mon sang en 1995. » Incarcéré cette année-là pour des actes de violences commis à l'encontre d'une jeune femme, Guy Georges avait été entendu dans le cadre des enquêtes sur plusieurs crimes attribués au « tueur en série de l'Est parisien ». Il s'était dit étranger aux faits, mais avait accepté de se soumettre à un prélèvement sanguin en vue d'identifier son ADN.

« MES SŒURS DE SANG »

Interrogé sur l'absence de sperme et d'empreintes digitales sur les lieux de ses crimes, Guy Georges explique : « Je mettais jamais de préservatif, mais, quelquefois, je m'enlevais avant. Pour les empreintes digitales, je faisais attention.

– Pourquoi déshabillez-vous vos victimes au couteau ?

– Parce que je les attachais, alors j'étais obligé de découper le haut des vêtements.

– Les éléments que vous nous donnez aujourd'hui sont conformes aux déclarations de la victime.

– Je vous ai dit que j'avais de la mémoire. »

Elisabeth Ortega, justement, s'apprête à raconter cette soirée du 16 juin 1995, au cours de laquelle elle a, dit-elle, perdu son « innocence » (lire ci-dessous). Elle s'approche

de la barre des témoins, mais, volontairement, tourne son fauteuil en direction de l'accusé. C'est à lui qu'elle veut s'adresser en priorité : « C'est assez troublant, mais je me demande si Pascale Escarfail aimait les fleurs, je ne le sais pas, mais je sais comment elle est morte. Je me sens aussi très proche de Catherine Rocher, je ne sais pas si elle était gourmande, mais je sais comment elle a été tuée. Je ne sais pas si Elsa Benady avait une couleur favorite, mais je sais comment elle est morte. » La jeune femme à la belle chevelure rousse, âgée aujourd'hui de vingt-huit ans, a un mot pour chacune des autres victimes du « tueur en série ». « J'ai réalisé qu'elles étaient mes sœurs de sang, indique-t-elle. Je ne les connaissais pas, mais j'aimerais vous les rendre aujourd'hui un peu plus vivantes, en vous faisant partager le moment de mon – de leur – agression. Un moment où je sais la terreur qu'elles ont pu vivre. »

Parfois, Elisabeth Ortega est au bord des larmes. A d'autres moments elle sourit, mais jamais elle ne se départit de son calme. « Si je suis vivante aujourd'hui, c'est juste parce qu'une ampoule de 15 watts était allumée et que Guy Georges a voulu l'éteindre, assure-t-elle. C'est assez dérisoire. Les autres victimes n'ont pas eu cette ampoule. Elles ont été violées, torturées, poignardées, assassinées, mais je suis convaincue qu'elles ont résisté. »

Acacio Pereira

« Toute sa volonté était concentrée en un point : me mettre à sa merci »

NOUS PUBLIONS des extraits du témoignage d'Elisabeth Ortega, la seule victime rescapée pour laquelle Guy Georges a reconnu sa culpabilité :

« Ce soir-là, j'ai dîné avec des amis, j'ai dansé, j'ai fait la fête, j'ai rigolé. Le monde m'appartenait, j'avais la vie devant moi. (...) J'ai vu un individu qui s'est jeté sur moi, il montait les escaliers quatre à quatre, il avait une telle force, une telle puissance que je me suis retrouvée plaquée au mur, muette. Il m'a mis son couteau sur la gorge. Sa détermination m'a laissée pétrifiée. Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie et je ne savais pas que la peur pouvait provoquer de la douleur. (...) Toute la volonté de mon agresseur était concentrée en un point, il voulait me mettre à sa merci. Aujourd'hui, il paraît détendu, il a même pleuré. A l'époque, son visage était pointu, aigu, tendu, un visage d'une telle intensité... J'ai eu l'impression à ce moment-là que je pouvais être poignardée, que je pouvais souffrir.

VERBATIM

« Ce soir-là, j'ai dîné avec des amis, j'ai dansé, j'ai fait la fête, j'ai rigolé. Le monde m'appartenait, j'avais la vie devant moi. (...) J'ai vu un individu qui s'est jeté sur moi, il montait les escaliers quatre à quatre, il avait une telle force, une telle puissance que je me suis retrouvée plaquée au mur, muette. Il m'a mis son couteau sur la gorge. Sa détermination m'a laissée pétrifiée. Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie et je ne savais pas que la peur pouvait provoquer de la douleur. (...) Toute la volonté de mon agresseur était concentrée en un point, il voulait me mettre à sa merci. Aujourd'hui, il paraît détendu, il a même pleuré. A l'époque, son visage était pointu, aigu, tendu, un visage d'une telle intensité... J'ai eu l'impression à ce moment-là que je pouvais être poignardée, que je pouvais souffrir.

» Parfois, la nuit, je suis réveillée en sursaut, j'ai l'impression qu'on me poignarde, je sens un couteau entrer dans ma chair et ça fait mal. Je pense aux autres victimes et j'ai mal, à la poitrine, au sexe, au ventre, j'ai mal partout. (...) »

« Il m'a ordonné de m'asseoir sur un fauteuil, mais je me suis assise sur l'accoudeur. J'étais obligée de le prévenir de chacun de mes mouvements de peur qu'il ne me poignarde. Il m'a fait descendre dans la pièce du bas, la chambre. Je savais que là-bas, il n'y avait qu'une seule fenêtre pour m'échapper. Il a dû me penser piégée à ce moment-là, et moi aussi. J'ai vu disparaître derrière moi la porte de sortie, la lumière, le téléphone, j'étais dans le noir. J'étais tellement à sa merci que je me suis dit que j'allais mourir. Il m'a dit qu'il était en cavale et qu'il n'avait rien à perdre. Il voulait dormir dans ma maison et, pour cela, il devait m'attacher. J'ai placé mes mains de telle façon que je puisse avoir un bras en levier afin de tirer

sur mes liens. C'était un réflexe de survie. Puis il a voulu me bâillonner. J'ai refusé et il m'a répondu qu'il pouvait me tuer, que ça ne changerait rien pour lui. Je l'ai cru. Il a fait un geste pour écarter mes cheveux, (...) un geste sensuel, charnel. Le geste qu'aurait pu faire un amant. (...) Il a commencé à délayer ses chaussures, et j'ai pensé que, s'il voulait me tuer, il se mettrait à son aise, il avait tout son temps. (...) Il s'est rendu compte que la lumière était allumée à l'étage. Il a monté les escaliers. J'ai arraché mes liens, avec toutes les forces que je pouvais réunir, j'ai ouvert la fenêtre, ça faisait un boucan... Il avait forcément entendu. J'ai compté les pas, un, deux, trois, je savais que j'avais seulement une dizaine de secondes devant moi. J'ai réussi à ouvrir le volet et j'ai sauté, je ne sais toujours pas comment. Il m'a appelée et j'ai couru de toutes mes forces sans me retourner. »

Entre haine et remerciements, le soulagement des familles des victimes

LES FAMILLES des victimes auront tout enduré au cours des sept premiers jours d'audience du procès de Guy Georges : ses dénégations répétées, son ton provocateur, son discours fabulateur. Elles auront tout enduré, sans jamais laisser paraître une once de colère ou de désir de vengeance. D'une dignité rare, elles ont accueilli les aveux de l'accusé sans démonstrations inutiles mais avec soulagement. « C'est extrêmement étrange comme sensation, reconnaît Liliane Rocher, la mère de Catherine, retrouvée morte, le 10 janvier 1994, dans un parking. Je ne pouvais pas imaginer une émotion si intense. Dès qu'il a avoué, il a regardé les parties civiles, j'ai croisé son regard et je me suis entendue articuler le mot "merci". Il a baissé la tête. Jamais je n'aurais cru pouvoir prononcer ce mot, j'aurais trouvé ça totalement insensé. J'étais un bloc de haine et je n'imaginais pas dire merci à l'assassin de ma fille. Désormais, je vais peut-être pouvoir évacuer cette haine, me sentir apaisée. Jamais je ne pourrai pardonner. La seule qui puisse le faire, c'est ma fille, mais elle est morte. »

La famille Sirotti ne veut pas non plus entendre parler de pardon. Aldo, le père de Magali, est catégorique. « Guy Georges est un gros

fanfaron, accuse-t-il. Il se sent très fort avec des êtres plus faibles que lui. Si Dieu pardonne, moi je ne pardonne pas, rien au monde ne pourra effacer l'image que j'ai de ma fille [égorgée dans son appartement, le 23 septembre 1997], dans son cercueil, deux mois après sa mort. » « Je n'y croyais plus, poursuit Chantal Sirotti, la mère de la victime. Un jour il nie, le lendemain il hésite et, finalement, il reconnaît. Avec la tournure que prenait le procès, je pensais qu'il aurait avoué après le verdict, en envoyant une lettre aux familles par exemple. »

Ghislaine Benady paraît épuisée après les aveux de Guy Georges. Depuis la mort de sa fille, Elsa, retrouvée la gorge tranchée, le 9 novembre 1994, dans un parking, cette mère de famille volontaire avait « réappris à vivre ». A l'audience, elle était apparue souriante, sereine. Forte aussi, quand elle avait demandé à voir les photos prises par l'identité judiciaire sur les lieux du crime. « Guy Georges les regardait avec un tel détachement, j'ai pensé que ça devait être supportable », avait-elle justifié. « Ses aveux sont un soulagement, reconnaît-elle. Même si, pour nous, ça ne changera rien, il était important qu'il le dise quand même. Si ça lui a fait du bien de prononcer ces paroles, pourquoi pas ? De notre côté, nous n'avons jamais

éprouvé de haine. C'était important qu'il avoue, pour mon fils Bruno. C'est lui qui a découvert le corps d'Elsa et il attendait que Guy Georges reconnaisse sa culpabilité. »

Jean-Pierre Escarfail, le père de Pascale, la première victime présumée de l'accusé, se déclare lui aussi « satisfait qu'il ait craqué ». « C'est un point très positif qui a été la suite d'un enchaînement d'actions très opportunes d'un certain nombre d'avocats des parties civiles, rappelle-t-il. Il y a aussi cette espèce de rouleau compresseur qui arrivait, celui des empreintes génétiques, qu'il aurait été bien en peine de justifier. » M. Escarfail se montre virulent vis-à-vis de Guy Georges, qu'il accuse d'avoir « préparé » ses aveux. « Mon analyse personnelle, c'est qu'il s'agit d'une véritable stratégie de communication, de mise en scène, dénonce-t-il. Il n'y a qu'à voir l'aspect impeccable de l'accusé, qui s'est présenté moulu dans un pull d'une blancheur immaculée et rasé de frais. C'est le passage du masque du loup à celui de l'agneau. Cela prouve que nous sommes en face de quelqu'un d'intelligent qui tente d'utiliser à son profit le circuit médiatique, mais je pense que personne ne tombera dans le panneau. »

A. Pe.

M^e Frédérique Pons, avocate de la défense

« Guy Georges, au-delà du procès, c'est aussi la part d'ombre qu'il y a en nous »

« **Quel est le rôle de l'avocat de la défense dans une affaire pareille ?** »

– C'est une affaire très particulière. Dans la majorité des cas, on ne se pose pas la question : on est la voix de la personne qu'on défend. Ce n'est pas une question de système de défense, j'ai horreur de ce terme qui donne l'impression qu'il ne s'agit que d'une construction purement intellectuelle, hors de toute conviction. L'avocat accompagne son client ; sa conscience, c'est de ne jamais dicter ses déclarations. Mais on peut les provoquer. On peut l'éclairer. On peut lui dire : « Compte tenu du dossier, votre position n'est pas tenable. »

» Dans l'affaire Guy Georges, si aberrant que cela puisse paraître, des éléments fragilisent l'accusation. Le portrait-robot n'est pas le sien ; les empreintes ne sont pas les siennes : les trois traces de pied sont, pour les policiers, des traces de pied égyptien [gros orteil plus court que le second], mais, quand on l'arrête, en 1995, Guy Georges n'a pas le pied égyptien. Ce n'est



FRÉDÉRIQUE PONS

pas sa tête, pas ses mains, pas ses pieds. Quant à l'ADN, l'expert nous dit en 1998 qu'il y a « une erreur de frappe » dans son rapport de 1995 !

– **Vous aviez quand même peu d'espoir d'éviter une condamnation ?**

– Je savais que ce serait très difficile, mais il fallait au moins faire admettre la nécessité d'une contre-expertise de l'ADN. Il ne faut jamais oublier que la preuve doit être rapportée par l'accusation et que le doute doit profiter à l'accu-

sé. Ce qui m'a effrayé ici, c'est que les faits sont tellement odieux, tellement atroces, que le réflexe des gens les plus raisonnables était de refuser à Guy Georges le bénéfice du doute. Il y a eu cette énorme tension la première semaine, il a commencé à faire des réponses très ambiguës. Il n'arrivait pas à dire « je suis innocent », il disait, « ce n'est pas moi ». Et puis il y a eu cette phrase terrible sur le couteau, où il a expliqué qu'il frappait de la main droite. Je n'ai jamais vu un homme dans un tel état de tension, j'avais l'impression qu'un autre être essayait de sortir de lui-même.

– **Quels ont été les éléments décisifs ?**

– Il a été très ébranlé par les témoignages des parties civiles, mais s'il n'y avait pas eu ce lien de confiance entre Alex Ursulet et lui, il n'aurait pas parlé. Lundi, il s'était à nouveau retiré, le blocage était total. Alex le connaît mieux que moi, il l'a énormément vu. Guy Georges l'a peut-être davantage entendu parce que c'est un homme, par identification, mais il

apprécie surtout qu'Alex se soit tellement battu pour lui. Les attaques contre M^e Ursulet sont, de ce point de vue, injustes : s'il n'y avait pas eu tout ce combat, Guy Georges n'aurait pas parlé.

– **Mais les aveux ne vous placent-ils pas en porte à faux ?**

– Non, le dossier reste inchangé, avec ses faiblesses. Aujourd'hui, il a avoué. Cela prouve encore davantage que sans aveux, il n'y avait pas automatiquement une condamnation au bout.

– **Ainsi, en le faisant avouer, vous le faites condamner...**

– C'est un problème pour un avocat, c'est... un moment douloureux. Mais nécessaire : nous sommes des auxiliaires de justice. C'est douloureux, parce que c'est toute la complexité du personnage. Il peut paraître indécrottable de parler de la difficulté qu'il a eue à avouer, mais on ne peut s'empêcher d'avoir de la compassion : nous sommes ses avocats, nous avons forcément tissé des liens avec lui.

– **Que reste-t-il à faire désormais ?**

– Il reste à comprendre. A lui redonner une dimension humaine. On nous a dit que c'était un monstre, une bête sauvage ; nous, nous savions bien que c'était un être humain qui avait fait ça, et c'est peut-être cela le plus difficile. Il y avait auparavant un acharnement contre lui ; maintenant, les fusils sont baissés. Je suis d'ailleurs fascinée de voir ce qu'ont provoqué ces aveux. Tant qu'il n'avait rien dit, nous étions totalement diabolisés. Nous ne faisons pourtant que notre boulot et il faut un peu de courage pour poser des questions face à une telle machine. La seule parole audible était celle de l'accusation, comme s'il y avait quelque chose de totalement insupportable, pour l'opinion publique ou les médias, à nous donner la parole en dehors de l'audience. Guy Georges, au-delà du procès, c'est pourtant aussi la part d'ombre qu'il y a en nous, qu'il y a dans cette société qui l'a engendré. »

Propos recueillis par Franck Johannès

Lionel Jospin promet la création de 1 200 postes de magistrats d'ici à 2005

Les syndicats expriment leur « satisfaction » mais maintiennent un mot d'ordre de grève pour jeudi 29 mars

Le premier ministre a annoncé, mardi 27 mars, la création de 1 200 postes de magistrats supplémentaires d'ici à 2005, ce qui devrait porter l'ef-

fectif à quelque 8 000 magistrats. Les représentants de l'Union syndicale des magistrats et du Syndicat de la magistrature, reçus pour la pre-

mière fois par Lionel Jospin, ont fait part de leur « satisfaction », mais ils maintiennent le mot d'ordre de grève lancé pour jeudi 29 mars.

L'OBSTINATION des magistrats a payé. Après plusieurs semaines de mobilisation et deux manifestations nationales, les organisations syndicales ont obtenu de Lionel Jospin l'engagement de la création de 1 200 postes de magistrats supplémentaires d'ici à 2005. Cette création massive d'emplois, que le premier ministre a qualifiée « d'effort sans précédent », a été annoncée par le premier ministre, mardi 27 mars, aux représentants de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qu'il recevait à Matignon. Ce plan de recrutement pluriannuel devrait porter le nombre de magistrats de 6 700 aujourd'hui à 8 000 d'ici quatre ans.

Le premier ministre, qui recevait pour la première fois les organisations représentatives de la magistrature, leur a tout d'abord expliqué qu'il avait « compris le malaise de la profession », qui s'était exprimé lors des manifestations nationales du 19 janvier et du 9 mars. Selon son entourage, Lionel Jospin

a ainsi reconnu que les effets de la loi sur la présomption d'innocence, qui implique de nouvelles contraintes pour les magistrats, n'avaient « pas été suffisamment mesurés ». Mais le chef du gouvernement a également fait part aux magistrats de son « sentiment d'injustice », en faisant valoir son bilan en matière de justice : autonomie des parquets vis-à-vis de la chancellerie, mais aussi augmentation du budget de près de 18 % en quatre ans, accompagné de la création de 729 postes de magistrats.

Face à la colère des magistrats, qui réclamaient notamment un « plan de sauvetage », le premier ministre a cependant arbitré entre Bercy et la chancellerie en faveur d'un « effort budgétaire pluriannuel » pour la justice. Mille deux cents postes de magistrats devraient ainsi être créés d'ici à 2005, à raison de 300 créations de postes par an. Aux 200 magistrats qui sortent tous les ans en septembre de l'École nationale de magistrature, le gouvernement prévoit d'ajouter une centaine de magis-

trats supplémentaires, recrutés par concours exceptionnel. Un amendement à la loi organique sur le statut des magistrats, qui devrait être voté par le Parlement avant l'été, a été déposé en ce sens. Par ailleurs, ce plan de recrutement devrait être complété par la création au prorata de postes de greffiers et de fonctionnaires de justice.

MOT D'ORDRE DE GRÈVE

À l'issue de leur entretien avec le premier ministre, les représentants des syndicats ont fait part de leur « satisfaction ». « Le gouvernement a enfin entendu que la justice est un vrai problème de société, en répondant par un acte fort », a d'abord déclaré Evelyne Sire-Marine, présidente du SM. Mais les syndicats restent vigilants : ils maintiennent leur mot d'ordre de grève pour jeudi 29 mars, en attendant notamment les annonces du ministère de la justice, chargé de préciser les modalités de ce plan de recrutement. « Nous voulons des mesures concrètes afin de débloquent dès maintenant la situation », a affirmé

Valéry Turcey, président de l'USM. Le SM demande notamment le recrutement exceptionnel, « dès aujourd'hui », de nouveaux magistrats, bien que cette mesure ne soit envisageable qu'après l'adoption de l'amendement parlementaire, soit en septembre.

Les semaines à venir risquent d'être décisives. Au-delà des annonces budgétaires, les magistrats et la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, devront en effet s'accorder sur le devenir de l'institution judiciaire, qui fera l'objet, dès jeudi 5 avril, des premiers « entretiens de Vendôme ». Des problèmes de fond tels que l'organisation du travail dans les juridictions ou les contentieux prioritaires à traiter sont au menu de ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'en juillet. A Matignon, on précise en effet que « l'effort budgétaire du gouvernement n'a de sens qu'accompagné d'un effort des professionnels, dans l'intérêt bien compris des justiciables ».

Cécile Prieur

Un agent du Quai d'Orsay dénonce des violences dans la zone d'attente de Roissy

Des policiers auraient frappé des demandeurs d'asile

MALGRÉ ses locaux flambant neufs, la zone d'attente de l'aéroport de Roissy risque à nouveau de défrayer la chronique. Un agent du ministère des affaires étrangères a signalé dans un rapport, remis le 14 mars au procureur du tribunal de grande instance de Bobigny, des violences et dérapages commis par des policiers de la police aux frontières (PAF) sur des étrangers. C'est la première fois qu'un tel témoignage émane d'un fonctionnaire du Quai d'Orsay.

Dans un rapport de trois pages, l'agent explique que, lors d'une permanence effectuée le 10 mars dans la nouvelle zone d'attente pour personnes en instance (ZAPI 3) de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, où sont maintenus les étrangers dont l'entrée sur le territoire est refusée, il a découvert une jeune femme blessée dans une salle d'attente. Blandine M., originaire de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) était « allongée sur le sol » : « J'ai remarqué immédiatement la présence sur ses jambes de multiples plaies sanguinolentes », écrit le fonctionnaire. Le récit qu'elle fait alors à l'agent est édifiant.

Arrivée le 8 mars à Roissy dans la soirée, la jeune femme avait immédiatement sollicité l'asile en raison de persécutions qu'elle dit avoir subies dans son pays. Les policiers ignorent sa demande et la placent en zone d'attente. Pendant les premières quarante-huit heures de son maintien, Blandine M. va « réitérer sa demande d'asile à plusieurs reprises ». Les fonctionnaires de la PAF lui auraient demandé d'attendre. La jeune femme serait passée devant le juge pour un maintien en zone d'attente le 12 mars, alors que sa demande n'avait toujours pas été enregistrée.

Quand l'agent du ministère des affaires étrangères l'interroge sur ses plaies, elle explique qu'elle a été frappée lors de la tentative d'éloignement vers le Cameroun organisée le matin même. Ainsi, pour la forcer à embarquer, « un des policiers, après l'avoir déséquilibrée en la tirant brusquement en arrière, l'a traînée sur le sol par les cheveux en la couvrant d'insultes. Il lui a ensuite

asséné plusieurs coups de pied avant de lui écraser les jambes avec ses chaussures », relate le rapport.

Le même jour, « peu après », un groupe de sept personnes également originaires de RDC arrivent dans les bâtiments de la zone d'attente et se plaignent d'avoir subi une tentative d'éloignement du territoire sur le même vol que Blandine M. Malgré leur demande, « aucun procès verbal constatant leur demande d'asile n'a été dressé depuis leur arrivée », note le fonctionnaire. Les sept Africains racontent alors que, lors de la tentative d'embarquement forcé, les policiers auraient tenu des propos racistes : « Sales nègres, on va vous tuer, sales singes, sauvages. » Conscientieux, l'agent reviendra le lendemain en zone d'attente : il retrouvera trois des sept Zaïrois et la jeune femme, prévus pour un embarquement, toujours sans enregistrement de leur demande d'asile.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

S'appuyant sur l'article 40 du code de procédure pénale, selon lequel tout fonctionnaire se doit de dénoncer les infractions dont il a connaissance, l'agent du Quai d'Orsay a décidé de ne pas taire l'affaire. Des bavures et dérapages en zone d'attente ont été maintes fois dénoncés par les associations de défense des étrangers. Dans un rapport au Parlement, Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, qualifiait ces lieux d'« horreur de la République » (*Le Monde* du 16 novembre 2000). « Ces violences semblent être une pratique courante de la PAF, comme les refus d'enregistrement des demandes d'asile, assure Evelyne Sire-Marine, présidente du Syndicat de la magistrature. Il est temps que le ministère de l'intérieur les fasse cesser. » La Place Beauvau n'a pas souhaité réagir. Les faits ont été jugés suffisamment graves par le procureur de Bobigny pour que celui-ci ouvre, mardi 27 mars, une enquête préliminaire. Blandine M., elle, a été admise sur le territoire le 15 mars.

Sylvia Zappi

Jean-Paul Proust succède à Philippe Massoni à la tête de la préfecture de police de Paris

À L'ISSUE du conseil des ministres, mercredi 28 mars, Jean-Paul Proust devait succéder à Philippe Massoni à la tête de la préfecture de police de Paris. Le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin, étaient tombés d'accord sur ce nom dès le mois de septembre 2000, après que M. Proust eut quitté le ministère de l'intérieur, où il dirigeait le cabinet de Jean-Pierre Chevènement. En attendant la date officielle du départ à la retraite de M. Massoni, le 13 janvier 2001, et sa nomination, d'abord prévue en décembre 2000, Jean-Paul Proust a dirigé la mission interministérielle chargée de l'élimination des farines et des graisses animales.

Au mois de décembre, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait cependant décidé de maintenir Philippe Massoni à son poste au moins jusqu'en mars, jugeant maladroite de le remplacer à quelques semaines d'une élection municipale capitale à Paris. Ce délai inattendu avait provoqué maintes spéculations, suscitant de nouvelles candidatures. Une décision du tribunal administratif de Paris, le 19 février, jugeant irrégulière la décision ministérielle en faveur de Philippe Massoni (*Le Monde* du 26 février), a donné un second souffle à M. Proust. Il fallait remplacer M. Massoni d'urgence, puisque toutes les décisions que ce dernier a prises depuis le 13 janvier étaient menacées d'une annulation pure et simple.

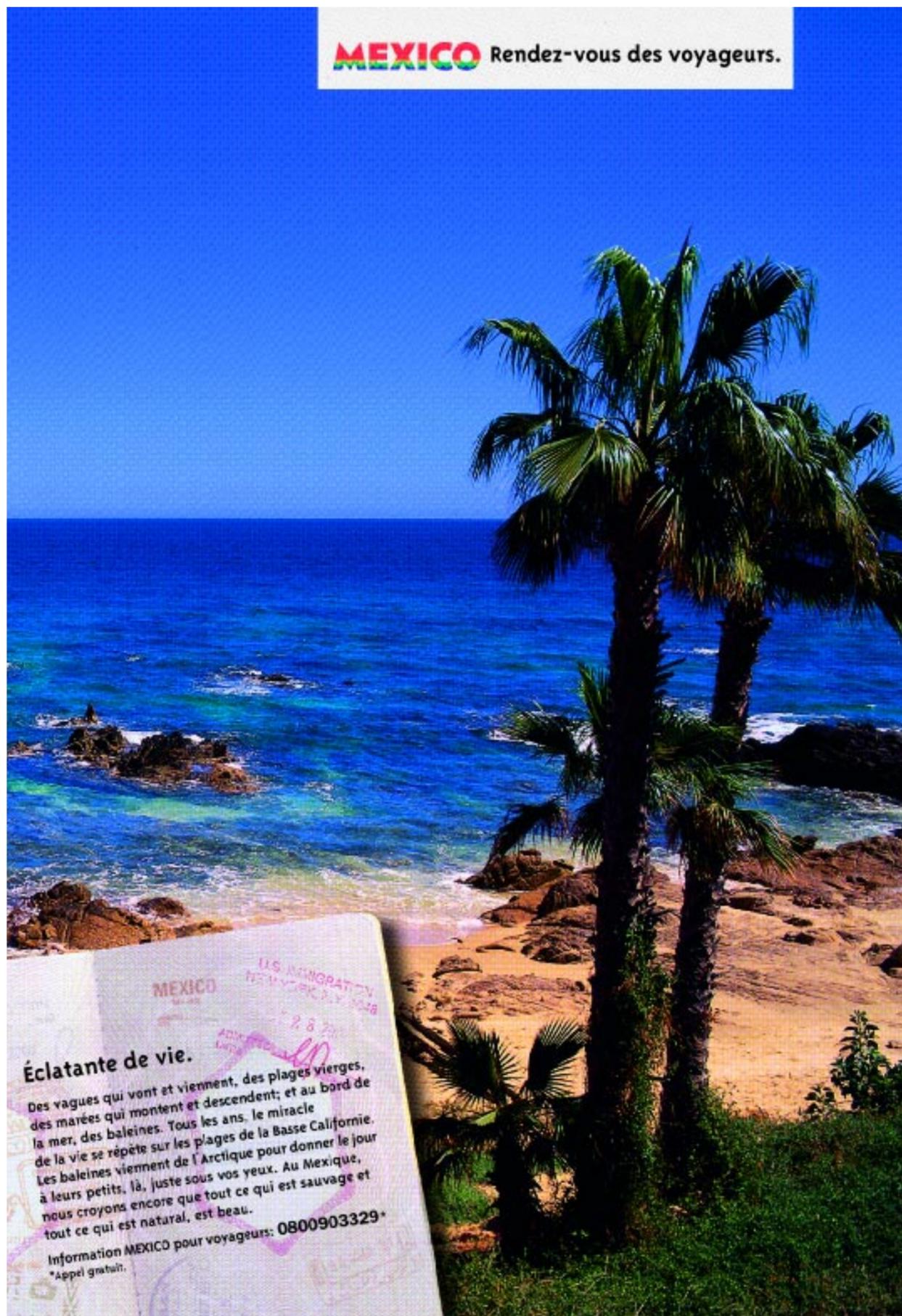
Préfet « classique », au profil convenant à la fois à Matignon et à l'Elysée, Jean-Paul Proust redevenait, en la circonstance, le candidat idéal. Agé de soixante et un ans, M. Proust est un pur produit de la préfectorale, au sein de laquelle il a

fait toute sa carrière. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), promotion 1966, M. Proust a débuté sa carrière au ministère de l'intérieur comme administrateur civil, avant de devenir le chef de cabinet du préfet du Val-d'Oise (1967-1972). Il n'a effectué qu'une seule incursion hors du ministère de l'intérieur : en 1985, il était devenu pour un an le responsable des programmes méditerranéens au ministère de l'aménagement du territoire. A son retour dans son administration d'origine, il devient directeur de la défense et de la sécurité civile (1986-1987).

En 1992, il est nommé préfet de la région Haute-Normandie et préfet de Seine-Maritime. Il reste pendant cinq ans à Rouen, qu'il quitte en 1997 pour Marseille. Il est préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône lorsque, en 1999, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, l'appelle – contre toute attente – pour diriger son cabinet. Dans une période de tension entre M. Jospin et M. Chevènement autour du dossier corse, c'est lui qui représente la Place Beauvau dans les négociations sur le futur statut de l'île. Attentif aux arguments de Matignon, il s'y fait apprécier du premier ministre et de ses collaborateurs, qui soutiendront activement sa nomination à la préfecture de police. Succédant à Philippe Massoni, policier devenu préfet, Jean-Paul Proust marque le retour à un profil plus traditionnel.

Pascal Ceaux

Lire aussi le portrait de Philippe Massoni page 15



Les conventions ZEP de Sciences-Po suscitent une « dynamique d'excellence » dans les lycées concernés

Pour les élèves présélectionnés qui expriment leurs motivations, « d'un seul coup, tout s'ouvre »

Aux lycées Blanqui de Saint-Ouen et Saint-Exupéry de Fameck, les conventions passées avec l'IEP de Paris réveillent les vocations et les ambi-

tions. Proviseurs, professeurs et lycéens présélectionnés pour accéder à Sciences-Po sans passer le concours mettent toutes les chances de leur côté

pour relever « ce défi » et montrer, en dépit de la polémique provoquée par les conventions ZEP, qu'« ils sont des élèves comme les autres ».

SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis) et FAMECK (Moselle), de nos envoyées spéciales
« J'imaginai qu'on serait lyn-

REPORTAGE

« On les a choisis parce que, au-delà de leurs résultats scolaires, ils ont une ouverture d'esprit »

chés. » Rodolphe, élève de terminale économique et sociale (ES), n'oublia pas ce premier contact avec Sciences-Po. Au lycée Blanqui de Saint-Ouen, si proche du péri-phérique et si loin de Paris, ils sont onze, sept filles et quatre garçons, à préparer l'entrée à l'Institut d'études politiques dans le cadre des conventions ZEP. Onze, tournés vers « cette bonne clé pour le monde du travail » qui s'est concrétisée, le 26 mars, par un vote de l'IEP de Paris (lire ci-dessous). Ils ont visité l'école le 14 mars et ont finalement trouvé « les gens très aimables ».

Mais leur appréhension était fondée. Rodolphe, avec ses projets de « chercheur en histoire », a lu qu'ils allaient « rabaisser le niveau », qu'on les « regarderait de travers ». Hakim, brillant élève de S, fils d'un professeur d'arabe, a été « choqué par ces polémiques ». « Beaucoup ont dit qu'on n'a pas les capacités. S'ils ont des solutions meilleures, qu'ils les proposent ! » Lucie, sa camarade de classe, ne comprend pas : « On aura les mêmes cours. » Iva, la Croate arrivée en France il y a huit ans, n'est « pas surprise de ces réactions ».

Peu importe, maintenant. Sa mère est au chômage et lui a dit que c'était une occasion à ne pas laisser passer : depuis, Lucie, d'origine laotienne, voudrait « des journées de trente-six heures » pour réussir. Iva, qui s'assume loin de son père, « politique en Yougoslavie », usera des

vacances de Pâques pour travailler son dossier d'admissibilité, consacré à George Bush. « On apportera un rafraîchissement à l'école », estime Hakim. Lui envisageait des études commerciales. « Mais quand on vient du 93, les études, c'est l'université, et on n'est jamais propulsé dans l'élite. » Si Sciences-Po ne l'acceptait pas, « [il se] se dirai [t] qu'il faut qu'il se remette au travail ».

L'affaire a provoqué un séisme « énorme », juge Gérard Stassinnet, le proviseur de Blanqui. Rien de tel ne s'était produit quand le lycée avait ouvert son hypokhâgne, bien que cette fragile nouveauté ait fait revenir vingt élèves du secteur, détournés vers le privé. « Là, l'avenir se présente, immédiat, avec des contours nets. Pour les élèves, d'un seul coup, tout s'ouvre. » Comme s'il était nécessaire de le marteler, M. Stassinnet rappelle qu'« ici, nous avons des jeunes très intelligents et créatifs, beaucoup moins convenus ou "politiquement corrects" que d'autres ». Mais, à la différence de beaucoup, « ils sont bridés ».

MÉTAMORPHOSE « À VUE D'ŒIL »

Désormais, c'est tout « le système » qui bouge, « preuve que ce dispositif ne touche pas seulement des individus ». L'expérience réveille les vocations des uns, les ambitions des autres. Laurent, professeur de français, voit depuis un mois « une élève de première, pourtant moyenne, se métamorphoser à vue d'œil ». Une collègue souligne que, « dans les conseils de classe, quand on voit un bon élève, on se dit qu'il pourrait aller à l'IEP, alors qu'avant c'était assez morne ». Au fil des discussions qui agitent la salle des profs, « on a comparé les conventions Sciences-Po avec l'affaire Dreyfus, tant elles redessinent les clivages de notre société : il y aura un avant et un après », raconte François, normalien, enseignant l'allemand en classes préparatoires.

« La levée de boucliers m'a motivé, cela veut dire que c'est un bon

projet », se réjouit, de son côté, Gilbert Lang, proviseur du lycée Saint-Exupéry, à Fameck (Moselle). Dans cet établissement de 1 250 élèves, implanté entre la ZUP et l'usine de Daewoo, les quatorze élèves de terminale présélectionnés par leurs professeurs principaux pour tenter de franchir les portes de la rue Saint-Guillaume n'en reviennent pas du tapage médiatique provoqué par les conventions ZEP. « On est des élèves comme les autres », insiste Sofia, scandalisée par cette « peur que notre venue change l'image de marque ». Chloé s'en moque : « Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, on ira jusqu'au bout. » Cette jeune fille de terminale ES a choisi, pour son dossier d'admissibilité, le difficile sujet du conflit israélo-palestinien, à cause de l'inquiétude soulevée par l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon. « Cette médiatisation m'étonne. Dans les articles, ils nous prennent pour des cas sociaux, ça me fait rire, ils nous collent une image fautive », se désole Aurélie, dont la mère, employée de bureau, ne parvient pas à contenir sa fierté et dit à tout son entourage que sa fille « prépare Sciences-Po ». « Quand j'ai lu qu'on nous traitait de racaille, j'ai bondi, j'ai été effrayée qu'il y ait des gens à l'esprit si étroit », témoigne Tissame, d'origine marocaine. Fouzia, elle aussi, trouve que toute cette histoire « prend trop d'ampleur ». « L'attitude du directeur de Sciences-Po devrait être considérée comme normale, il ne faut ni le critiquer ni lui donner trop de mérite. »

Mais ce coup de pied donné dans un système « réservé aux élites » l'a tellement emballée qu'elle a choisi de consacrer son dossier d'admissibilité... aux conventions ZEP ! Ses parents, d'origine algérienne, venus dans les années 60, comme ceux de Tissame, pour travailler dans le bassin houiller de Lorraine, lui ont promis d'être

« toujours avec elle ». « Ils me répètent sans cesse : "Donne le meilleur de toi-même et fais ce que tu as envie de faire !" » Ceux d'Hassiba sont plus perplexes. « Ils pensent qu'il ne faut pas rêver, que là-bas il n'y a que des têtes qui se sentent supérieures à nous. »

« CURIOSITÉ SUR LE MONDE »

Mais, « malgré la barrière psychologique et culturelle », Hassiba a choisi de tenter sa chance. Pour la plupart de ces quatorze lycéens (treize sont des filles, dont une est en terminale technologique), Sciences-Po paraissait « inaccessible ». Maintenant, c'est devenu un « rêve », une « opportunité » à saisir, un « défi » à relever, même s'ils se sont tous préparés à un éventuel échec. « Au moins, on aura essayé », résume Aurélie.

« Nous ne les envoyons pas au casse-pipe. On les a choisis parce que, au-delà de leurs bons résultats scolaires, ils ont une ouverture d'esprit, une curiosité sur le monde, une réflexion critique », explique Claude Zanco, professeur de philosophie. Pour Gilbert Lang, cette initiative de Sciences-Po a le grand mérite de « respecter enfin ces élèves, de leur envoyer des signes de reconnaissance qu'ils ont rarement ». Le proviseur espère ouvrir un jour une classe préparatoire dans son lycée pour pérenniser la « dynamique d'excellence » née de la convention signée avec l'IEP. En attendant, il estime que ces élèves apporteront, dans le temple de l'élitisme de la rue Saint-Guillaume, « une dimension culturelle supplémentaire ».

Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

Manifestation de soutien aux détenus d'Action directe

UNE QUINZAINE de membres du collectif Ne laissons pas faire, qui milite pour l'amélioration des conditions d'emprisonnement des détenus d'Action directe, ont manifesté, mercredi 28 mars au matin, sous les fenêtres du domicile parisien du premier ministre, Lionel Jospin. Allumant pétards et feux de Bengale, les manifestants voulaient rappeler au chef du gouvernement les engagements pris par la chancellerie fin janvier, suite à la grève de la faim de Joëlle Aubron et de Jean-Marc Rouillon (Le Monde du 2 février 2001), qui avait duré quarante-huit jours pour ce dernier. « Mercredi 31 janvier, Marylise Lebranchu s'était engagée à ce qu'un expert-psychiatre soit désigné afin d'évaluer l'état de santé de Georges Cipriani, qui devrait bénéficier de soins appropriés dans un établissement non pénitentiaire, rappellent les membres du collectif. Un suivi médical réel et sérieux devait être mis en place pour Nathalie Ménigon, et les détenus devaient bénéficier de parloirs. Ces promesses n'ont pas été tenues. »

Le parquet d'Evreux fait appel après la remise en liberté d'un prêtre pédophile

LE PARQUET d'Evreux (Eure) a fait appel d'une décision de remise en liberté du prêtre canadien Denis Vadeboncoeur, soixante ans, mis en examen et incarcéré pour « viols sur mineur par personne ayant abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ». Incarcéré depuis le début du mois de décembre 2000, le prêtre a été remis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction, il y a une dizaine de jours. Le dossier sera examiné le 5 avril par la cour d'appel de Rouen.

DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE** : un couple strasbourgeois, soupçonné d'avoir filmé des fillettes nues, a été placé en garde à vue, mardi 27 mars, pour corruption de mineurs et attouchements. L'homme, âgé de quarante ans, et sa femme, trente ans, mère d'une fillette de neuf ans, ont été interpellés après une plainte de deux petites filles de huit ans, venues en visite à leur domicile, mercredi 21 mars.

■ **HÔPITAL** : l'organisation des urgences hospitalières de la région parisienne est un « système en pleine déliquescence », mal administré et privé de moyens, a accusé, mardi 27 mars, lors d'une conférence de presse, le docteur Patrick Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (Amuhf). Pour sa part, le secrétaire général de l'Amuhf a averti : « Nous pourrions nous diriger vers un conflit très dur. »

■ **VIOLENCES** : un lycéen de seize ans a été blessé de deux coups de couteau, mardi 27 mars, devant le lycée professionnel Gustave-Monod d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) par deux autres élèves du même établissement âgés de seize et dix-sept ans, qui ont été interpellés et placés en garde à vue. Selon la victime, le motif de l'agression pourrait être un différend à propos d'une place à la cantine.

■ **FAIT DIVERS** : le cadavre d'un homme a été découvert, mardi 27 mars, dans le coffre d'une voiture garée depuis plusieurs semaines à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). La victime, « visiblement âgée de plus de trente ans », selon la police, a été retrouvée nue à l'intérieur du coffre fermé à clé d'un véhicule de location immatriculé dans les Yvelines. Cette voiture, une Citroën Xara, avait été signalée volée, le 28 décembre 2000, par une agence de location d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Des lycéens repérés et présélectionnés par leurs enseignants

LES « CONVENTIONS ZEP » qui lient l'Institut d'études politiques de Paris et sept lycées « défavorisés » ont été adoptées lundi 26 mars par le conseil de direction de Sciences-Po, avec 26 voix pour, deux contre et une abstention. Destinées à « diversifier et démocratiser » le recrutement de la grande école, elles instaurent, à titre expérimental, une nouvelle procédure de sélection des étudiants. Ils ne passeront pas le concours, mais seront repérés, évalués, et sélectionnés par leurs enseignants de lycée. En terminale, pour 2001, ils constitueront, sur un thème de leur choix, un dossier de presse à partir duquel ils réaliseront une note de synthèse et une analyse. Cette épreuve d'admissibilité déléguée aux lycées sera chaque année définie conjointement avec Sciences-Po Paris. L'admission sera soumise à un entretien conduit par l'IEP. Son jury tiendra compte des résultats scolaires de chacun et appréciera « les qualités de maîtrise de l'expression orale, la curiosité intellectuelle et la motivation du candidat ».

Une vingtaine de bacheliers entreront ainsi à Sciences-Po en septembre, venus des lycées Jean-Zay d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), Blanqui de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Maupassant de Colombes (Hauts-de-Seine), l'Essouriau des Ulis (Essonne), Mayer de Creutzwald (Moselle), Saint-Exupéry de Fameck (Moselle) et Poncelet de Saint-Avold (Moselle). En zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou en zone sensible, ils accueillent une proportion d'élèves issus des catégories sociales défavorisées de 20 points supérieure à la moyenne nationale (qui est à 32 %). Les conventions sont renouvelables tous les cinq ans, avec un objectif initial de dix ans. A terme, 15 % des effectifs de première année pourraient être recrutés de la sorte. Formés et informés dès la seconde, ces jeunes bénéficieront aussi pendant leurs cinq années de scolarité à l'IEP d'une bourse annuelle de 60 000 francs. Dès 2002, une vingtaine de lycées pourraient participer à l'expérience.

S. Bl.

Ségolène Royal présente des mesures destinées à aider les familles les plus pauvres

DURANT plus de six mois, une trentaine de responsables associatifs, directeurs d'administrations, chercheurs et responsables de collectivités locales ont pour la première fois réfléchi en commun au lien entre pauvreté et droits et devoirs parentaux. Ce groupe de travail présidé par Pierre Naves, inspecteur général des affaires sociales, a remis, mardi 27 mars, son rapport à Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance.

S'inspirant fortement de ce rapport, la ministre a défini cinq priorités d'action permettant de « rendre leur dignité aux familles ». Priorités qu'elle compte voir affichées dans la « convention d'objectif et de gestion » de la Caisse nationale d'allocations familiales, renouvelée cette année comme tous les quatre ans. Elle s'est également engagée à mettre en avant ce sujet lors de la conférence de la famille, début juin, et à l'occasion de la future réforme de l'aide sociale à l'enfance, qui fera l'objet d'une communication en conseil des ministres à la fin du mois d'avril.

Il s'agit tout d'abord de garantir l'accès au droit des plus pauvres. « Cela ne semble pas extraordinaire, se défend d'avance la ministre, mais il est important de redire que les familles les plus pauvres ont des droits qui ne sont pas respectés. Et de faire en sorte qu'ils le soient. » M^{me} Royal tient à simplifier et harmoniser les conditions d'accès aux différents droits - revenu minimum d'insertion (RMI), allocation aux parents isolés (API), couverture maladie universelle (CMU). L'Etat accroîtra son aide financière aux associations caritatives, et veillera à ce qu'elles puissent représenter les familles devant les tribunaux.

LA GRATUITÉ DE L'ÉCOLE EFFECTIVE

Seconde priorité, la lutte contre les situations de surendettement. Un droit à la protection du « reste à vivre » (montant nécessaire aux dépenses quotidiennes), tenant compte de la taille de la famille, sera réaffirmé. « La loi de 1991 a posé le principe de l'insaisissabilité

de certaines allocations ; il est scandaleux qu'elles le soient quand même », rappelle la ministre, par ailleurs décidée à moraliser les pratiques des organismes de crédit « qui gagnent de l'argent sur le dos des pauvres ». M^{me} Royal prône encore la suppression des « discontinuités et effets de seuils », baisses brutales de revenus sociaux liées au retour à l'emploi.

La ministre veut par ailleurs rendre effective la gratuité de l'école, lycées professionnels compris, tandis que les parents continuent de payer pour les fournitures, pour l'outillage, les frais administratifs, séjours linguistiques, sorties scolaires... Une évaluation sera rendue obligatoire pour les départements, en liaison avec les associations de parents d'élèves. Enfin, un programme exceptionnel de formation des travailleurs sociaux sera mis en place, afin notamment de revaloriser le rôle des travailleuses familiales à domicile.

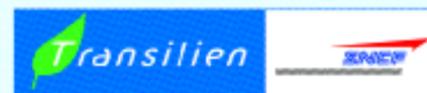
P. Kr.

Communiqué

UN PRÉAVIS DE GRÈVE SUR LE RÉSEAU SNCF A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE JEUDI 29 MARS

Pour savoir
dès mercredi 16h00
quels trains circuleront
en Ile-de-France composez le
0800 15 24 24
(appel gratuit)

ou connectez-vous à
<http://idf.sncf.fr>



Philippe Massoni, préfet jusqu'au bout

JUSQU'À la dernière minute, il est resté le préfet de police de Paris. Jusqu'au dernier jour, Philippe Massoni n'a rien changé à des habitudes vieilles de presque huit ans ; une sorte de rituel, pour ce recordman de longévité à la tête d'une institution bicentenaire, et que seules les situations exceptionnelles pouvaient modifier. Le préfet Massoni se levait à six heures du matin. Il buvait son thé, lisait la presse, avant d'entamer une longue série de réunions, rapports et rencontres, où s'entremêlaient les subtilités du commandement hiérarchique et les obligations de l'apparat. La journée s'achevait sur le coup de 21 h 30, sans que l'intéressé n'abandonne tout à fait ses fonctions. En cas d'urgence, ou d'imprévu nocturne, l'homme était toujours prêt à redevenir préfet. « *Je laissais toujours mes affaires prêtes sur un portemanteau, dit-il, je pouvais m'habiller en trois minutes.* »

A plus de soixante-cinq ans, Philippe Massoni boucle une longue histoire, qu'il raconte de sa voix si caractéristique. Mélange d'assurance et d'onctuosité, elle en dit bien plus long sur le personnage que son physique anodin : taille moyenne, visage lisse, qui laisse rarement transparaître ses émotions. Pour le jeune Corse élevé aux colonies, qui a appris là-bas la langue de son île au point de la parler à son retour au pays, en 1946, avec « *un accent indochinois qui faisait rire les vieux du village* », la préfecture de police a été le creuset de toutes les ambitions. Il y débute en juillet 1962, au retour d'Algérie, où il a effectué une partie de son service militaire au cabinet du général Charles Ailleret, commandant en chef de l'armée. A Paris, Philippe Massoni est d'abord simple commissaire adjoint, affecté au commissariat de l'Arsenal, loin, bien loin de « la grande maison » qui trône au cœur de l'île de la Cité. Celle-ci n'est alors qu'un rêve, soigneusement entretenu par le jeune ambitieux au détour de balades prémonitoires. « *J'étais commissaire de quartier, se souvient-il, je passais devant la PP, en me disant "je viendrais bien ici". Bien plus tard, lorsque je dirigeais la logistique, je me disais que si j'étais préfet, je viendrais bien au cabinet du préfet de police.* »

En 1965, la première étape de ce patient parcours vers les sommets est franchie. Il est versé à l'état-major des Renseignements généraux de la préfecture de police (RGPP). Sa carrière policière a définitivement pris tournure. Il a refusé de rejoindre la brigade criminelle, fleuron de la police judiciaire. Philippe Massoni sera donc un flic de renseignement, avec tout ce que le mot suggère alors de proximité avec le pouvoir gaulliste, de lien intime du policier et du politique. Il est d'abord chargé de rédiger les notes de synthèse des RGPP sur la campagne présidentielle de 1965, qui voit le général de Gaulle contraint à un deuxième tour. « *A l'époque, il n'y avait quasiment aucune prévision fiable des événements* », se rappelle-t-il. Le futur patron des RG y cultive l'art de la rédaction des notes blanches, ces synthèses anonymes propres aux RG. « *Souvent, il nous disait "c'est bien, mais mettez-moi de la couleur"* », se souvient l'un de ses collaborateurs de l'époque.

Il est remarqué de ses supérieurs, qui décident de lui confier une mission sensible. L'époque est troublée ; le pouvoir gaulliste veut se ressaisir, après avoir vacillé sous les coups d'une jeunesse qui a transformé la rue en centre d'un nouveau pouvoir. Le 29 mai 1968, le commissaire Massoni devient chef du groupe de direction des RG parisiens. Sous cette appellation mystérieuse se cache un objectif clair : surveiller et prévenir les agissements des mouvements gauchistes. Pendant presque huit ans, il va s'atteler à la tâche, aux côtés de Jacques Harstrich, son homologue au ministère de l'intérieur. Ce dernier retrouve ainsi « *le garçon remarquable* » qu'il avait côtoyé à Alger pendant la guerre. « *J'ai pu constater son efficacité sur le terrain, assure M. Harstrich. Il était d'ailleurs déjà jaloux par ceux qui n'étaient pas de sa taille.* »



JEAN-PIERRE REY/GAMMA

Les débuts sont pourtant modestes, aux dires mêmes du futur préfet. « *On ne connaissait pas grand-chose à tous ces groupes, se rappelle-t-il. On empilait les tracts par mouvements pour arriver à les distinguer. Pendant les événements, on avait cependant pu obtenir et vérifier un renseignement fondamental. Les émeutiers n'étaient pas armés. C'était, à l'époque, très important pour éviter les morts dans le climat de stress permanent des forces de l'ordre.* » Et après ? « *Après, nous étions devenus des spécialistes. Je parlais gauchiste, je parlais trotskiste, mao, anar.* » Sur cette période, Philippe Massoni n'en dit guère plus. Les RG s'y sont taillé une sulfureuse réputation, renforcée par l'arrivée de Raymond Marcellin à la tête du ministère de l'intérieur. Sous son autorité, entre 1968 et 1974, la chasse aux gauchistes, censés représenter une menace pour l'Etat, a pris rang de priorité.

DÉTOURNEMENT de courrier, sonorisations d'appartement, visites nocturnes par effraction : la légalité est reléguée au second plan. « *Le groupe de direction a ainsi piloté un cambriolage au siège du PSU* », rapporte aujourd'hui en guise d'exemple un haut fonctionnaire de police qui préfère garder l'anonymat.

En 1976, Jacques Chirac est nommé

premier ministre par Valéry Giscard d'Estaing et se cherche un conseiller technique pour les affaires de police. Philippe Massoni a quitté le groupe de direction des RGPP ; il suit les cours de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), lorsque le général qui dirige cette école de stratégie vient l'avertir qu'un membre du cabinet de M. Chirac souhaite le voir d'urgence. Après sept minutes de conversation avec Jérôme Monod, il est affecté à Matignon. Il y restera quatre ans, aux côtés du futur président de la république, puis de Raymond Barre. Pour un ambitieux, l'expérience est fructueuse. « *Ça a complété ma formation, affirme-t-il. J'ai participé à des réunions interministérielles. J'ai vu de près comment on négociait les budgets.* »

Pour l'heure, sa carrière reste vouée à la police. En 1980, Philippe Massoni sollicite son retour dans la « grande maison ». Il est nommé directeur de la logistique et des services techniques. Le poste est obscur. Mais peu lui importe : il offre l'occasion de démontrer, après l'élection de François Mitterrand, que son passage à Matignon ne doit pas le marquer définitivement à droite. « *Au moment de la campagne d'attentats à Paris en 1982, il s'était illustré en installant un dispositif de protec-*

tion rue de Bièvre, où résidait le président », raconte l'un de ses anciens collaborateurs. Dans le même temps, il impose sa présence dans les réunions de direction autour du préfet de police, alors que les services techniques en étaient jusque-là écartés.

« J'ai étudié la politique aux renseignements généraux comme un entomologiste étudie les mouches. Ça ne m'a pas emballé... »

La première cohabitation marque un nouveau pas en avant. En 1986, M. Massoni devient, à la fois, directeur adjoint du cabinet de Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, et directeur central des Renseignements généraux, signe d'une double compétence désormais reconnue : homme de pouvoir et grand flic. « *Je l'avais connu lorsqu'il était*

Il rêvait depuis toujours de devenir préfet de police de Paris. Il l'aura été huit ans, un record de longévité. Mercredi 28 mars, à soixante-cinq ans, Philippe Massoni a pris sa retraite et doit entrer au Conseil d'Etat. L'irrésistible ascension d'un grand flic

avec Raymond Barre, explique M. Pandraud. *J'étais moi-même directeur général de la police, et c'était le meilleur policier de sa génération. Ce fut un excellent collaborateur. Il avait une capacité à dépasser sa formation de base, la police.* » Au bout de quelques mois, M. Pandraud lui demande toutefois de renoncer à ce cumul impossible.

Il conserve le poste de DCRG, avec pour mission prioritaire la traque du groupe Action directe, auteur de plusieurs assassinats, dont celui de Georges Besse, le PDG de Renault. « *Nous étions dans un état de tension permanente, raconte Philippe Massoni. On se disait : qui vont-ils tuer ? On a cloisonné au maximum nos recherches. Puis, on a exploité un tuyau.* » En février 1987, le noyau dur d'AD est arrêté dans une ferme du Loiret. Aujourd'hui encore, le préfet de police s'agace des informations qui ont percé sur les dessous de l'opération, évoquant une éventuelle « taupe » qui aurait renseigné la police. « *Toutes les notes sur AD sont dans mon coffre-fort, elles n'en sortiront jamais* », assure-t-il.

Ce succès, et plus encore ses fonctions de DCRG, l'ont rapproché du ministre de l'intérieur Charles Pasqua. Lorsqu'ils souhaitent ne pas être compris, les deux hommes se parlent en corse. A l'Elysée, François Mitterrand a appris à apprécier son talent et ses lointains liens de parenté avec Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique entre 1982 et 1984 du ministre de l'intérieur Gaston Defferre. Pour ce personnage tout en équilibre, chez qui le zèle semble une seconde nature, les attaches à la franc-maçonnerie étaient un complément idéal. En 1988, après la réélection du président de la République, il est nommé préfet. L'Aube, l'Oise, puis la région Auvergne : entre 1988 et 1993, il s'exerce aux finesses des

rapports entre haut fonctionnaires et politiques, toutes étiquettes confondues. Dans l'Oise, il dîne régulièrement avec Robert Badinter ; l'ancien garde des sceaux de François Mitterrand y possède une maison. A Clermont-Ferrand, il navigue entre l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, et le sénateur Michel Charasse, proche de François Mitterrand. « *Je suis allé les voir, explique-t-il, dans un sourire. Je répondais du mieux possible à leur demande.* »

CE profil de parfait cohabitant est un atout décisif en 1993. La droite a largement remporté les élections législatives. Elle souhaite désigner un nouveau préfet de police. Le président Mitterrand ne s'oppose pas à la nomination de Philippe Massoni, qui quitte aussitôt le cabinet du ministre de l'intérieur Charles Pasqua. Dès son arrivée, il impose un style de commandement.

Le préfet de police doit être au courant de tout, avant tout le monde. « *Il était en week-end en Corse, raconte un policier. Pendant la nuit, il y avait eu un attentat à l'explosif contre la villa d'une personnalité. J'ai longuement hésité. Puis j'ai fini par le réveiller à 3 heures et demie du matin. Le lendemain, à l'aéroport, j'étais un peu angoissé. Mais il m'a dit : c'est bien.* » « *Il était attentif à tout, rapporte un autre collaborateur. La fille d'un acteur célèbre avait trouvé la mort dans un incendie. Il avait aussitôt demandé le numéro de téléphone de la star pour lui présenter ses condoléances.* »

Sur le terrain purement policier, le préfet Massoni réussit à impulser une nouvelle forme de maintien de l'ordre. « *Il a fait en sorte que l'intégrité physique des manifestants soit privilégiée* », affirme Jean-Louis Arajol, qui était alors son principal interlocuteur syndical. « *Pendant les manifestations étudiantes de 1994, je me moquais des vitrines brisées, des voitures qui flambaient, insiste le préfet de police. Je ne voulais aucun mort. Quand les manifestants se sont retirés, qu'il n'y avait plus que les casseurs, j'ai donné l'ordre aux CRS de charger au pas. Et le soir même, nous avons mis en place une cellule de remboursement des dégâts. La rumeur de ma démission a couru, relayée par l'Agence France-Presse. J'ai appelé Pasqua. Il m'a dit qu'il n'en était pas question.* »

A la préfecture de police, il s'adapte aussi à l'air du temps. Lorsque la gauche revient au pouvoir après les élections législatives de juin 1997, ses jours semblent comptés. Il n'en est rien. Il sait convaincre Jean-Pierre Chevènement, comme ses prédécesseurs. « *Avoir été apprécié d'autant de ministres, c'est une qualité rare* », convient Robert Pandraud. Le nouveau ministre de l'intérieur veut mettre en place la police de proximité. L'habile Philippe Massoni fait de la police parisienne la vitrine de ce nouveau concept, pilotant ainsi, au dire de Jean-Louis Arajol, « *la réforme de la PP la plus importante depuis le début du siècle* ». Place Beauvau, Daniel Vaillant succède à Jean-Pierre Chevènement, mais Philippe Massoni, lui, ne bouge pas. Pour conserver celui qui a su se rendre incontournable, à quelques semaines des élections municipales, le nouveau ministre n'hésite pas à malmener la légalité en retardant le départ à la retraite du préfet.

Mais, cette fois, Philippe Massoni s'en va, prononçant une dernière fois l'éloge « *d'une maison qui a plus de qualités que de défauts* », « *d'une administration qui est l'une des rares où les ordres sont obés* ». Il regrettera sans doute le pouvoir considérable que lui donnaient ses fonctions. Au terme de cette longue carrière marquée d'une réussite exceptionnelle pour un simple policier, il pourrait désormais gagner les rangs du Conseil d'Etat. Il n'écrit pas de Mémoires, assure-t-il. Peut-être un livre de réflexions. « *Et encore, je crains que cela n'intéresse personne et ne me rende ridicule.* » Et la politique ? « *J'ai étudié la politique aux Renseignements généraux, confie-t-il, comme un entomologiste étudie les mouches. Ça ne m'a pas emballé...* »

Pascal Ceaux

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

M. Blair fiévreux

L'ARMÉE a été mobilisée : elle creuse d'immenses fosses communes pour y entreposer des centaines de milliers de carcasses. Déjà, plus de 400 000 animaux ont été abattus ; autant ont été désignés pour l'être dans les jours à venir. D'ici à l'été, c'est l'ensemble du cheptel ovin et bovin de Grande-Bretagne qui serait menacé. Dans un bunker souterrain à Whitehall, un PC d'urgence a été installé pour conduire les opérations, avec quelques-uns des plus fidèles lieutenants de Tony Blair. La saison touristique est ruinée. Last but not least, la reine envisage, avec une immense tristesse, d'annuler la grande manifestation équestre qu'elle organise chaque année, début mai, en son château de Windsor (the Windsor Horse Show) ; le prince Philip doit y participer, dans les épreuves de conduite d'attelage. C'est dire si le pays est touché... Mais l'épidémie de fièvre aphteuse, qui ravage les campagnes du royaume, a aussi atteint le premier ministre.

Il y a dix jours encore, M. Blair contemplant l'avenir avec sérénité. Les sondages lui étaient éminemment favorables ; la conjoncture économique est bonne ; les conservateurs sont sans vrai chef et, hormis une europhobie militante, sans vrai programme. Quatre ans après son arrivée à Downing Street, le père du New Labour comptait devancer l'appel et provoquer le 3 mai des élections anticipées, à peu près sûr de les remporter haut la main.

La fièvre aphteuse, ce mal qui menace toute bête à sabot fen-

du, cette épidémie qui exhale des relents de Moyen Age, pourrait tout remettre en question. M. Blair a jusqu'au 3 avril pour prendre sa décision sur les élections. Il hésite ; il n'est plus sûr de devoir le faire. La fièvre aphteuse l'a déstabilisé, lui tout particulièrement. C'est peut-être injustifié, mais cette crise rurale, qui paraît déborder le gouvernement, met à mal l'image de modernité que le New Labour veut incarner. Le style « cool Britannia » est ébranlé. M. Blair, qui donne volontiers des leçons de bonne gouvernance, est touché.

Car même la presse qui lui est habituellement favorable pointe autant de désinvolture que d'imprévoyance dans la gestion du drame - bref, tout ce qui avait été reproché aux Tories face à l'épreuve de la vache folle. Désignant, notamment, le comportement du ministre de l'Agriculture, l'hebdomadaire *The Observer* stigmatisait « une affligeante saga, faite d'autosatisfaction, d'obsession du gain, d'une attitude laxiste à l'égard des réglementations les plus élémentaires, de mauvaise administration et d'incompétence ». La lenteur du gouvernement à reconnaître la gravité de la crise l'aurait transformée en désastre. L'absence de services publics à la hauteur se ferait cruellement sentir. L'avis des experts aurait été ignoré. Les délais sont trop longs entre le moment où une bête est diagnostiquée comme malade de la fièvre et celui où elle est abattue et sa carcasse brûlée.

M. Blair doit relever le défi de sa première vraie grande crise.

Suite de la première page

Dans les 953 cantons concernés par un duel gauche/droite modérée, la gauche l'emportait avec une moyenne de 51,4 % des voix et gagnait la majorité de ces affrontements, 534 exactement. Enfin, aux européennes de 1999, la gauche plurielle, avec 38,5 % des voix, avait devancé la droite modérée (34,9 %) éclatée en trois tendances presque égales.

Le retournement électoral vient de survenir. Au second tour des cantonales, la gauche et la droite modérée se sont affrontées en duel dans 960 cantons. Les candidats de gauche y ont été minoritaires avec 48,9 % des voix contre 51,1 % à ceux de droite. Un faible écart, mais qui a permis à la droite d'emporter 55 % des sièges en compétition. De surcroît, ces cantons sont un peu plus orientés à gauche que la moyenne nationale. Si l'on prend le soin de corriger ce biais, le rapport gauche/droite modérée en duel peut être exactement évalué à 51,8 % pour la droite et à 48,2 % pour la gauche. Contre-épreuve : dans les 741 cantons où l'on peut suivre les duels gauche/droite depuis les législatives de 1997 jusqu'aux cantonales de 2001, le recul de la gauche est de 2,8 points, ce qui confirme parfaitement l'évaluation qui vient d'être faite. Il est donc inexact de dire que le rapport de forces politique reste scotché à ce qu'il était en 1997. En presque quatre ans de pouvoir, la gauche a subi un recul de 3 points, la rendant minoritaire dans le pays.

ABSTENTIONNISME DIFFÉRENTIEL

La tendance naturelle des battus aux élections est d'expliquer leur échec par un abstentionnisme plus élevé de leurs sympathisants. A l'examen des résultats, cette assertion ne paraît pas justifiée. Si l'on compare par exemple dans les villes de plus de 9 000 habitants l'évolution de l'abstention entre le premier tour des législatives et le tour où s'est jouée l'élection municipale, on constate que l'abstention progresse exactement de la même façon dans les mairies détenues avant le scrutin par la gauche (+ 7 points) ou par la droite (+ 6,9 points).

Dans les villes qui ont basculé, l'abstentionnisme différentiel est frappant, mais pas au sens où on l'entend généralement. Là où l'électorat a plus boudé les urnes, la gauche l'emporte ; là où il s'est le plus mobilisé, la droite enregistre conquête sur conquête. En dehors de Paris et de Lyon, la gauche gagne des villes alors que l'abstention y croît fortement (+ 12,6 points entre 1997 et 2001) ; au contraire, la droite gagne des villes là où l'électorat s'est mieux mobilisé (+ 1,1 point seulement d'abstention entre 1997 et 2001). La victoire annoncée de la gauche a moins démobilisé l'électorat de la majorité qu'elle n'a remobilisé l'électorat de droite désireux d'empêcher une vague rose.

Entre les deux tours, l'augmentation de la participation est également à son maximum dans les villes conquises par la droite (+ 5,4 points contre une moyenne globale de + 2,4 points dans la France urbaine). A Nîmes comme à

Le retournement électoral

Strasbourg, à Blois comme à Montauban, la participation s'envole dans un combat devenu décisif, mais les maires de gauche mordent la poussière.

Si la droite s'est réveillée, l'extrême droite n'a pas disparu du paysage électoral. Elle représente encore 10 % des suffrages : 10,3 % aux municipales dans les villes ou secteurs où elle est présente, 10,6 % dans les cantons qu'elle brigue. Plus frappant encore, dans les cantons où le FN et le MNR sont simultanément en compétition, il y a remontée par rapport aux européennes de 1999 : 11,7 % en moyenne contre 9,8 % il y a deux ans, le mouvement se faisant davantage au profit du Front national, crédité de 6,2 % (+ 1,6 point), que du MNR, limité à 3,6 % (+ 0,3 point).

Pourtant, l'extrême droite a cessé d'être un casse-tête pour la droite. Soit elle disparaît, soit elle recule par rapport à ses sommets de la période 1995-1998, soit elle ne peut se maintenir au second tour, soit elle reporte mieux ses voix sur la droite modérée. Tous ces cas de figure sont désormais favorables à la droite modérée. Aux municipales, l'extrême droite (FN ou MNR) est présente dans 297 villes ou secteurs au lieu de 456 en 1995. Là où elle disparaît, le gain de la droite modérée entre les deux scrutins est de 6,1 points, alors que là où elle demeure en lice la droite modérée subit un léger recul de 0,5 point. La victoire massive de maires RPR comme à Saint-Quentin, Meaux ou Saint-Dizier doit beaucoup à l'étonnante absence de l'extrême droite dans des villes où, il y a peu, le FN dépassait 20 % des suffrages.

Affaiblie et divisée, l'extrême droite ne peut espérer se maintenir au second tour des législatives où, sauf pour les deux candidats arrivés en tête, le seuil de qualification se situe à 12,5 % des inscrits, plus élevé qu'aux cantonales où il est de 10 %. Au scrutin de 1998, le Front national avait réussi à être présent au second tour dans 306 cantons. Cette année, il n'y est parvenu que dans 24 cas et le MNR dans 2 seulement. La disparition programmée des triangulaires, déjà très bénéfique à la droite, s'accompagne pour elle d'une divine surprise : les électeurs d'extrême droite reportent beaucoup mieux que par le passé leur voix sur les candidats de droite.

VENT ANTI-NOTABLES À GAUCHE

Ainsi dans les cantons où l'extrême droite dépasse 15 % des suffrages exprimés au premier tour mais ne peut se maintenir au second, la situation est radicalement différente selon que l'on examine les résultats de 1998 et ceux de 2001. En 1998, dans les 153 cantons concernés, droite et extrême droite totalisaient 53 % des suffrages exprimés au premier tour mais la droite modérée n'en retrouvait que 48 % au second. En 2001, dans les 149 cantons de cette catégorie, droite et extrême droite totalisent toujours 53 % des voix au premier tour mais cette fois-ci la droite modérée en retrouve 52 % au second. En 1998, la droite ne gagnait que 40 % des duels de ce type contre la gauche ; en 2001,

elle l'emporte dans 58 % des cas. Ajouté à la division de l'extrême droite, le meilleur regroupement électoral de la droite et de l'extrême droite modifie radicalement la donne poussière à l'approche des échéances électorales de 2002.

L'interprétation largement acceptée du scrutin veut que l'affaiblissement de la gauche tienne avant tout à sa perte de suffrages en milieu populaire. De fait, dans les 130 villes où l'on peut comparer le second tour des législatives de 1997 à celui des municipales de 2001, l'évolution électorale de la gauche est corrélée positivement au poids des cadres supérieurs et négativement à celui des ouvriers. Ce qui confirme la tendance au rééquilibrage sociologique maintes fois noté. Mais on relève aussi que les coefficients de corrélation sont faibles, n'excédant pas 0,24, ce qui signifie que l'explication par les classes sociales ne suffit pas à épuiser l'interprétation du scrutin, même si dans une ville comme Paris elle a sans doute joué un rôle considérable.

UN FORT RÉSEAU D'ÉLUS PCF

J'avancerais volontiers l'hypothèse que les difficultés de la gauche tiennent aussi à d'autres éléments. Sa grande autosatisfaction a nuï au regroupement nécessaire de toutes ses forces face à l'adversaire politique, la droite, dont les faiblesses structurelles - crise des états-majors, absence de projet - lui ont paradoxalement permis d'avancer en toute modestie et discrétion. Au surplus, l'affaiblissement de l'extrême droite prive la gauche de l'épouvantail sur lequel elle s'était tant appuyée dans le passé. La très forte abstention des 18-24 ans (53 % selon le sondage postélectoral Ipsos/Le Monde contre 40 % aux législatives) y trouve sans doute une part d'explication. Trop installée dans le cumul de ses palais nationaux et locaux, trop sûre d'elle-même, la gauche a suscité un vent anti-notables, qui souffle de Lille (où elle l'a tout de même emporté) à Epinay-sur-Seine, de Saint-Brieuc à Montauban ou de Cahors à Beauvais.

Les résultats du scrutin menacent-ils sérieusement cette construction originale qu'est la gauche plurielle, touchée à la fois par le trop grand affaiblissement communiste et la poussée des Verts ? Durement atteint dans ses fiefs, le Parti communiste ne s'effondre pourtant pas sur le plan électoral. Aux cantonales, il obtient une moyenne de 11,2 % des voix dans les 1 639 cantons où il est effectivement présent, soit un score très proche de celui de 1998 (10,7 %) ou de 1994 (11,5 %). Même affaibli, le PCF reste doté d'un fort réseau d'élus, et il faudra encore beaucoup de scrutins locaux pour l'en dépouiller complètement. Il conserve 90 mairies de plus de 9 000 habitants - à titre de comparaison, les Verts en comptent 6. En sièges de conseillers généraux, il est parfaitement stable : 131 élus en 2001 contre 136 en 1998 et 139 en 1994.

Pour leur part, les Verts s'installent à un niveau jamais atteint. Au sein de la majorité, ils sont aujourd'hui les seuls à tirer profit de leur participation au gouvernement. Aux municipales, présents dans 145 villes de plus de 9 000 habitants, ils recueillent en moyenne 12,4 % des suffrages exprimés. Aux cantonales, présents dans 774 cantons, ils obtiennent exactement le même score, alors qu'en 1998 ils n'obtenaient que 7,6 % des voix. Après le succès de la liste Cohn-Bendit aux européennes, ce gain de 5 points en trois ans est considérable.

LE SUSPENSE RELANCÉ

Pour autant, les Verts n'ont pas encore les moyens de leur indépendance électorale. S'ils décident d'être candidats sous leur propre couleur au premier tour des législatives, ils ne compteront qu'une toute petite poignée d'élus. A preuve les 550 cantons où se sont présentés simultanément un candidat communiste, un candidat socialiste et un candidat Vert. Le PS y est arrivé largement en tête avec 27,5 % des voix devant les Verts (11,6 %) et le PCF (9,7 %). Mais, pour se qualifier au second tour, les Verts sont réduits à la portion congrue : le PS est en tête dans 463 de ces cantons, le PCF, même dernier en voix, joue sur les restes de son implantation et est en tête dans 67 cas contre seulement 20 aux Verts, pourtant mieux placés en suffrages. Avec un PCF électoralement encore debout et des Verts obligés de négocier avec le PS leur nombre de députés, la gauche plurielle vivra au moins jusqu'aux échéances de 2002.

Au lendemain de ces scrutins, le suspense politique est relancé, mais on ne peut pas dire que les deux camps partent à égalité de chances. La droite aborde désormais les prochaines échéances avec un léger avantage. Dans l'Assemblée actuelle, la gauche dispose d'une majorité d'une trentaine de sièges. La disparition des triangulaires avec le Front national suffit à la fragiliser dans environ 25 de ses circonscriptions. Le changement du rapport de forces - 52/48 pour la droite au lieu de 51/49 pour la gauche en 1997 - pourrait lui faire perdre de 60 à 70 sièges supplémentaires. Si la France vote en 2002 comme elle a voté lors de ces élections locales, la gauche perdrait entre 80 et 100 sièges de députés, et le pays connaîtrait une nouvelle alternance. La sixième en vingt ans.

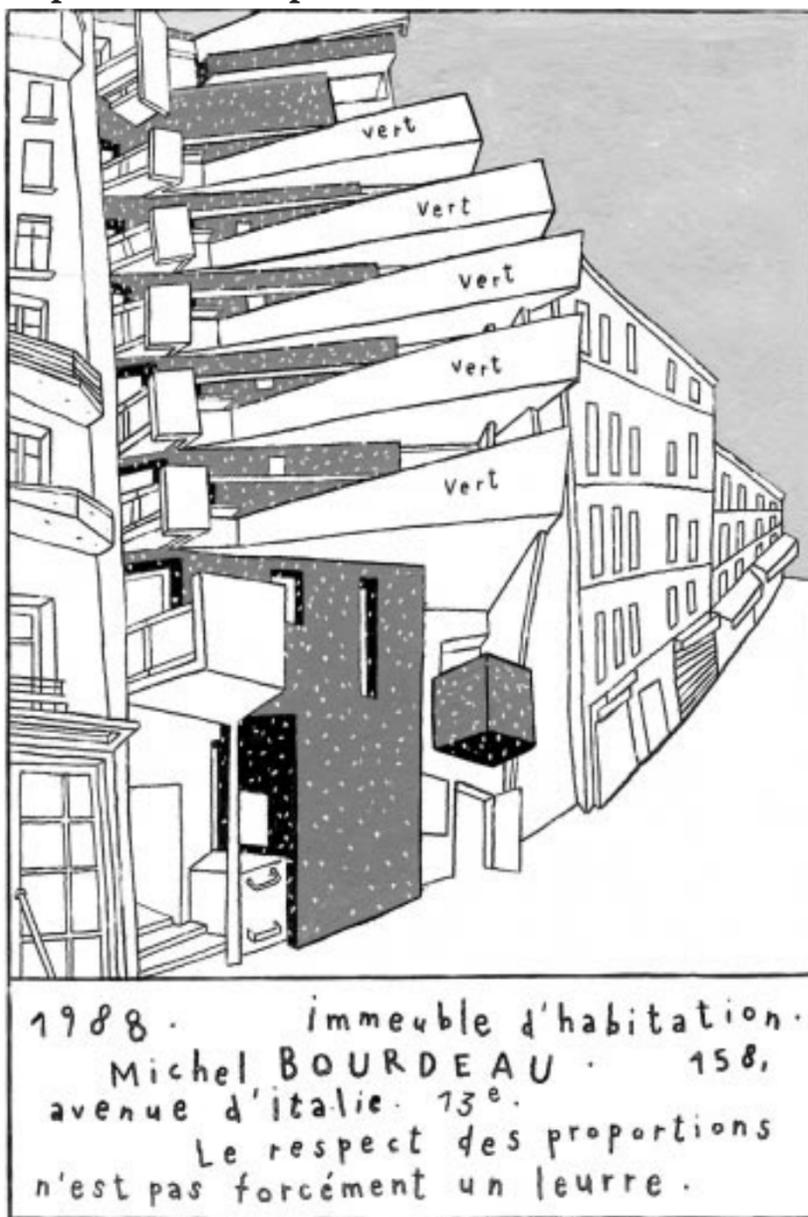
Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

RECTIFICATIF

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Dans l'agenda du « Monde des livres » paru dans nos éditions du 23 mars, le nom de l'invitée a été omis à la date du jeudi 29 mars à 19 h 30 à propos d'une rencontre à la librairie Tschann (125, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris) ; il s'agit de l'écrivain et poète Silvia Baron Supervielle.

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

M. Vincent Auriol aux Etats-Unis

EN RENDANT, à trente-deux ans de distance, la visite que fit en France le président Wilson, M. Vincent Auriol n'accomplit pas seulement un geste de courtoisie. Ce voyage est plus qu'une nouvelle manifestation de l'amitié franco-américaine, vieille de cent soixante-dix ans. Sans doute le président de la République française vient-il d'abord remercier le peuple et le gouvernement des Etats-Unis pour leur contribution à la libération et au redressement économique français par le plan Marshall, qui a permis en une large mesure à la France de se relever de ses ruines, puis de pousser son niveau de production industrielle à 40 % au-dessus de celui d'avant-guerre.

Mais l'objet essentiel de cette visite sans précédent n'est-il pas d'abord de souligner aux Américains la permanence de l'œuvre française ? M. Vincent Auriol, pre-

mier magistrat de la République, est le symbole même de la continuité française. Il saura montrer que, par-delà les jeux de la politique et des crises ministérielles, si déconcertantes pour l'opinion d'outre-Atlantique, les grands commis de l'administration, dont il est le chef, assurent la stabilité politique de la France.

Les dons de sympathie personnelle que possède M. Vincent Auriol lui permettront d'interpréter plus aisément que personne auprès du président Truman les aspirations pacifiques, mais aussi l'amour résolu de l'indépendance du peuple français. Entre les deux présidents, issus l'un et l'autre d'humbles origines, le « climat » sera vite créé, qui facilitera le règlement des divergences de vues qui subsistent encore entre les deux pays.

(29 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Cinéma : sortir du noir et blanc par Jean-Pierre Hoss

POUR parler du cinéma en France, on a trop souvent tendance à voir les choses tout en noir, ou tout en blanc, à passer, en un temps très court, d'un excès à l'autre. La réalité est, dans beaucoup de cas, plus complexe. Prenons des exemples.

Au mois de décembre 2000, le cinéma était, dans ces colonnes même, considéré comme « en péril ». Trois mois plus tard, la fréquentation des salles en France est en hausse de 25 % sur celle du premier trimestre 2000, et la part de marché du cinéma français approche 50 %, soit vingt points de plus que l'année dernière. Résurrection ? Évidemment non. Même si le succès, la qualité et la diversité des films français en ce début d'année ont de quoi réjouir, même s'il est acquis que la part du cinéma français sera, à la fin de 2001, et quoi qu'il arrive au cours des prochains mois, supérieure à 35 % (contre 29 % en 2000), les forces et les faiblesses du cinéma français restent les mêmes.

Notre système de soutien. Archaïque et contre-performant pour les uns, intouchable et salvateur pour les autres. La vérité est entre les deux. Les principes du système français, imaginés à la Libération et complétés dans les années 1980, sont d'une actualité intacte : faire contribuer le cinéma américain au financement du cinéma français (grâce à la taxe sur les entrées), faire financer le cinéma

par la télévision et les films d'auteur par les films commerciaux. Il faut garder ces fondements de la solidarité entre les professions. Mais il faut ouvrir davantage notre système sur l'Europe, corriger certains de ses effets pervers (avec la télévision), accentuer son effet de redistribution vers le cinéma indépendant et lui faire jouer un rôle accru dans l'émergence de nouveaux talents, l'aménagement du territoire et l'animation des villes.

Les multiplexes. La fin du pluralisme des films selon certains, le remède à la désaffection des salles pour d'autres. Là encore, il faut y regarder de plus près. Quand un multiplexe vient s'installer dans le désert culturel d'une banlieue, ou réanimer un centre-ville, c'est un plus, il faut l'encourager, tout en lui imposant une diversité dans la programmation des films. Quand il vient mettre en péril les exploitants indépendants et les salles d'art et d'essai dans une zone de chalandise, il est du rôle des pouvoirs publics d'aider ceux-ci à moderniser leurs équipements et à accéder aux films. Tel est le sens des engagements de programmation que j'ai signés avec les principaux opérateurs, et qui prennent en considération la diversité des situations.

Les cartes illimitées. Redoutable agent de destruction du cinéma indépendant pour beaucoup, facteur décisif d'accroissement de la fréquentation aux yeux de ses promoteurs. Il est indispensable que

des mesures soient prises pour parer les possibles effets néfastes de ces cartes sur les exploitants qui ne peuvent pas offrir les mêmes avantages, garantir la juste rémunération des ayants droit et le financement du compte de soutien. C'est le sens des amendements – perfectibles – en cours de discussion devant le Parlement. Notre pays a la chance d'avoir un réseau unique en Europe, de cinq mille écrans,

pas au cinéma, répondre négativement. Certains déplorent les comportements induits, dans les salles de cinéma, par ce nouveau mode de consommation des films. Ils ont raison, et les exploitants doivent prendre les mesures nécessaires pour les éviter. Mais comment imaginer qu'une salle de cinéma soit un lieu à l'écart de la réalité sociale dans laquelle elle s'inscrit ? Ce qu'il faut, c'est apprendre à nos enfants,

générale de la concurrence qui vœulent, au nom de la primauté des lois du marché, démanteler les systèmes de soutien nationaux. La Commission de Bruxelles aurait mieux à faire en appliquant son énergie et sa compétence à s'opposer aux positions dominantes des groupes transatlantiques. Il ne faut pas pour autant freiner la construction européenne sur le plan cinématographique. Au contraire : la France devrait prendre l'initiative de proposer la création et l'extension au niveau de l'Europe de mécanismes de soutien à l'intérieur des Quinze. La création de l'Académie franco-allemande du cinéma est un premier pas, timide, dans ce sens.

Le rôle de l'Internet à haut débit. Beaucoup craignent le réseau des réseaux plus qu'ils n'en attendent. Ils ont tort : Internet peut offrir, dans un délai de deux ou trois ans, un débouché nouveau aux films français, et leur permettre de pénétrer des territoires nouveaux – y compris aux États-Unis – qui leur sont aujourd'hui interdits. A condition, bien sûr, d'avoir mis au point les sécurités nécessaires sur les plans juridique et technique, pour assurer la rémunération des ayants droit. Sur ce point au moins, les intérêts des professionnels français convergent avec ceux de leurs homologues d'outre-Atlantique.

Le moment est venu de mettre en œuvre les réformes préparées depuis un an et demi, qui concernent toute la chaîne des métiers et

qui sont prêtes : donner davantage d'importance et de moyens à l'écriture de scénarios et au développement ; renforcer les moyens de la distribution, notamment des distributeurs indépendants ; mettre en œuvre, après la réforme du court métrage, celle concernant les salles d'art et d'essai ; mener rapidement à leur terme les décrets sur les chaînes de télévision en clair et cryptées, et leurs dispositions en faveur de la production indépendante ; mettre en application les nouveaux critères d'implantation des multiplexes.

Il reste à engager trois chantiers majeurs, dès 2001 : celui qui concerne les limites à fixer en matière de concentration horizontale et verticale des entreprises ; la réforme de notre système de formation aux métiers du cinéma, pour l'ouvrir davantage sur les entreprises et le monde, et donner plus de chances aux jeunes talents ; le soutien aux entreprises techniques pour les aider à prendre le tournant de la révolution numérique. C'est en faisant preuve d'audace dans les réformes et en s'ouvrant davantage sur l'Europe et le monde que le cinéma français restera fidèle aux principes fondateurs : ceux du pluralisme, de la diversité et de l'indépendance.

Jean-Pierre Hoss est directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), il doit être remplacé à ce poste par David Kessler.

Electrochoc

par Patrick Braouezec

CETTE fois c'est clair. Le PCF est cisailé à sa base municipale, quasi déraciné. Hors région parisienne, il ne dirige plus que sept villes de plus de 30 000 habitants, plus aucune à l'est d'un axe Calais-Arles. Son ancrage local ne pouvait pas indéfiniment masquer la faiblesse de son projet national et d'une identité non renouvelée, son incapacité à articuler efficacement son rôle de parti de gouvernement et celui de protestation et de revendication populaires. Du coup, le naufrage a aussi emporté des équipes qui n'avaient pas démérité. Clairement, poursuivre la tactique du dos rond et du repli revient à gérer la fin. Les sondages, les accords tactiques et les relookages sont définitivement enterrés.

La solution d'un PCF simple « M. Plus » (pouvoir d'achat, moyens, logement) du PS est exclue. Le rapport de forces au sein de la majorité y autorise moins que jamais. L'électrochoc du 18 mars est le dernier, il faudrait être irresponsable pour en minorer la violence et ne pas en comprendre le message.

Il ne s'agit pas de reproduire l'ancien en toujours plus petit, en plus populiste et moins démocratique, mais de rétablir la confiance réciproque avec les catégories populaires

Pour redevenir une alternative, le vote communiste et radical doit correspondre à une culture et à des pratiques durables et profondes. Le vote sanctionne une démarche, et de moins en moins une carte ou une étiquette. Cette atténuation des réflexes partisans, cette volatilité, ne sont pas des drames mais des faits. Elles ouvrent le champ des possibles, recèlent de nouvelles dynamiques. L'usure des mots confisqués de « débat » ou de « démocratie » appelle le renouvellement des candidats et de la direction, pour que les citoyens puissent envisager la

réconciliation, y compris individuelle, du discours et de la prise de responsabilités.

Ici et là, la campagne, notamment de candidats jeunes, a su capter l'attente générale, l'envie frustrée de participer et de faire. Les valeurs sont là qui ne demandent qu'à être réunies et mises en mouvement, à l'exemple des tentatives des Motivé-e-s, ou de la démarche conduite à Sevran par Stéphane Gatignon, avec la confiance et la place reconnues à la société civile. Le potentiel, notamment de la jeunesse, hors de toute structure, est réel, animé d'une vraie certitude dans les principes d'égalité, de liberté individuelle et de justice. En témoignent la popularité et la disponibilité aux mouvements sociaux qui se répandent jusqu'aux cadres, l'engagement associatif qui foisonne et irrigue le débat d'idées, le chômage et le racisme qui sont les deux préoccupations majeures de la jeunesse.

Dans cet utopisme pragmatique, le contenu naît de la démarche. Représenter la dignité des milieux et quartiers populaires demeure une grande ambition. Le chantier de la restauration de cette dignité est vacant, avec le risque d'une résignation à des taux de participation à l'américaine et au développement séparé. L'enjeu dépasse la survie d'une famille politique et rejoint celui de la mission qu'elle est seule à vouloir incarner. Du nouvel internationalisme naissant à l'émergence d'une nouvelle gauche radicale en passant par l'élargissement des capacités d'action collectives et individuelles, le travail et l'espace ne manquent pas pour donner une perspective politique à gauche d'une social-démocratie séduite par le social-libéralisme.

Le rassemblement de tous ceux qui ont intérêt à une transformation radicale de la société suppose un projet et la participation aux responsabilités. L'équation est aussi simple à énoncer que lourde à vérifier : la participation rend crédible le projet au-delà de la vaine protestation, la perspective du projet donne un sens et balise la participation. Il ne s'agit pas de reproduire l'ancien en toujours plus petit, en plus populiste et moins démocratique, mais de rétablir la confiance réciproque avec les catégories populaires, y compris dans la transparence du caractère en construction du projet, en ménageant sa place au doute et en assumant les désenchantements. La famille communiste élargie est devant le choix de faire du 18 mars un début et non une fin.

Patrick Braouezec est maire (PCF) de Saint-Denis.

Comment imaginer qu'une salle de cinéma soit un lieu à l'écart de la réalité sociale dans laquelle elle s'inscrit ?

Ce qu'il faut, c'est apprendre à nos enfants, dès leur plus jeune âge, à regarder un film et à se comporter en citoyen

répartis sur l'ensemble du territoire. Il est essentiel de veiller à sa pérennité. Faut-il pour autant condamner le principe de ces nouvelles formules commerciales – dont le succès auprès du public, notamment des jeunes, est évident – si elles ont pour effet d'accroître la fréquentation et de faciliter l'accès au cinéma et aux films ?

Un gouvernement soucieux de démocratiser l'accès à la culture et de favoriser l'intégration sociale des jeunes ne peut, dans un pays où près d'un citoyen sur deux ne va

dès leur plus jeune âge, à regarder un film et à se comporter en citoyen. C'est l'objectif visé par le plan Lang-Tasca pour l'éducation à l'image. Ce sera aussi l'une des fonctions essentielles du futur ensemble qui ouvrira ses portes début 2003 et associera la Cinéma-thèque française, la Bibliothèque du film et le Service des archives du film du CNC, avec les pôles régionaux d'éducation à l'image.

L'influence de l'Europe. Il faut fermement s'opposer aux tentatives des eurocrates de la direction



Alfa 147. Vos sens montent en puissance.



Elue voiture de l'année 2001

Grands Jours Alfa Romeo. Du 30 mars au 7 avril*.

Venez vite découvrir les nouvelles versions de l'Alfa 147 : Turbo Diesel 1.9 JTD 115 et 5 portes chez votre concessionnaire. Alfa Romeo recommande  www.alfa147-fr.com *ouverture selon autorisation.



Cœur Sportif

SOCIAL Les 27 000 salariés de Michelin en France étaient appelés à se prononcer, jeudi 29 mars, par référendum, sur un texte d'accord de réduction du temps de travail.

● **UNE PROCÉDURE** exceptionnelle, destinée à sortir de l'impasse des négociations entre des syndicats et une direction peu habitués à discuter. ● **LES ENJEUX** sont multiples

pour l'entreprise de pneus, pour ses salariés et pour son jeune patron, Edouard Michelin, qui s'efforce d'insuffler un changement en profondeur. ● **AU CENTRE** d'une polémi-

que déclenchée en septembre 1999 par l'annonce de 7 500 suppressions d'emplois en trois ans, en même temps qu'une hausse des profits, Michelin entend rompre avec son

image d'archaïsme social. ● **LE CULTES DU SECRET**, l'absence de transparence vis-à-vis des actionnaires et des clients ont commencé à être remis en cause.

Michelin, un référendum pour faire oublier le passé

Les 27 000 salariés français du groupe sont appelés à se prononcer, jeudi 29 mars, sur un texte de passage aux 35 heures qui divise les syndicats. L'enjeu est crucial pour Edouard Michelin, dix-huit mois après la tempête politique déclenchée par son dernier plan social

« **AVANT D'ALLER VOTER**, pensez d'abord à vous, pensez à ce que l'accord peut vous apporter. » Edouard Michelin est monté en personne au créneau, à la veille du référendum qui doit permettre aux 27 000 salariés français de Michelin répartis dans treize établissements, de se prononcer, jeudi 29 mars, pour ou contre l'accord sur la réduction du temps de travail négocié en décembre 2000. Le patron du groupe est intervenu sur « Radio Bib », le numéro Vert mis à disposition des salariés. Le ton se voulait à la fois solennel et pédagogique, presque proche. Dix-huit mois après le début de « l'affaire Michelin », déclenchée par l'annonce simultanée de bénéfices en hausse et d'un nouveau plan social, qui a ébranlé le gouvernement, l'enjeu du référendum est de taille : « la manufacture », comme on dit à Clermont-Ferrand, reste la dernière grande entreprise à n'avoir pas signé d'accord sur les 35 heures – une spécificité dont le fabricant se serait bien passé, au moment où il tente de tourner le dos à son image de paternalisme et d'archaïsme social.

Le groupe est engagé dans une modernisation sans précédent par Edouard Michelin qui a succédé à son père, François, en 1999. Un échec écornerait sa crédibilité de jeune patron. Pour faire bouger l'entreprise, il a besoin de l'appui

des salariés. Jusqu'ici, aucun syndicat n'a voulu signer le texte, malgré plus d'un an de discussions. Hostile depuis le départ à la loi Aubry, la direction était entrée à reculons dans cette négociation. En face, les syndicats, tout étonnés qu'on leur propose de s'asseoir autour d'une table, rechignent à saisir la main tendue par la direction. « Nous n'avons pas une culture de négociation très développée d'un côté comme de l'autre », confesse volontiers François d'Avout, directeur du personnel France. « La mutation n'était pas facile. Tout à coup, il fallait être intelligent, utiliser les outils syndicaux qui sont à notre disposition », ajoute Jacques Khelif, secrétaire général de la Fédération chimie-énergie (FCE) CFDT.

« NOUS N'AVIONS RIEN À PERDRE »

Pour sortir de l'impasse, la FCE provoque un coup de théâtre en décembre 2000 : elle prend contact avec la direction de Michelin pour demander l'organisation d'un référendum. Si le vote est favorable, la CFDT apposera sa signature, fait-elle savoir. L'opération s'est déroulée avec la bénédiction de Nicole Notat, la secrétaire générale de la confédération. Michelin reste un symbole. Contribuer au changement dans cette entreprise ne peut avoir qu'un impact puissant. « Nous y avons perdu jusqu'à mainte-



nant tous les combats syndicaux, constate M. Khelif. Michelin ne cède rien, Michelin octroie. Nous n'avons rien à perdre. »

La direction saute sur l'occasion et accepte la proposition de la CFDT. La date du référendum est d'abord fixée au 25 janvier. Mais à Clermont-Ferrand, tout le monde n'apprécie pas la manœuvre. La CGT crie à la trahison. La CFDT locale impose : le 23 janvier, les

trois quarts de ses militants claquent la porte pour créer une section SUD. « Il y a toujours eu une sorte de méfiance pour le centralisme jacobin chez Michelin. Tout ce qui vient de l'extérieur est suspect », analyse André Gueslin, coauteur des *Hommes du pneu* (éd. de l'Atelier, 1999). L'intervention de la fédération parisienne n'a pas fait exception à la règle. L'ambiance dans les usines devient délétère.

Jean Barrat, le délégué central CFDT, est pris violemment à partie lors d'une manifestation à Clermont. Les menaces de mort à l'adresse des « sociaux-traîtres » se multiplient dans les ateliers. Le syndicat CGT Michelin, considéré comme « dur » à Montreuil, prend ses distances avec ces débordements mais demande l'annulation du référendum par voie de justice. La procédure ne fera que retarder la consultation.

« ON SERA DES PIONS »

Quel que soit le résultat du vote, ces péripéties laisseront des traces. Pour la CGT, FO et maintenant SUD, le texte proposé au vote est une remise en cause d'avantages sociaux chèrement acquis depuis plus de quarante ans. Les quatre jours d'ancienneté, les pauses casse-croûte sont intégrés dans la réduction du temps de travail (RTT). Le travail du samedi après-midi, la fin des congés pour événements familiaux, proposés en contre-partie du passage au 35 heures, sont jugés iniques par la CGT. « Michelin aura tous les droits, on sera des pions », craint François Boisset, le délégué CGT du groupe. A la CFDT, on met en avant les bons côtés du projet : 11 à 15 jours de congés supplémentaires, 1 000 embauches et 3,5 % d'augmentation en 2001.

Pour la direction l'enjeu est dou-

ble. Michelin a besoin de cet accord pour améliorer la compétitivité de ses usines françaises, qu'elle estime de 15 % à 20 % inférieure à celles de ses sites étrangers. L'introduction de plus de flexibilité vise à permettre une utilisation plus longue des usines. Le gain financier n'est pas non plus négligeable. Michelin devrait toucher environ 150 millions de francs au titre des allègements de charges sociales qui sont accordées aux entreprises ayant signé un accord de RTT. Enfin, un plan de départ en préretraite est suspendu à cette signature. Environ 4 000 salariés sont concernés. Ces départs permettraient de rajeunir la pyramide des âges du fabricant de pneus et ainsi améliorer sa productivité, à l'heure où ses grands clients, PSA et Renault, viennent justement de bénéficier de préretraites et remettent la pression sur les conditions d'achats aux fournisseurs.

Mais les aspects purement économiques sont presque secondaires. « C'est un moment important pour l'entreprise. Un non briserait une certaine dynamique », prévient Thierry Coudurier, directeur du personnel. Jean-Claude Bagel, secrétaire régional de la CFDT ajoute : « Si le non l'emporte, l'entreprise se refermera comme elle s'est ouverte et on en prendra encore pour vingt ans. »

S. L.

Dix-huit mois de turbulences

- **8 septembre 1999.** Michelin annonce simultanément une hausse de son bénéfice semestriel et la suppression de 7 500 postes en Europe sur trois ans.
- **9 septembre.** L'action Michelin bondit de plus de 12 %.
- **13 septembre.** Le premier ministre Lionel Jospin, déclare qu'« il ne faut pas attendre tout de l'Etat. Je ne crois pas que l'on puisse administrer, désormais, l'économie ».
- **16 septembre.** Edouard Michelin s'explique dans *Libération* : « Nous avons été maladroits dans notre communication. Historiquement, il y a eu des difficultés de dialogue avec les syndicats, mais une courbe d'apprentissage est en cours. »
- **21 septembre.** Débrayages massifs. Le bureau national du PS adopte l'« amendement Michelin »,

défendu par Odile Saugues, députée du Puy-de-Dôme. Il vise à lier les aides de l'Etat dans le cadre d'un plan social à l'application des 35 heures.

- **14 janvier 2000.** Début des négociations sur les 35 heures.
- **9 novembre.** Après 11 réunions, les syndicats refusent de signer le texte de la direction.
- **22 décembre.** La fédération chimie-énergie CFDT demande à la direction d'organiser un référendum. Si le oui l'emporte, le syndicat acceptera de signer l'accord.
- **23 décembre.** Les trois quarts des militants de la CFDT quittent le syndicat pour créer une section SUD.
- **24 décembre.** La CGT, qui souhaite l'annulation du référendum, est déboutée de sa demande.

tat du vote à des augmentations salariales est un chantage de fait. Par ailleurs, on fait payer très cher aux ouvriers les jours de repos supplémentaires en remettant en cause des acquis de longue date. L'impact sera important en termes de qualité de vie. Je regrette enfin que le vote soit faussé par l'accord de cessation anticipée d'activité qui est suspendu aux 35 heures. Beaucoup de salariés veulent partir en préretraite, sans pour autant être d'accord avec le texte de la direction. Ce vote n'est pas forcément une bonne chose, car il va laisser beaucoup de frustrations.

3 Croyez-vous à la volonté de changement affichée par Michelin ?

L'onde de choc provoquée par l'annonce des 7 500 suppressions d'emplois en septembre 1999 a été très forte pour la direction, qui a compris qu'elle devait changer son fusil d'épaule. Edouard Michelin est quelqu'un d'intelligent. Il a pris conscience que la faiblesse des syndicats pénalisait l'entreprise. Même si on peut lui faire crédit d'une volonté de changement, il va inévitablement se heurter à l'inertie de l'entreprise. On ne change pas du jour au lendemain une culture de mépris. Avant de faire bouger toute cette armée de petits chefs qui exercent des pressions permanentes sur les salariés, il se passera beaucoup de temps.

Propos recueillis par Stéphane Lauer

Depuis 1999, la « Maison » s'essaie à la modernité

remonte trois étages avant d'avoir la réponse. Pour visiter une usine, il faut prendre rendez-vous deux mois à l'avance. Chez un concurrent, ça prend deux jours », peste le représentant d'un constructeur. Qui admet cependant une certaine évolution depuis deux ans. L'organisation reste encore très rigide, « quasi mili-

« Avant, le patron, c'était le client. L'entreprise découvre maintenant un nouveau personnage : l'actionnaire »

taire », affirme Jean-Claude Bagel, responsable régional de la CFDT.

Pour tenter de faire évoluer le système, Michelin est en train de changer son mode de management. Longtemps, on ne recrutait que des jeunes inexpérimentés, qu'on façonnait à la culture maison. « Ce système coûte dix fois plus cher qu'un recrutement classique », estime Alain Etchegoyen, philosophe ami de la maison, auteur d'une étude sur le recrutement chez Michelin. « Aujourd'hui, un tiers des 2 000 personnes recrutées chaque année ont plus de cinq ans d'expérience, souligne Thierry Coudurier, directeur du personnel. C'est un gain de temps en formation, et surtout cela permet un mélange de cultures qui nous questionne sur notre propre organisation. »

La façon de travailler a aussi changé. « Avant, Michelin était très intégré, on faisait nos propres mélanges, nos propres machines. On constate maintenant que pour des raisons de coûts et d'efficacité il faut travailler avec des partenaires extérieurs », explique Thierry Sordais, responsable du programme Pax. Pour développer ce système qui permet de rouler à plat, Michelin a accepté de s'associer à Goodyear et Pirelli. Le groupe a aussi multiplié les co-entreprises. Le culte du secret en a pris un coup : une poignée d'ingénieurs de Vallourec, spécialiste des tubes pour amortisseurs, travaillent désormais au centre de recherche de Ladoux, le saint des saints de Clermont.

Autre virage : le changement d'attitude vis-à-vis des actionnaires. La société en commandite, longtemps

taxée d'opacité, fait les yeux doux aux financiers. « Avant, le patron, c'était le client. L'entreprise découvre maintenant un nouveau personnage : l'actionnaire », explique Pierre Mazataud, coauteur des *Hommes du pneu* (éd. de l'Atelier). Edouard Michelin a fait ses armes aux Etats-Unis, aux côtés de Carlos Ghosn, aujourd'hui patron emblématique du constructeur automobile japonais Nissan aux méthodes anglo-saxonnes. « Incontestablement, il s'en est inspiré », raconte un ancien cadre. En accédant au pouvoir, Edouard a fait monter toute une génération de jeunes dirigeants cotoyés aux Etats-Unis.

Les effets ne se sont pas fait attendre : « Chaque unité a des objectifs trimestriels chiffrés. C'était impensable avant : on parlait produit, technique, le reste en découlait », analyse un dirigeant. « La consigne, c'est de ne plus acheter des parts de marché », explique un ancien cadre. C'est ainsi que Michelin a laissé filer la fourniture de la première plateforme commune entre Renault et Nissan, finalement remportée par Bridgestone.

En début d'année, tous les cadres ont visionné une vidéo sur des commentaires d'analystes financiers. « Le message, c'était de dire : finale-

ment, ces gens ne connaissent pas si mal l'entreprise, leur discours n'est pas faux, il faut prêter plus d'attention à ce qu'il disent », raconte un témoin. La direction veut aller plus loin : un programme de stock-options et d'actionnariat salarié est sur les rails. Un changement radical : les salariés ne détiennent que 0,12 % du capital de l'entreprise, contre une moyenne de 4 % pour la plupart des grandes entreprises françaises.

Bref, la mue est en marche. Combien de temps prendra le changement ? « Ce sera lent : pour toute une catégorie de la hiérarchie, c'est une remise en cause du système qui l'a fait vivre pendant des années », analyse M. Bagel. « Certains de nos interlocuteurs ont tendance à résister aux consignes qui viennent de plus haut, on sent qu'ils peinent à faire évoluer le système », confirme un expert. Un système dans lequel Michelin a longtemps puisé sa force : « L'entreprise a donné des gages à la mentalité clermontoise, en refusant l'ostentation et en cultivant la méfiance vis-à-vis de l'extérieur », explique M. Mazataud. Là se situe peut-être les limites de l'exercice pour Edouard Michelin : comment s'affranchir de Clermont sans « perdre son âme ».

S. L.

TROIS QUESTIONS À...

ODILE SAUGUES

1 Députée PS du Puy-de-Dôme et salariée de Michelin (en congé sans solde depuis votre élection en 1997), vous êtes l'auteur de l'« amendement Michelin ». Que pensez-vous de l'organisation de ce référendum sur les 35 heures ?

La direction n'avait pas d'autres moyens à sa disposition pour obtenir des aides et bénéficier d'un accord sur les préretraites. Ce n'est ni de l'idéalisme ni de la philanthropie. Mais elle a tiré le bilan d'un archaïsme effrayant, avec un dialogue social inexistant. Elle a pris conscience qu'elle ne pouvait plus continuer. Par ailleurs, la fédération de la CFDT a fait une faute, elle n'était pas habilitée à demander ce référendum. Cela n'a fait qu'attiser les heurts entre les syndicats, qui n'étaient pas préparés à négocier, et qui, dévalorisés, mal formés pendant des années, ne sont pas représentatifs.

2 Que pensez-vous de l'accord proposé par la direction et allez-vous voter ?

Oui je vais voter, mais c'est un choix difficile. Pour la première fois il y a eu un dialogue dans l'entreprise, même s'il a été chaotique. François Michelin avait toujours dit qu'il ne voulait pas négocier sur les 35 heures, finalement la loi est passée par là et la direction a dû s'adapter. Cela dit, l'accord pose de graves problèmes. Lier le résul-

MEDECINE ESTHETIQUE

Le choix de la sécurité.



Sans chirurgie ni anesthésie générale :

- un front lisse et rajeuni (rides, ridules, cicatrices)
- un regard neuf et naturel,
- un ovale du visage raffermi,
- un visage (ovale+cou) affiné, sans ride,
- une peau nette sans tache ni couperose,
- une séance d'épilation laser visage ou corps.
- une silhouette redessinée

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00
Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ
 61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Michel Sapin devra s'expliquer sur le dividende du Crédit lyonnais en 1992

La Cour de justice de la République va enquêter

LA COMMISSION d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) va enquêter sur l'éventuelle responsabilité de Michel Sapin, actuel ministre de la fonction publique et ancien ministre de l'économie, d'avril 1992 à mars 1993, dans le désastre du Crédit lyonnais. Ainsi en a décidé la commission des requêtes de la CJR, au terme d'une réunion qui s'est tenue le 22 mars et dont les conclusions ont été connues mardi 27 mars.

Ce rebondissement était prévisible, car de nombreuses personnalités ont déjà été mises en examen pour « présentation de comptes inexacts », dont Jean-Yves Haberer, ancien président de la banque publique, aujourd'hui privatisée, Jacques de Larosière, gouverneur de 1987 à 1993 de la Banque de France et président de la Commission bancaire, Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France, et à l'époque directeur du Trésor. Les deux juges d'instruction chargés de l'affaire, Jean-Pierre Zanotto et Philippe Courroye, se demandent si les dirigeants de la banque et les représentants de l'Etat ne se sont pas entendus pour minorer les pertes du Lyonnais en 1992 et au premier semestre de 1993, afin de ne pas affoler la place de Paris.

Poursuivant leurs investigations, les deux juges se sont donc demandé si les dirigeants de la Banque de France et du Trésor avaient agi, éventuellement, de leur propre initiative, ou si, comme c'est la règle, ils n'avaient fait qu'appliquer les instructions de leur ministre. C'est la raison pour laquelle les juges ont demandé en septembre 2000 la saisine de la CJR, afin de déterminer « l'éventuelle implication » de M. Sapin, mais aussi de son successeur à Bercy, Edmond Alphandéry, dans la débâcle du Lyonnais.

La surprise, pourtant, c'est que la commission des requêtes de la CJR - qui n'a retenu aucun grief contre M. Alphandéry - a déchargé M. Sapin de toute responsabilité dans l'affaire qui est au cœur de l'instruction, celle des comptes éventuellement inexacts du Lyonnais, en 1992 et au

premier semestre de 1993. L'enquête de la commission d'instruction concernant M. Sapin ne va en effet porter que sur une question secondaire : « Les dividendes distribués aux actionnaires du Crédit lyonnais (c'est-à-dire essentiellement à l'Etat) au titre de 1992, dont le montant a été fixé par le cabinet du ministre », ont-ils présenté « un caractère fictif » ? Précisément, le montant du dividende a été proposé à l'époque par la direction de l'entreprise et la mesure a été contresignée, le 25 mars 1993, entre les deux tours des élections législatives, par Thierry Aulagnon, directeur de cabinet de M. Sapin.

GAÏN DE CAUSE

Apprenant, mardi, l'ouverture de cette enquête de la CJR le concernant, M. Sapin se montrait serein. Depuis plusieurs années, il ne cesse de clamer sa bonne foi, rappelant qu'il avait demandé dès le mois de juin 1992 au premier ministre, Pierre Bérégovoy, la « tête » du patron de la banque publique et que, n'ayant pas obtenu gain de cause, il n'avait eu de cesse, ensuite, de faire le jour sur les comptes du Lyonnais, plaçant l'établissement sous un contrôle renforcé.

L'actuel ministre de la fonction publique estime donc que la commission des requêtes vient étayer ce qui a toujours été le fond de sa démonstration.

Malgré ces dénégations, la procédure judiciaire concernant le sinistre du Lyonnais n'en prend pas moins un tour particulièrement complexe. M. Trichet, qui, comme directeur du Trésor, s'est toujours présenté comme le fidèle serviteur du ministre des finances, est mis en examen pour « présentation de comptes inexacts », mais M. Sapin, à l'époque son patron, n'est pas inquiété sur ce volet de l'affaire. M. Sapin lui-même va devoir s'expliquer sur le montant du dividende servi par la banque, mais son directeur de cabinet, qui a avalisé la mesure, a été entendu par les magistrats, qui ont décidé de ne pas le mettre en examen.

Laurent Mauduit

Suppressions d'emplois en cascade dans les télécommunications

MARDI 27 MARS, l'équipementier de télécommunications Nortel a annoncé qu'il allait procéder à 5000 suppressions d'emplois supplémentaires. Si l'on tient compte des 10 000 suppressions d'emplois déjà évoquées le 15 février, le canadien s'apprête donc à réduire ses effectifs de 15 000 postes au cours du premier semestre 2000. Quelques heures plus tôt, le suédois Ericsson avait annoncé une nouvelle coupe dans ses effectifs, touchant 3300 salariés, alors que 300 à 400 personnes seront affectées chez Nokia.

La France n'est pas épargnée par les turbulences qui affectent le marché des télécommunications. Le ralentissement des ventes de téléphones mobiles a un impact direct sur la région du Grand Ouest. Les journées de chômage technique se multiplient chez Philips, Sagem, Alcatel et leurs sous-traitants. De plus, Sagem devrait fermer l'unité de production de Sablé-sur-Sarthe, qui a employé jusqu'à 600 personnes.

La fraude à la carte bancaire augmente

À L'OCCASION de son bilan annuel, le groupement des cartes bancaires, CB, a constaté que les fraudes à la carte avaient progressé en 2000, en raison des fraudes liées aux nouvelles technologies (internet et téléphone mobile). De 239 millions de francs en 1999, le montant des fraudes est passé à 321 millions de francs en 2000, sur un montant total de transactions de 1 423 milliards de francs (soit un taux de fraude global de 0,023 %, contre 0,019 % en 2000), mais il rediminuait en fin d'année, grâce notamment aux mesures prises pour lutter contre la fraude à la téléphonie mobile. Ce taux « reste dix fois inférieur au taux de fraude de 1987 et il est aussi plus faible que ce qu'on constate en Grande-Bretagne par exemple, où il est de 0,145 % », signale le groupement. La Grande-Bretagne vient d'ailleurs de décider de passer à la carte à puce.

CGIP dopée par l'opération Cap Gemini

LA CGIP, holding du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a triplé son bénéfice net en 2000 (993 millions d'euros, contre 340 millions d'euros en 1999). Cette forte hausse est liée à un résultat exceptionnel de 826 millions d'euros (contre 150 millions un an plus tôt) qui résulte de la plus-value comptable dégagée à l'occasion du rapprochement de Cap Gemini avec les activités conseils d'Ernst & Young et l'entrée de Cisco dans son capital.

M. Seillière a indiqué, lors de la présentation des résultats, mercredi 28 mars, sa volonté de rester « actionnaire à long terme de Valeo ». « Nous avons pour habitude de rester au côté de sociétés quand elles connaissent des difficultés conjoncturelles », a-t-il précisé tout en indiquant que Valeo devait « réorienter sa stratégie ».

La difficile naissance du premier groupe sidérurgique mondial

Usinor, Arbed et Aceralia ont décidé de reporter de deux mois le dépôt de leur projet à Bruxelles

Le groupe français Usinor a annoncé, mardi 27 mars, que les trois groupes européens de sidérurgie avaient choisi de reporter à fin mai, au lieu

de fin mars, le dépôt officiel de leur projet de fusion auprès de la Commission européenne. Le rapprochement du français, du luxembourgeois

et de l'espagnol doit donner naissance au premier groupe mondial d'acier. Concurrents comme salariés s'inquiètent de cette concentration.

EN PRÉSENTANT, le 19 février, leur rapprochement pour créer Newco, le premier sidérurgiste mondial, les français Usinor, le luxembourgeois Arbed et sa filiale espagnole Aceralia n'avaient pas caché que la fusion serait compliquée. La réalité semble dépasser leurs pronostics. Mardi 27 mars, Usinor a annoncé que les trois groupes avaient décidé de reporter à mai, au lieu de fin mars, le dépôt officiel de leur projet de fusion devant la direction de la concurrence à Bruxelles. Traduction de la difficulté à s'entendre sur les actifs à céder, comme le suggèrent certains observateurs ? Ou, nuance-t-on chez Usinor, volonté de soumettre un dossier irréprochable à la Commission.

Si les trois groupes mènent leur projet à son terme, leur regroupement changera la dimension de la sidérurgie en Europe. La fusion leur donne des positions dominantes dans la production d'acier plat au carbone, notamment pour l'automobile, les aciers inoxydables et même la distribution. Concurrents et clients n'ont guère

envie de se retrouver face à un groupe trop fort et l'ont déjà fait savoir auprès de la Commission à Bruxelles.

Anticipant toutes les réactions, les trois groupes savent qu'ils devront céder du terrain. Mais ils préféreraient suggérer eux-mêmes les cessions à réaliser. Affichant la volonté de construire un vrai groupe européen, les responsables d'Usinor, d'Arbed et d'Aceralia commencent à mesurer seulement les obstacles humains à leur projet. Les arbitrages entre les sites, les hommes, les productions s'annoncent douloureux.

Cette attente prolongée risque d'alourdir l'atmosphère qui s'est installée dans les trois groupes. Même si les salariés ne contestent pas le bien-fondé du rapprochement, tous redoutent que l'opération ne se fasse à leurs dépens. Décidées à aller vite, les directions ont déjà donné des premières indications sur la future organisation. Pesées au trébuchet, les nominations annoncées nourrissent d'avantage les angoisses qu'elles ne rassurent chacun des camps.

Aux yeux des Luxembourgeois d'Arbed, les responsables d'Usinor ont la part trop belle dans la direction des opérations. Les Français devraient diriger la production des aciers plats et le négoce, activités qui représentent environ 70 % du chiffre d'affaire, mais aussi les sites de production du Nord, de Lorraine, de Belgique et du bassin Méditerranéen.

MANQUE DE CONFIANCE

Les salariés d'Usinor, eux, voient plutôt une main-mise d'Arbed sur Newco. Le nouveau groupe aura son siège social au Luxembourg et la plupart des fonctions financières et d'organisation devraient être confiées à des Luxembourgeois. Les Espagnols d'Aceralia, eux, redoutent d'être marginalisés dans ce grand ensemble nordique. Mais les plus grosses difficultés semblent venir de Cockerill, la filiale belge d'Usinor. Bien qu'au cœur du dispositif industriel du nouveau groupe, la société a eu le sentiment d'être écartée des décisions.

Depuis l'annonce du projet Newco, toutes les rancœurs accu-

mulées depuis la fusion avec Usinor en 1999 semblent resurgir. Le groupe français a pourtant veillé à respecter au plus près ses engagements. Plus d'un milliard de francs ont déjà été investis sur les sites belges du groupe. Carlam est devenu le centre de production de l'acier inoxydable du groupe et demain celui de Newco. Pourtant, de l'avis de nombreux observateurs, la fusion entre Usinor et Cockerill n'est pas réussie. Les uns, surtout dans les sphères dirigeantes, reprochent au groupe français son centralisme excessif, le manque de confiance dans les cadres belges, pas assez promus dans la nouvelle organisation. Les autres, côté syndical, s'inquiètent des conséquences sociales. La vente ou la fermeture du haut-fourneau de Charleroi a encore renforcé les craintes. Même si tous les salariés du site savaient de longue date que ce haut-fourneau était en sursis, beaucoup ont mal accueilli la nouvelle, annoncée en même temps que le projet de création de Newco.

Martine Orange

"Avec l'euro, faut-il changer le capital de mon entreprise?"

"J'ai acheté ma maison à crédit, faut-il modifier le contrat?"

"...Et la plus value en euros pour cette maison de 700.000 francs?"

"Nous avons fait notre testament en francs. Faut-il en faire un nouveau en euros?"

Mon notaire rend mes projets plus sûrs.

www.notaires.fr

Que va changer l'euro pour vous, votre famille, votre patrimoine ?

L'Euro: les notaires anticipent!

Parce qu'ils sont proches de vous et connaissent l'évolution des lois, les notaires vous conseillent et vous accompagnent dans la réalisation de vos projets.

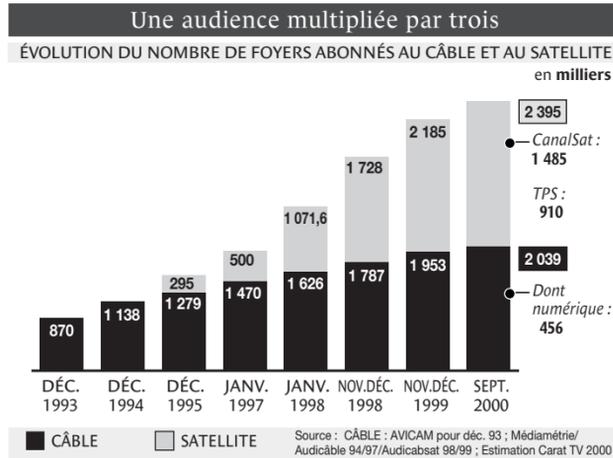
Les acteurs du câble tentent de régler leurs conflits

Dans un secteur dont la rentabilité reste insuffisante, les éditeurs de chaînes et les câblo-opérateurs tentent de trouver leur équilibre. Un « code de bonne conduite » pour la négociation des contrats de distribution pourrait leur permettre de concilier des intérêts divergents

ALORS QUE, voilà moins d'un an, les chaînes du câble étaient à la fête grâce à l'augmentation de leurs abonnés, les voici aujourd'hui en délicatesse avec les câblo-opérateurs. Une réunion devrait avoir lieu, vendredi 6 avril, entre l'Association des chaînes du câble et du satellite (Access) et l'Association française des opérateurs des réseaux multiservices (Aform) pour évoquer les différents points de désaccord.

Quelques nuages économiques assombrissent le paysage. Du côté des cinq câblo-opérateurs (Numéricable, Noos, France Télécom Câble, UPC, NTL), les investissements risqués de certains dans le téléphone du futur les obligent à être économes ailleurs. En outre, l'arrivée de la télévision numérique hertzienne, concurrente du câble et du satellite, leur fait adopter une conduite prudente dans leurs engagements.

Depuis quelques mois, ils s'efforcent de sécuriser leurs positions financières et commerciales. Et ils tentent d'abord de s'attaquer à une vieille habitude du câble, qui restait une exception dans l'univers de la diffusion : la gratuité du trans-



En sept ans, les télévisions du paysage de complément ont multiplié par trois le nombre de leurs abonnés. Sur 4,4 millions de foyers équipés, 53% ont opté pour le satellite et 47% pour le câble.

port des images et des sons. Pour des raisons historiques liées au lancement du câble, ce mode de diffusion n'était pas facturé aux éditeurs de chaînes, contrairement à ce qui se passe sur la voie hertzien-

ne ou sur le satellite. Les câblo-opérateurs ont calculé que ce service pèse pour 900 millions de francs (137,20 millions d'euros) par an dans leurs comptes. « Il ne s'agit pas d'en facturer l'intégralité aux

chaînes de manière équivalente. Mais de voir comment cela peut être réparti entre elles, en fonction de différents critères dont nous sommes prêts à discuter », précise Danièle Blangille, déléguée générale de l'Aform.

Du côté des éditeurs, le risque de voir augmenter les charges de fonctionnement n'est pas la seule cause d'inquiétude. Les moins connus se sentent victimes du dynamisme de la politique commerciale des câblo-opérateurs, qui se sont mis à modifier la place des chaînes dans les différentes offres en fonction de l'attrait qu'elles ont en matière d'audience. Ainsi, les abonnés de Noos (Suez) ont récemment appris, par lettre, que la chaîne pour enfants Disney Channel risquait de sortir de leur bouquet. Une négociation a, depuis, permis de trouver une solution.

« RÉVISIONS DÉCHIRANTES »

« Nous récusons le fait que les contrats de distribution soient des contrats précaires, sans aucune transparence sur les critères et dont la négociation est basée sur un rapport de forces », explique Guillaume Gronier, délégué général de

l'Access. Cette organisation, qui regroupe quelques-unes des 82 télévisions du câble et du satellite, réclame une sorte de « code de bonne conduite », permettant d'établir des règles communes pour la négociation des contrats. Il s'agit notamment de la durée, qui peut varier entre un et trois ans, des conditions de rémunération et d'exposition dans les bouquets des câblo-opérateurs. « L'objectif est d'examiner les conditions dans lesquelles ce marché du câble peut continuer à croître et que chacun concoure à la croissance », précise Philippe Chazal, président de l'Access.

Car les chaînes elles-mêmes connaissent un équilibre économique très relatif. Avec 3,9 milliards de francs (594 millions d'euros) en 1999, leur chiffre d'affaires global a augmenté de 28 % par rapport à 1998. « La progression du chiffre d'affaires est insuffisante pour assurer la rentabilité du secteur », indiquait le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en novembre 2000. En 1999, leur déficit total était de 400 millions de francs (61 millions d'euros).

Certaines commencent à s'inquiéter d'une baisse des recettes publicitaires. A la tendance générale du marché s'ajoutent les conséquences de la modification du système de mesures de l'audience par Médiamétrie. A partir de juillet, certains critères de l'Audicabsat seront modifiés et celui-ci passera d'une publication annuelle à une publication quotidienne. « Cela va provoquer des révisions déchirantes et un amincissement des marges pour certains », note un opérateur. Les plus petits seront les plus touchés, puisqu'ils se répartissent à peine la moitié du gâteau publicitaire, alors que cinq chaînes - Eurosport, LCI, TMC, RTL9 et Paris Première - attirent à elles seules 60 % des recettes.

Dans ce contexte, le CSA essaie de jouer les arbitres, arguant du rôle de régulateur que lui attribue la loi d'août 2000. Les sages de l'audiovisuel ont écouté les différents acteurs et tentent de les aider

à s'entendre. « Nous réfléchissons pour voir quelle est notre marge de manœuvre réelle. Nous devons aussi prendre en compte l'application des obligations de production des chaînes, les intérêts du public dans les différentes offres des opérateurs. A partir de là, nous verrons si nous pouvons exercer une mission de con-

Le couperet du numérique hertzien

Le constat est sans appel : « Les chaînes qui n'obtiennent pas au moins 1 % de parts d'audience sur le câble et le satellite n'auront aucun succès sur le numérique hertzien », prédit un dirigeant de bouquet. C'est, semble-t-il, le cas d'i-télévision. La chaîne info de Canal+, en attente de son reformage, n'obtiendrait, auprès d'abonnés du satellite, que 0,3 % à 0,4 % de parts d'audience (PDA) contre 1 % à 1,15 % pour sa rivale LCI. La chaîne d'informations sportives Infosport serait mieux lotie, avec 1,5 % de PDA.

Mais le format des chaînes info ne leur permet pas de réunir de fortes affluences. En revanche, avec Eurosport, les télévisions généralistes ont trouvé leur concurrence. La chaîne sportive rassemble 2 % à 3 % de PDA et fait mieux encore lors « des grands événements sportifs » où elle culmine à 4 %. TF6, la mini-chaîne généraliste, contrôlée par TF1 et M6, monte à 3,5 % de PDA, à peine moins que RTL9 (4 %). Teletoon est en tête, avec 5 %.

Encore faut-il que les différents acteurs le veuillent », note Joseph Daniel, membre du CSA, chargé de ce secteur. En effet, l'organisme de régulation sait qu'il a affaire à une profession éclatée où les intérêts commerciaux de chacun l'emportent quelquefois sur les exigences de la solidarité.

Françoise Chirot

La fièvre aphteuse est une maladie des animaux. La consommation de viande ne présente pas de risque pour la santé de l'homme.

Décrite depuis le 16^{ème} siècle, la fièvre aphteuse est une maladie très contagieuse chez l'animal, c'est pourquoi l'ensemble de la filière se mobilise, aux côtés des pouvoirs publics, pour éviter la propagation de la maladie. Les mesures rigoureuses mises en œuvre, appuyées par les efforts permanents de qualité et de traçabilité, permettent de garantir que seule une viande saine entre dans la chaîne alimentaire.

Qu'est ce que la fièvre aphteuse ?

La fièvre aphteuse est une maladie animale, d'origine virale, très contagieuse, qui touche les mammifères bi-ongulés (porcins, ovins, caprins, bovins). Elle peut être mortelle chez les jeunes animaux.

Pourquoi élimine-t-on les animaux atteints ?

Les animaux porteurs du virus sont très contagieux. Leur élimination est une pratique ancienne. C'est la manière la plus efficace d'éradiquer l'épidémie car, même guéris, les animaux ayant eu un contact avec le virus peuvent rester porteurs sains et, de ce fait, transmettre la maladie.

La fièvre aphteuse est-elle dangereuse pour l'homme ?

Dans des cas rarissimes (on ne l'a pas observé depuis 1966) il peut y avoir transmission par contact direct avec un animal malade mais les conséquences sont toujours bénignes. En aucun cas, la consommation de viande n'est dangereuse pour l'homme. De toute façon, aucun animal présentant les signes de la maladie n'entre dans la chaîne alimentaire.

Pourquoi a-t-on arrêté la vaccination des animaux ?

La maladie ayant disparu en Europe depuis le début des années 80, l'Union Européenne a décidé l'arrêt de la vaccination en 1991. Cette mesure permet à chacun des Etats membres de bénéficier du statut de pays indemne vis-à-vis de la fièvre aphteuse.

Identification et traçabilité

En France, tous les bovins et les ovins sont identifiés sous le contrôle des pouvoirs publics, dès la naissance. Cela a conduit à la mise en place de méthodes de traçabilité, qui permettent de retracer les déplacements des animaux et donc de prévoir et limiter le développement de l'épidémie.

N'hésitez pas à nous contacter.

CIV
CENTRE D'INFORMATION DES VIANDES

N° Vert 0 800 292 292

Site Internet : www.civ-viande.org - Adresse : 64 rue Taitbout, 75009 PARIS

Une tentative de suicide aggrave le malaise à « La Voix du Nord »

LILLE

de notre correspondant régional
Un journaliste de La Voix du Nord a tenté de se donner la mort, dimanche 25 mars, sur son lieu de travail à Halluin, près de Tourcoing. Découvert inanimé, les veines du poignet ouvertes, dans le bureau en feu, Patrice Laleine était toujours, mardi soir, dans un état critique. Ce drame survient après le suicide, le 1^{er} janvier, d'un autre rédacteur du journal, Marc-Edmond Vallée, au bureau d'Armentières, et, au cours d'une réunion du comité d'entreprise, mardi, les élus du personnel ont réitéré leur inquiétude face au « malaise » qui frappe l'entreprise. Le comité d'hygiène et de sécurité doit émettre, le 3 avril, des propositions pour la mise en place d'une politique de prévention et d'assistance aux salariés les plus fragiles.

Comme dans bien d'autres entreprises de presse, la modernisation a été accompagnée d'une profonde modification des conditions et de l'organisation du travail à laquelle certains journalistes, habitués à un fonctionnement plus « convivial », s'adaptent difficilement. A La Voix du Nord, cette mutation a été accompagnée d'une restructuration à la suite de laquelle près d'un quart des journalistes ont démissionné en faisant jouer la clause de conscience (Le Monde du 25 mai 2000).

Les syndicats SNJ et CFDT rappel-

lent, dans des tracts publiés séparément lundi 25 et mardi 27 mars, qu'ils n'ont cessé, « depuis des mois », d'alerter la direction sur le malaise créé par cette situation. Malade et dépressif, Patrice Laleine était (avec plusieurs de ses collègues) convoqué en ce début de semaine pour un entretien avant une éventuelle sanction.

« Comme de nombreux journalistes, [il] traîne un mal de vivre dont les causes (...) qui ne sont évidemment pas toutes, il s'en faut de beaucoup, liées à son univers professionnel », écrit la CFDT. Le syndicat souhaite néanmoins que « La Voix du Nord sache retrouver cette tradition d'humanité qui a longtemps été sa marque », pour « enfin inventer une politique de ressources humaines digne de ce nom ». Pour le SNJ, « il est temps, grand temps, de redéfinir de réelles relations sociales (...) ».

Jean-Louis Prévost, directeur de la rédaction, « ne peut pas accepter que l'on fasse la relation entre l'ambiance dans la rédaction et un drame personnel et privé » dont il « déplore l'exploitation par certaines organisations ». Ce genre de « difficultés qui touchent quelques personnes n'est pas propre à La Voix du Nord », estime-t-il, espérant que Patrice Laleine parvienne à « sortir de cette situation très difficile ».

Jean-Paul Dufour

Guide Info Avantages Régions Recherche Calendrier Service Trouver

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

L'ALLEMAGNE

www.invest-in-germany.com

Le site Internet sur l'Allemagne en tant que plate-forme commerciale

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **RWE/SHELL : le groupe énergétique allemand RWE et le géant anglo-néerlandais Shell** vont réunir leurs activités de raffinage et leurs réseaux de stations-services en Allemagne pour donner naissance au nouveau numéro un du secteur dans le pays, a annoncé, mercredi 28 mars, RWE.

● **PALM : le leader mondial des ordinateurs de poche** va supprimer 250 emplois (15 % de ses effectifs). Palm a enregistré, au troisième trimestre de son exercice qui se termine en mai 2001, une hausse de 73 % de son chiffre d'affaires. L'entreprise anticipe un ralentissement des ventes.

● **JOHNSON AND JOHNSON : le géant américain de la santé, qui était resté à l'écart des concentrations de la pharmacie mondiale**, a annoncé, mardi, l'acquisition du laboratoire californien Alza, pour 10,5 milliards de dollars en actions (11,76 milliards d'euros).

● **MITSUBISHI MOTORS : le constructeur automobile japonais** a annoncé, mercredi, qu'il s'attendait à une perte nette de 270 milliards de yens (2,45 milliards d'euros) pour l'exercice se terminant le 31 mars.

SERVICES

● **VIVENDI UNIVERSAL : le groupe négocie l'échange d'une partie de ses 23 % de BskyB** contre les 43 % de la chaîne américaine USA Networks détenus par Liberty Media, selon Edouard Tétreau, analyste au Crédit Lyonnais Securities Europe. In fine, Vivendi Universal contrôlerait 63 % de USA Networks.

● **SES : la Société européenne de satellites** a confirmé, mercredi, le rachat de GE Americom, la filiale de General Electric spécialisée dans la transmission de programmes par satellites. Le montant de l'opération s'élève à 5 milliards de dollars, dont 2,7 milliards en cash (Le Monde du 28 mars).

● **NETVALUE : la société française de mesures d'audience Internet** va se développer aux Etats-Unis, par l'acquisition d'actifs de PC Data Online, division de l'américain PC

Data, et par la signature d'un accord avec l'américain comScore Networks, indique-t-elle mardi.

FINANCES

● **CRÉDIT LYONNAIS : l'agence de notation Moody's** a relevé de A2 à A1 la note à long terme de la banque française et de C+ à B- celle de sa solidité financière intrinsèque. Moody's souligne « l'amélioration progressive depuis 1994 du profil financier » de la banque.

● **CFDT BANQUE : la fédération syndicale** a réclamé, mardi, la tenue avant le mois de juin d'une table ronde entre l'Etat, le patronat et les syndicats des secteurs concernés par le passage à l'euro, faute de quoi « de nombreux conflits sociaux pourraient intervenir... ».

● **BANCA DI BERGAMO : le groupe bancaire italien Unicredito** a signé un accord pour céder 60 % de Banca di Bergamo à Veneto Banca, établissement régional vénitien, le solde étant réparti entre des actionnaires minoritaires.

● **ALLIANZ : le géant allemand des assurances** a annoncé, mardi, la vente de ses activités scandinaves Forsikringsaktieselskabet Allianz Nordeuropa au groupe danois Alka Forsikring pour une somme non dévoilée.

RÉSULTATS

● **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : la filiale des Caisses d'épargne** affiche un résultat net de 83 millions d'euros (544 millions de francs) en hausse de 5 % par rapport à l'année précédente.

● **FRANCE RAIL PUBLICITÉ : le groupe spécialisé dans l'affichage transport** a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 734 millions de francs, en hausse de 18 %. Le résultat net de cette filiale du groupe Dauphin Communication s'est élevé à 39 millions de francs (+44,5 %).

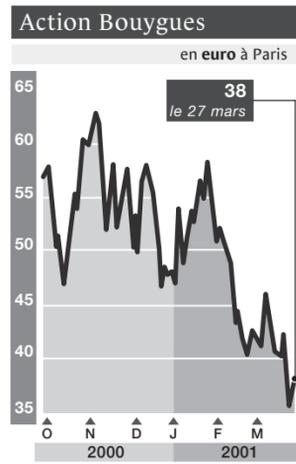
● **TRADER.COM : la société spécialisée dans les petites annonces**, sur papier et via Internet, a enregistré une perte nette de 134,8 millions d'euros en 2000, soit près trois fois plus que l'année précédente.

● **TECHNIP : le groupe français d'ingénierie** a enregistré en 2000 une hausse de 23,7 % de son résultat net par du groupe à 214,2 millions d'euros.

VALEUR DU JOUR

Les bénéficiaires de Bouygues explosent

RAREMENT Martin Bouygues aura affiché une telle satisfaction. Après des années de difficultés, sa stratégie semble payer. Porté par l'excellente conjoncture de l'année 2000, le groupe de BTP et de communication a vu son résultat net multiplié par dix pour atteindre 421 millions d'euros (2,76 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 19 milliards d'euros. Construction, route, immobilier, services, TF1, téléphone... Toutes les activités du groupe ont contribué à ce résultat. Bouygues Telecom, qui pèse depuis six ans sur les comptes du groupe, est en train de monter en puissance. L'activité, qui comptait 5,2 millions d'abonnés à la fin 2000, a réduit ses pertes d'exploitation de moitié (105 millions d'euros) l'an dernier et devrait afficher son premier équilibre en 2001. Au-delà des excellents résultats de ses métiers traditionnels, qui ont permis une progression de 68 % du résultat d'exploitation (812 millions), les performances de Bouygues sont liées aussi à l'absorption de Colas, la filiale routière du groupe. Intégrée totalement à l'été en vue de consolider les fonds propres du groupe, qui se préparait à l'époque à poser sa candidature à une licence UMTS, la société apporte une contribution de 206 millions d'euros aux bénéfices. Grâce à cette opération, les capitaux propres de Bouygues sont passés de 2,9 à 5,2 milliards d'euros et son endettement ne représente plus que 1 milliard d'euros. « Bouygues est l'une des entreprises les moins endettées du

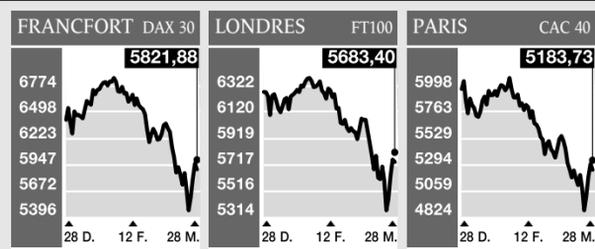


monde parmi celles qui sont engagées dans le secteur des télécommunications », ne peut s'empêcher de souligner le groupe dans son communiqué. Cette nouvelle aisance financière devrait faciliter les évolutions inévitables de Bouygues. Le premier dossier concerne la SAUR, la filiale de services collectifs. En dépit d'une politique commerciale agressive, celle-ci souffre de sa faible taille face à ses concurrents. Le groupe a annoncé son intention de trouver un partenaire ou de l'introduire en Bourse. Le second dossier reste l'UMTS. Malgré son refus de se présenter à une licence en janvier, le groupe n'a pas renoncé à se développer dans la téléphonie mobile.

L'action Bouygues a ouvert en hausse de 3,3 %, mercredi 28 mars, à 39,15 euros.

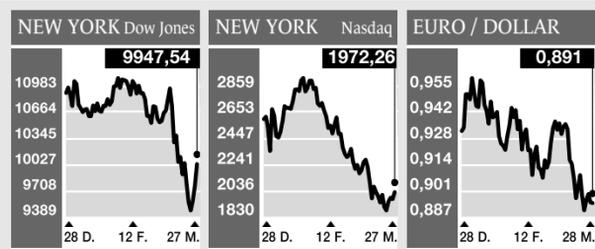
Martine Orange

EUROPE



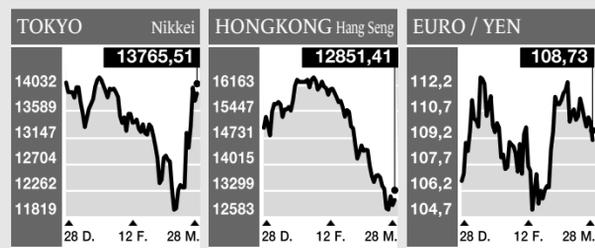
Europe 9h57	Indices sélection	cours 28/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4203,35	- 0,63	- 11,92
EUROPE	STOXX 50	4024,24	- 0,65	- 11,69
EUROPE	EURO STOXX 324	348,38	- 0,54	- 11,08
EUROPE	STOXX 653	322,25	- 0,46	- 10,43
PARIS	CAC 40	5183,73	- 0,99	- 12,53
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3539,09	- 0,82	- 12,02
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	557,61	- 0,16	- 12,55
BRUXELLES	BEL 20	2802,04	1,12	- 7,35
FRANCFORT	DAX 30	5821,88	- 1,96	- 9,51
LONDRES	FTSE 100	5683,40	- 0,78	- 8,66
MADRID	STOCK EXCHANGE	9184,70	- 0,85	0,82
MILAN	MITEL 30	38525,00	- 0,60	- 11,88
ZURICH	SPI	7000,30	- 0,16	- 13,95

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 27/03	Var. % 26/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9947,54	2,68	- 7,78
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1182,17	2,56	- 10,46
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1972,26	2,80	- 20,17
TORONTO	TSE INDEX	7751,33	0,84	- 13,23
SAO PAULO	BOVESPA	14835,40	- 2,78
MEXICO	BOLSA	3199,41	2,44	1,21
BUENOS AIRES	MERVAL	460,12	1,93	10,40
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,02	0,28	1,06
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7492,68	0,42	9,78

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 28/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13765,51	0,93	- 0,15
HONGKONG	HANG SENG	12851,41	1,13	- 14,87
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1671,96	- 0,44	- 13,23
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	65,77	- 0,72	3,82
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3127,40	0,30	- 0,87
BANGKOK	SET	20,23	- 0,64	8,59
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3775,39	2,18	- 4,95
WELLINGTON	NZSE-40	2037,81	- 0,25	7,16

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 des actions françaises s'inscrivait en hausse de 0,15 %, pour atteindre 5 243,20 points, dans les premières cotations de mercredi 28 mars. La Bourse de Paris avait terminé en hausse, mardi, pour la troisième séance consécutive. Après avoir ouvert en repli de 0,40 %, l'indice CAC 40 avait clôturé sur un gain de 2,16 %, se montant à 5 235,60 points.

FRANCFORT

LE BAROMÈTRE des grandes valeurs allemandes, le DAX, était stable, mercredi 28 mars, à 5 938,21 points. La veille, la référence des actions allemandes avait terminé la séance en hausse, gagnant 3,69 % en clôture, tandis que l'indice Nemax avait progressé de 2,20 %.

LONDRES

DANS LES premières transactions, l'indice Footsie des cent principales valeurs britanniques reculait de 0,39 %, à 5 705,7 points. La Bourse de Londres avait poursuivi sa reprise mardi, pour la troisième séance consécutive. A la fermeture du marché, l'indice Footsie avait affiché un gain de 2,72 %, à 5 728,1 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de mercredi par une hausse de 0,93 %. L'indice Nikkei a gagné 127,18 points, pour finalement afficher 13 765,51 points.

NEW YORK

LES ACTIONS américaines ont retrouvé du tonus, mardi 27 mars, dynamisées par le rebond inattendu de l'indice de confiance des consommateurs en mars. L'indice des 30 valeurs industrielles, le Dow Jones, a terminé sur une hausse de 2,68 %, pour atteindre 9 947,54 points, tandis que l'indice des titres technologiques, le Nasdaq, a fini la séance par un bond de 2,80 %, à 1 972,24 points. L'indice Standard and Poor's 500 a terminé la journée par un gain de 2,56 %, à 1 118,17 points.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire en Europe débutait la journée de mercredi 28 mars par une note hésitante, malgré la baisse la veille du marché des obligations américaines. Les taux, qui évoluent à l'inverse des prix, s'étaient nettement tendus, après la publication de l'indice de confiance américain. Le rendement des bons du Trésor à 10 ans aux Etats-Unis avait fini à 4,99 %, contre 4,85 % lundi 26 mars.

MONNAIES

L'EURO se négociait, mercredi, dans les premiers échanges, à 0,9935 dollar, quasi stable par rapport à son cours de la veille à la fermeture. La devise européenne avait été pénalisée, mardi, par la progression surprise de l'indice de confiance des consommateurs américains. Le dollar, qui avait atteint mardi 122,30 yens, s'échangeait, mercredi matin, contre 122,17 yens.

ÉCONOMIE

Regain de confiance des consommateurs américains

L'INDICE de confiance des consommateurs américains a rebondi de 8 points en mars pour s'établir à 117 (base 100 en 1985) contre 109,2 en février (chiffre révisé), a annoncé mardi l'institut privé de conjoncture Conference Board. Ce rebond est une surprise dans la mesure où les analystes tablaient, de façon consensuelle, sur une baisse de cet indice en prévoyant un niveau de 104,9 points. Cette remontée de la confiance des consommateurs en mars intervient après cinq mois de recul consécutif. « Le rebond de la confiance des consommateurs a été déclenché par une amélioration dans les prévisions économiques pour les six prochains mois et les perspectives de l'emploi », a estimé Lynn Franco, directrice au Conference Board. « La récente faiblesse des marchés boursiers a eu peu d'impact pour déprimer à la fois l'évaluation de la situation présente de l'économie par les consommateurs et les attentes pour le futur », selon cette économiste. Dans la foulée de ce chiffre inattendu, les marchés boursiers américains ont poursuivi leur redressement mardi, l'indice Dow Jones terminant en hausse de 2,68 % et le Nasdaq de 2,80 %.

■ **La relance de l'économie américaine** passe par des « mesures urgentes et immédiates » mais aussi des décisions à long terme qui restaurent la confiance, a déclaré mardi le président George W. Bush, en défendant son plan de réduction massive des impôts face aux critiques démocrates. « L'économie a besoin de stimulants immédiats et d'un environnement encourageant la croissance pour les années qui viennent », a déclaré le président américain, qui parlait à Kalamazoo, à la Western University du Michigan (nord). « A court terme, il faut mettre davantage d'argent dans les mains des consommateurs, et restaurer la confiance et l'optimisme à long terme », a-t-il ajouté.

■ **L'économie est fondamentalement saine avec un taux d'inflation et un chômage faibles**, a affirmé, pour sa part, mardi le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill. « Le récent ralentissement est arrivé dans un contexte de fondamentaux en bonne santé », a indiqué Paul O'Neill face à l'Association américaine des économistes d'entreprises. « Ne faisons pas la bêtise de nous focaliser sur ce qui est facile à mesurer, plutôt que sur ce qui est important. La force de l'économie américaine n'est reflé-

tée ni par un prix d'actif ni par un quelconque chiffre, mais par sa flexibilité et son adaptabilité à de nouveaux défis », a expliqué Paul O'Neill.

■ **EURO : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé mardi que l'introduction des billets et des pièces en euros** en janvier 2002 ne fera monter ni les prix ni les salaires. « Mon intuition centrale est d'être relativement confiant » à propos d'un maintien des prix lors du passage à l'euro, a indiqué le gouverneur devant un parterre d'entrepreneurs réunis à l'initiative de la BdF. D'abord parce que « les industriels et les commerçants se sont engagés sur le plan éthique à ne pas faire valser les étiquettes », a indiqué le gouverneur. Il y aura « une campagne » à ce sujet et les commerçants qui y participeront afficheront un « logo » marquant leur volonté de ne pas relever les prix, a-t-il souligné. Par ailleurs, la « forte concurrence » en France et dans la zone euro empêchera une hausse des prix, selon le gouverneur. « Il y a autant de raisons dans une économie concurrentielle pour baisser les prix que de tentations pour les hausser », a-t-il indiqué. Le passage à l'euro ne devrait pas faire remonter les salaires, qui « obéissent à une logique différente », a aussi estimé M. Trichet. Il a insisté sur la nécessité du maintien du « coût unitaire de production », gage de la compétitivité des entreprises.

■ **RUSSIE : le peu de progrès observé dans les négociations sur la conversion de la dette russe** à l'égard de l'Allemagne en participations dans des entreprises russes, inquiète Berlin, a déclaré à Moscou le président de la Bundesbank, Ernst Welteke. « Le projet de privatisation des entreprises russes présente un intérêt certain pour chacune des parties », a affirmé mardi M. Welteke, cité par l'agence Interfax. L'Allemagne est le principal créancier de la Russie avec 27 milliards d'euros sur un total de 55 milliards d'euros de dette soviétique au sein du Club de Paris.

■ **CHINE : le pays le plus peuplé du monde comptait 1,265 milliard d'habitants à la fin de l'an 2000**, selon les résultats du recensement qui ont été publiés mercredi par le gouvernement. La population chinoise a augmenté de 132,15 millions d'habitants par rapport au précédent recensement effectué en 1990, soit une croissance de 11,66 %. Depuis le recensement de 1990, la population chinoise a augmenté en moyenne chaque année de 12,79 millions d'habitants.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,6820

Hors zone Euro

Euro contre	27/03
COURONNE DANOISE.....	7,4637
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0850
COUR. SUÉDOISE.....	9,1210
COURONNE TCHÈQUE.....	34,2830
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7995
DOLLAR CANADIEN.....	1,3982
DOLLAR HONGKONG.....	6,9825
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1683
FORINT HONGROIS.....	266,5700
LEU ROUMAIN.....	24591
ZLOTY POLONAIS.....	3,6820

Cours de change croisés

28/03 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,81924	0,89125	0,13578	1,43315	0,58170
YEN.....	122,06500	108,73000	16,56500	174,88000	70,96500
EURO.....	1,12202	0,91971	0,15245	1,60845	0,65290
FRANC.....	7,36495	6,03515	6,55957	10,55435	4,28435
LIVRE.....	0,69776	0,57180	0,62170	0,09475	0,40580
FRANC SUISSE.....	1,71910	1,40920	1,53220	0,23340	2,46445

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,76	4,46	4,82	5,39
ALLEMAGNE.....	4,76	4,54	4,68	5,31
GDE-BRETAG.....	6,37	5,42	4,78	4,49
ITALIE.....	4,76	4,52	5,12	5,79
JAPON.....	0,07	0,07	1,24	1,88
ÉTATS-UNIS.....	5,03	4,31	4,97	5,42
SUISSE.....	2,90	3,26	3,20	3,95
PAYS-BAS.....	4,71	4,52	4,85	5,36

Matif

Cours 9h57	Volume 28/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	27073	90,65	90,63
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
JANVIER 2001			

Pétrole

En dollars	Cours 27/03	Var. % 26/03
BRENT (LONDRES).....	25,65	- 0,93
WTI (NEW YORK).....	0,28	- 0,90
LIGHT SWEET CRUDE.....	27,62	+ 0,80

Or

En euros	Cours 27/03	Var. % 26/03
OR FIN KILO BARRE.....	9410	- 0,11
OR FIN LINGOT.....	9440	- 0,63
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	54,10	+ 0,19
PIÈCE SUISSE 20 F.....	53,80	- 0,37
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53,80	- 0,37
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	185,25	+ 2,92
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	361,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	348	- 1,28

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs technologiques ont particulièrement profité, mardi 27 mars, de la poursuite de la remontée des Bourses européennes...

l'autorisation de procéder à son rachat d'actions équivalant à 10% de son capital, ce qui pourrait signifier de nouvelles acquisitions.

Table of stock prices for various companies including AUTOMOBILE, BANQUES, and CONGLOMÉRATS.

Table of stock prices for companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector.

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector.

Table of stock prices for companies in the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector.

Table of stock prices for companies in the MEDIAS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector.

Table of stock prices for companies in the CONSTRUCTION sector.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector.

Table of stock prices for companies in the PRODUITS DE BASE sector.

Table of stock prices for companies in the CHIMIE sector.

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION CYCLIQUE sector.



Table of stock prices for companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector.

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector.

Advertisement for the Volkswagen Sharan, featuring an image of the car and descriptive text.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector.



Table of stock prices for companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector.

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'EQUIPEMENT sector.

Table of stock prices for companies in the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector.

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector.

Table of stock prices for companies in the MEDIAS sector.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS DE CONSOMMATION sector.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

SCIENCES. L'incapacité du gouvernement britannique à maîtriser sur son territoire la progression de l'épizootie de fièvre aphteuse et l'émergence de foyers infectieux sur

le continent relancent le débat sur la nécessité de revenir au sein de l'Union européenne à une politique de vaccination abandonnée depuis 1991. ● LES PROGRÈS accomplis par

certaines firmes laissent penser que l'on pourrait parvenir à concilier les intérêts sanitaires et commerciaux. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, le professeur Pastoret (uni-

versité de Liège), expert européen de vaccinologie vétérinaire, estime qu'il faut dès à présent « réfléchir à la possibilité d'une prévention vaccinale en Europe ». ● L'ÉVOLUTION

de la maladie conduit, d'autre part, à isoler les zoos européens pour éviter son extension aux cervidés, girafes et autres animaux sauvages à sabots fendus.

L'épizootie de fièvre aphteuse à l'épreuve de la vaccination

Seuls certains vaccins, associés à de nouvelles techniques de diagnostic, permettraient à l'avenir de prévenir la réémergence de cette maladie animale hautement contagieuse

AVEC L'AGENT pathogène de la fièvre aphteuse, on est confronté à un paradoxe fréquent en virologie : alors qu'à l'échelon moléculaire, on connaît tout de la structure du virus aphteux et alors que l'on dispose de différents outils vaccinaux permettant de prévenir l'apparition de la maladie, on ne peut nourrir aucun espoir quant à son éradication planétaire à court ou à moyen terme.

Il aura, au total, fallu près d'un siècle entre la démonstration – en 1897 par les biologistes allemands Löffler et Frosch – du caractère transmissible et viral de la fièvre aphteuse et la publication (le 23 février 1989 dans les colonnes de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*) de la représentation tridimensionnelle du virus aphteux. Entre-temps, de longs et patients travaux de biologistes et de vétérinaires avaient permis d'identifier et de mieux comprendre les caractéristiques de ce virus de petite taille appartenant à la famille *Picornaviridae* et au genre *Aphthovirus*.

Ces travaux ont notamment permis de mettre en évidence la très grande variabilité génétique de ce virus à ARN constitué d'une petite capsule de symétrie icosaédrique de 30 nanomètres de diamètre (30 millièmes de millimètre) et composée de quelques protéines seulement. Cette tendance naturelle à modifier son patrimoine génétique lui confère le moyen de s'adapter très rapidement à des situations épidémiologiques nouvelles et fait que l'infection aphteuse demeure endémique dans certaines régions du monde. A cette variabilité s'ajoutent d'autres facteurs aggravants : capacité du virus à résister dans le milieu

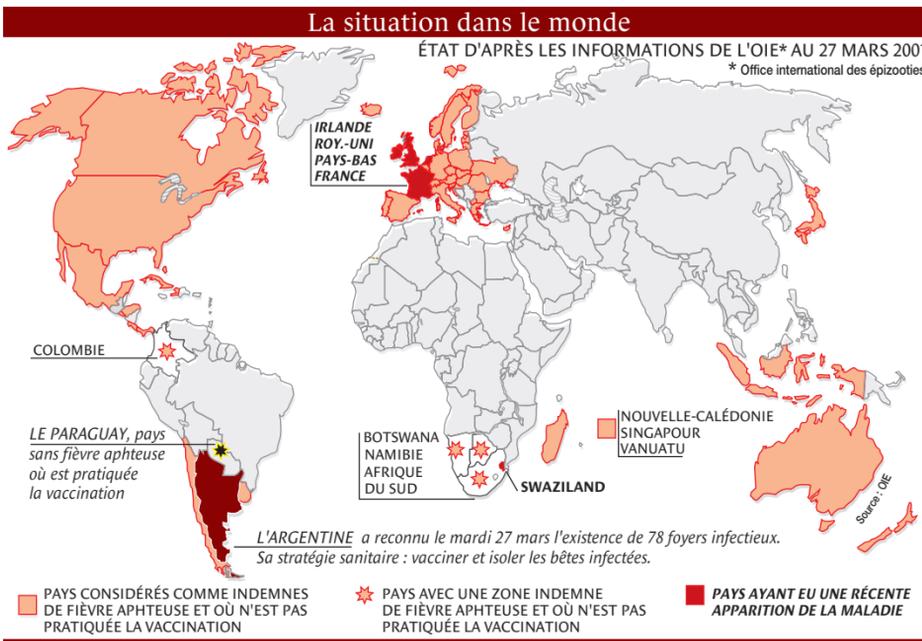
extérieur et à infecter nombre d'animaux (bovins, porcins, ovins et caprins, qu'ils soient d'élevage ou sauvages) ; le taux d'excrétion virale très élevé chez certains d'entre eux ; existence d'infections chroniques inapparentes. Conséquences : une extrême contagiosité de l'infection et la survenue récurrente d'épizooties d'ampleur variable.

Le professeur Jean Blancou rappelle, dans *Histoire de la surveillance et du contrôle des maladies animales transmissibles* (éditions de l'Office international des épizooties), que c'est en 1925, grâce aux travaux de Vallée, Carré et Rinjard, que l'on obtint les premiers résultats positifs de vaccination à partir d'un virus purifié, obtenu *in vivo* et formolé. En dépit des progrès accomplis depuis, l'immunisation des animaux est, là où elle est encore pratiquée, d'une efficacité encore limitée et d'un maniement parfois délicat.

NOMBREUX TYPES DE VIRUS

On compte aujourd'hui sept sérotypes du virus (dénommés O, A, C, SAT1, SAT2, SAT3 et Asia1) et, pour chacun d'entre eux, de très nombreux sous-types caractérisés par des différences structurales au niveau de l'une des protéines constitutives de la capsule virale. Ces mutations continues du virus – qui n'est pas sans rappeler celles de nombreux virus pathogènes comme ceux de la grippe et du sida – peuvent être à l'origine de vaccinations peu efficaces du fait de l'éloignement entre le virus utilisé lors de la fabrication du vaccin et celui contre lequel on entend protéger les animaux.

« Ainsi la vaccination appliquée



autour d'un foyer épidémique peut donner une fausse idée de protection, expliquaient en novembre 1999 dans les colonnes du *Bulletin des groupements techniques vétérinaires* Etienne Thiry et Ratiba Baazizi (faculté de médecine vétérinaire, université de Liège). Si l'épidémie est provoquée par un sous-type variant par rapport aux sérotypes présents dans le vaccin, la vaccination va protéger imparfaitement le bétail et peut-être masquer la dissémination du sous-type présent dans le foyer. »

La question de l'efficacité de la

vaccination anti-aphteuse est ainsi, pour beaucoup, celle des progrès pouvant être accomplis pour déjouer les capacités de mutation du virus. Celle soulevée par son usage au sein de l'Union européenne renvoie à la mise au point de vaccins qui permettraient, en pratique, de faire la distinction entre les animaux vaccinés et ceux qui sont porteurs de traces biologiques qui résultent de l'infection naturelle par le virus.

On sait en effet que la réglementation sanitaire internationale, élaborée par l'Office international des épi-

zooties, interdit aux pays considérés comme étant indemnes de cette maladie d'importer sur leur sol des animaux ou des produits qui en dérivent en provenance de pays qui ne le sont pas. Or cette même réglementation fait qu'un pays qui maintient une politique de vaccination ne peut, par définition, être considéré comme indemne, ce statut n'étant accordé qu'à ceux qui parviennent à ne pas avoir de foyers épizootiques en l'absence de vaccination.

L'émotion, sinon l'incompréhension,

de l'opinion face aux multiples conséquences de l'épizootie britannique fait que les règles pourraient être modifiées dès lors que l'on pourrait disposer de vaccins permettant de faire la part entre animaux vaccinés et animaux infectés. Force est de constater que les recherches menées dès les années 1980 sur des vaccins constitués de sous-unités protéiques du virus n'ont pas débouché sur des vaccins utilisables sur le terrain.

APPROCHE PROMETTEUSE

Une autre approche, celle des vaccins dits « marqués », pourrait se révéler plus prometteuse. Il s'agit d'une technique fondée sur le recours à des protéines structurales ou non du virus aphteux. Elle a été notamment développée au sein de Merial (joint-venture d'Aventis et de Merck, par ailleurs leader mondial des vaccins et médicaments vétérinaires) par l'équipe du docteur Michel Lombard. Ces vaccins, commercialisés depuis 1995 dans plusieurs pays endémiques, induisent les différences qui pourraient être utiles dans l'optique d'une reprise de la politique vaccinale.

Pour autant, l'industrie du diagnostic biologique n'a toujours pas trouvé de consensus de standardisation des procédures de contrôle indispensables à l'utilisation des vaccins « marqués ». Leur usage ne peut donc pas être reconnu à l'échelon international, ce qui fait que la vaccination demeure encore incompatible avec les règles sanitaires et commerciales actuellement en vigueur.

J.-Y. N.

Recherche discrète

Ayant l'habitude de collaborer directement avec les gouvernements des pays soucieux de lutter contre la fièvre aphteuse, la société Merial ne souhaite pas, pour l'heure, vanter publiquement les mérites des nouveaux vaccins anti-aphteux dits « marqués ».

Ces vaccins ont pour caractéristique principale d'être constitués de virions aphteux purifiés et de ne pas induire des anticorps dirigés contre les protéines non structurales. Ces protéines sont libérées par le virus sauvage mais ne sont pas présentes chez les animaux vaccinés. Elles constituent, de ce fait, un marqueur négatif pouvant être utilisé en dépit de la grande variabilité des types et des sous-types viraux rencontrés dans cette maladie.

« Existe-t-il aujourd'hui, selon vous, un vaccin antiaphteux qui permettrait de faire la différence entre les stigmates biologiques de l'infection et ceux résultant de la vaccination ?

– Il faut compter avec la discrétion ou le secret de certaines firmes pharmaceutiques. On sait que la société Merial, basée à Lyon, dispose de vaccins dits « marqués » permettant, sous certaines conditions, d'induire cette différence. La société néerlandaise Intervet, vient d'annoncer d'autre part la mise sur le marché, dans les prochains mois, d'un test permettant de faire la part entre les animaux infectés et les animaux vaccinés.

» Les questions de sensibilité et

Paul-Pierre Pastoret, expert européen de vaccinologie vétérinaire (université de Liège, Belgique) « Il faut réfléchir à la possibilité d'une prévention vaccinale en Europe »

de spécificité sont toutefois encore loin d'être réglées. Plus généralement, il faut savoir, d'un point de vue épidémiologique, que, parmi les animaux qui ont résisté à l'infection, un certain nombre devient porteur du virus et reste longtemps contagieux pour ses congénères.

» Or, la vaccination – qui doit être pratiquée chaque année – n'empêche pas toujours ce phénomène de portage. Une reprise de la vaccination, dont l'efficacité est fugace, concernerait d'autre part des animaux totalement « naïfs », chez lesquels la protection immunitaire demanderait assez longtemps à apparaître.

» Du fait de l'arrêt de la vaccination dans l'Union depuis 1991,

nous sommes dans une situation totalement nouvelle et hautement délicate à maîtriser.

– Qu'en est-il de l'efficacité des vaccins dits « marqués » ?

– Ces vaccins permettent d'induire l'apparition de certains anticorps dirigés contre une protéine particulière. La recherche de la présence ou de l'absence de ces anticorps dans le sang des animaux permet de distinguer entre ceux qui ont été infectés par le virus et ceux qui sont protégés contre lui.

» Le problème tient à l'efficacité de ces vaccins et aux techniques biologiques qui, après la vaccination, permettent de faire cette distinction. Les données dont nous disposons laissent craindre que la sensibilité du test ne soit pas adap-

tée à la totalité des animaux. De plus, certains de ceux qui ont été vaccinés peuvent, malheureusement, apparaître comme ayant été infectés. Il faudrait donc procéder à des vérifications non pas individuelles, mais par troupeaux.

– Peut-on estimer qu'il est possible de promouvoir en Europe une nouvelle politique vaccinale antiaphteuse efficace d'un point de vue sanitaire et non pénalisante d'un point de vue économique ?

– Une fois que nous aurons surmonté la crise due à l'actuelle épizootie, il faudra réfléchir à la possibilité d'une prévention vaccinale en Europe. Pour l'heure, la question urgente est celle de la vaccination intégrée à la lutte contre l'épizootie.

» Pour ma part, après avoir été l'expert européen chargé de l'évaluation de la situation nouvelle créée par l'arrêt de la vaccination en 1991, j'estime que nous ne pourrions pas faire l'économie d'une réflexion sur le possible usage des nouveaux outils existants. En sachant bien que les scientifiques n'auront pas à prendre la place des responsables politiques tant sur les questions sanitaires que sur les questions économiques.

– Les pays de l'Union européenne disposent-ils aujourd'hui de stocks vaccinaux qui leur permettraient, le cas échéant, de reprendre cette forme de prévention contre l'épizootie ?

– Il existe des banques européennes – en France, en Italie et en Angleterre – dites d'« antigènes concentrés » qui permettraient de fabriquer un nombre relativement élevé de vaccins dès lors que l'on déciderait d'autoriser certains pays de l'Union – comme c'est le cas des Pays-Bas depuis quelques jours – à procéder à une vaccination sanitaire, « en anneau », autour des foyers pour tenter de réduire la diffusion du virus aphteux dans les populations animales.

» Certains pays de l'Union disposent aussi d'une banque natio-

nale. En Belgique, par exemple, nous disposons du matériel viral permettant de fabriquer 1,2 million de doses vaccinales contre le type O qui sévit en Grande-Bretagne. Le gouvernement belge a, il y a peu, demandé que nous fabriquions 600 000 doses qui sont d'ores et déjà stockées et prêtes à l'emploi. D'autres fabricants, comme Merial, ont la capacité de produire des quantités importantes et sont prêts à le faire.

» Pour autant, les capacités actuelles ne permettent nullement d'envisager une vaccination généralisée de l'ensemble des animaux faisant partie des espèces sensibles. Il faut rappeler que la réglementation en vigueur impose dans l'Union européenne d'abattre ultérieurement et de détruire les animaux qui ont été vaccinés pour lutter contre l'épizootie. Des négociations sont toutefois en cours pour que les cadavres de ces animaux soient autorisés à la consommation humaine.

– L'organisation européenne actuelle de la vaccination contre la fièvre aphteuse est-elle, selon vous, cohérente ?

– Nullement. C'est une cacophonie invraisemblable. Nous sommes confrontés aux directives européennes sur le médicament, aux recommandations de la FAO et à celles de la pharmacopée européenne, qui dépend du Conseil de l'Europe. Quant à l'Union européenne, elle ne s'est jamais intéressée à la question des vaccins que nous allons être amenés à utiliser sur le terrain, alors que leur usage est de son ressort.

» Il est urgent de restructurer tout cela et d'obtenir que les vaccins qui sont utilisés pour les grandes prophylaxies fassent l'objet de procédures européennes obligatoires et centralisées afin de disposer de réelles garanties quant à leur efficacité et à leur innocuité. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Les zoos européens isolés par prudence

UN MOIS après les premiers cas apparus en Grande-Bretagne, dix jours après la découverte de nouveaux foyers de la maladie aux Pays-Bas, en Irlande et en France, l'extension de l'épizootie de fièvre aphteuse en Europe paraît inexorable. Et elle pourrait s'étendre à d'autres espèces que les moutons et les vaches. Les cervidés, les sangliers, les girafes et autres animaux à sabots fendus, parmi lesquels certains sont en voie d'extinction, peuvent eux aussi être touchés par la fièvre aphteuse.

Il y a trois semaines à Paris, le zoo de Vincennes et la ménagerie du Jardin des plantes ont ainsi fermé leurs grilles « pour une durée indéterminée », de même que plusieurs autres établissements dans les pays touchés. Les responsables des parcs zoologiques néerlandais ont d'ailleurs lancé, lundi 26 mars, un cri d'alarme aux autorités européennes : si celles-ci, affirmant-ils, n'autorisent pas une vaccination préventive contre la fièvre aphteuse, leurs lamas, yaks, girafes et okapis risquent à leur tour de devoir être abattus.

Pour le moment, pas un seul zoo ou parc animalier européen n'a eu à déplorer un cas suspect. Mais, d'ores et déjà, l'épidémie a des conséquences pour les programmes d'élevage et de reproduction qui y sont menés. Les zoos, en effet, ne pourront pas importer d'animaux d'un pays où a été détectée la fièvre pendant au moins un an après l'éradication de l'épizootie. Or, pour que les espèces sauvages menacées

puissent être conservées en captivité (et éventuellement, plus tard, réintroduites dans leur milieu naturel), il faut impérativement veiller au maintien de leur diversité génétique. Ce qui implique, entre autres, que les zoos du monde entier s'échangent régulièrement des individus reproducteurs. « Même si la maladie est enrayerée demain, nous pouvons oublier pendant un an tous les échanges avec les Pays-Bas, la France et la Grande-Bretagne », déclarait récemment le directeur du zoo d'Anvers (Belgique) au quotidien *De Standaard*, en s'inquiétant de l'avenir de son programme de reproduction d'éléphants, qui dépend, en partie, du parc animalier néerlandais de Blijdorp (Rotterdam).

PROBLÈME POUR L'ÉLEVAGE À COURT TERME

« Sans être dramatique, l'épizootie est une mauvaise nouvelle pour les parcs animaliers. Non seulement au plan financier, mais aussi pour leurs programmes d'élevage à court terme, puisqu'elle entrave les mouvements d'animaux », confirme Marie-Claude Bomsel, vétérinaire à la ménagerie du Jardin des plantes et professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Elle devra ainsi attendre longtemps l'arrivée, initialement prévue dans le courant du mois, de bovins asiatiques très rares (des gaurs) en provenance du Danemark.

Pour s'affranchir de ces contraintes, la vaccination serait-elle une solution ? Non, dans la mesure où les animaux qui en bénéficieraient

pourraient, tout comme les vaches et les moutons, continuer à être porteurs du virus, donc contagieux. En revanche, elle permettrait de limiter les risques d'abattage, dont les conséquences peuvent être catastrophiques pour une espèce aux effectifs déjà réduits. Mais peut-on offrir aux uns ce qu'on refuse aux autres ? « Personnellement, étant d'une génération qui a vacciné contre la fièvre aphteuse sans que cela pose de problèmes majeurs, j'aurais été pour la vaccination généralisée. Mais dès lors qu'on ne le fait pas pour le bétail, il serait inacceptable pour les éleveurs de voir d'autres espèces, fussent-elles zoologiquement « précieuses », soumises à un traitement préférentiel », estime Marie-Claude Bomsel.

Reste donc l'isolement sanitaire, seul garant d'une propagation minimale de la maladie. Au parc zoologique de Vincennes – dont la fermeture a été motivée par un arrêté préfectoral de sécurité sanitaire établissant un périmètre d'exclusion de 10 km de la zone de Bobigny (Seine-Saint-Denis), où plusieurs troupeaux ont été abattus début mars –, on commence à en prendre l'habitude. Des bacs désinfectants pour véhicules et piétons – rotolaves et pédilvues – ont été installés aux entrées, et les allées et venues des fournisseurs sont réduites au strict nécessaire. Pour les animaux, en revanche, la vie est restée inchangée. Espérons que cela durera.

Catherine Vincent

Le football allemand se penche avec réticence sur son attitude sous le régime nazi

Une étude sur le sujet a été confiée à deux historiens par la Fédération allemande de football

La Fédération allemande de football (DFB) a confié à deux historiens une étude sur l'attitude de ses dirigeants sous le III^e Reich. Cette décision

fait suite à une polémique sur l'attitude des hautes instances du football allemand sous le régime nazi. Certains historiens ont émis des réserves

sur la volonté de transparence de la DFB, mettant notamment en doute la volonté de celle-ci de leur garantir l'accès à ses archives.

BERLIN

correspondance

Réputé plutôt affable, Wolfgang Niersbach, porte-parole de la Fédération allemande de football (DFB), devient pourtant irritable à l'évocation du sujet qui fâche au sein de cette puissante organisation : son passé nazi. « Nous en avons assez ! Nous voulons, une fois pour toutes, faire taire les critiques », martèle-t-il.

Sous la pression conjuguée des médias, de la classe politique et de nombreux historiens, la DFB a fini par annoncer, en décembre, qu'elle confiait une étude à deux historiens « incontestables », Klaus Hildebrand et Nils Havemann, à qui revient donc la lourde tâche d'ausculter le passé de la fédération sous le III^e Reich, de 1933 à 1945.

« Cela n'avait pas été jugé nécessaire auparavant », précise Wolf-

gang Niersbach, quarante sont consacrées à l'époque du III^e Reich. De la dissolution forcée des équipes juives à l'exclusion des joueurs refusant de faire le salut hitlérien, en passant par la pression exercée par Hitler et Goebbels, architecte de la propagande, sur l'équipe ayant participé aux Jeux de Berlin en 1936, l'instrumentalisation du football par la dictature nazie y est décrite par le menu.

ZONES D'OMBRE

« Ce travail, insuffisant, intervient trop tard. Et il existe encore des zones d'ombre dans l'histoire de la DFB, que pourrait lever le travail sur des archives non exploitées, objecte le politologue Arthur Heinrich, auteur de *La DFB, une histoire politique*, un ouvrage paru en 2000. Même si, sur le fond, les études en cours ne devraient rien apporter

en plein Mondial 2006, dont l'organisation lui a été confiée. L'historien Nils Havemann compte entamer sa mission en « recensant pendant six mois toutes les archives possibles », notamment auprès des clubs et ligues régionales. La DFB, explique-t-il, décidera ensuite de la réalisation d'un ouvrage en coordination avec l'archiviste de la fédération, Oliver Tiez. En poste depuis trois ans, celui-ci regrette aussi « à titre personnel » le retard de la DFB.

Le thème des archives nourrit toute la polémique opposant historiens et fédération. « Nous ne les avons jamais cachées », jure Wolfgang Niersbach. « Ils en refusent l'accès ou affirment, à tort, qu'elles ont disparu dans les bombardements de Berlin en 1945 », rétorque Arthur Heinrich, soutenu par son collègue Giselher Pitzer, de l'université de Potsdam (voir ci-contre).

« La DFB possède des archives, mais elles sont reléguées à la cave et n'ont jamais été exploitées. De peur de ce que l'on pourrait y trouver, elle ne les rend pas accessibles. Ses archives les plus intéressantes se trouvent en outre chez des personnes pri-

ées », estime de son côté Karl-Heinz Schwarz-Pich, auteur de la biographie du controversé Sepp Herberger, sélectionneur national de 1936 à... 1964. Il tempère cependant l'idée d'une DFB aux ordres des nazis. « Malgré tous ses efforts, le régime hitlérien n'a pu prendre en main toutes les structures, affirme-t-il. Le président Linnemann, par exemple, a été forcé par le chargé des sports du Reich de prendre sa carte au NSDAP (le Parti national-socialiste), en 1937. »

Gerd Kolbe, ancien porte-parole du Borussia Dortmund, en possession de quelque 30 000 documents sur le grand club ouvrier de la Ruhr, partage cet avis et, lui aussi en butte aux réticences de la DFB à ouvrir ses archives, demande aux dirigeants de la fédération d'assumer leurs « responsabilités ». Cette même responsabilité évoquée récemment par le club hambourgeois de Sankt-Pauli (2^e division) pour expliquer sa participation au fonds d'indemnisation des travailleurs forcés sous le nazisme.

Louis Rigal

La commission d'évaluation a visité les sites olympiques

L'ENVIRONNEMENT, LA SÉCURITÉ, l'immigration et les formalités douanières ont été les sujets abordés, mardi 27 mars, par les quinze membres de la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) en visite à Paris, au cours d'une journée où les principaux sites olympiques – et notamment le Stade de France – ont été visités. Le comité de candidature veut faire du volet environnement l'un des atouts de Paris pour l'organisation des Jeux de 2008 : la question de la dépollution du site industriel où serait édifié le village olympique, sur les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, pour un coût de 146,5 millions de francs (22,3 millions d'euros), celle de la dépollution du lac du bois de Boulogne, qui accueillerait les épreuves de triathlon, et la création d'une autorité environnementale ont été abordés. Les membres de la commission ont visité le Stade de France, le fort d'Aubervilliers, où doit être édifié le vélodrome, Puiseux-en-France (baseball et softball), La Courneuve (tir), le stade Pershing (baseball), le Palais omnisports de Paris-Bercy (judo), le Grand Palais (escrime), le Champ-de-Mars (beach-volley), le parc André-Citroën (volley-ball), le stade Roland-Garros (tennis), la Halle Carpentier (tennis de table) et le stade Pierre-de-Coubertin (volley-ball et taekwondo).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne et Pau-Orthez ont été battus en huitièmes de finale aller de la Suproligue, mardi 27 mars, respectivement par le club yougoslave de Partizan Belgrade (80-73) et par l'équipe croate de Split (79-78). Par ailleurs, Chalon-sur-Saône s'est qualifié pour la finale de la Coupe Saporta à la faveur de sa victoire sur les Espagnols de Valence (66-63), en demi-finales retour. La finale de cette coupe européenne se déroulera le 17 avril à Varsovie.

■ **FOOTBALL** : Montpellier a fait un grand pas vers la D1 en allant s'imposer à Nancy (3-0), mardi 27 mars, dans le cadre de la 33^e journée du championnat de France de D2. Le club de Louis Nicollin revient à la hauteur de Sochaux, le leader, auteur d'un match nul à Gueugnon (1-1). Par ailleurs, le président délégué de l'OGC Nice, Federico Pastorello, a été blessé au visage par une canette lancée par un supporter niçois après le match nul de son équipe face au Mans (1-1) et a dû recevoir deux points de suture.

■ **NATATION** : l'Australien Ian Thorpe a battu le record du monde du 200 m libre en 1 min 44 s 69 lors des sélections australiennes pour les championnats du monde, mardi 27 mars à Hobart. L'ancien record était détenu par le Néerlandais Pieter van den Hoogenband, en 1 min 45 s 35 depuis le 18 septembre, lors des Jeux olympiques.

Des actes symboliques de résistance

Prototypé du club ouvrier, le Borussia Dortmund, historiquement lié au géant de la sidérurgie Hoesch, a particulièrement souffert sous le régime nazi. En en nommant président un membre du parti nazi, en le dotant d'un chargé de la propagande et en le privant de son stade fétiche, le régime hitlérien croyait mettre à sa botte ce club politiquement hostile. Mais des « actes de quasi-résistance » ont montré que le contrôle n'était pas total : absentéisme aux « cours de propagande », écrits à connotations antinazies dans une publication du club, actions en hommage au gardien du stade, un communiste – très aimé des joueurs – assassiné par le régime... Dortmund n'est évidemment pas le seul club à avoir été brimé sous le nazisme. Le Bayern Munich a lui aussi payé cher son statut de club des étudiants étrangers et de la communauté juive bavaroise. Son président, juif, fut ainsi poussé à la démission et trouva refuge en Suisse. Toute l'équipe s'y déplaça pour lui rendre visite.

gang Niersbach. Mais une volée de critiques s'est abattue sur cette fédération sportive qui se targue d'être la plus importante au monde, avec ses 6 millions d'adhérents, au moment où elle s'y attendait le moins : à l'occasion des cérémonies de son centième anniversaire, en février 2000. Le président allemand Johannes Rau avait alors suggéré dès le début de son discours, devant la crème de ses dirigeants du football allemand, que « la DFB devrait peut-être approfondir ses recherches sur la période du national-socialisme ».

Cette exhortation, exprimée en termes diplomatiques mais fermes, venait dans la foulée d'un article de l'hebdomadaire *Der Spiegel* qui faisait état des liens étroits entretenus par la fédération avec le régime hitlérien, et accusait notamment la DFB de bloquer l'accès à ses archives.

La DFB n'a pourtant pas esquivé le sujet. Sur les 620 pages de l'ouvrage de prestige paru pour

de sensationnel. » Selon d'autres chercheurs, la présence ou le retour d'ex-nazis au sein de la DFB après la guerre n'ont pas franchement servi le processus de transparence.

D'autres sports avaient engagé de longue date des initiatives visant à faire la lumière sur leur passé. Dès 1983, la fédération d'aviron publiait ainsi un ouvrage sur la période, imitée en 1987 par la fédération d'athlétisme. Opération transparence aussi de la part du comité national olympique (NOK), qui a soutenu une biographie de son ancien président Karl Ritter von Halt, un proche du chef de la Gestapo, Heinrich Himmler.

« La DFB, tout occupée à commercialiser le foot, craint de salir son image. C'est pourquoi aucun de ses responsables ne s'est jamais vraiment intéressé au sujet », poursuit Arthur Heinrich, qui estime que la fédération entreprend aujourd'hui ces travaux pour ne pas courir le risque d'être rattrapée par son passé

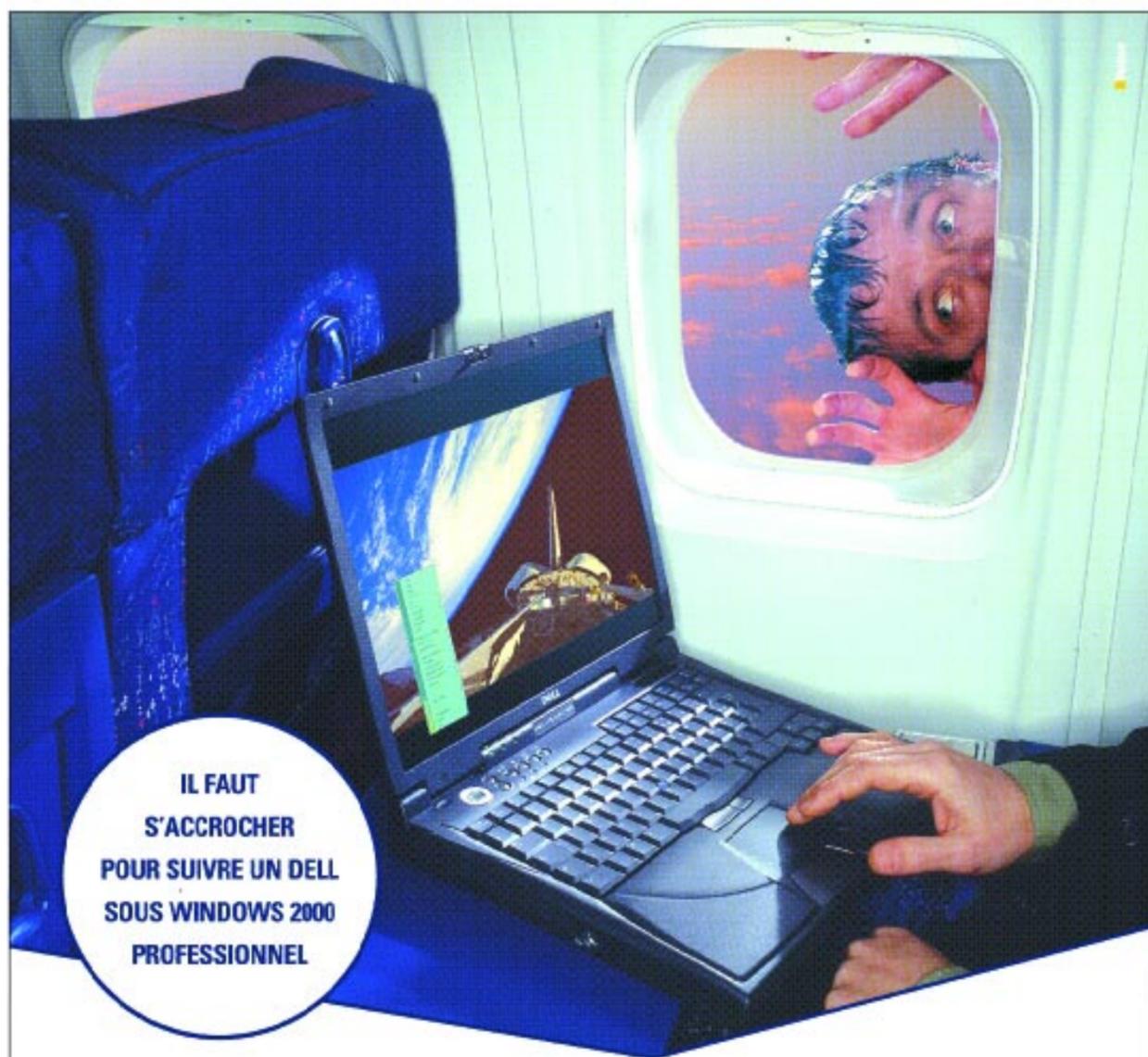
ont été sanctionnées, sont revenues aux commandes. L'ancien président du comité national olympique était un proche d'Himmler, par exemple.

Pour l'anecdote, je citerai aussi le cas d'un petit club omnisports de tradition ouvrière du nord de l'Allemagne dont le président avait été jeté en prison par le chef de la Gestapo locale. Après la guerre, il a retrouvé ses fonctions jusque dans les années 1950, quand lui succéda... ce même ex-chef de la Gestapo.

2 Avez-vous été confronté aux réticences de la DFB à ouvrir ses archives et qu'attendez-vous de l'étude confiée par cette fédération à deux historiens ?

Pendant dix ans, la DFB n'a pas donné de réponse à mes questions, ou me livrait de fausses informations, m'assurant qu'elle n'avait pas de documents ou qu'ils avaient subi des dégâts des eaux ! En fait, la DFB a des documents, mais elle ne sait pas les exploiter ni les interpréter, car il s'agit d'un vrai travail d'historien. Klaus Hildebrand (historien nommé par la DFB) est un spécialiste du III^e Reich. Je lui fais confiance pour la partie concernant l'histoire politique de la DFB, mais je doute de sa capacité à mettre en lumière les spécificités du sport.

Propos recueillis par Louis Rigal



IL FAUT S'ACCROCHER POUR SUIVRE UN DELL SOUS WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL

INSPIRON 8000 750VT : LA MOBILITÉ ABSOLUE

Processeur Intel® Pentium® III 750 MHz • Chipset Intel® 815 • 64 Mo de mémoire SDRAM • Disque dur 10 Go • Ecran couleur à matrice active 15" SXGA • Contrôleur vidéo AGP 4x avec 16 Mo de mémoire SGRAM • Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés • Enceintes stéréo intégrées • Modem 56K V90 intégré • 1 sortie IEEE 1394 • Microsoft® Windows 2000 Professionnel • Microsoft® Works Suite 2000 • 1 an de garantie aller et retour atelier
Une 2^e batterie offerte pour 1P^e de plus, pour toute commande d'un pack comprenant un combo lecteur DVD 8x et graveur CDFW en remplacement du CD (prix du pack : 2 690 F^{HT})

Windows 2000 Professionnel utilise un ensemble de technologies pour la prise en charge de votre mobilité, que vous soyez connecté au réseau de votre entreprise ou en déplacement. Windows 2000 est 13 fois plus fiable que Windows 98. Dell recommande Microsoft Windows 2000 Professionnel pour les entreprises.



0 825 387 257 N° Indigo (0,99 F^{HT}/min)

14 490 F^{HT}

17 330 F^{TTT} 2 208,99 €*

○ Réf. E-Value 179-10415



DELL™
www.dell.fr

Photos non contractuelles. Frais d'expédition non compris dans le prix de vente. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées. Intel Pentium III est une marque d'Intel Corporation. Toutes les références citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable jusqu'au 30 avril 2001, dans la limite des stocks disponibles. Possibilité de financement sur 36 mois.

Deauville ou la magie du gris

DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

« Si on voit Le Havre, c'est qu'il va pleuvoir. Si on ne le voit plus, c'est qu'il pleut déjà. » Cette boutade d'Alphonse Allais, souvent citée par les amoureux de Deauville, est un gage d'attachement offert, avec le sourire, par ces privilégiés – c'est ainsi qu'ils se vivent – qui ont la chance de pouvoir observer les lumières perlées d'une Normandie encore épargnée par les foules estivales. Les plus accros à la magie du gris savent également sortir du « sentier » battu que sont ici les 1 250 mètres des célèbres planches en azobé malgache. Pour mettre leurs pas dans les empreintes laissées sur le sable par les pur-sang qui, au petit matin, viennent sur la

Au-delà des célèbres « planches », les « aficionados » de la station normande en apprécient surtout les lumières perlées et le singulier mariage du bocage et des vents salins



plage immense panser leurs blessures et relaxer leurs pattes dans l'eau salée de la Manche. Des bateaux passent. Les marées rythment la sortie des pêcheurs de Trouville, la ville d'en face. Sur la rive droite de la Touques, la sœur ennemie, longtemps « populaire », est, aujourd'hui, à la mode, surtout dans les milieux de la littérature et des médias qui ont remis au banc du faux luxe un Deauville considéré comme le symbole de l'ascension sociale trop rapide et trop voyante.

Deauville, Trouville, Bénerville, Blonville. Ce petit morceau de côte, aux plages zébrées de rivières

Distribution éclectique pour une station qui n'en finit pas de faire son cinéma. Avec, de haut en bas, un des grooms de l'hôtel Normandy Barrière ; les cabines bordant les « planches » et légendées du nom des stars d'un cinéma américain célébré ici chaque année ; enfin le chapeau aussi fleuri que la Côte du même nom, arboré par une des élégantes qui, en saison, font assaut d'originalité sur les hippodromes de Clairefontaine et de La Touques.

miniatures et enfantines dès que la marée se retire, est l'aboutissement de la Normandie, sa conséquence. Le Pays d'Auge arrive là, en bout de terre, avec armes et bagages : calvados, cidre, fromage, crème, œufs, beurre. Bref, tout ce qui cisèle un art de vivre en douceur. Les lignes fuyantes de la côte, le ciel éclairé sous les ondées, l'apparition subite du bleu, ou d'une nuée éphémère, suggèrent une pause dans le déroulé des événements. « Le temps présent a été long », écrivait saint Augustin à qui Deauville a dédié son église, en référence à son fondateur, Charles Auguste Louis Joseph, duc de Morny (1811-1865).

Deauville peut bien modifier sa composition démographique, laisser osciller son image, il existe, bel et bien, un éternel deauvillais. Quelque chose entre les rayures bleues et blanches, la toile de Jouy, l'odeur de pomme et celle du foin dans les granges. Ni l'ivresse des jeux de casino, ni les bruissements de plaisir, ni le fracas des machines à sous ne parviennent à entacher l'excellence du singulier mariage des terres vertes et des vents salins. Deauville, en 1850, n'était qu'une étendue de dunes, de prés salés habités de troupeaux et que les marées recouvraient parfois. Elle en a gardé un esprit nomade et on

Le pays d'Auge arrive là, en bout de terre, avec armes et bagages : calvados, cidre, fromage, crème, œufs, beurre

aura beau l'orner d'une mairie fleurie et de résidences pseudo-normandes, il y soufflera toujours un vent libre comme l'air.

En 1858, le duc de Morny, frère adultérin de l'empereur Napoléon III, contemple le paysage depuis les hauteurs de Trouville. Il décide de bâtir ici une ville afin de profiter de l'essor des chemins de fer. Il rachète le marais à la minuscule commune de Deauville, une centaine d'âmes pas très fortunées. En 1863, on inaugure la gare. Un an plus tard, la première réunion hippique se tient à l'hippodrome de Touques. A l'époque, la mer arrive au pied des villas à tourelles et colombages que Morny et ses associés ont fait surgir de la lande.

Mais une tempête hors norme bouleverse, en 1874, l'agencement des galets et du sable, obligeant la mer à reculer de plusieurs centaines de mètres. Par nécessité, et afin d'éviter le retour à l'état marécageux, on inventera les planches, puis les bains pompéiens (1924), les jardins et, enfin, la piscine olympique d'eau de mer, construite en 1966 par l'architecte du Parc des Princes, Roger Taillibert. A ce titre, la piscine est l'objet de visites guidées à l'occasion des Journées du patrimoine. A l'instar de Port-Deauville et de ses marinas imaginées à fleur d'eau, en 1973, par Jacques Labro et Jean-Jacques Orzoni, les concepteurs d'Avoriaz.

Deauville a sa façade. Elle a aussi ses arrières. Les adeptes de la vitrine iront volontiers acheter produits de luxe et haute couture du



côté du casino, une bâtisse blanche de style néo-Louis XVI, construite en 1912 par l'architecte Georges Wybo. Ils descendront obligatoirement à l'Hôtel Normandy ou au Royal, loueront cabines et parasols dans une atmosphère cinématographique : *Un homme et une femme*, de Claude Lelouch, évidemment, mais aussi, Festival du cinéma américain oblige, présence des stars d'Hollywood qui, chaque automne, viennent promener entre planches et Casino leurs grandes carcasses ou leur célèbre blondeur.

Américain d'origine bavaroise, est, quant à lui, ravi : il a vue plongeante sur l'hippodrome. Propriétaire de journaux et patron de la firme de machines à coudre Singer, M. Strassburger a la passion du pur-sang. Il s'installe donc ici, dans le faste, à trois enjambées du champ de course, achète un domaine normand, le haras des Montceaux, et peut ainsi voir les jeunes foals (chevaux nés dans l'année) devenir yearlings puis pur-sang et candidats aux grands prix du monde entier.

En 1962, Deauville, qui avait inau-

Un ciel en perpétuel changement, où gris et bleus tissent, au gré des vents, une voûte fantasmagorique coiffant une plage de sable qui, à marée basse, s'étend à perte de vue pour le bonheur des pur-sang qui s'y grisent dans l'air iodé.

PHOTOGRAPHIES
GILLES RIGOLET

Un animal très estimé

C'est au pied de la Villa Strassburger que se tiennent les ventes aux enchères organisées par l'Agence française des ventes de pur-sang, présidée par Philippe Augier, devenu le bras droit et, depuis, le successeur (UDF) d'Anne d'Ornano à la mairie de Deauville. Chaque année, quatre ventes de pur-sang mobilisent l'hémicycle Elie de Brignac (ouvert au public) : les ventes mixtes, en février et décembre, et les ventes de yearlings, en août et en octobre. Deauville appartient au club regroupant les plus prestigieux marchés de pur-sang du monde, club où il côtoie Lexington (Etats-Unis), Newmarket (Royaume-Uni) et Kill (Irlande). **Tourbillon des prix et des offres avec, par exemple, lors des ventes de décembre 2000, cinq millions de francs déboursés pour Green Rosy « fille de Green Dancer et de Round The Rosie ». En août, les ventes de yearlings fascinent par le montant des transactions, mais aussi par le ballet des propriétaires présents pour l'occasion, de l'Aga Khan aux princes saoudiens, des grands haras irlandais aux dynasties normandes. Ici, dans le Calvados, le cheval est un des piliers de l'économie locale et, surtout, un objet de passion pour d'innombrables amateurs.**

D'autres préféreront tourner le dos à ces ébats balnéaires et opter pour le calme, le vert, le golf et les chevaux.

Quand, en 1924, le baron Henri de Rothschild vend la Ferme du coteau, implantée sur l'ancien domaine d'Achille Flaubert, père de Gustave, c'est parce que madame la baronne vient de s'apercevoir que, de ses fenêtres, elle ne voit pas la mer. Affreuse déception, nullement partagée par le nouvel acquéreur, Ralph Beaver Strassburger. Ce milliardaire, un

guré les bains de mer, consommé fastueusement les Années folles, vécu en grande pompe les après-guerre, s'essouffle quelque peu sous la concurrence de la Méditerranée. C'est alors que Lucien Barrière (le divertissement) hérite de son oncle et prend possession des hôtels et casinos normands, tandis que, la même année, le comte Michel d'Ornano (la puissance politique) se lance à la conquête de la Normandie. Au fil des ans, l'association de la municipalité et du propriétaire du casino va revitaliser une station qui

reçoit du casino environ 40 millions de francs par an, une somme prélevée sur les produits nets des jeux. Festivals de cinéma, de musique, rues fleuries, boom immobilier : Deauville se remet d'aplomb, évite la déchéance, notamment grâce à l'arrivée d'une forte communauté pied-noire et sépharade, « des gens qui aiment profondément la mer et ne peuvent s'en passer, des gens qui disposaient de liquidités et cherchaient un endroit proche de Paris et facile d'accès ».

Eric Provost, chef de cuisine à l'Etrier, le restaurant du Royal, après avoir fait ses classes chez Joël Robuchon et Alain Ducasse, y a trouvé une source d'invention : « Il a fallu rompre avec les principes de la cuisine "vallée d'Auge", à base de pomme, de poireau et de crème... Notre clientèle apprécie surtout les poissons cuisinés à l'huile d'olive et cuits légèrement. » En cuisine comme en musique, les mélanges ont ravivé goûts et couleurs. M^{me} Perrec, fromagère sur le marché du samedi matin, donne volontiers dans l'exotisme ardent. « Baiser de feu », « Vierge folle », « Coup de pied au cul », ainsi a-t-elle baptisé les fromages de tradition qu'elle travaille au calvados et aux herbes, tandis qu'Eric Provost cherche, de son côté, à emprisonner les saveurs d'un cidre « très volatil ».

DUBLIN TOURISM

SENATOR
WILLIAM
BUTLER YEATS
1865 - 1939

POET & PLAYWRIGHT

LIVED HERE 1922 - 1928

DUBLIN TOURISM

OSCAR
WILDE
1854 - 1900

POET, DRAMATIST, WIT

LIVED HERE
1855 to 1878

DUBLIN TOURISM

JAMES JOYCE
1882 - 1941

LIVED IN THIS HOUSE
FROM THE AGE OF 2 TO 5 YEARS
AND WROTE HIS FIRST WORDS HERE

Découvrez les lieux où vivaient les plus grands écrivains irlandais.

La Compagnie Aérienne Nationale Irlandaise www.aerlingus.com 01 55 38 38 42 Dublin 806-83F a/r (€123)* Aer Lingus

*TARIF NON COMPRIS. TARIF A/R. VALÉRIE JUSQU'AU 31.04.01. ACHETÉ AVANT LE 14.03.01. POUR UN VOYAGE EN DÉPART. VÉRIFIER LES CONDITIONS SPÉCIALES.



Carnet de route

● **ACCÈS.** De Paris, Deauville est à environ deux heures de voiture via l'autoroute A 13 (220 km). En train, il faut changer à Lisieux, mais en week-end, pendant les vacances scolaires et en haute saison, la SNCF multiplie les trains directs.

● **HÔTELS.** En vedette, les trois hôtels 4-étoiles luxe de la chaîne Barrière (www.lucienbarriere.com) : le Normandy (tél. : 02-31-98-65-55) et ses colombages tarabiscotés, le Royal (tél. : 02-31-98-66-52), édifié en 1913 face à la mer, et, sur les hauteurs, l'hôtel du Golf (tél. : 02-31-14-24-98), planté au milieu d'un parcours de 27 trous tracé en 1928. Des forfaits sont proposés pour les week-ends de Pâques, de la Pentecôte, du 1^{er} et du 8 mai et de l'Ascension : à partir de 1 140 F (137 €), 1 240 F (189 €) et 1 340 F (204 €), respectivement au Golf, au Normandy et au Royal, prix pour la nuit en chambre double pour 3 nuits minimum avec petits déjeuners. Pour les vacances de Pâques, à partir de 850 F (130 €), 1 080 F (165 €) et 1 200 F (183 €), la nuit en chambre double pour 5 nuits minimum avec petits déjeuners, du 7 au 23 avril, excepté le week-end de Pâques.

Hors des palaces, point de salut ? Certes non, à en juger par les chambres « abordables » dénichées par le Guide du routard. A signaler également, la résidence Pierre & Vacances du Golf de Deauville (tél. : 02-31-14-56-00) : pour 2 nuits, de 1 260 F à 1 525 F (192 € à 232 €), selon le type d'appartement.

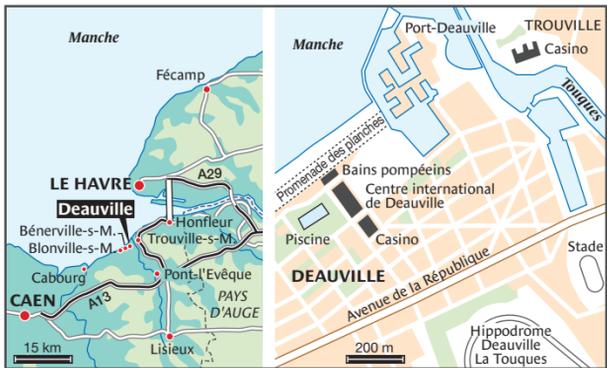
● **CASINO.** Construit par Georges Wybo en 1912, le casino s'enorgueillit d'une rénovation complète et d'un ravissant théâtre à l'italienne aux murs tendus de toile de Jouy rose et blanc. Décoré par Jacques Garcia, il abrite plusieurs restaurants et une boîte de nuit prisée des noctambules, le Regin's. Une revue, « Travelling », (*Le Monde* du 28 décembre) y est présentée tous les vendredis et samedis à 22 h 30.

● **AGENDA.** En avril, le Festival de Pâques est consacré à la musique classique. En juillet, le festival Swing in Deauville. Deux festivals, l'un, en septembre, consacré, depuis vingt-sept ans, au cinéma américain, l'autre, au printemps, au cinéma asiatique, font de Deauville le rendez-vous des stars.

● **HIPPISME.** La saison commence le premier week-end de juillet et s'achève fin août. Août est également la grande saison du polo, un sport dont Deauville est un des hauts lieux.

● **LIRE.** Deauville-Trouville à l'affiche (éditions Cahiers du temps). *Mémoire en image, Deauville*, d'Yves Aublet (Ed. Alan Sutton). Le Guide du routard Basse-Normandie (Hachette).

● **INFORMATIONS.** Auprès de l'office du tourisme, place de la Mairie (tél. : 02-31-14-40-00).



« Deauville est une bulle qui flotte dans le présent », proclame Dominique Preschez, le titulaire des orgues de Saint-Augustin. Il vient de composer *Deauville Symphonie*, pour orgue, orchestre et soliste soprano, une commande de la municipalité et des Amis de l'Orgue. Originaire du Havre - « la beauté du cambouis, la peinture, le minium, la rouille, par opposition à la légèreté deauvillaise » -, le musi-

rien évoque les multiples facettes de Deauville : « là où la ville sort et rejoint la mer » ; le bar de la Marine où se croisent les navigateurs de passage ; le rite du « petit pointu », ce calva que les bars locaux servent gratuitement dans un verre pointu ; et les « harmonies maritimes » dont la ville normande se drappe sans discontinuer.

Véronique Mortaigne

Week-end « Semaine sainte » à Baena

Sur l'océan vert-argent des oliveraies plane presque toujours un ciel à l'azur transparent. Et c'est à peine si, au milieu de tant de douceur, les remparts arabes et les voûtes fortifiées chrétiennes évoquent le passé belliqueux de Baena lorsque, postée entre le royaume de Grenade et celui des Rois Catholiques, elle guerroyait sans cesse. Entre deux cultures, deux religions, parfois mêlées, dont subsistent encore les riches vestiges. Aujourd'hui assagie, la petite ville se contente de jouer les capitales de l'huile d'olive. Chaque année, cependant, le roulement des tambours fait sursauter maisons blanches et couvents. Ainsi sont annoncées les processions de la Semaine sainte (du 9 au 15 avril cette année), une des plus originales d'Espagne. N'y manquent ni un centurion romain, ni un christ en croix ou en majesté, ni une confrérie de pénitents, fers aux pieds, cagoule sur la tête. Toute la ville participe. Avec, pour orchestrer la ferveur populaire, des personnages à la fois profanes et truculents, nés de l'imaginaire de ces confins de terre andalouse : les « juifs noirs » et les « juifs blancs ». Aucune connotation péjorative dans une ville qui a fait cohabiter avec succès trois cultures. Au contraire. Cigare au bec, costume presque militaire, rouge à parements or, casque à aigrette (surmontant une abondante queue-de-cheval noire ou blanche), très cuirassiers de l'Empire, ce sont eux qui donnent le rythme. Et si une queue-de-cheval noire en provoque une blanche, l'affaire se règle dans un duel au tambour jusqu'à ce que l'un des protagonistes abandonne ses baguettes.

Il sera alors temps de se diriger, via les ruelles de l'ancienne médina bordées de palais blasonnés et la porte Almoravide, vers les trois élégantes nefs



gothiques de Sainte-Marie-la-Majeure, la plus intéressante des églises locales. A moins qu'inspiré par les odorants oranges et les antiques façades du couvent de la Mère-de-Dieu (un lieu qui, dit-on, recueillit les soupirs des amants contrariés de deux familles rivales), on ne décide de déclamer quelques vers du *Cancionero de Baena*, recueil de poèmes du XV^e siècle, fierté de la ville. Rompu de fatigue et de soleil, il ne restera plus qu'à savourer un verre de *Fino*, ce vin local pâle et sec, attablé devant des œufs brouillés aux asperges, autre spécialité de l'endroit. Non sans avoir dégusté, sur un morceau de pain, l'huile d'olive vierge qui fait la réputation des lieux. Par exemple, dans la fabrique historique des Nunez de Prado qui, depuis 1797, proposent leur « fleur d'olive » aux saveurs de fruits, assurément une des meilleures du monde. Si bonne, qu'une confiserie locale, en lui adjoignant orange et miel, en a tiré une glace délicate, baptisée, évidemment, « Saveurs de Baena ».

de notre envoyée spéciale, Marie-Claude Decamps

★ **En avion jusqu'à Séville, puis en voiture.** Forfaits « avion-auto » chez Marsans, Donatello ou Mundi Color (agences de voyages). Hôtel Casa Grande, une ancienne maison de maître rénovée, 35, avenue Cervantès : 470 F (71 €) la chambre double. Une bonne table : Meson Casa del Monte, place de la Constitution. Huile d'olive Nunez de Prado, 15, rue Cervantès. Confiserie Serapio Salas, 6, place d'Espagne. Office du tourisme espagnol à Paris (tél. : 01-45-03-82-50 et espagne.infotourisme.com).

A tous prix

■ **50 F (7,6 €) : le Sale de la randonnée**, les 30, 31 mars et 1^{er} avril, à Paris Expo (hall 5/1, porte de Versailles, de 10 heures à 19 heures (nocturne vendredi 30, jusqu'à 21 heures). En vitrine, la randonnée sous toutes ses formes (pédestre, équestre, en VTT, en kayak, en roulotte), en France et à l'étranger, mais aussi le tourisme vert, les sports et loisirs nature (escalade, canyoning, pêche, course d'orientation), l'environnement, l'hébergement (camping, gîtes ruraux, chambres d'hôtes et hôtels) et les produits du terroir. Présents, quelque 450 exposants, dont une quinzaine de pays étrangers, les départements français, fédérations sportives, associations, voyageurs, producteurs, fabricants et distributeurs de matériel. Invité d'honneur, le massif des Vosges, à l'occasion de la présentation des Euro-Randos 2001, une grande manifestation européenne (23 pays, 10 itinéraires) destinée à attirer l'attention sur le libre accès à l'espace rural et la préservation du patrimoine culturel représenté par les sentiers européens.

■ **84 F (13 €) : le nouveau guide New York Let's Go Métropole**, premier, avec Londres, d'une nouvelle formule destinée à ceux pour qui l'évasion et le voyage se déclinent avant tout dans les villes. Du New York des bâtisseurs au New York chic et « branché », en passant par le New York des romanciers ou celui de Woody Allen, en plongée au cœur de la « Grosse Pomme », avec toutes les clés pour la vivre comme un New-Yorkais. En prime, des photos (une « première »), de nombreuses cartes (par quartier et par thèmes avec des suggestions d'itinéraires) et la densité d'infos pratiques, de conseils et d'adresses qui a fait la réputation des guides Let's Go.

■ **A partir de 2 710 F (413 €) : une semaine en goëlette** pour découvrir les îles grecques (Kos, Symi, Rhodes) et les côtes turques à bord d'une réplique agrandie des embarcations des pêcheurs d'éponges locales. Ces voiliers en bois, à un, deux ou trois mâts, offrent un confort convivial mais sans prétention. Prix par personne pour 7 nuits en

cabine double et pension complète avec les vols spéciaux A/R pour Bodrum (Paris, Lyon, Mulhouse, Nantes), les transferts et les assurances. Départs hebdomadaires des mois d'avril à octobre. Renseignements dans les agences et auprès de Marmara (tél. : 01-44-63-64-10).

■ **28 200 F (4 299 €) : la découverte des ours du Kamtchatka**, une péninsule située sur le bord oriental de la Sibérie. A plus de 200 km de toute civilisation, s'étend la réserve de Kronotsky, accessible en hélicoptère (90 minutes). Au bout de la taiga de bouleaux nains, là où la rivière Shumnaïa se jette dans le Pacifique, un homme, Vitaly Nikolaenko, vit seul dans une cabane, six à sept mois par an. Depuis vingt-cinq ans, il observe les ours. Le soir, autour du feu, il raconte leur histoire. Ce voyage rare, de 15 jours dont 10 avec l'ami des ours, est réservé à six participants maximum. Trois départs, les 28 juillet, 11 août et 25 août. Renseignements auprès de Taïga-Toundra (tél. : 01-34-70-60-35 et 02-96-01-27-60) et sur Internet (www.kamtchatka-travel.com).

ÉVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
DUBAI 8J/6N - OFFRE SPECIALE
Nouveau : Suppression des VISAS.
Le Meridien DUBAI 5*, centre ville 5 385 F TTC
Vol A/R sur compagnie régulière, départs quotidiens de Paris et grandes villes de province + hébergement 6 nuits en chambre double, hôtel 5*, petit-déj. inclus. Nuit supplémentaire : + 385 F. 1/2 pension par jour : + 265 F. Enfants : nous consulter.
Prix valables du 16/05/01 au 29/06/01 (dernier départ).
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mi) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

HAUTES-ALPES
Vos vacances de Pâques dans le Queyras, vous cherchez le soleil, venez skier dans le Parc Régional du Queyras. Forfait Ski Alpin 75 F. Badge Ski de Fond 32 F. Encadrement ESF : ski, raquette, randonnée, rafting...
Hôtel*** ou résidence
www.laferme.fr 04.92.46.89.00
Village vacances 04.92.46.72.84
www.chez.com/queyras/capfrance
Office de tourisme 04.92.46.75.76
www.arvieux.com

HÔTEL - RÉSIDENCE À ST MARTIN - ANTILLES
Le Mississippi ****
HÔTEL DE CHARME - 19 CHAMBRES LUXE, CALME ET VOLUPTÉ
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
Paris : Tél : +33 (0)1 40 89 04 47 Fax : 04 79 St Martin : Tél : +33 (0) 590 873 381 Fax : 152
Email : contact@lemississippi.com

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Île
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, contactez sur demande "CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

Club Aventure
RANDONNÉES - VOYAGES
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 200 itinéraires
CATALOGUE GRATUIT AU
0 803 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris

Compagnie Italienne de Tourisme
PÂQUES A ROME
du 13 au 16 Avril 2001
3 286 F TTC
Hôtel Gioberti 4*
Avion spécial Paris/Rome/Paris, transferts A/R centre ville, logement en hôtel 4* base chambre double et petit-déjeuner.
Rens. et Inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.civoyages.com - Email : civd@civoyages.com

JURA
Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS / JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chbre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accompt depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

NOUVELLES FRONTIÈRES
nouvelles-frontieres.fr
les premiers **prix**
BARCELONE 1059 F
ROME/VENISE 1 126 F
AJACCIO 1 181 F
IBIZA 1 335 F
HERAKLION 1 618 F
FORT DE FRANCE 2 914 F
POINTE A PITRE 2 914 F
LA REUNION 3 787 F
LES MALDIVES 4 361 F
TAHITI 5 737 F
PRIX TTC
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRIS
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES
c'est l'affaire d'un coup de fil
0 825 000 825
Indigo

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

ARTS ET VIE pour voyager sur les routes du savoir et des réalités du monde
BROCHURE GRATUITE SUR SIMPLE DEMANDE
PAR INTERNET : **www.artsvie.asso.fr**
PAR MINITEL : 3614 AREVIE (0,37 F/min)
PAR SERVEUR VOCAL : 01 40 43 20 27
PAR COURRIER : ARTS ET VIE, 39, rue des Favorites, 75738 Paris cedex 15
ASSOCIATION CULTURELLE DE VOYAGES ET DE LOISIRS AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME N° AG 075950028
ÉTÉ AUTOMNE ARTS ET VIE VOYAGES 2001

Giboulées de mars

MERCREDI. Alors qu'une perturbation traîne sur les régions de l'est et du sud-est de la France, un temps à giboulées se met en place sur la moitié ouest du pays avec un ciel changeant, des averses fréquentes et du vent soutenu.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est chargé et les averses ponctuent la journée. Températures comprises entre 9 et 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est couvert et faiblement pluvieux sur le Nord-Picardie en matinée ; quelques trouées se font jour en cours de journée mais des averses se produisent. Ailleurs, le ciel est très nuageux et les averses éparses en matinée deviennent plus fréquentes l'après-midi. Températures de 9 à 11 degrés.

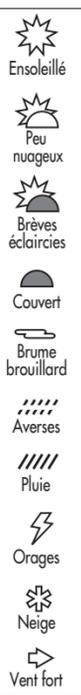
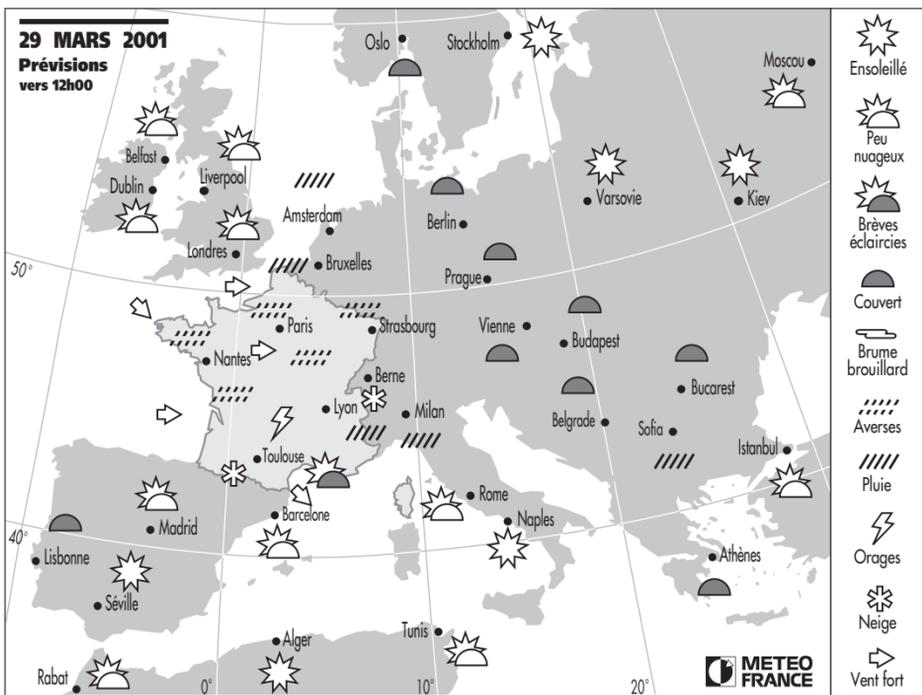
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est le plus souvent couvert et les pluies de la matinée laissent place à l'après-midi à des averses. Il ne-

ge au-dessus de 1 200 mètres. Températures de 9 à 11 degrés avec localement 13 degrés dans la plaine d'Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est très nuageux et des averses fréquentes se produisent et sont localement accompagnées d'orage. Il neige en montagne à partir de 1 000 mètres. Le thermomètre affiche dans l'après-midi 9 à 13 degrés avec localement 14 degrés sur le Pays basque.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est couvert avec de la pluie en matinée sur l'Auvergne et Rhône-Alpes puis des averses, localement orageuses l'après-midi, avec un ciel demeure très nuageux. Les températures s'échelonnent dans l'après-midi de 7 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le littoral, le ciel est très nuageux le matin, avec quelques pluies faibles ; des éclaircies apparaissent dans l'après-midi d'abord près du golfe du Lion puis sur la Côte d'Azur.



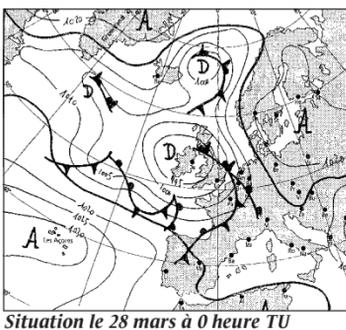
PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

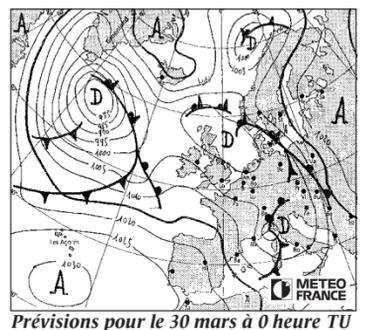
FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	8/16 P	NANCY	6/9 P
BIARRITZ	8/14 P	NANTES	8/11 P
BORDEAUX	7/11 P	NICE	10/16 P
BOURGES	6/10 P	PARIS	6/11 P
BREST	8/10 P	PAU	6/12 P
CAEN	6/8 P	PERPIGNAN	8/15 N
CHERBOURG	6/9 P	RENNES	7/11 P
CLERMONT-F.	7/10 P	ST-ETIENNE	5/11 P
DIJON	6/10 P	STRASBOURG	6/10 P
GRENOBLE	5/11 P	TOULOUSE	8/12 P
LILLE	6/8 P	TOURS	6/11 P
LIMOGES	6/9 P	FRANCFORT	4/9 C
LYON	7/11 P	CAYENNE	25/31 S
MARSEILLE	10/17 N	FORT-DE-FR.	23/28 S
		NOUMEA	25/28 P

PAPEETE	24/30 P	KIEV	-5/4 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	12/16 C
ST-DENIS-RÉ.	25/29 C	LIVERPOOL	5/10 S
		LONDRES	5/9 S
		LUXEMBOURG	4/8 P
		MADRID	5/15 S
		MILAN	10/14 P
		MOSCOU	-11/-4 S
		MUNICH	1/10 P
		LOS ANGELES	16/21 S
		MEXICO	6/25 S
		MONTREAL	-5/6 C
		NEW YORK	3/11 C
		SAN FRANCISCO	13/18 S
		SANTIAGO/CHI	7/27 S
		TORONTO	-2/6 C
		WASHINGTON	3/13 C
		AFRIQUE	
		ALGER	9/21 S
		DAKAR	20/25 C
		KINSHASA	22/30 C
		VARSOVIE	-8/5 S

VENISE	9/13 P	LE CAIRE	23/33 S
VIENNE	0/7 C	NAIROBI	17/28 S
AMÉRIQUES		PRETORIA	19/28 S
BRASILIA	20/27 P	RABAT	10/19 S
BUENOS AIR.	15/25 S	TUNIS	12/20 S
CARACAS	22/28 S	ASIE-Océanie	
CHICAGO	1/7 C	BANGKOK	25/34 S
LIMA	19/25 P	BEYROUTH	19/23 S
LOS ANGELES	16/21 S	BOMBAY	23/29 S
MEXICO	6/25 S	DJAKARTA	26/30 S
MONTREAL	-5/6 C	DUBAI	20/29 S
NEW YORK	3/11 C	HANOI	16/23 P
SAN FRANCISCO	13/18 S	HONGKONG	18/24 S
SANTIAGO/CHI	7/27 S	JERUSALEM	16/29 S
TORONTO	-2/6 C	NEW DEHLI	22/31 S
WASHINGTON	3/13 C	PEKIN	1/11 S
AFRIQUE		SEOUL	1/7 S
ALGER	9/21 S	SINGAPOUR	26/31 S
DAKAR	20/25 C	SYDNEY	16/22 S
KINSHASA	22/30 C	TOKYO	10/16 P



Situation le 28 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 30 mars à 0 heure TU

JARDINAGE

L'arbre de Judée, splendide en toute saison et roi du printemps

IL PORTE un nom évocateur, biblique, et quand on se promène à la fin de l'hiver en Israël et en Palestine, et presque sur tout le pourtour méditerranéen, sa masse de fleurs mauve rosé accroche le regard qui ne peut s'en détacher. Mais l'arbre de Judée, c'est donc son nom, pousse jusque dans le nord de la France où les rigueurs de l'hiver ne le font pas broncher, contrairement à ce qui se lit ici où là.

Petit arbre à la cime arrondie, ne dépassant pas les 8 mètres de hauteur, il pousse sans façon, n'est jamais malade et n'a qu'un défaut - peut-être deux -, qui est de ne pas s'ancrer très solidement dans le sol, en sorte que les hivers pluvieux et venteux, il lui arrive de prendre de la gîte. Mais, robuste comme pas deux, il n'en meurt pas souvent. Et le voici qui se met à pousser le tronc presque à l'horizontale. Il peut alors être redressé, tout doucement et palier par palier, afin que son tronc ne soit pas meurtri.

Il peut aussi l'être juste ce qu'il faut pour pousser un peu de travers, ce qui ne fait qu'accroître la délicatesse de son port, un gros

pilier viendra alors soutenir sa ramure. Le vrai et seul défaut du *Cercis siliquastrum* - c'est son nom latin -, est qu'on peut tomber amoureux de lui au point d'en être toqué. Où est le mal ? On en fera alors le point de mire d'un jardin simple ou sophistiqué. Il est de ces arbustes qui sont à l'aise partout et ne classent pas leur propriétaire.

L'une des caractéristiques les plus remarquables de l'arbre de Judée est de fleurir avant que la moindre feuille ne soit poussée. Mais quantité d'arbustes à floraison printanière et hivernale s'épanouissent ainsi. A ce sujet, prévenons les jardiniers parisiens de ce que les cinq grands citronniers du Japon (*Poncirus trifoliata*) plantés, rue Buffon, sur le haut talus, protégé par des grilles de fer, qui longe le jardin des Plantes, sont à deux ou trois jours de leur floraison. Le spectacle de cette blancheur virginale est à ne pas rater.

Non, ce qui distingue vraiment l'arbre de Judée, c'est qu'il épanouit ses petites fleurs identiques à celles des haricots, des genêts ou du robinier, à même les branches et surtout à même le tronc. A la manière du cacaoyer. Spectacle sur-

prenant de voir des petites fleurs surgir d'un fût de vingt centimètres de diamètre, prendre de branches grosses comme le bras. Et tout aussi étonnant de leur voir succéder des petites gousses de graines, à l'automne.

De la famille des césalpiniacées, l'arbre de Judée est donné pour pousser lentement. Dans ses régions d'origine, sans aucun doute, dont la terre est caillouteuse, pauvre et dont le ciel, toujours bleu ou presque, ne lui apporte guère l'eau dont il a besoin. Mais

Fleurs jaunes et épines

Les ajoncs sont en fleurs. *Ilex europæus* croît spontanément le long du littoral ouest de la France et dans le grand Sud-Ouest où l'on appelle *Touts cet* arbuste cruellement épineux dont on fait des litières pour les vaches. Il pousse aussi en Haute-Normandie, près de Vernon et dans la vallée de l'Eure, dans la caillasse des talus. Cet arbuste fleurit toute l'année, son feuillage est persistant et ses fleurs jaunes, qui ressemblent à celles du haricot, sentent délicieusement bon. Il pousse de traviolle, ce n'est pas là le moindre de ses charmes. Donné pour ne pas aimer le calcaire, il l'accepte quand même - sinon, il n'en pousserait pas dans le pays de... Caux - et pousse très vite. Sont-ce ses épines qui font peur aux producteurs ? Est-ce son origine plébéienne qui ne les font pas se lancer dans sa multiplication ? Toujours est-il que cet arbuste qui serait idéal en haies et qui illuminerait tant de jardins est plus que rarement proposé à la vente...

dans la terre profonde des plaines françaises, il croît vite et fleurit d'abondance. A quoi ressemble-t-il quand ses fleurs sont passées ? Par chance, son feuillage est beau. Ses feuilles sont rondes. Vert foncé dessus, elles sont d'un vert d'eau prunière à tomber à la renverse dessous.

DU CHARME ET PEU EXIGEANT

De délicates nervures en soulignant délicatement la forme et le moindre coup de vent les fait frissonner. Dans son jeune âge, l'arbre a une écorce rougeâtre, avec

l'âge, elle devient grise, un peu rose parfois et, l'hiver, on peut admirer toutes ces couleurs à la fois sur le même arbre : tronc gris, grosses branches roses, jeunes pousses acajou. Parfois le lichen s'y colle et, là, il n'y a pas de mots pour décrire les camaïeux de gris, de verts, de jaunes qui envahissent son tronc.

Trouvons-lui un autre défaut : le spectacle des vieilles gousses qui pendent, par paquets, aux branches déplaît à certains jardiniers méticuleux. Nous leur trouvons du charme et surtout, dans les régions un peu chaudes, surtout pas trop froides l'hiver, elles assurent une descendance naturelle à cet arbre que l'on reproduit de semis. Les graines lèvent d'ailleurs assez facilement quand on les fait tremper dans de l'eau chaude afin d'en amollir la gaine dure.

Vendu en container, l'arbre de Judée est proposé en arbre sur tige ou en touffe. *Cercis siliquastrum* existe aussi en blanc, mais cette variante est plus rare et n'est pas plus belle. On peut le planter au printemps ou en automne. Toute terre de jardin lui convient et le calcaire ne lui fait pas peur, mais alors

là pas peur du tout. Ses exigences ? Le plein soleil d'une situation dégagée et une terre pas détrempée l'hiver. Encore que l'on en a vu de splendides, dans l'Oise, en fond de vallée humide. Bien prendre soin à la plantation de dépiéouter la motte retirée du container d'un bon tiers et de démêler les racines ainsi débarrassées de leur terre. Les deux premiers étés, les arrosages seront suivis.

Ensuite, l'arbre de Judée résistera aux pires sécheresses, sans aucun soin. De même, il est inutile de lui donner de l'engrais. Inutile, voire nuisible. L'arbre de Judée se satisfait de peu et manquerait de résistance au vent s'il était trop nourri. Ses branches pousseraient beaucoup plus vite que ses racines ne s'enfoncent dans le sol.

L'arbre de Judée a un cousin canadien *Cercis canadensis*. Plus petit en taille, ce nord-américain est moins tolérant et n'aime pas trop le calcaire. Il fleurit, lui aussi, au printemps - avril-mai -, avant que ses feuilles n'apparaissent. Mais son feuillage est rouge, vif au printemps, plus sombre en été.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 075

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Pour aller ensemble dans la même direction. - II. A des raisons d'avoir les foies à l'approche des fêtes. Demande des efforts pour devenir honorable. - III. Responsable du liquide. Un peu d'égards. - IV. Conditionnement ou réussite. Nom de Dieu. - V. Bien fait et bien présenté. Belle à croquer. - VI. Se lancera dans l'action. Faiseur de courants d'air. - VII. Toucher les fonds ou poursuivre. Sans fioritures. - VIII. Ralentissement ou arrêt de la circulation. Bonne disposition au

départ. - IX. Ne se discutent même pas. Pour libérer les gaz. - X. Ne manque pas d'aires. En réserve pour plus tard.

VERTICALEMENT

1. Provoque un effet de perte irréparable. - 2. Donne le choix. Part de Dieu. - 3. Le centre du monde pour les personnes d'importance. Devrait faire un pli. - 4. Faïte. Vieille et poussive. - 5. Zone d'échanges libres. Attention de ne pas rouler dessus. - 6. Parlé à l'orient. Blair ou alors en bien

mauvais état. - 7. Préparées comme de belles bavettes. - 8. Bien mieux qu'avant. - 9. Fait beaucoup de millions. Romains de Venise et de Vinci. - 10. Un peu d'indépendance. Protégé de Jean Gaston de Médicis et de George I^{er} d'Angleterre. - 11. Accueille le vainqueur. Très mal noué. - 12. Qui ne devraient pas apporter grand soin

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 074

Horizontalement

I. Attributions. - II. Moralité. Lia. - III. Ecales. Effet. - IV. Navette. Ta. - V. Dra. Obéit. - VI. Editeur. Suc. - VII. Lucrèce. Ru. - VIII. Et. Bricoleur. - IX. Nom. Huilée. - X. Transversale.

Verticalement

1. Amendement. - 2. Tocard. Tor. - 3. Travail. Ma. - 4. Râle. Tub. - 5. Ilet. Ecris. - 6. Bistouri. - 7. Ut. Ebréché. - 8. Tee. Cour. - 9. Friselis. - 10. Olf (fol). Tu. Ela (ale). - 11. Niet. Cruel. - 12. Satan. Urée.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1938

LA CORDE POUR SE PENDRE

Quand un chelem à la couleur a été déclaré et qu'un adversaire le contre, il est parfois possible de se replier à sans atout et de le réussir.

♠ RD 10 5	♥ A
♦ A 8 5 2	♣ A R D 5
♠ 3	♥ V 9 7 2
♥ D V 8 7 6...	♦ -
♦ 10 7 3	♥ R V 9
♣ -	♥ V 10 9 7 6 3
	♠ A 8 6 4
	♥ R 10 9
	♦ D 6 4
	♣ 8 4 2

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♥	contre	3 SA	3 SA
3 ♥	4 ♥	3 SA	4 ♥
3 ♥	4 SA	3 SA	5 ♥
3 ♥	6 ♥	contre !	3 SA
3 ♥	6 SA	contre	3 SA

Ouest a entamé le 7 de Cœur pour l'As sec du mort (Est a défaussé le 6

de Trèfle. Sud a tiré le Roi de Pique (Ouest a fourni le 3), puis il a joué l'As de Trèfle et Ouest a défaussé le 2 de Cœur. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Le contre de « 6 Piques » a été vraiment la corde pour se pendre, car sans lui Sud aurait chuté alors que « 6 SA » était sur table. Quand Ouest défausse Cœur, il est clair qu'il détient neuf Cœurs et un Pique, et par conséquent trois Carreaux (car Est a quatre Piques). La seule inconnue : la place du Roi de Carreau. Mais il fallait partir du principe qu'il était en Est afin de faire trois levées de Carreau. En ajoutant trois Piques, deux Cœurs et trois Trèfles, on arrive à onze levées et il en manque une, mais elle pourrait provenir d'un squeeze à Pique-Trèfle sur Est, car Ouest n'a plus que ses Cœurs :

♠ 10 ♦ 8 ♣ 5
----- ♠ V 9 ♣ V
♠ A 8 ♥ 10

Pour arriver à cette position, il faut, après avoir joué le 2 de Carreau pour le Roi et le retour à Carreau pour la Dame, puis le Roi de Cœur (défausse 5 de Pique), que Sud continue : As de Carreau, Dame de Pique, Roi de Trèfle et 8 de Carreau. Est jette le 9 de Pique pour ne pas libérer le 5 de Trèfle. Alors Sud tire As et 8 de Pique.

UN DOUBLE TREMPLIN

Lors d'un tournoi par paires, voici une donne qui posa un problème, même à cartes ouvertes. Pour réaliser douze levées, il fallait faire preuve d'une technique parfaite.

♠ A V 6 5	♥ 7 3
♦ R D 3	♥ V 7 2
♥ R V 9 5 3	♦ 8 4
♣ V	♣ R 10 8 6 3 2
♠ D 9 8 4 2	♠ R 10
♥ 10 9 6 5	♥ A 8 4
♦ 10	♦ A D 7 6 2
♣ A 7 4	♣ D 9 5

Ann. O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♥	1 ♦	3 SA	3 SA

Ouest ayant entamé le 4 de Pique pour le 5 et le 7, comment faire trois levées de mieux (petit chelem) au contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

En tournoi par paires, il est normal de jouer « 3 SA », sauf si l'on peut déclarer un chelem dans une mineure (comme c'était le cas ici).

Philippe Brugnion

ARCHITECTURE La ville de Berlin présente face à face deux figures emblématiques de l'architecture néoclassique allemande du XIX^e siècle. ● D'UN CÔTÉ, Leo von Klenze, auteur

de la Pinacothèque de Munich, exposé à l'Altes Museum, dans l'ancien Berlin-Est, jusqu'au 29 avril. De l'autre, Karl Friedrich Schinkel, à la Kunstbibliothek Kulturforum, dans l'ancien

Berlin-Ouest, jusqu'au 1^{er} mai, également influencé par l'architecture grecque, mais de façon plus monumentale. ● TROIS CENTS photographies grand format, réalisées par

Hillert Ibbeken, permettent de recouvrir des vues d'ensemble ou des détails des édifices érigés par Schinkel. ● PARALLÈLEMENT, jusqu'au 13 mai, la Nationalgalerie de

Berlin, en travaux, a conçu pour Londres et Washington une étude chronologique en 77 tableaux de la peinture allemande du XIX^e siècle, de Caspar David Friedrich à Lovis Corinth.

Berlin confronte Klenze et Schinkel, champions du néoclassique

Deux expositions révèlent les talents inégaux mais toujours passionnants de deux grands architectes allemands du XIX^e siècle. Inspirés par l'Antiquité grecque, Leo von Klenze et Karl Friedrich Schinkel entrèrent au panthéon germanique des arts avant de tomber dans l'oubli

LEO VON KLENZE. ARCHITEKT ZWISCHEN KUNST UND HOF. Altes Museum, Am Lustgarten, Berlin-Mitte. Tél. : 00-49-30-20-90-55-66. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures. Catalogue, 540 p., 620 ill., 68 DM (34,76 €). Jusqu'au 29 avril.
KARL FRIEDRICH SCHINKEL. DAS ARCHITEKTONISCHE WERK HEUTE. Kunstbibliothek Kulturforum, Berlin-Mitte. Du mardi au jeudi, de 10 heures à 18 heures, du vendredi au dimanche, de 11 heures à 18 heures. Catalogue des photographies de Hillert Ibbeken (éd. Menges). 348 p., 98 DM (50,10 €). Jusqu'au 1^{er} mai.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Un combat inattendu et a priori inégal a lieu ces jours-ci à Berlin entre deux héros du néoclassicisme, Karl Friedrich Schinkel (1781-1841) contre Leo von Klenze (1784-1864).

Klenze fut l'architecte fétiche du très napoléonien Jérôme, puis de Louis I^{er} de Bavière, napoléonien d'adoption, mais Bavarois dans l'âme, patriote et constructeur romantique. Si romantique, Louis I^{er}, qu'il devait tomber dans les bras de Lola Montes, et constructeur si dépendieux qu'il fut mis à pied en 1848. Dans l'univers germanique, devenu philhellène et rectiligne, Klenze eut assez de nez pour s'imposer comme l'inventeur inspiré d'une nouvelle et élégiaque Munich, où il édifia notamment la Pinacothèque (1836), qui continue de faire la fierté de la ville... pour ses collections.

Victime d'une infortune critique qui le poursuit à travers livres et dic-

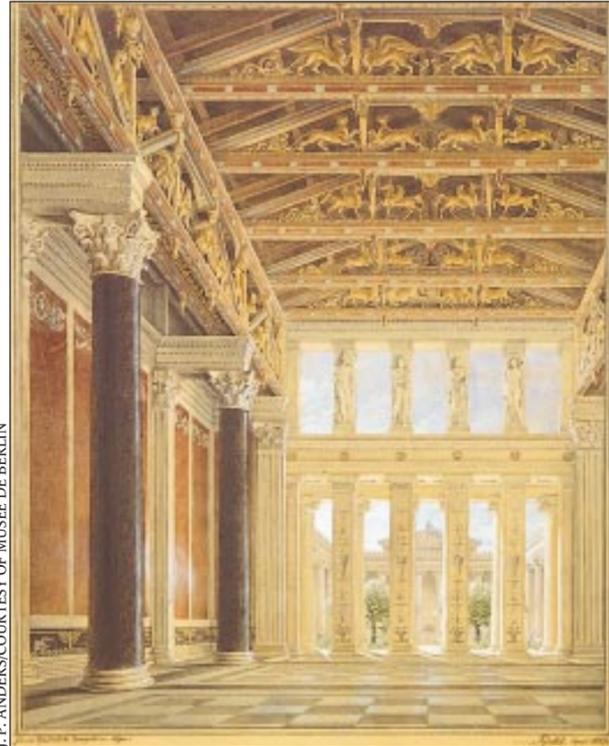
tionnaires, Klenze est tombé dans l'oubli. Justice lui est rendue aujourd'hui, à Berlin, où, après Munich en 2000, est présentée cette épopée architecturale peuplée de rêves antiques. Une œuvre pleine de charme et de labeur, dont l'étude n'est pas simple s'il faut en chercher les sources exactes.

Pour le Walhalla, son édifice le plus célèbre, un temple grec achevé en 1842 à la gloire du génie allemand et en surplomb sur le Danube, près de Regensburg (Ratisbonne), l'inspiration est claire, qui se situe du côté de l'Olympe et des grands modèles athéniens. Elle est moins habilement mise en œuvre pour la résidence royale de Munich (1830), ectoplasme saisissant du palais Pitti à Florence. Pour le monument à la Libération de Keilheim (1863), toujours à Munich, Klenze commence par penser en Romain avant de tourner casaque et de se faire à nouveau peu ou prou grec. Mais à quel genre appartient la Ruhmeshalle (1853), joyeux propylée à la gloire de la Bavière ? Voyons-en plutôt la postérité qui pourrait bien être l'immense monument à Victor-Emmanuel, à Rome, surnommé la Machine à écrire.

ÉTONNANTE ACROPOLE

Klenze sut aussi être gothique, presque violet-le-ducien : pour plusieurs églises, il accepta sans rechigner de créneler, comme le fit Schinkel, quelques demeures de hobereaux, il fit l'ingénieur, mais, toujours et surtout, le voyageur, vers le Sud, Paris, Rome, Athènes, ou vers Saint-Petersbourg, dont il construisit le nouvel Ermitage (1850).

L'exposition berlinoise a pris pla-



J.P. ANDERS/COURTESY OF MUSÉE DE BERLIN

Perspective du grand hall dans une étude de Schinkel pour « Un palais sur l'Acropole » (1834). 54,6 x 42,6 cm.

ce dans l'Altes Museum, l'un des chefs-d'œuvre néoclassiques de Karl Friedrich Schinkel, alter ego écrasant de Klenze. Ce musée est l'une des rares œuvres importantes de Schinkel qui subsiste à peu près dans son jus d'origine, sur l'île dite des Musées, au cœur de l'ancien Berlin-

Est. Construit entre 1823 et 1828, le musée offre une longue et pure horizontale scandée par dix-huit colonnes. Adossé au Neues Museum, travail plus tardif (1859) de Friedrich Stüler, classique au-dehors, pharaonique au-dedans, l'ensemble est dominé par l'ancienne Galerie nationale (1876), de Stüler, dont on annonce la restauration imminente. Étonnante Acropole, dont l'inspirateur, Schinkel, reste le fondateur.

L'exposition ambitieuse, et double, consacrée à ce maître est présentée, dans le quartier culturel de l'ancien Berlin-Ouest, dans une aile du nouveau musée de peinture construit par Hilmer et Sattler en 1998. Admirable chassé-croisé : Hilmer et Sattler, qui sont munichois, se sont naturellement inspirés pour ce bâtiment de la pinacothèque de Klenze.

Une première exposition reprend sur un mode classique le matériel iconographique et pour partie pictu-

ral (l'architecte fut aussi un peintre majeur) qui va de l'amont, l'inspiration du projet, à l'aval, sa construction achevée. Une deuxième exposition parallèle, d'abord glaçante puis percutante en seconde lecture, présente en grand format l'enquête photographique de Hillert Ibbeken à travers l'Allemagne et l'actuelle Pologne.

Karl Friedrich Schinkel, né en 1781, mourut en 1841, juste à temps, à une année de purgatoire près, pour rejoindre le cortège mythique du Walhalla de Klenze, et son panthéon germanique. Un panthéon dont il est une des figures majeures, tous arts confondus. À l'égal, insistent non sans raison ses hagiographes, de Goethe, son contemporain, de Dürer, de Beetho-

me gommée après guerre, qu'il s'agisse de ses monuments néoclassiques ou de ceux, moins grandioses et formidablement éclectiques, qu'il a construits dans toute la Grande Prusse et au-delà, d'Aix-la-Chapelle à Dantzig. Rejet stylistique pour une part, puis rejet idéologique dans lequel l'aventure d'Albert Speer a pu jouer un rôle.

Hormis le milieu restreint des historiens, le public avait oublié Schinkel, retrouvé pantelant après la chute du mur, en 1989. Une fatalité, qu'évoque l'historien Werner Szambien, dans le seul ouvrage sur Schinkel paru, en 1989, en langue française : « (...) Les rapports entre les deux architectes mériteraient d'être étudiés. Ce sujet est en effet rarement évoqué en Allemagne, car la décentralisa-

A l'est et à l'ouest, deux musées qui s'ignorent

À l'Altes Museum, qui abrite l'exposition Klenze, rien n'indique la présence de Schinkel, à une portée de canon dans la même ville. Comme c'est le seul endroit de Berlin où l'on trouve le catalogue Klenze (en allemand seulement, mais doté d'une iconographie prolifique), il convient de prendre ses précautions si l'on veut en faire l'acquisition : la librairie de l'Altes Museum accepte les cartes de crédit pour tout sauf pour cet ouvrage. Inutile d'espérer grouper ses achats sur le Kultur Forum : seul y existe Schinkel, et rien n'indique que Leo von Klenze puisse s'être fait son trou dans l'Altes Museum. Les deux institutions dépendent pourtant du même organisme, les Musées d'Etat de Berlin, ce qui conduit à s'interroger sur l'ambiance qui règne chez ses divers vassaux.

tion culturelle, qui ne date pas d'hier, conduit à une prédilection pour des travaux monographiques ou régionaux. » Szambien se risque à la comparaison avec le Munichois Klenze : « La différence de finesse et de finition (au sens français du XVIII^e siècle) entre les réalisations des deux hommes, écrit-il, exclut de le mettre sur le même plan. » Hélas ! car il poursuit : « Alors que Klenze pourrait être compté parmi les architectes de l'école française, Schinkel, grâce à une approche subjective et très personnelle, échappe entièrement à ce genre de classification. Si les édifices de Klenze sortent parfois d'un traité d'architecture, ceux de Schinkel y entrent. »

C'est donc bien la naissance d'un style estampillé qu'on retrouve, rêvé ou construit, dans l'Athènes élégante du XIX^e siècle. Remarquable retour à la case départ

Frédéric Edelmann

L'architecture expertisée par la photographie

LA PHOTOGRAPHIE d'architecture peut-elle encore être modeste ? Le photographe peut-il se mettre au service de l'étude historique, et non, comme on le voit souvent, utiliser un édifice pour en tirer une œuvre personnelle ? La réponse est oui, à en juger par l'imposant et exhaustif travail effectué sur Karl Friedrich Schinkel par Hillert Ibbeken, et présenté dans l'exposition de Berlin, travail qui permet de redécouvrir des pans entiers de l'œuvre, de la jauger et de mieux percevoir la personnalité de son créateur.

Le photographe s'est demandé jusqu'où il pouvait, par l'image, « accepter » une réalisation comme étant de Schinkel, alors que des travaux avaient déjà plus ou moins déformé la construction d'origine. Puis il a traité cette architecture comme il se doit : optant pour une chambre grand format afin d'obtenir une définition optimale, il montre l'édifice dans son ensemble. Quelques vues de détails, ainsi que des intérieurs viennent préciser un motif. L'usage du noir et blanc, qui oblitère les aspects colorés de l'architecture de Schinkel permet de mettre en valeur des volumes, des formes, des lignes, sans se laisser distraire par des nuances chromatiques.

Les trois cents photos sont vides de toute présence humaine, presque désincarnées, tout comme le ciel est d'une neutralité grise accablante. Ce minutieux état des lieux effectué sur un architecte du XIX^e siècle, intempo-

rel dans sa forme mais actuel dans ce qu'il révèle, évoque la mission héliographique de 1851, en France, première commande publique photographique, au cours de laquelle Le Gray, Meistrat, Baldus, Le Secq et Bayard ont photographié le patrimoine français avant restauration.

Ce traitement précis, apparemment neutre, qui élève le bâtiment au rang de maquette majestueuse, vient d'un pays, l'Allemagne, où, depuis quelques années, le style documentaire s'est imposé comme étalon de la photographie. La démarche humble de Ibbeken est ainsi à comparer à celle, tout aussi précise, mais plus romantique et expressionniste (donc plus artistique) d'Andreas Gursky, dont les immenses « tableaux photographiques », qui parfois, s'appuient sur l'architecture urbaine, sont actuellement exposés à New York, en attendant leur accrochage, dans un an, au Centre Pompidou.

D'un côté, le photographe d'architecture s'efface pour faire revivre des lieux d'antan. De l'autre, l'artiste transforme le bâtiment en ready made post-moderne, jouet futuriste d'un monde standardisé, et s'affirme comme la coqueluche du marché avec des pièces dépassant le million de francs.

Michel Guerrin

Londres célèbre la peinture allemande du XIX^e siècle

SPIRIT OF AN AGE, National Gallery, Sainsbury Wing, Londres. Tél. : 00-44-020-7747-2885. Tous les jours de 10 heures à 17 h 55. Entrée : 6 £ (9,63 €). Jusqu'au 13 mai.

LONDRES

de notre envoyé spécial

La Nationalgalerie de Berlin, étant en travaux, a conçu à partir de ses collections une exposition pour Londres et Washington. On pourrait épiloguer sur le fait qu'elle ne sera pas montrée à Paris, mais l'art allemand n'a pas la faveur de nos musées et rien ne semble capable de les faire changer d'avis. Il y a bien eu, en 1996, au musée d'Orsay, une excellente rétrospective consacrée à Adolph Menzel, mais, si réussie fut-elle, elle n'a suscité nulle part en France le désir d'en savoir plus.

À Londres, l'exposition, dans un espace bien adapté à son propos didactique, raconte dans l'ordre chronologique : Schinkel, Friedrich et le romantisme du premier quart du siècle ; les nazariens et leur art catholico-primitivisant saturé d'Italie ; le réalisme correct et minutieux de l'époque Biedermeier d'entre 1815 et 1848 ; puis le réalisme incisif et brutal de Menzel. Le dernier tiers du siècle est celui de l'affrontement entre le respect dû à l'Antiquité et la Renaissance et l'envie d'aller voir du côté des Français, de Courbet, de Manet et même de Cézanne. L'itinéraire finit donc sur Lovis Corinth et Max Beckmann, deux révolutionnaires, deux artistes majeurs aux-

quels jamais une rétrospective n'a été consacrée en France, ce qui est simplement misérable. Le *Samson aveuglé* de Corinth et la *Petite scène de mort* de Beckmann devraient suffire à convaincre n'importe quel spectateur sans œillères de l'importance de leurs auteurs.

L'exposition raconte et, autre mérite, sans chercher à simplifier ou à exalter. Elle se garde bien de prétendre isoler ce qui serait « allemand », irréductiblement allemand, dans ces œuvres. Serait-ce le naturalisme de Leibl et de Liebermann ou, à l'opposé, le symbolisme de Feuerbach et de Böcklin ? Ces mouvements, internationaux de surcroît, sont contemporains et de forces égales. Serait-ce la glorification du paysage nordique tel que Friedrich le résume et le rêve : la mer, de vieux arbres et la lune ? Mais Hummel ou Gaertner préfèrent peindre les travaux d'embellissement de Berlin, la perspective d'Unter den Linden, les fontaines de granit poli.

CURIOSITÉ POUR LE PRÉSENT

La célébration patriotique de l'histoire nationale ? À l'exception de Menzel et de son *Frédéric le Grand jouant de la flûte à Sans-Souci*, elle est absente de l'exposition et Menzel lui-même est loin de s'en être tenu à ce genre d'icônes prussiennes. S'il apparaît aujourd'hui comme un peintre majeur des années 1850-1870, c'est pour ses visions de banlieue, de chemin de fer, de forge et de théâtre - théâtre parisien du Gymnase qui plus est, où Menzel fit des dessins en 1855.

L'exposition ne cesse d'y insister : cet art est le fait d'artistes très divers et bien plus européens que germaniques. Berlinoises, Viennoises, Munichois, ils étaient sujets du roi de Prusse, de l'empereur d'Autriche ou d'un prince moins puissant. Ils voyageaient volontiers en Italie, en France ou en Bohême. Leur connaissance du passé ne se bornait ni à l'antique méditerranéen, ni au gothique nordique. Leur curiosité pour le présent fut si vive que la Nationalgalerie de Berlin peut se vanter d'avoir été le premier musée à avoir acquis un Cézanne, en 1897. Il acheta aussi très vite des Monet et un Manet, audace que le directeur de la galerie, Hugo von Tschudi paya de sa démission forcée. Les tenants de l'officialité, aussi craintifs et réactionnaires que leurs collègues parisiens des Beaux-Arts et de l'Institut, dénoncèrent à Guillaume II ce révolutionnaire et l'influence pernicieuse de l'art français. En 1909, pour avoir voulu acquérir un Delacroix, il fut évincé.

La résistance des académiques n'eut guère d'autre effet que cette démission : von Tschudi alla poursuivre son œuvre à Munich, où il fit acquérir des Gauguin et des Van Gogh. Jusqu'à l'été 1914, les expositions d'art moderne se multiplièrent en Allemagne. Il fallut la guerre pour interrompre des relations artistiques et intellectuelles qui allaient à rebours des nationalismes. Si l'exposition finit sur le *Samson aveuglé* de Corinth, image effrayante de la force furieuse, ce n'est pas par hasard.

Philippe Dagen

Du 26 Mars au 1^{er} Avril

Sur un air de printemps La Coupole célèbre trois poètes chanteurs

Vendredi 30, Samedi 31 Mars et Dimanche 1^{er} Avril : Georges Brassens

Boby Lapointe, Andrée Chédid et Georges Brassens s'invitent boulevard Montparnasse pour vous dire en mots et en mets la poésie venue du sud.

En guise de mise en bouche vous sera offerte la première phrase d'un poème.

A vous d'écrire les suivantes au gré de votre humeur.

Les cents premiers vers seront calligraphiés chaque jour sur des robes en papier japonais créées par Franck Sorbier !

La tielle Sétoise et la bourride de baudroie de Georges Brassens seront vos muses sorties des pianos de la coupole. A l'heure du thé, une carte de chansons et poèmes sera interprétée à votre gré.

La poésie a trouvé sa place à la Coupole. A table et sur scène.



RÉSERVATION : 01 43 20 14 20
102, bd du Montparnasse - 75014 Paris - métro Vavin
www.coupoleparis.com



La légende tranquille de Jimmy Gourley

Le guitariste joue pour deux soirs au Sunside. Ce passeur a connu Armstrong sur un riverboat, Freddy Green au lycée, Kenny Clarke au Blue Note

QUESTION : qui ressemble à un British revenu de l'armée des Indes, élégance, silhouette, fine moustache sel et sel ? Monsieur James Pasco Gourley, guitariste d'un style qui est en train de s'oublier, dictionnaire du jazz à lui tout seul. L'armée des Indes ? La référence n'est pas excellente. James Pasco Gourley s'est fait virer de tas d'endroits précieux sous prétexte qu'il jouait de la musique de Nègres. Qui a vu Louis Armstrong jouer sur un riverboat ? Jimmy Gourley enfant. Qui a accompagné Freddy Green (le pilier mobile de l'orchestre de Count Basie), dans un show pour l'école, sans le moindre solo de guitare ? Jimmy, lycéen. Qui a remplacé l'immense Jimmy Raney chez Jay Burkhart immédiatement après la guerre ? Histoires de Jimmy...

Pour faire bref, on pourrait dire que Jimmy Gourley a tenu la guitare aux côtés de Gene Ammons, Zoot Sims, Clifford Brown, Bob Brookmeyer, Roy Haynes. Un guitariste se reconnaît à ses rencontres. De 1951 à 1956, il s'établit à Paris et devient une des clés du Tabou. Deux ans plus tard, il est l'homme assis du Mars Club (les guitaristes de sa finesse jouent assis).

Depuis l'ouverture du Blue Note à Paris (en 1958) jusqu'en 1963, il est avec Kenny Clarke la base et la fondation du bar mythique de la rue d'Artois. Ce fut un club vraiment mythique. C'est-à-dire que très souvent, pour écouter les génies qui s'y produisaient, J.-J. Johnson, Bud Powell, Lester Young, Zoot Sims, il y avait deux pelés, toujours les mêmes, trois

alcoolistes et un fidèle aux yeux verts dont personne n'a jamais su qui il était. Ni d'où il venait. Il fumait des Boyard maïs coupés de marijuana. Dépassait de sa poche *Au-dessous du volcan*, de Malcolm Lowry. « *Un soir, Benny Goodman est passé : il nous a écoutés et, toute la nuit, il nous a dit : "Mais pourquoi faut-il jouer dans des endroits comme ça ? Est-ce que cette musique est maudite ?"* »

Jimmy Gourley n'est pas vieux. Il est né à Saint Louis, Missouri, le 9 juin 1926. Son père est voyageur de commerce et sillonne le pays. La tribu s'installe à Chicago. Il n'en aime pas le temps, ce mouillé frisqueton à quoi Paris s'est mis à ressembler (d'où le retour de Jimmy en ville ?) : « *Mais quelle ambiance musicale ! Von Freeman menait les affaires. Dans tous les coins de la ville, ça jouait, et, souvent, c'étaient des musiciens comme moi : on ne savait pas qu'on était musiciens. J'avais aimé le jazz comme ça, sans savoir que je l'aimais au point de n'aimer que ça. Quand on a quitté Chicago, mon père s'est mis à traverser le pays dans tous les sens. Passer les montagnes Rocheuses dans une Ford modèle T, ça donne des envies de guitare.* »

« MUSIQUE TOUTS LES SOIRS »

Après Paris, Gourley parcourt l'Europe, écume les festivals naisants, revient au Chat qui pêche avec Lou Bennett à l'orgue et Kenny Clarke, immuable. C'est un bon moment : à chaque visite de la star de l'orgue Hammond dans la ville, Jimmy Smith, de jeunes militants distribuent des tracts vengeurs pour faire valoir le jeu de pied de Lou Bennett. Ça ne rigole pas.



CHRISTIAN DUCASSE

Jimmy Gourley, 75 ans, dictionnaire de jazz à lui tout seul, guitariste d'un style en train de disparaître.

De 1970 à 1972, Jimmy Gourley quitte les âpres combats du free pour s'installer et travailler aux Canaries. « *Je suis un homme de club, de musique tous les soirs, de boeufs. J'ai vu les dos de toute la planète du jazz. C'est une chose que je faisais à Oklahoma City et que je referais volontiers à Paris tous les soirs. Mais les temps ont changé. On ne joue plus qu'au coup par coup, comme si c'étaient des concerts.* »

Deux soirs au Sunside, cela permet de jouer à « *jouer au club* ». Set par set, reprise par reprise. Le toucher, la délicatesse et la mise en place de Jimmy Gourley sont

intacts. En face, le public peut réserver ses places en grand magasin. Ça fait un peu drôle. Comme de réserver une nuit au Twenty Two par Minitel. Il ne faut pas y penser trop longtemps. Du Blue Note au Sunside, des riverboats à la trotinette à bobo, de Freddie Green à ce soir, le passeur, c'est Jimmy Gourley. En chair et en os.

Francis Marmande

★ **Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet-Les Halles. Les 30 et 31 mars, 21 h 30. Tél. : 01-40-26-21-25. 100 F (15,24 €).**

Le Musée du Louvre devait rouvrir le 28 mars après quatre jours de grève

Les 35 heures sont au centre des revendications

MERCREDI 28 MARS, le Musée du Louvre devait être ouvert au public, après plusieurs jours de perturbation. La grève s'est installée le vendredi 23 mars, à l'appel de trois organisations syndicales, la CGT, la FSU et SUD-Culture. En dépit de la défection de la CGT, des piquets ont été maintenus sous la Pyramide pendant le week-end et le lundi 26 durant la journée pour bloquer les entrées. Ils ont été levés le temps de la nocturne du 26, qui s'est achevée à 21 h 45. Les discussions ont repris le lendemain mardi, jour de fermeture traditionnelle des musées, pour tenter d'aboutir à un débloqué.

Le point d'achoppement reste la question des 35 heures, un problème qui dépasse largement la direction du Louvre, puisqu'il concerne une bonne partie de l'administration du ministère de la culture. Les syndicats des personnels de surveillance et d'accueil se sont en effet mobilisés pour obtenir des assurances quant à la réduction du temps de travail, qui doit faire l'objet de négociations entre la rue de Valois et les organisations syndicales, à la mi-avril.

La délégation qui a été reçue au ministère dès le 23 mars a rappelé les quatre points de la plate-forme intersyndicale : « *L'obtention d'un accord-cadre ministériel sur les grands enjeux transversaux, une réelle réduction du temps de travail s'opposant à de simples aménagements ou redéploiements, des créations d'emplois statutaires pour permettre la réduction du temps de travail, et enfin le refus de l'annualisation, synonyme de flexibilité pour les agents.* » Le cabinet du ministre attend les instructions globales de

Matignon pour ouvrir le dialogue. Outre le Louvre, le mouvement de grève a touché sporadiquement d'autres établissements : Orsay, Versailles, l'Arc de Triomphe, la Sainte-Chapelle, ainsi que les châteaux de Chambord, Pau et Champs-sur-Marne.

Orsay, Versailles, l'Arc de Triomphe et la Sainte-Chapelle ont aussi été touchés

Ces grandes manœuvres, prologues aux prochaines rencontres syndicats-ministère, sont lancées à un moment stratégique : la saison touristique reprend. Dans cette partie de bras de fer, le Louvre se retrouve en première ligne. L'établissement-phare, qui emploie 1 800 personnes, dont un millier de « postés » (les gardiens) et qui a reçu plus de 6 millions de visiteurs en l'an 2000, est particulièrement sensible aux mouvements sociaux. Les jours de grève perturbent son équilibre financier comme son image.

Sachant que le musée reçoit 15 000 visiteurs par jour (18 000 les samedis et les dimanches), dont 10 000 payants, et que les piquets de grève ont bloqué ses entrées pendant quatre jours, le manque à gagner total représente, selon la direction, 1,6 million de francs (243 918 euros). Quant au déficit médiatique auprès des touristes, il est impossible à chiffrer.

Emmanuel de Roux

Un Pavillon des antiquaires printanier prend ses quartiers aux Tuileries

LE QUATRIÈME Pavillon des antiquaires et des beaux-arts a été inauguré, samedi 24 mars, dans une cohue formidable : de six mille à sept mille personnes, selon les organisateurs, ont pénétré sous la tente où sont installés quatre-vingt-deux galeries et antiquaires. Une affluence record que les responsables du Salon, Stéphane Custod (qui monte une exposition de Botero) et Patrick Perrin, expliquent par son nouvel emplacement : il a, en effet, déménagé du quai Branly pour s'installer dans le jardin des Tuileries, à deux pas de la Galerie nationale du Jeu de paume, beaucoup plus centrale.

Tout en longueur, la parcelle concédée a naturellement imposé un plan en basilique, avec deux allées qui rendent la circulation fluide et permettent un traitement relativement égal de tous les exposants. Dans l'ensemble, les antiquaires sont contents. Passé le premier flot de samedi, les visiteurs aussi.

Arpenter les allées en semaine procure un vif plaisir. Surtout que les exposants ont fait de réels efforts de présentation, d'autant plus méritoires qu'ils ont eu moins de deux jours pour installer leurs stands, et se soumettre au verdict des trente-six experts qui ont écrié le salon avant son ouverture au public. L'accrochage de la galerie Luohan, par exemple, spécialiste de mobilier chinois, est formidable d'harmonie et de goût. Seuls les marchands de tableaux souffrent un peu de cloisons insuffisamment rigides, qui ont tendance à vibrer et à expédier les cadres de guingois.

Mais tous sont parvenus à restituer des ambiances, qui passent de l'antiquité au mobilier, de la photographie du XIX^e siècle à l'art des années 1950.

Cette atmosphère, malgré le climat, se veut printanière : les exposants sont jeunes, 35 ans de moyenne d'âge, et, en hommage au lieu qui les accueille, ils ont tenu chacun à présenter une pièce en rapport avec le thème du jardin. Ce qui permet par exemple à la galerie Lefebvre de montrer une grande vasque ovale, faïence de Nevers cuite au XVII^e siècle. Le décor extérieur montre de surprenantes bachelanes, l'intérieur étant réservé à Adam et Eve, et à Caïn et Abel. L'œuvre est rarissime : le Louvre en possède bien un équivalent, mais en plus petit.

Autre pièce d'exception, le bureau à gradins fabriqué en Allemagne, vers 1780, que présente la galerie Flore. Grand et massif, il est dans son jus, l'antiquaire se refusant à restaurer de manière trop clinquante un meuble d'une telle qualité. Souhaitons-lui de trouver un amateur qui comprenne que, si ces objets ont parfois une âme, ils ont aussi un passé qu'il est bon de respecter.

Harry Bellet

★ **Pavillon des antiquaires et des beaux-arts, jardin des Tuileries, face au 234, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. Tél. : 01-53-30-85-20. Tous les jours, de 11 heures à 21 heures ; samedi et dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1^{er} avril. 60 F (9,15 €).**

La Diagonale de Graz, refuge du cinéma autrichien

Le gouvernement a réduit de 40 % les subventions au 7^e art en 2000

GRAZ

de notre envoyée spéciale

Du 19 au 25 mars, la capitale de la Styrie – province du sud-est de l'Autriche – a accueilli la cinquième édition du festival Diagonale, consacré principalement au cinéma autrichien. Avec un succès croissant auprès du public, très jeune, auquel on proposait près de cent vingt films, notamment des rétrospectives de l'Allemand Michael Klier – l'homme qui interrogea Truffaut sur les femmes et fit dialoguer Godard avec Sautet –, ou encore un éclairage sur l'Autrichien Gustav Ucicky, dont la carrière a suivi les méandres idéologiques des années 1930 à l'après-guerre.

La France était présente, en prolongement du Festival du cinéma francophone à Vienne, avec *Pas d'histoires*, douze courts-métrages sur le racisme. Pour les voisins de l'Autriche surtout – Allemagne, République tchèque ou Slovaquie –, Graz est devenu un rendez-vous où l'on peut découvrir, entre documentaires politiques engagés et cinéma expérimental, le premier long-métrage de la jeune Valeska Grisebach, *Mon étoile*, tendre balade estivale de deux adolescents, loin des clichés du cinéma américain. Comme on avait pu applaudir l'an dernier *Nordrand*, de Barbara Albert, primé à Venise, qui a révélé l'actrice Nina Pröll et reste l'un des exemples réussis de réalisme social dans le cinéma autrichien : il a attiré quelque 60 000 spectateurs en Autriche – une superproduction hollywoodienne atteint en

moyenne de 200 000 à 300 000 entrées. Autre succès, *Le Cambriolage*, de Florian Flicker, une comédie psychologico-policrière, a remporté le prix de la Diagonale 2001. La vitalité du court-métrage est également attestée par *Copy Shop*, de Virgil Widrich, époustoufflant (et très drôle) exercice sur la reproduction incontrôlée de l'image.

Pourtant, le moral est en baisse chez les professionnels. La création cinématographique avait toujours été le parent pauvre en Autriche, où elle reçoit de vingt-cinq à trente fois moins de subventions publiques que le théâtre. La situation s'est aggravée depuis l'arrivée au pouvoir, en février 2000, de l'alliance des conservateurs et de l'extrême droite, qui a opéré des coupes drastiques dans tout ce qui n'est pas de la « haute culture ».

ABSENCE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

« *Chez nous, il y a une grande difficulté à valoriser l'expression cinématographique*, rappelle Hans Hurch, le directeur de la Biennale, où il fait venir chaque automne des films du monde entier. *Peut-être ne nous sommes-nous jamais vraiment remis du départ des cinéastes juifs, qui étaient porteurs de cette modernité de l'image.* »

En février 2000, producteurs et réalisateurs ont massivement signé une pétition et multiplié les déclarations publiques. La réponse ne s'est pas fait attendre, avec une baisse brutale de 40 % des aides accordées par l'Etat. A l'ouverture de la Diagonale, cette année – où, pour la première fois, le secrétaire

d'Etat à la culture, le conservateur Franz Morak, ne s'est pas montré –, les directeurs du festival, Christine Dollhofer et Constantin Wulff, ont critiqué ouvertement « *des mesures irréfléchies* », tandis que Michael Haneke, venu pour *Code inconnu*, faisait des remarques sarcastiques sur le climat politique.

L'atmosphère était d'autant plus crispée que M. Morak venait de limoger le responsable des subventions au cinéma d'auteur, le socialiste Herbert Timmermann, malgré une pétition de soutien qui a recueilli huit cents signatures – dont celle de la Britannique Renée Goddard, fondatrice de l'European Script Fund : « *Dans sa paranôïa, M. Morak me considère comme un commissaire politique qui forme des cinéastes contestataires* », soupire l'intéressé, un peu amer d'être ainsi écarté après avoir, pendant quinze ans, défendu la création autrichienne.

Le pouvoir n'a sans doute guère apprécié de voir que Diagonale réserve une place de choix aux jeunes vidéastes du collectif *Die Kunst der Stunde ist Widerstand* (« *L'art du moment est résistance* »), dont les œuvres font souvent preuve d'humour et de sophistication. Ou que le festival a programmé le stimulant documentaire de Frederick Baker sur le *Show Haider*, version augmentée d'un film produit l'an dernier par la BBC – qui a, hélas, bien peu de chances d'être diffusé à la télé autrichienne.

Joëlle Stolz

DÉPÊCHES

■ **OPÉRA** : la première représentation de *Falstaff*, de Giuseppe Verdi, qui devait être donnée au Théâtre de la Scala de Milan, mardi 26 mars, a été annulée en raison d'une grève des musiciens de l'Orchestre de la Scala. Les musiciens ont « *jugé insatisfaisantes* » les propositions que leur faisait la direction du célèbre Opéra en matière de renouvellement de la convention collective. Il n'est pas certain que la seconde représentation de l'ultime opéra du compositeur italien – de la mort duquel on célèbre cette année le centième anniversaire –, prévue jeudi 28 mars, puisse avoir lieu. – (AFP.)

■ **CINÉMA** : le cinéaste américain d'origine polonaise Roman Polanski a terminé le tournage partiel, en Allemagne, de son prochain film, *Le Pianiste*, qui retrace la vie d'un pianiste juif polonais rescapé de la Shoah, Wladyslaw Szpilman, mort en 2000. Le réalisateur tournera la suite à partir du début du mois d'avril à Varsovie, en Pologne. D'abord enfermé dans le ghetto de Varsovie, Szpilman a survécu en rejoignant la clandestinité. Il avait retracé son itinéraire dans une autobiographie, *Une survie miraculeuse*, publiée et immédiatement mise sous le boisseau par le régime communiste (elle vient juste d'être traduite en français sous le titre *Le Pianiste*, aux éditions Robert Laffont). Le scénario a été écrit par Ronald Harwood, qui avait déjà signé celui de *Taking Sides*, du réalisateur hongrois Istvan Szabo, film consacré à la procédure de dénazification du chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler. Agé de soixante-sept ans, Roman Polanski s'est échappé du ghetto de Cracovie quand il était enfant. – (AFP.)

Ce week-end, vous avez rendez-vous avec la Musique de votre siècle.



ICD 461 785-2

A l'occasion de la parution de l'album **Michaël LEVINAS : Musique de chambre avec l'Ensemble Musiques Nouvelles**

ACCORD vous convie à un concert et une dédicace exceptionnels le **01/04 à 18h** avec l'altiste **Christophe Desjardins** et le compositeur **Michaël Levinas**

Un moment privilégié à partager en direct sur le stand **UNIVERSAL MUSIC CLASSICS**

C12 **living**

du 30 mars au 3 avril 2001 (Salon de la Musique)

UNIVERSAL

La baguette de Myung-Whun Chung se joue des éléments d'« Otello »

Le chef d'orchestre conquérant pour ce premier hommage du Théâtre du Châtelet à Verdi

OTELLO, opéra de Verdi sur un livret d'Arrigo Boïto d'après Shakespeare. Avec José Cura, Karita Mattila, Anthony Michaels-Moore, Cesare Catani, Enkeljada Shkosa. Chœur et Maîtrise de Radio France, Orchestre philharmonique de Radio France, Myung-Whun Chung (direction). Daniele Abbado (mise en espace). THÉÂTRE DU CHATELET, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-40-28-28-40. Le 26 mars, à 19 h 30. Prochaines représentations, le 29 mars, à 19 h 30 ; le 1^{er} avril, à 16 heures. Places de 70 F (10,67 €) à 595 F (90,71 €).

C'est donc avec *Otello* que le Châtelet a choisi d'inaugurer un hommage verdien noué dans le mouchoir des dernières œuvres shakespeariennes du maître de Busseto. Dès la violente tempête d'ouverture menaçant de rompre la digue de la fosse d'orchestre, on comprend que la baguette de Chung, tel le trident de Neptune, fera ce qu'elle

veut des éléments. Et le chœur comme cormorans accrochés aux rochers, qui hèle et hale le navire vainqueur d'Otello. Cet orchestre qui siffle et souffle de tous ses vents, voici que Chung l'apaise et le dompte : l'arrivée de Desdemona en voiles pastel rose et bleu requérant soudain la volupté triste d'un quatuor de violoncelles, prélude au magnifique duo d'amour. La Desdemona de Karita Mattila (qui avoue ne pas aimer le rôle) n'a pas cette fragilité candide, cette aura de victime qui sied aux héroïnes sacrifiées. Voix chaude et sensuelle, jamais désincarnée même dans les aigus les plus ténus, qui rend paradoxalement plausible la folle jalousie d'Otello. Dans la fameuse « Chanson du saule » passe le regret de la vie plus que la nostalgie d'amour, dans la prière l'espoir de salut plus que le consentement de l'âme, et l'orchestre, guirlande complice, se noue autour de cette voix qui ne veut pas mourir avec la flexibilité caressante de l'arbre qui se pencha sur le front d'Ophélie.

Du Maure, José Cura a les aigus

taillés dans le roc. Si le langage de la passion reste en deçà de l'extase amoureuse (duo d'amour un rien compassé), c'est dans cette âme de géant peu à peu lézardée par la douleur que se révèle la nature éminemment dramatique du ténor argentin. Un Cura qui n'en fait pas des tonnes et dont le registre médium (en dépit de graves un peu ternes) épouse les mouvements d'une âme passée aux fers de la torture.

IAGO OMNIPOTENT

Omniprésent voire omnipotent, le Iago diabolique de Michaels-Moore, au chromatisme dévastateur, va balayer l'opéra telle une lame de fond. La voix est belle, qui use du *mezza voce* avec une ingéniosité diabolique, enserrant ses proies avec une brutale componction. Mais pourquoi diable chanter ainsi les bras le long du corps raide comme l'injustice ? Car si côté plateau, on mange des grives (musiciennes à n'en pas douter), il faut scéniquement se contenter de merles... un rien moqueurs : l'apparition de Karita Mattila en dame

patronnesse de luxe dans la scène des offrandes, visitant chœur et maîtrise, classe sagement assise en sarraus de serge bleue, vaut assurément son Lion d'or...

Certes, la version de la mise en espace offre *a priori* un bon compromis, nous délivrant du statisme de l'opéra en concert. Cependant, il faut attendre l'acte III pour que cela fonctionne, pour que le huis clos des silhouettes noires, prises dans l'étau du chœur en gradins et de l'orchestre débordant au ras de la fosse, nous prenne à la gorge comme un destin trop grand qui tue ses marionnettes. Les lumières auront souligné ce qu'il fallait voir, les protagonistes ce qu'il fallait entendre : le beau Cassio de Cesare Catani et sa juvénile ardeur, et aussi l'Emilia de Enkeljada Shkosa, dont la parole empêchée tout au long de l'œuvre viendra soulager le dénouement. Mais c'est finalement l'orchestre de Chung brillant de tous ses feux qui rafle scéniquement la mise.

Marie-Aude Roux

Peter Sellars représente Bach sans images

JEAN-SÉBASTIEN BACH : CANTATES BWV 82 et 199. Lorraine Hunt (mezzo-soprano), The Orchestra of Emmanuel Music, Craig Smith (direction), Peter Sellars (mise en scène), Cité de la Musique, le 25 mars.

Salle comble, et même davantage, puisque des « marches » auront été vendues aux nombreux spectateurs n'ayant pu trouver de fauteuil à louer pour l'une de ces deux seules représentations d'un spectacle que Peter Sellars a inauguré à New York, il y a trois semaines, reprendra dans la foulée à Londres, puis au Festival de Pâques de Lucerne. Silence d'une densité incroyable, à peine troublé par quelques toux qui, pour une fois, ne sont ni impestives, ni grossières, mais plutôt la manifestation incontrôlable d'une gêne face à ce silence habité comme rarement.

Car il n'est question, dans ces deux cantates de Bach mises en scène par Peter Sellars, que de mort, de renoncement, de départ accepté ou voulu, à la frange du suicide ou de l'euthanasie. Sur scène, Lorraine Hunt, mezzo-soprano irradiante. Une fois de plus, elle laisse bouche bée par sa présence (on mettrait bien le « p » de « présence » en capitale), son incroyable force intérieure et musicale. En robe presque monacale pour la can-

tate *Mein Herz schwimmt in Blut* (« Mon cœur baigne dans le sang ») BWV 199, en chemise d'hôpital et chaussettes pour la seconde partie, occupée par la cantate *Ich Habe Genug* (« J'en ai assez » au sens de : « Je suis comblé ») BWV 82, une perfusion au bras. En sa compagnie particulière, Sellars est entré dans l'univers irréprésentable des cantates, irréprésentable car leur texte est saturé d'images des plus saisissantes, colorées d'un piétisme quasiment expressionniste. Les rendre visibles équivalait à prendre le risque de la redondance.

CARRÉ DE LUMIÈRE, AMPOULE CRIARDE

Et pourtant, il est parvenu à les représenter sans les mettre en images : un carré de lumière pour la cantate BWV 199, sans éclairage pour la BWV 82, sinon une ampoule criarde tenue au-dessus de la mezzo-soprano, gisant à terre. On retrouve la gestuelle bien connue de Sellars, une signalétique comme exotique mais incarnée, et dictée par la musique : lorsque le hautbois de la cantate BWV 82 fait entendre sa première figure, projetée dans l'aigu comme un sursaut, le corps suit, non seulement le mouvement de la musique mais aussi son incarnation dans une rhétorique plus intime. Ce détail est l'un de ceux qui prouvent que Sellars va toujours chercher le sens au plus profond des textes musicaux.

me si elle tombait de l'arbre, du rayon, de la ligne, bloquée juste avant de rebondir dans les rangs des spectateurs. Mais rien de moins sec que la diseuse, Violaine Schwartz. Avec elle, la « *figue de parole* » passe par la figue de corps. Elle s'avance pieds nus et épaules nues, de pleine sensualité, vers l'objet convoité, se tournant et le retournant, toujours mobile, affairée à le rendre plus palpable et plus insaisissable. Toute l'autorité juvénile de la comédienne est requise pour garder la distance et la démentir. Pour conserver intacte une tension gouleuse et lancer une vaste et joyeuse joute entre chair et verbe, mêlant aux gestes de la petite enfance des suggestions autrement dévorantes. Refusant l'assimilation figue-fille, mais ne faisant rien pour l'exclure. Histoire de maintenir de bout en bout en « *l'autel scintillant* » du délice, le désir du chacun.

Jean-Louis Perrier

★ **Comment une figue de paroles et pourquoi**, de Francis Ponge. Mise en scène : Pierre Baux et Célie Pauthe. Avec Violaine Schwartz. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F (8,38 €) à 110 F (16,77 €). Lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 heures ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 17 heures. Jusqu'au 7 avril. Durée : 1 heure.

THÉÂTRE DES CHAMPS ÉLYSÉES

mercredi 4 avril - 20h

concert annuel **les petits frères des Pauvres**

Brahms, Tchaïkovski, **Patrice Fontanarosa**

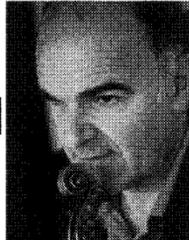
l'Orchestre de Chambre National de Toulouse,

direction musicale Alain Moglia

et Nemanja Radulovic, violon

rés. : 01 49 52 50 50

Avenski, Sarasate



Le verbe rock de Patti Smith irradie « Les années pop »

LES ANNÉES POP, « Les mondes mêlés : du pop art au rock », avec Mark Francis, Greil Marcus, Nick Tosches, Patti Smith, Centre Pompidou, Paris, le 24 mars.

Patti Smith s'interroge à voix haute sur sa présence dans une soirée intitulée « Les mondes mêlés : du pop art au rock », organisée dans le cadre de l'exposition « Les années pop » au Centre Pompidou (*Le Monde* du 16 mars). « *Je ne suis pas une artiste pop*, explique la chanteuse, *mais j'ai grandi à l'intérieur de l'énergie et de la création générées par le pop art. De la même façon que ces artistes réagissaient à ceux qui les avaient précédés, je me suis aussi définie en réaction à eux.* » Avant elle, ce 24 mars, des historiens et essayistes comme Mark Francis ou Greil Marcus ont théorisé sur les interpénétrations de l'art et de la musique populaire. Le critique et romancier Nick Tosches (*Le Monde* du 27 mars) a lu plusieurs de ses poèmes, engouffrant cigarettes et verres de vin blanc, accompagné de la violoniste Catherine McAra et du percussionniste Frank Funaro.

La carrière discographique de Patti Smith ne débute pas avant 1975. Son ambition d'abord : « *Trois accords de rock mariés à la puis-*

On voit le metteur en scène apparaître sur scène, avant chacune des cantates. Il explique. Sa mise en scène ? Pas le moins du monde. Il parle de la musique, du texte. Il a vraiment tout compris, tout entendu, une « *fenêtre qui s'ouvre* » dans un récitatif, une densité de cordes particulière, « *comme du Brahms* » dans un air, la nécessité sensible des da capo... Tout est inspiré et irréfutable : même le moment où la femme retire sa perfusion au beau milieu d'un récitatif d'adieu au monde. Le moment est exact, et musicalement, et littérairement, et dramatiquement. Pourquoi ? Parce que c'est ainsi, évident, juste, digne.

Les instruments sont modernes. Mais le hautbois solo ne fait pas regretter son ancêtre baroque, et la basse continue est excellente. Les tutti de cordes manquent de découpe des phrases, mais l'ensemble est d'une belle intériorité, à l'image de ce spectacle bouleversant, l'un des plus courageusement nus de son metteur en scène. C'est aussi, probablement, un moment-clé dans la vie et la carrière de Lorraine Hunt qui, comme le dit pudiquement Sellars, connaît « *les expressions les plus complètes de la vie (...)* parce qu'elles les a vécues et senties... ».

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Daïssa, le salon des mendiants

La Kumpania Zelwer installe son « *salon de mendiants* » au Cabaret sauvage du parc de La Villette.

Chez Zelwer, les instruments sont déjà tout un programme : « *découvrir un instrument, c'est découvrir une autre culture même si l'on en fait ensuite sa propre histoire* ». Zarb (tambour classique iranien), tambours d'eau

(calebasses africaines emplies d'eau), bouteillophone, planche à laver, santour indien côtoient trompette, violon, piano.

Emmenés par le compositeur Jean-Marc Zelwer, Francesca Lattuada, en chanteuse virtuosa (elle passe de l'hébreu au yiddish, du russe à l'italien ou au corse) et musiciens embarquent le spectateur dans un univers qui fait autant appel « *au regard qu'à l'ouïe* ». Daïssa, en romani, la langue des tziganes, signifie aussi bien hier que demain. Ce qui résume bien l'esprit de cet orchestre de « *Tziganes imaginaires* ».

Le Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19^e. M^o Porte de Pantin. 20 h 30, les 28, 29, 30. Tél. : 01-42-62-65-69. 100 F.

Collection Paul F. Walter chez Sotheby's

Après le (très bon) souvenir de la vente de photographies d'André Jammes, en 1999, qui avait enregistré des résultats records, la maison britannique Sotheby's

dispensera, le 10 mai à Londres, les images rassemblées pendant vingt ans, à partir de 1975, par un autre collectionneur de haut vol, l'Américain Paul F. Walter : 220 photographies axées sur la France et la Grande-Bretagne au XIX^e siècle, avec des incursions dans l'entre-deux-guerres, estimées 15 à 20 millions de francs.

Sotheby's présente, avant la vente, un aperçu de la collection dans sa galerie parisienne : Fenton, Hill et Adamson, Cameron, Le Gray, Nègre, Kuhn, Demachy, Frederick Evans, Brancusi, Funke et Leni Riefenstahl avec vingt-huit photographes pris lors des Jeux olympiques de Berlin, en 1936.

Galerie Charpentier, 76, rue du

Chœur et Orchestre de Paris Verdi : *Requiem*. Georges Prêtre (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 29. Tél. : 0-825-000-821. De 120 F à 380 F.

Didier Squiban L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17^e. M^o Place-de-Cléchy. 20 h 30, les 29, 30 et 31. Tél. : 01-43-87-97-13. De 95 F à 130 F.

Eric Truffaz La Scène, 2 b, rue des Tailandiers, Paris-11^e. M^o Bastille. 21 heures, le 29. Tél. : 01-48-06-50-70.

Steve Potts Quartet 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. 21 h 30, le 28. Jusqu'au 25 avril. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.

Trio Jaume/Charmasson/Kaye Lee Konitz Quartet Saint-Ouen (93). Espace 1789, 2, rue Bachelet. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-40-11-50-23. De 75 F à 150 F.

Pierre Alechinsky : le pinceau même Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8^e. M^o Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures, du mardi au vendredi ; de 14 heures à 18 h 30, le samedi. Jusqu'au 19 mai.

Nicolas Tournier (1590-1639), un peintre caravagesque Toulouse (31). Musée des Augustins, 21, rue de Metz. Tél. : 05-61-21-82. De 10 heures à 18 heures, du 30 mars au 1^{er} juillet ; nocturne jusqu'à 21 heures, le mercredi ; fermé le mardi et le 1^{er} mai. Tél. : 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Attrape-langues et avec Jacques Rebotier et Jean-Pierre Verheggen, avec les auteurs. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. M^o Franklin-D.-Roosevelt. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-44-95-98-09. Entrée libre, réservation indispensable.

Mudhiyettu-Théâtre rituel de Kerala Aubervilliers (93). Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaures. 17 heures et 20 h 30, les 29, 30 et 31 ; 14 heures et 17 heures, le 1^{er}. De 60 F à 130 F.

Philippe Chevalier 2000 Bal. Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER Bourg-la-Reine. 20 h 45, les 29, 30 et 31 ; 17 heures, le 1^{er} avril. Tél. : 01-46-61-36-67. De 50 F à 145 F.

Stéphane Davet

Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Miromesnil. De 10 heures à 18 heures, les 28 et 29. Tél. : 01-53-05-53-05.

Jimmy Scott

La familière étrangeté de Jimmy Scott, soixante-quinze ans, redécouverte tous les dix ans : sa voix de « chanteuse » ; un corps d'adolescent fragile ; ce timbre que l'on croyait réservé aux grandes figures féminines (Billie, Shirley Horn) ; la façon de découper les mots, d'habiter, de dramatiser les chansons ; des gestes de danseur : la jazz attitude jusqu'aux ongles. En 1948, il débute avec Lionel Hampton. Ray Charles, Lou Reed ou Nick Cave en firent leur idole. Chaque passage en scène est un événement. Il a eu des hauts (Lionel Hampton, pour commencer), des bas très bas (portier, coursier, commis) : depuis dix ans, son succès prend des proportions étranges. L'Olympia est exactement ce qui lui convient : entre Barbara, Iggy Pop et Billie Holiday.

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-47-42-25-49.

Redha Depuis trois ans, Redha, danseur-chorégraphe connu pour ses collaborations auprès d'artistes de variétés ou de metteurs en scène comme Roman Polanski, a décidé de reprendre en main sa compagnie et de bousculer sa carrière de chorégraphe. Il vient de créer des spectacles pour la Alvin Ailey Company à New York, l'Opéra d'Amsterdam et la State Theater Company de Pretoria. Sa nouvelle création intitulée *Noor* (jour en français) s'inspire des poèmes de Saadi, maître soufi du XIII^e siècle, et tente d'atteindre à la plénitude et la sérénité. *Noor* est la troisième partie d'un triptyque bâti autour de trois thèmes : l'absence, la progression et l'écllosion.

Massy (91). Opéra de Massy, 1, place de France. RER Massy-Palaiseau. Tél. : 01-60-13-13-13. De 110 F à 150 F, 20 h 30, le 29.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Territoires en images

La 5^e édition de ce festival de films-documentaires et de photo met l'accent, à travers les films programmés, sur l'agriculture bio, les problématiques de protection et de préservation de l'eau, le vélo à Paris, la notion de paysage, les jardins familiaux... L'expo-photo qui le complète, s'attache aux risques naturels et technologiques.

Institut de géographie de Paris, 191, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-49-70-67-95. Accès libre.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONNE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Pierre Alechinsky : le pinceau même Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8^e. M^o Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures, du mardi au vendredi ; de 14 heures à 18 h 30, le samedi. Jusqu'au 19 mai.

Nicolas Tournier (1590-1639), un peintre caravagesque Toulouse (31). Musée des Augustins, 21, rue de Metz. Tél. : 05-61-21-82. De 10 heures à 18 heures, du 30 mars au 1^{er} juillet ; nocturne jusqu'à 21 heures, le mercredi ; fermé le mardi et le 1^{er} mai. Tél. : 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Attrape-langues et avec Jacques Rebotier et Jean-Pierre Verheggen, avec les auteurs. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. M^o Franklin-D.-Roosevelt. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-44-95-98-09. Entrée libre, réservation indispensable.

Mudhiyettu-Théâtre rituel de Kerala Aubervilliers (93). Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaures. 17 heures et 20 h 30, les 29, 30 et 31 ; 14 heures et 17 heures, le 1^{er}. De 60 F à 130 F.

Philippe Chevalier 2000 Bal. Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. RER Bourg-la-Reine. 20 h 45, les 29, 30 et 31 ; 17 heures, le 1^{er} avril. Tél. : 01-46-61-36-67. De 50 F à 145 F.

Stéphane Davet

INSTANTANÉ

DE FIGUE EN FEMME

La jeune femme à la figue. Ce pourrait être une suite de tableaux. Un ballet. Le pas de deux d'une comédienne et d'un texte au travail, dans les interrogations de Ponge. Une mise en scénarisation en bouche où l'auteur de *Comment une figue de paroles et pourquoi* semble présent, fondateur et voyeur, acharné et amusé à faire surgir une figure plus essentielle peut-être que celle de la poésie. Et dont la poésie dépend. À préserver les impulsions qui y conduisent, à éliminer les mots qui la desservent, à éloigner les prétendants indus. Un legs de huit années de soins attentifs, de bouturages et de repiquages, pour que le figuier donne la preuve d'amour infinie de son fruit. De préférence sous la variante empaquetée dite sèche.

Cela dit sur un ton cassé dans l'aigu : « *la fi-gue... sèche* ». Com-

cinéma Quartier Latin
9 rue Champollion Paris 5^{ème}
tél : 01 43 26 84 65

quinzaine du cinéma nordique
28 mars - 10 avril 2001
17 FILMS INÉDITS

organisé par
le Festival du Cinéma Nordique de Rouen
et Scandinavian Films

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOIS AR* taxes aéroport comprises

Dublin	790F
Londres	820F
Tunis	1290F
Rome	1410F
Malmö	1645F
Philadelphie	2315F
Houston	2950F
Nairobi	3790F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY™

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. Coté S.A. RCS Paris B391492452. Lic 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

Quand Garcia Marquez interviewe le sous-commandant

Le Prix Nobel de littérature colombien est allé à Mexico recueillir les confidences de Marcos, le rebelle le plus médiatique de la planète. Rencontre poétique autant que politique

FINALEMENT, Garcia Marquez, « vous êtes coresponsable de tout ça ». C'est le sous-commandant Marcos qui parle. La scène se passe à Mexico, dans une salle de l'Ecole nationale d'anthropologie et d'histoire où les zapatistes sont hébergés, sous la protection des étudiants, depuis leur arrivée dans la capitale mexicaine le 11 mars. Le chef des zapatistes est interviewé par le Prix Nobel de littérature Gabriel Garcia Marquez et le journaliste Roberto Pombo, de la revue colombienne *Cambio*.

Le quotidien espagnol *El País* a reproduit, sur deux pages, dans son édition dominicale du 25 mars, cet entretien entre les deux Latino-Américains les plus célèbres du moment. Du grand écrivain, on remarque la discrétion. Il ne se met pas en scène, les questions posées sont anonymes. Tout juste peut-on supposer que toute la deuxième moitié de l'interview, qui tourne autour du thème « Marcos et la littérature », est plutôt celle où s'est exprimé Garcia Marquez. Le *subcomandante*, de son côté, emploie très rarement la première personne du singulier. Il dit « nosotros », nous, même pour évoquer des souvenirs d'enfance qui lui sont personnels, et quelques fois « le sous-commandant Marcos », à la troisième personne. Quand il dit « je », c'est sur le mode moqueur. On lui demande : « Quel âge avez-vous ? », il répond : « J'ai 518 ans » (un peu plus que la conquête espagnole...) et éclate de rire, indique le journal. Ou encore : « Comment se déroule une de vos journées ? - Je me lève, je donne des interviews et arrive l'heure de retourner dormir. » (rires).



Il y a du surréaliste dans le bonhomme. Voici comment il voit la situation politique actuelle : « Comme une lutte entre une montre qui pointe l'horaire d'arrivée des employés d'une entreprise, qui est la montre de Fox [le président mexicain], et la nôtre qui est un sablier. La dispute est de savoir si nous nous accommodons de cette

pointeuse et si Fox s'accommode du sablier. Ce ne sera ni l'un ni l'autre. Il faut que nous comprenions, et lui et nous, qu'il va falloir construire une autre montre d'un commun accord, et que c'est cette montre qui va marquer le rythme du processus de dialogue et finalement celui de la paix. »

Un peu plus loin, on l'interroge sur son singulier accoutrement, l'écharpe en lambeaux, la vieille casquette, le passe-montagne, la lampe de poche, les écouteurs radio et... une montre à chaque poignet. Réponse qui évoque à la fois Diogène et Salvador Dali : « La lampe de poche, c'est parce qu'on nous laisse dans un trou où il n'y a pas de lumière, la radio, c'est pour que mes conseillers en image me dictent les réponses aux questions. Non. Sérieusement, c'est un talkie-walkie. » Quant aux montres : « Je suis arrivé avec l'une dans la forêt [celle où est retranchée la guérilla au Chiapas], et l'autre date du moment où a commencé le cessez-

le-feu. Quand les deux heures coïncideront cela signifiera la fin du zapatisme comme armée et le début d'une autre étape, d'une autre montre et d'un autre temps. »

« NOS ARMES SONT LES MOTS »

Il se proclame chef militaire, mais c'est pour ajouter immédiatement que « le militaire est une personne absurde qui doit recourir aux armes pour pouvoir convaincre l'autre que sa raison est celle qui convient » et qu'en ce sens, « le mouvement n'a pas d'avenir si son avenir est militaire ». Sans armes, Marcos se dit soulagé. Pour lui, lire et se cultiver, c'est l'équivalent du guerrier qui graisse son fusil : « Comme nos armes sont les mots, il faut que nous soyons attentifs à notre arsenal à tout moment. »

Et d'expliquer que ses parents, instituteurs en zone rurale, lui ont appris à lire dans les journaux, que la lecture était un plaisir plutôt qu'un devoir et que le langage ser-

vait moins à communiquer qu'à « construire quelque chose ». Au contact des Indiens, il a appris « à revenir encore et toujours sur les mots pour les armer et les désarmer ». Sa formation ? Littéraire avant toute chose - « On voyait le monde à travers un roman, un essai ou un poème ». Il cite dans l'ordre : « Garcia Marquez, Fuentes, Monsivais, Vargas Llosa (indépendamment de ce qu'il pense). » Les existentialistes et Sartre ? « Non, nous sommes arrivés très tard à tout ça. (...) Nous avons abordé Marx et Engels déjà perverti par la littérature, son sarcasme et son humour. » Et que lit-il en ce moment ? « Don Quichotte, le meilleur livre de théorie politique, suivi de Hamlet et de Macbeth. Il n'y a pas mieux pour comprendre le système politique mexicain dans ce qu'il a de tragique et dans ce qu'il a de comique. »

Sophie Gherardi

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ La convocation de Jacques Chirac comme témoin n'aura vraisemblablement aucune conséquence judiciaire (sa défense constitutionnelle et jurisprudentielle est forte) mais elle aura des effets politiques. Les Français se moquent en effet éperdument du principe de la séparation des pouvoirs, de la position du Conseil constitutionnel, de celle de la Cour de cassation, de la doctrine ou des experts. Eux, ils n'aiment pas que le chef de l'Etat bénéficie d'un statut différent

de leur (...). Certes, les parlementaires de l'opposition réunis ce matin multiplieront les protestations de solidarité vis-à-vis de Jacques Chirac et s'offusqueront de sa convocation. Il n'empêche : François Bayrou, Alain Madelin et Charles Pasqua se sentiront encore renforcés, si besoin était, dans leur désir de candidature. Avec l'affaire Halphen, Jacques Chirac leur paraîtra un peu plus désacralisé.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ La rapidité avec laquelle l'Elysée a annoncé ce matin, à 6 heures, par communiqué, le refus de Jacques

Chirac de déférer à la convocation du juge Halphen en dit long sur le trouble dans lequel l'initiative du magistrat a plongé la présidence. Cette relance de la pression judiciaire sur l'ancien maire de Paris et l'ancien président du RPR vient en effet déstabiliser les plans de reconquête politique préparés par Jacques Chirac au lendemain du succès de l'opposition aux municipales.

L'HUMANITÉ

Patrick Apel-Muller

■ Une dizaine de jours après des élections municipales qui ont constitué un échec pour la gauche, le

chef du gouvernement s'est borné à affirmer que la même politique - notamment en matière fiscale - serait poursuivie (...). Les communistes ont à nouveau répété que la gauche irait dans le mur si elle ne s'attachait pas à satisfaire les besoins urgents des couches populaires, particulièrement en matière de pouvoir d'achat. Laurent Fabius avait répondu que ce n'était pas au moment où les communistes baissent que le gouvernement va accéder à leurs demandes... Contre-sens : ces revendications sont celles de millions de Français, ceux qu'on appelle le peuple de gauche.

EN VUE

■ La municipalité de Palwal, en Inde, a ordonné la fermeture des boucheries pour inciter les habitants à devenir végétariens.

■ « Ne le faisons pas la tête en l'air en tirant sur tout ce qui bouge », proteste Chris Lawrence, vétérinaire en chef de la SPA en Grande-Bretagne où, depuis le premier cas de fièvre aphteuse, 480 000 animaux ont été abattus.

■ D'après les données de l'Institut sud-africain des relations raciales, l'espérance de vie des Noirs passera de 54,8 ans à 47,2 ans dans les quinze ans à venir. Les Blancs vivront en moyenne 77,8 ans, quatre ans de plus qu'aujourd'hui.

■ La Cour suprême des Etats-Unis, qui a examiné, mardi 27 mars, la condamnation à mort controversée du meurtrier John Paul Penry - six ans d'âge mental -, aura l'occasion de se prononcer plus nettement à l'automne sur la responsabilité d'Ernest McCarver, condamné à mort qui a dix ans d'âge mental.

■ « Signe de dégel », selon l'opposition démocratique, les militants de la Ligue nationale, libérés jeudi 22 mars par la junte birmane après avoir purgé leur peine, n'ont pas été remis immédiatement en prison.

■ Thaksin Shinawatra, nouveau premier ministre thaïlandais élu en faisant campagne contre la corruption, vient de nommer une commission pour examiner l'origine des fortunes « anormalement » amassées, notamment celle de son ami, le général Sunthorn Kongsompong, mort en 1999 après l'avoir aidé à bâtir par des malversations son empire de communication satellitaire.

■ D'après des experts d'une conférence internationale, réunis vendredi 23 mars à Sofia, les trois quarts des Roumains, des Albanais et des Serbes jugent la corruption, « mal inévitable », comme un moyen efficace de résoudre leur problème quotidien.

■ Avant de l'escorter pour quitter le stade, la police de Gênes a dû libérer des vestiaires où s'était barricadée l'arbitre Mirna Figliomeni, pourchassée par des supporters furieux après un match de football d'amateurs.

■ La Fédération australienne de football a décidé, lundi 26 mars, d'autoriser les femmes à arbitrer les matches de championnat.

■ Antonio Ponce, du quartier d'Ezeiza à Buenos Aires, « aficionado » du club de foot Estudiantes, a tué, après une algarade, Juan Cabrera, « fanatico » du Gimnasia y Esgrima de La Plata, de trois coups de couteau.

Yves Eudes

Christian Colombani

SUR LA TOILE

NAPSTER

■ Deux semaines après la décision de la justice américaine obligeant le service Napster à bloquer la circulation de musique protégée par un copyright, la RIAA (association des maisons de disques) a publié un communiqué indiquant que Napster était toujours en infraction. De son côté, Napster affirme avoir déjà bloqué le transfert de 1,3 million de fichiers, mais se plaint que les listes de morceaux protégés fournies par les maisons de disques sont souvent erronées, et incluent des titres dont ils ne possèdent pas les droits. D'autre part, les utilisateurs ont commencé à brouiller les pistes et à déjouer les filtres en changeant le nom des morceaux. - (AFP.) www.napster.com www.riaa.org

ALLEMAGNE

■ Selon la justice allemande, il existait, en février, sur Internet plus de 800 sites diffusant de la propagande d'extrême droite en langue allemande, hébergés le plus souvent par des serveurs aux Etats-Unis. Les autorités allemandes réclament « des normes internationales minimales » permettant de réprimer l'expression de la haine raciale. - (AP.)

Amis sportifs... par Luc Rosenzweig

À QUELQU'UN qui lui demandait le secret de sa longévité, Winston Churchill, octogénaire grand fumeur et solide buveur, répondit par un bref et définitif : « No sport ! » A supposer que les mêmes critères s'appliquent aux chaînes de télévision, on peut prédire longue vie à M6, dont les héros du stade ne sont pas la tasse de thé. Le sauveur de la patrie britannique, cependant, se contentait d'une abstinence résolue d'exercices physiques, sans pour autant stigmatiser ceux qui préféreraient se défouler en short et baskets, pour le plaisir comme pour de l'argent.

M6, en revanche, s'emploie, dans son magazine « Hors stade » à déboulonner les idoles, et, en conséquence, à désespérer Marcel (ce prénom étant choisi au hasard dans le calendrier comme équivalent masculin de Margot, celle qui pleure tout le temps en regardant les mélodrames). Cette émission

veut jeter un regard décalé sur les dessous de l'activité sportive, ambition d'être le contrepoint critique de « Téléfoot » ou de Stade 2, vise à conforter dans leurs convictions ceux qui n'aiment pas le sport et à déstabiliser ceux qui se passionnent pour les exploits des athlètes.

« Hors stade » de mardi soir avait été annoncé avec tambours et trompettes comme présentant des révélations explosives sur les liaisons dangereuses de l'Olympique de Marseille avec le « milieu » de la cité phocéenne. En voilà une nouvelle ! Cela fait belle lurette qu'il est établi que la haute pègre manifeste un intérêt particulier aux activités sportives, comme en témoignent un certain nombre de chefs-d'œuvre du cinéma américain d'avant-guerre. Pour notre part, nos yeux d'enfant naïf furent à jamais dessillés lorsque notre idole René Vignal, dit « le Français volant », mythique gardien de but de l'équipe de France, vira

malfrat... Alors voir quelques sous-fifres de l'encadrement de l'OM assister aux obscures de Francis le Belge, truand notoire, ne nous a ni particulièrement étonné ni offusqué.

Un autre reportage était consacré à Anna Kournikova, la joueuse de tennis qui ne gagne jamais un tournoi du grand chelem mais attire les paparazzis et les sponsors comme le miel les ours. La tactique de la journaliste consiste à harceler la championne et son entourage jusqu'à ce que ces derniers sortent de leurs gonds, et agressent verbalement et physiquement l'équipe de tournage. Une méthode efficace pour démontrer à quel point cette « mafia » russo-américaine, qui gravite autour de la blonde sportive, est irrespectueuse des droits fondamentaux de l'humanité à tout connaître d'elle. Finalement, et au risque de mourir idiot, nous préférons les bons sur le stade aux méchants dans les vestiaires.

cncp.free.fr

Un « philosophe anti-philo » de dix-sept ans lance une croisade contre l'éducation nationale



Pour gagner les internautes à sa cause et montrer qu'il ne s'agit pas d'un canular, il rédige quelques textes théoriques, qu'il résume ainsi : « Dans le bulletin officiel de l'éducation nationale, il est écrit que l'enseignement de la philo doit amener chaque élève vers une réflexion auto-

nome. Ce n'est pas du tout ce qui se passe. (...) On ne donne pas la parole aux élèves. On nous impose une pensée unique, nous ne pouvons pas penser par nous-mêmes, mais par ce que dit le prof ou un auteur mort depuis longtemps et ne connaissant pas notre siècle. Résistez ! »

Très vite, le site du CNCP est repéré par quelques profs de philo et étudiants d'université, qui entament le dialogue avec le jeune rebelle. Rafaël se prête au jeu et, bientôt, il tient un salon philosophique en ligne : « Un participant m'a surnommé le philosophe anti-philo, ça m'a bien plu. » Ses aînés lui apportent la contradiction, avec plus ou moins de paternalisme. Un vieux pro de la récupération lui annonce que son analyse est juste, car il a redécouvert sans le savoir les principes du marxisme...

Pour ne pas rester solitaire, Rafaël publie dans sa rubrique « Delirium Philosophum » quelques textes plus rugueux envoyés par des condisciples, alliant l'ironie à l'ultra-brutal. Mais, par ailleurs, il semble retomber dans le giron de la philosophie officielle, et finit même par citer Pascal : « Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher. » A deux mois du bac, il est peut-être temps de tempérer son impertinence...

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterais libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Cle RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€ TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
20.45 et 1.00 Le Club LCI.	LCI
21.00 Hospitalité et inhospitalité politiques.	Forum
22.00 Littérature et Sexe.	Forum
23.00 Les Régimes alimentaires.	Forum
MAGAZINES	
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Sophie Marceau ; Frédéric Diefenthal.	Canal +
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le procès du silence : L'affaire Enrico Mattei.	Arte
20.55 Des racines et des ailes. Ados et déjà milliardaires. Budapest : La belle du Danube. Dunkerque à la folie.	France 3
22.35 Ça se discute. Avoir une maladie grave à vingt ans.	France 2
23.20 Algérie, autopsie d'un massacre.	France 3
23.25 Le Droit de savoir. Urgence aux urgences.	TF 1
1.00 Des mots de minuit. Invités : Catherine Hiegel ; Slimane Benissa.	France 2
DOCUMENTAIRES	
19.00 Connaissance. Les Pharaons noirs.	Arte
19.05 Avoir sept ans. En ex-URSS.	Odyssee
19.35 La Grande Bouffée d'Elvis Presley.	Planète

Le Monde TELEVISION

Arte	
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le magazine présenté par Alexandre Adler propose ce soir un documentaire de Claus Bredenkamp et Bernhard Pfletschinger, <i>Le Procès du silence, l'affaire Enrico Mattei</i> . Près de quarante ans après, les auteurs reviennent, avec des archives inédites, sur la disparition, dans des conditions suspectes, du puissant et intraitable président de l'ENI, la compagnie nationale italienne des hydrocarbures.	

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.00 Face à la presse. Avec Josselin De Rohan.	Public Sénat
21.00 La Folie Ordinaire.	Forum
22.00 Nature morte, au nom du progrès.	Forum
22.30 Bibliothèque Médicis. L'homme est-il destiné à conquérir l'espace extra-terrestre ?	Public Sénat
23.00 Luthiers, les artisans de l'âme.	Forum
MAGAZINES	
14.35 La Cinquième rencontre. La coopération Nord-Sud dans le domaine de la santé. Les liens de la recherche.	La Cinquième
16.30 Les Ecrans du savoir. Vive la République ! Marie-France Garraud : Giscard-Chirac, la dispute.	La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Bruno Coquatrix. Nicole Croisille.	Paris Première
18.30 et 3.00 L'Invité de PLS. Invité : Hubert Védrine.	LCI
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Lou Doillon ; Ben Harper.	Canal +
20.50 Envoyé spécial. La guerre des chiens. Vieillesse bafouée. Youssou N'Dour, le messager.	France 2
23.05 Courts particuliers. André Dussollier.	Paris Première
23.15 Le Club. Annie Girardot.	Ciné Classics
0.25 Vol de nuit. Invités : Jean-François Kahn ; Georges-Marc Benamou ; Patrick Besson ; Denis Seznec ; Robert Menard.	TF 1
DOCUMENTAIRES	
17.00 Nos années birmanes.	Planète
17.25 Les Enquêtes du National Geographic. L'œil du tigre.	Monte-Carlo TMC
17.30 Les Éléphants oubliés d'Afrique.	Odyssee
18.00 Les Grandes Batailles. La guerre d'Espagne.	La Chaîne Histoire
18.05 Le Monde des animaux. Galapagos, nouveaux sauvages.	La Cinquième
18.15 Soweto, histoire d'un ghetto. [5/6]. Etats d'urgence.	Histoire
18.20 Tony Blair en campagne.	Odyssee
18.25 Gangs, les lois de la rue.	Festival
18.30 Grèves à Turin.	Planète
18.30 L'Actors Studio. Ellen Barkin.	Paris Première
18.40 Soweto, histoire d'un ghetto. [6/6]. Espoirs et divisions.	Histoire
19.00 Biographie. Tchang Ka, la bataille pour la Chine.	La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Arte	
20.45 Thema : Les Heures noires du stalinisme. L'intérêt de cette soirée thématique consacrée à la terreur stalinienne réside dans les témoignages des enfants ou des proches de victimes du terrorisme d'Etat, en ex-URSS. Henrich Billstein, auteur du documentaire <i>Abattez-les comme des chiens...</i> (phrase prononcée par Andreï Vychinski, procureur général, lors d'un des grands procès de Moscou), diffusé en ouverture, a	

aussi rencontré des acteurs de la terreur. Les procès de Moscou étaient réglés comme des pièces de théâtre, dont Vychinski était à la fois le metteur en scène et l'acteur principal. Brisés par la torture ou soucieux de rendre un dernier service au parti, les accusés avouaient ce qu'on voulait. Une seule fois cette belle machine s'enraya : Nikolaï Krestinsky, l'ancien ambassadeur en Allemagne, plaïda non coupable, affirmant que ses aveux avaient été extorqués par la violence. Le lendemain, il reconnaissait tout de nouveau.

21.45 Musica. <i>Le Lac des cygnes</i> . Chorégraphie de Patrice Bart. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet de la Deutsche Staatsoper Unter den Linden de Berlin, et l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm.	Arte
23.45 Roméo et Juliette. Chorégraphie de Kenneth MacMillan. Musique de Prokofiev. Par le Corps de ballet du théâtre de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Juliette), Angel Corella (Roméo). L'Orchestre de la Scala, dir. David Garforth.	Mezzo
MUSIQUE	
20.15 « Méphisto-Valse », de Liszt. Avec Alain Marinaro, piano.	Mezzo
22.00 Duke Ellington. Dans les jardins de Tivoli.	Mezzo
23.40 Willie Dixon. Denver, 1984.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
20.30 L'Homme au double visage. Claude Guillemot O.	Festival
20.45 La Fine Equipe. Yves Boisset O. TF 6	
20.50 Les Visions de Julia. Alain Robak O.	M 6
23.45 La Marche de Radetzky. Axel Corti. [1/2] O.	Histoire
23.55 Zaïde, un petit air de vengeance. José Dayan O.	Canal +
SÉRIES	
19.25 Hill Street Blues. L'invasion O.	Monte-Carlo TMC
20.50 Les Monos. La Vallée des légendes O.	France 2

France 3	
23.20 Algérie, autopsie d'un massacre. Le journaliste algérienne Faouzia Fekiri a enquêté sur les massacres de Relizane, perpétrés en décembre 1997 et janvier 1998 à quelque 300 km au sud-ouest d'Alger. Son film montre un document tourné sur les lieux de la tuerie par des militants de l'Armée islamique du salut (AIS), réalisé à l'évidence dans un but de propagande, et donne la parole à des rescapés.	

JEUDI 29 MARS

FILMS

19.25 Les Keufs. Josiane Balasko (France, 1987, 95 min) O.	Cinéstar 2
20.30 La Truite. Joseph Losey (France, 1982, 100 min) O.	Ciné Cinémas 1
20.30 La Guerre du feu. Jean-Jacques Annaud (Fr. - Can., 1981, 100 min) O.	Ciné Cinémas 2
20.30 Jack l'éventreur. John Brahm (Etats-Unis, 1944, v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
20.45 La Belle et le Cavalier. Francesco Rosi. Avec Sophie Lauren, Omar Sharif (France-Italie, 1966, 115 min).	TCM
20.50 Denise au téléphone. Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O.	Téva
21.00 Méfiste. Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min) O.	Cinéstar 2
21.50 La Vie facile. Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1937, v.o., 85 min) O.	Ciné Classics
22.05 Trop tard. Lucian Pintilie (France - Roumanie, 1996, 100 min) O.	Cinéfraz
22.05 Salomon et la reine de Saba. King Vidor (Etats-Unis, 1959, 140 min).	Festival
22.10 Les Nerfs à vif. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) O.	Ciné Cinémas 2
22.30 Poil de Carotte. Henri Graziani (France, 1972, 85 min) O.	Cinétoilette
22.45 Méfie-toi de l'eau qui dort. Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) O.	Cinéstar 2

France Culture	
22.30 Surpris par la nuit. Depuis samedi 24 mars, la radio publique s'interroge sur les façons de vieillir aujourd'hui, à travers des portraits, des analyses et des reportages. Aujourd'hui, Isabelle Rossignol prouve, via un reportage auprès de « séniors », que la vieillesse est une étape de la vie comme les autres, le « naufrage » de la grande dépendance excepté. « Je n'ai plus l'âge de mourir jeune », disait Jules Renard.	

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
16.40 Alerte Cobra.	
17.35 Sunset Beach.	
18.25 et 0.45 Exclusif.	
19.05 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
21.00 Les Z'insolites.	
21.30 Football. Match Amical. Espagne - France.	
23.25 Le Droit de savoir. 1.15 TF 1 nuit, Météo.	
FRANCE 2	
16.55 Des chiffres et des lettres.	
18.25 Premier rendez-vous.	
17.55 Friends O.	
18.20 Tutti frutti.	
19.10 Qui est qui ?	
19.45 Un gars, une fille.	
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.	
20.00 Journal, Météo.	
20.50 Les Monos. La Vallée des légendes O.	
22.35 Ça se discute. 0.40 Journal, Météo.	
FRANCE 3	
16.30 MNK.	
17.35 A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 Tous égaux.	
20.55 Des racines et des ailes. Ados et déjà milliardaires. Dunkerque à la folie. Budapest : La belle du Danube.	
22.50 Météo Soir 3.	
23.20 Algérie, autopsie d'un massacre O.	
0.15 La Loi de Los Angeles.	

CANAL +	
17.15 Animasia. Vision d'Escaflowne. Cowboy Bebop.	
► En clair jusqu'à 20.35	
18.00 Les Griffin O.	
18.30 Nulle part ailleurs.	
20.35 Le Journal du cinéma.	
21.00 Destinataire inconnu. Film. Peter Ho-Sun Chan O.	
22.25 Parents. Film. Bob Balaban O.	
23.55 Zaïde, un petit air de vengeance. Téléfilm. José Dayan O.	

FRANCE-CULTURE	
21.00 Mesures, démesures. Invité : Jacques Bonnaire.	
22.12 Multipistes.	
22.30 Surpris par la nuit. De Ungle à Giulietta Fabrizzi, enfin.	
0.05 Du jour au lendemain. Nicole Lapiere.	
0.40 Chansons dans la nuit.	
FRANCE-MUSIQUES	
20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Roger Norrington. Œuvres de Gluck, Mozart, Haydn.	
22.00 Jazz, suivez le thème. Whispering.	
23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.	

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
13.55 Les Feux de l'amour.	
14.50 L'Amour trahi. Téléfilm. Richard A. Colla.	
16.40 Les Dessous de Palm Beach.	
17.35 Sunset Beach.	
18.25 et 1.20 Exclusif.	
19.05 Le Bigdil.	
20.00 Journal Tiercé, Météo.	
20.55 Navarro. Série. Pas de grève pour le crime O.	
22.40 Made in America. Mariage mortel. Téléfilm. Don E. Fauntleroy O.	
0.25 Vol de nuit. 1.50 TF 1 nuit, Météo.	
FRANCE 2	
13.45 Derrick O.	
15.55 Tiercé.	
16.10 En quête de preuves O.	
17.00 Des chiffres et des lettres.	
17.30 Viper.	
18.20 Tutti frutti.	
19.15 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal Météo, Point route.	
20.50 Envoyé spécial. La guerre des chiens. Vieillesse bafouée. Youssou N'Dour, le messager.	
23.00 Entretien avec un vampire. Film. Neil Jordan O.	
1.05 Journal, Météo.	
FRANCE 3	
13.55 C'est mon choix.	
15.00 Questions au gouvernement.	
16.00 Chroniques d'ici.	
16.35 MNK.	
17.35 A toi l'actu@.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.15 Un livre, un jour.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.15 Tout le sport.	
20.25 Tous égaux.	
20.55 L'Expert. Film. Luis Llosa O.	
22.45 Météo, Soir 3.	
23.15 Patinage artistique. Master Miko.	
0.45 J'ai pas sommeil.	

CANAL +	
13.45 Le Journal du cinéma.	
14.05 La Secte du Lotus blanc. Film. Tsui Hark O.	
15.55 Making of « La Tour Montparnasse infernale ». 16.15 Canal + classique. Christophe Lambert O.	
16.25 Pas facile d'être papa. Film. John N. Smith.	
► En clair jusqu'à 19.00	
18.00 Les Griffin O.	
18.30 Nulle part ailleurs.	
20.35 L'Anglais. Film. Steven Soderbergh O.	
22.05 Une pour toutes. Film. Claude Lelouch O.	
0.00 Surprises.	
0.05 Agent 353, massacre au soleil. Film. Sergio Sollima (v.o.) O.	

SIGNIFICATION DES SYMBOLES	
Les codes du CSA	
O Tous publics	
○ Accord parental souhaitable	
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans	
○ Public adulte	
○ Interdit aux moins de 16 ans	
○ Interdit aux moins de 18 ans	
Les cotes des films	
■ On peut voir	
■ A ne pas manquer	
■ Chef-d'œuvre ou classique	
Les symboles spéciaux de Canal +	
DD Dernière diffusion	
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants	

ARTE

19.00 Connaissance. Les Pharaons noirs.	
19.45 Météo, Arte info.	
20.15 Reportage. La Machine infernale.	
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le procès du silence : L'affaire Enrico Mattei.	
21.45 Musica. Le Lac des cygnes.	
0.25 La Lucarne. Sonmia ou le voyage en Hypnopompia. Téléfilm. Hélène Guétary.	
0.50 Mr and Mrs Bridge. Film. James Ivory.	

M 6

17.55 Highlander O.	
18.55 Buffy contre les vampires O.	
19.50 I-minute.	
19.54 Le Six Minutes, Météo.	
20.05 Une nounou d'enfer O.	
20.38 Un jour à part.	
20.40 Dérochages info, Jour J.	
20.50 Les Visions de Julia. Téléfilm. Alain Robak O.	
22.35 Mystification. Téléfilm. Carlo Rola O.	
0.15 Sex and the City. Peut-on changer un homme ? O.	
0.45 Wolf, police criminelle. Walimann sort aujourd'hui O.	

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures. Invité : Jacques Bonnaire.	
22.12 Multipistes.	
22.30 Surpris par la nuit. De Ungle à Giulietta Fabrizzi, enfin.	
0.05 Du jour au lendemain. Nicole Lapiere.	
0.40 Chansons dans la nuit.	
FRANCE-MUSIQUES	
20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Roger Norrington. Œuvres de Gluck, Mozart, Haydn.	
22.00 Jazz, suivez le thème. Whispering.	
23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.	

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. La création de Tannhäuser à Paris. Œuvres de Liszt, Gounod, Wagner, Berlioz, Meyerbeer, Debussy.	
23.00 Les Rendez-vous du soir. Académies Musicales de Saintes 2000. Par le Concerto Palatino. Œuvres de Scheidt, Guerrero, Agazzari, Vierdanck, Uspier, Schein, Strauss.	

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.35 Le Journal de la santé.	
14.05 Architectures de l'habitat.	
14.35 La Cinquième rencontre.	
16.00 Motivés, motivés. Les rebelles.	
16.30 Les Écrans du savoir.	
17.35 100 % question 2 ^e génération.	
18.05 Le Monde des animaux.	
18.55 Météo.	
19.00 Voyages, voyages. Sri Lanka.	
19.45 Météo, Arte info.	
20.15 Reportage. Une vie de muscles.	
20.45 Thema. Les heures noires du stalinisme. 20.46 « Abattez-les comme des chiens... ». Les procès de Moscou, 1936 - 1938. 22.15 « Staline nous a brisé le cœur ». 23.10 Herbert Wehner, une histoire inédite. 0.55 Les Fantômes du passé.	
1.30 Grand format. Ne réveille pas le chat qui dort.	

M 6

13.35 Miss Eure et son chauffeur. Téléfilm. Christopher Leitch O.	
15.10 Les Routes du paradis O.	
16.10 M comme musique.	
17.25 Rintintin Junior O.	
17.55 Highlander O.	
18.55 Buffy contre les vampires O.	
19.50 I minute.	
19.54 Le Six Minutes, Météo.	
20.05 Une nounou d'enfer O.	
20.40 Passé simple.	
20.50 L'Échappée belle. Film. Etienne Dhaene O.	
22.25 Excès de confiance. Film. Peter Hall O.	
23.55 Hors stade. Recherche victorieuse désespérée.	

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. Invité : Jean-Pierre Vincent.	
20.30 Fiction 30.	
21.00 Le Gai Savoir. Sybille de Pury.	
22.12 Multipistes.	
22.30 Surpris par la nuit. Film. Etienne Dhaene O.	
0.05 Du jour au lendemain. Enzo Traverso (Le Totalitarisme).	
0.40 Chansons dans la nuit. Jehan.	
1.00 Les Nuits.	

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Otello. Opéra de Verdi. Par le Chœur et la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung. Avec José Cura (Otello), Karita Mattila (Desdemona).	
22.15 Jazz, suivez le thème.	
23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. IRCAM.	
RADIO CLASSIQUE	
18.30 L'Actualité musicale.	
20.40 Les Rendez-vous du soir. Satie, le Nouveau Maître d'Arcueil. Œuvres de Satie, Debussy, Rouseff, Ravel, Stravinsky.	
22.50 Les Rendez-vous du soir (suite).	

Le mouvement de grève national jeudi à la SNCF devrait être particulièrement suivi, selon les syndicats et la direction

Les revendications portent sur les salaires, les effectifs et l'organisation

LE MOUVEMENT de grève lancé cette semaine à l'appel de l'ensemble des syndicats de la SNCF à l'exception de l'UNSA (autonomes) devrait trouver son point d'orgue jeudi 29 mars, journée de mobilisation nationale. Ce mouvement devrait être particulièrement suivi selon les anticipations des organisations syndicales et de la direction. La grève débutera le mercredi 28 mars à 20 heures pour se terminer le vendredi 30 mars à 8 heures. Cette grève nationale rentre également dans le cadre de la journée européenne d'action organisée le même jour par les syndicats de cheminots de l'Union européenne, pour protester contre la libéralisation du rail en Europe.

Les syndicats CGT, CFDT, FO, SUD-Rail, CFTC et FGAAC (agents de conduite autonomes) entendent mobiliser sur plusieurs problèmes a priori distincts, mais dont l'addition empêche selon

eux la SNCF de répondre correctement à la croissance du trafic ferroviaire. Sans être en désaccord avec les autres fédérations sur le fond, l'UNSA ne s'associera pas à ce qu'elle considère comme une « journée de grève fourre-tout ».

Le premier point de revendication porte sur la réorganisation des structures de la SNCF, projet baptisé « Cap Clients ». Ce projet prévoit la mise en place, d'ici au deuxième trimestre 2002, d'une gestion verticale par activité de l'entreprise. Cette organisation, déjà mise en place à l'échelon national (grandes lignes, fret, trains express, transilien), devrait bientôt l'être au niveau régional. Mais une dernière table ronde sur le dossier qui s'est tenue le 5 mars a cristallisé les divergences de vues entre la direction de la SNCF et les syndicats. Ces derniers redoutent que cette réorganisation ne se traduise par une baisse de la sécurité sur le réseau et ne

favorise à terme un éclatement de la SNCF via une filialisation, voire une privatisation de chaque activité, dans la logique de libéralisation prônée par Bruxelles. Pour la CFDT, la direction entend imposer « ce projet managérial, alors que c'est le manque de moyens humains, matériels et financiers, qui nous empêche de nous développer et d'accompagner la croissance du trafic ».

COMMUNIQUÉS SÉPARÉS

Les autres revendications portent sur les salaires et les effectifs. Sur le dossier des salaires, une table ronde s'est tenue mardi 27 mars. A l'issue de cette réunion, les syndicats CFDT, SUD et FO ont dénoncé, dans trois communiqués séparés, la « maigre » et la « faiblesse » des propositions de la direction en matière salariale, notamment l'augmentation générale de 0,5 % au 1^{er} avril 2001.

La question des salaires et des effectifs est portée par l'ensemble des syndicats, à l'exception de la FGAAC, qui a choisi de se concentrer sur les primes et indemnités destinées à compenser les modalités du règlement du contentieux entre la SNCF et l'URSSAF sur les retraites. Le sujet est très sensible chez les conducteurs. Lors des assemblées générales qui se sont tenues mardi et mercredi matin, ces derniers ont prévenu, notamment à Marseille, les syndicats que, s'ils ne mobilisaient pas à l'avenir sur ce thème, ils se mobiliseraient sans eux. De son côté, la CGT a hésité quelque temps avant d'ajouter à la revendication salariale plus classique la contestation du projet « Cap Clients » portée par la CFDT et SUD-rail. Elle s'y est finalement ralliée, traduisant un certain flottement du côté de la fédération cégétiste des cheminots.

En février déjà, s'adressant à ses chefs d'établissement matériel et traction, lors d'une réunion à huis clos, le directeur de la SNCF, Guillaume Pépy, évoquait lui-même ces risques de flottement. « La CGT, expliquait-il à ses cadres, craint d'accélérer la perte d'audience entamée par sa signature » de l'accord sur les 35 heures. Dans ce contexte, évoquant la crise de production que traverse la SNCF (insuffisance des moyens disponibles par rapport à la croissance du trafic), il soulignait que la direction n'avait pas « intérêt à lâcher du lest » et que la situation « ne manquerait pas de provoquer des conflits ».

François Bostnavarion
et Caroline Monnot

Paul Quilès et le « fantasme de sécurité absolue des Américains »

Un rapport sur le bouclier antimissile remis à l'Assemblée

POUR Paul Quilès, le projet de bouclier antimissile américain n'est pas seulement un programme militaire. C'est un « projet idéologique, estime-t-il, qui puise ses racines au fondement même de la mentalité américaine ». Dans le rapport qu'il publie ce mercredi 28 mars à Paris, le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale s'insurge contre le « diktat intellectuel » qui court aujourd'hui dans les ambassades. Le déploiement d'un système de défense antimissile serait inéluctable ; la question ne serait pas de savoir « si » le système va être développé mais « quand » et « comment ». Erreur, proteste Paul Quilès, lavage de cerveau. Les Européens ne doivent pas se laisser influencer par la précipitation américaine. On a beau discuter modalités techniques, calendrier, faisabilité, on ne pourra pas faire l'économie d'un réel débat de fond. C'est « l'équation stratégique de l'après-guerre froide » qui est en jeu, rappelle-t-il. Le bouclier antimissile « n'est pas une fatalité ».

Pour appuyer sa démonstration, M. Quilès remonte aux sources de la « fascination » américaine pour la défense antimissile. Elle date, pense-t-il, du choc ressenti aux Etats-Unis lors du lancement de Spoutnik par les Russes, le 21 août 1957. Les Américains réalisent alors que leur territoire n'est plus hors de portée des missiles intercontinentaux. Cette découverte a profondément heurté « l'un des mythes fondateurs de la mentalité et de l'histoire américaines : le mythe de l'invulnérabilité », analyse M. Quilès. « Si la défense antimissile fascine les Etats-Unis depuis cinquante ans, poursuit-il, c'est avant tout parce qu'elle répond au fantasme de sécurité absolue du peuple

américain ». Les Américains ont eu un autre choc, lorsque la Corée du Nord a procédé à un premier tir de missile intercontinental le 31 août 1998. La fusée nord-coréenne a joué le rôle de « Spoutnik de la fin du siècle », affirme M. Quilès. C'est ce qui a déclenché « le bouillonnement stratégique actuel ».

Lorsqu'est apparue en 1983 l'initiative de défense stratégique de Ronald Reagan, dite « guerre des étoiles », M. Quilès était ministre de la défense. Aujourd'hui, le NMD (National Missile Defense) de George W. Bush lui donne un sentiment de déjà-vu : mêmes acteurs reaganien à Washington, même ébauche de projet n'ayant pas dépassé le stade de « virtuel », même valse-hésitation des pays européens appelés à rejoindre le grand bouclier. « Depuis plus de quatre décennies, la défense antimissile est le serpent de mer des stratèges du Pentagone », écrit Paul Quilès. Tous les présidents américains depuis Kennedy ont associé leur nom à un projet. « A une exception près, aucun de ces dispositifs n'a jamais abouti. Comme aujourd'hui, il s'agissait à chaque fois de répondre à une menace, souligne-t-il, menace invariablement « imminente ».

Ayant passé en revue les motivations américaines, M. Quilès estime que les Européens ne doivent pas tomber dans le piège. Avant même que l'on en connaisse les termes, Washington a l'air de « préempter le débat ». Le député reconnaît en même temps qu'il y a eu un certain fléchissement dans les positions de Bonn, Londres et Paris. Ce n'est pas sa conception. « Le fatalisme européen doit être activement combattu », préconise-t-il.

Corine Lesnes

Reflux de la grève dans les transports publics régionaux

AU TROISIÈME jour du conflit qui oppose patronat et salariés sur la retraite à 55 ans dans les transports publics de province (*Le Monde* du 27 mars), le nombre de villes affectées s'amenuisait. Les transports publics étaient toutefois encore perturbés, voire paralysés, à Lyon, Lille, Reims, Rennes et Nancy. Dans ces deux dernières villes, la revendication nationale se double d'enjeux locaux.

A Nîmes, le mouvement qui s'était arrêté mardi a repris mercredi, puis s'arrêtera avant de reprendre vendredi, sur le rythme d'un jour sur deux. A Marseille, aucun métro et quasiment aucun bus ne circulait mercredi matin. Les deux lignes de métro de la ville ne fonctionnaient pas, tandis que seuls

7 bus sur environ 500 circulaient, selon la Régie des transports marseillais. La grève occasionnait plusieurs bouchons, même si la situation semblait moins perturbée que les jours précédents, selon le Centre régional d'information routière, qui a indiqué que « les gens ont apparemment pris leurs dispositions ». Les grévistes devaient se réunir en assemblée générale en milieu de matinée pour décider de la suite à donner à leur mouvement.

La reprise du travail a été votée à Strasbourg, où aucun bus ni tramway n'a circulé mardi, à Montpellier, à Calais et à Clermont-Ferrand. A Mulhouse, les conducteurs ont suspendu la grève « jusqu'à nouvel ordre ». A Bordeaux,

les conducteurs, en grève depuis lundi, ont décidé d'arrêter leur mouvement et ont appelé à la reprise du travail mercredi matin. Les premiers bus desservant l'agglomération bordelaise ont quitté les dépôts mercredi dès 7 h 30.

Côté patronat, l'UTP se bornait à « constater » le reflux, en jugeant « de la responsabilité des organisations syndicales de poursuivre ce mouvement, alors qu'une commission paritaire (patronat-syndicats) a été lancée par le ministre des transports » pour fin avril. L'organisation patronale reste ferme sur ses positions : « Oui pour améliorer les dispositifs de départ des salariés ayant travaillé 40 ans, non pour décider d'un dispositif pérenne avec un âge couperet. »

Retraites complémentaires : l'hégémonie du Medef est contestée par une autre organisation patronale

LA QUERELLE, dans les rangs patronaux, s'envenime. Entre le Medef et l'Union professionnelle artisanale (UPA), en effet, rien ne va plus et le ton est monté, mardi 27 janvier, après l'échec de la seconde réunion consacrée à l'élection du conseil d'administration de l'Association pour la gestion du fonds de financement (AGFF). Cette structure, destinée à financer les retraites complémentaires entre 60 et 65 ans, est censée prendre le relais de son ancêtre l'ASF. Las, les organisations patronales ne sont pas d'accord sur le nombre de sièges à se répartir entre elles.

Dans son schéma, le Medef avait prévu de s'en adjuger six, trois à la CGPME et un seul à l'UPA. Trop peu pour son président, Robert Buguet, qui dénonce aujourd'hui les « mauvaises manières du Medef » et réclame d'être traité à parité avec la CGPME. « Nous représentons 15 % des salariés français, nous pesons donc aussi lourd », affirme ce dernier. La réaction du

Medef, qui ne veut pas voir grandir un « pouvoir de minoritaire » ne s'est pas fait attendre : s'il en est ainsi, menace l'organisation d'Ernest-Antoine Seillière, l'UPA sera exclue de l'AGFF, alors même qu'elle est signataire de l'accord du 10 février sur les retraites entre le patronat, la CFDT et la CFTC...

Derrière cette bataille picrocholine, c'est en réalité la représentativité des employeurs qui est en cause, et, pour la première fois, l'hégémonie du Medef se trouve ainsi ouvertement contestée sur son propre terrain. « Nous ne sommes pas des sous-produits de l'économie », se défend M. Buguet. « J'ai écrit le 9 mars à M. Seillière pour lui proposer une rencontre. Je n'ai eu aucune réponse jusqu'au 19 mars, où j'ai reçu, à 17 h 15, un appel de son numéro deux, Denis Kessler », précise-t-il. La rencontre aura finalement bien lieu, le 23 mars, sans qu'elle débouche sur un accord, chacun accusant l'autre de tenter un « passage en force ». Ambiance.

Reconnue au niveau national en 1985, l'UPA, qui regroupe trois organisations artisanales, notamment dans le BTP et les métiers de bouche, n'a cessé ces derniers temps, il est vrai, de marquer ses différences avec son aînée. Tout en participant aux chantiers de la « refondation sociale », elle a, en particulier, adopté une stratégie radicalement différente sur les 35 heures, en signant de nombreux accords de branche. Récemment encore, elle s'est distinguée en approuvant la participation de la Sécurité sociale au financement de la réduction du temps de travail.

En face, les syndicats, qui se sont réparti à parts égales le nombre de sièges de l'AGFF, en sont réduits à regarder passer les trains, non sans angoisse. « Il n'est pas envisageable d'exclure un signataire », s'insurge Jean-Louis Deroussen de la CFTC, alors que la CGT, la CGC et FO, non signataires, y participent.

Surtout, les cotisations doivent être prélevées à compter du 1^{er} avril. Elles le seront grâce aux régimes complémentaires Agirc et Arrco, assure le Medef, quitte à les « placer sur un compte d'attente ». Un scénario déjà employé, il y a peu, au moment du boycott lancé sur l'ASF... par le Medef.

Isabelle Mandraud

A NOS LECTEURS. L'abondance de l'actualité nous contraint à reporter la parution des articles de notre série « Etonnantes municipales », dont nous reprendrons la publication dans nos prochaines éditions.

Tirage du Monde daté mercredi 28 mars 2001 : 505 503 exemplaires. 1-3

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Surveillance et répression

Tous fliqués ! par **Ignacio Ramonet**. ■ Un nouvel ordre, par **Herbert Marcuse**. ■ Combattre l'esprit de « 1984 », par **François Brune**. ■ La prophétie du « Meilleur des mondes », par **Ignacio Ramonet**. ■ Contrôle.com, par **Philippe Rivière**. ■ Internet ou la fin de la vie privée, par **Mathieu O'Neil**. ■ Ce « petit château de l'âme » cerné de toutes parts, par **Denis Duclos**. ■ Les outils informatiques du fichage social, par **Florence Touret**. ■ Le toxicomane apprivoisé, par **Claude Olievenstein**. ■ Comment la tolérance zéro vint à l'Europe, par **Loïc Wacquant**. ■ Vidéosurveillance jusqu'à l'océan, par **Philippe Rivière**. ■ Parler sans permis à Singapour, par **Mathieu O'Neil**. ■ Contre-choc à l'école, par **Sandrine Garcia** et **Franck Poupeau**. ■ L'œil des renseignements généraux, par **Laurent Bonelli**. ■ Profils de « sauvegeons », par **Laurent Bonelli**. ■ Traque des ex-delinquants sexuels aux Etats-Unis, par **Loïc Wacquant**. ■ A la foire du comté, par **Loïc Wacquant**. ■ Autodéfense à l'américaine, par **Eric Klinenberg**. ■ Ces entrepreneurs en sécurité, par **Pierre Rimbart**. ■ Médias et « insécurité », par **Serge Halimi**. ■ Aux bons soins d'une société sécuritaire, par **Christian de Brie**. ■ Tous les Européens sur écoute, par **Philippe Rivière**. ■ Panique morale face aux hooligans, par **Anastassia Tsoukala**. ■ Hypocrisie des armes non létales, par **Steve Wright**. ■ Une seule punition, l'enfermement ? par **Florence Raynal**. ■ Le bracelet électronique en question, par **Florence Raynal**. ■ Le « moyennement répressif » des Pays-Bas, par **Josine Junger-Tas**. ■ Pendant que vous rêvez..., par **John Berger**. ■ Droits humains import-export, par **Philippe Rivière**.

Sites Internet, bibliographie.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Michel Duffour lance le Printemps des musées

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT au patrimoine et à la décentralisation culturelle, Michel Duffour, a profité d'un de ses (nombreux) déplacements en région pour lancer la troisième édition du Printemps des musées. Celle-ci aura lieu le dimanche 1^{er} avril. Ce jour-là, près de mille musées de France et d'Europe seront gratuits et proposeront à leurs visiteurs des expositions, des conférences et des interventions d'artistes sur le thème du paysage. C'est également à cette occasion que des prêts d'œuvres seront organisés entre quelques grands établissements européens. Visitant les salles du Palais Saint-Pierre, à Lyon, M. Duffour a rappelé que « 33 % des Français de plus de quinze ans vont au musée au moins une fois par an, contre 26 % il y a une dizaine d'années » et que « 52,5 millions de visiteurs se sont rendus dans les musées en 2000, soit une augmentation de 3 % par rapport à 1999 ». Tout le programme du Printemps des musées est accessible sur le site Internet du ministère de la culture (www.culture.fr). Un numéro vert (0800 572 498) est mis à la disposition du public.